This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073762146

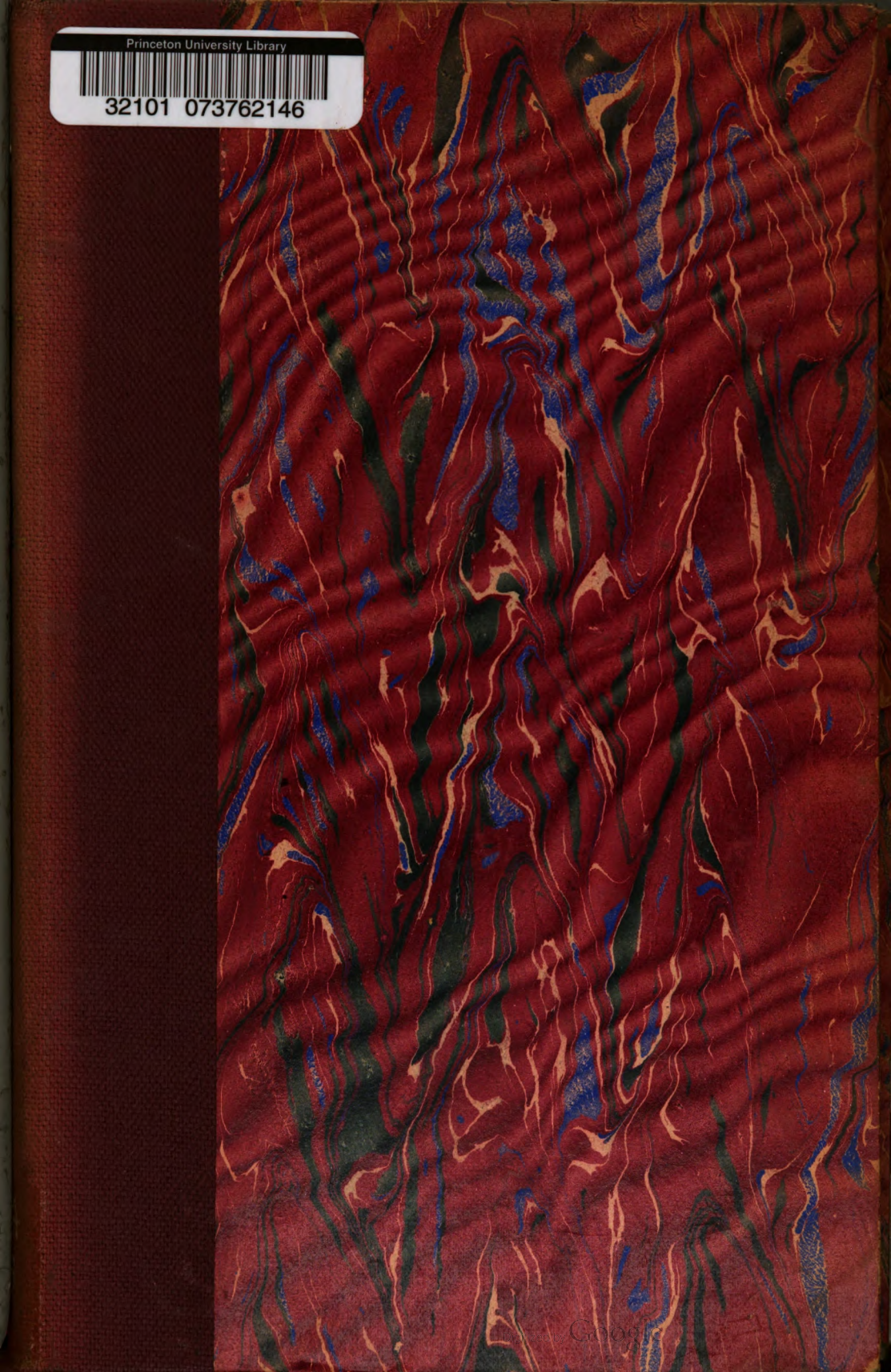

914
08
v.73

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

Digitized by Google

Metz, Imprimerie Lorraine, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

METZER AKADEMIE

LITTERATUR, WISSENSCHAFT, KUNST UND LANDWIRTHSCHAFT

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — LXXIIIe ANNÉE — 3e SÉRIE — XXIe ANNÉE

1891-1892

METZ

N. HOUPERT, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1894

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

JÄHRLICHE SITZUNG

486037

Digitized by Google

Digitized by Google

BERICHT

ÜBER DIE

ARBEITEN DER AKADEMIE

WÄHREND DES JAHRES 1890/91

erstattet durch Herrn N. BOX, Sekretär.

WERTE KOLLEGEN,

Indem wir heute unser Geschäftsjahr 1891-1892, das hundert ein und dreissigste seit der Gründung der Akademie, das drei und siebzigste seit ihrer Wiedereinrichtung und das dritte, seitdem Sie mich zur Ausübung des delikaten und schweren Amtes eines Schriftführers berufen haben, beenden, gestatte ich mir, Ihnen die verschiedenen Teile meiner Arbeit in derselben Reihenfolge wie im verflossenen Jahre vorzulegen.

Ich werde zusammenfassen was die Verwaltung der Gesellschaft betrifft, sodann die das Personal besonders betreffenden Angelegenheiten und endlich dasjenige, was ein jeder von uns auf dem Gebiete der Literatur, der Wissenschaften, der Künste und des Ackerbaus in seinem Wirkungskreise hat leisten können, nach Art unserer Vorgänger, deren lange und glänzende Reihe uns stets die euchtendsten Vorbilder bieten wird.

Digitized by Google

VERWALTUNG

Am Schlusse des vorigen Jahres erhielten wir die Mitteilung, dass Fräulein Bouchotte uns die Summe von 3000 Mark vermacht habe, behufs Stiftung eines Tugendpreises, den die Akademie alljährlich zuzuerkennen haben wird. Nach der von dem H. Baron Ch. de Ladoucette gemachten Stiftung erweckte dieser Akt der Freigebigkeit bei mehreren Mitgliedern den Wunsch, die Absichten der edlen Stifter, welche sich unserem Institut gegenüber, bis jetzt, so vertrauensvoll und grossmütig gezeigt haben, genau kennen zu lernen, damit nie etwas vergessen werden möge.

Man war namentlich besorgt um eine Schenkung, die dem Oberst Jean-Baptiste-Charles Bouchotte zugeschrieben wird und deren aus dem Jahre 1829 herrührenden Verfügungen verschieden ausgelegt wurden.

Um diesen Sorgen ein Ende zu machen, wurden zahlreiche Nachforschungen unternommen und so war es möglich, festzustellen, dass die der Akademie unter verschiedenen Bedingungen, seit 1760, vermachten Legate folgende sind :

Am 22. Oktober 1760 dotirte der Marschall de Belle-Isle die « Académie royale de Metz » mit 3000 Pfund jährlicher Rente.

H. Jean-Baptiste-Charles Bouchotte schenkte am 2. November 1820, 525 Francs jährlicher Rente.

Digitized by Google

Frau Wittwe Lambert, geb. Christine de Liautaud, schenkte 1000 Francs, die später, am 4. Mai 1853, in 42 Francs 3prozentiger Rente umgewandelt wurden.

H. Baron de Salis stellte, zu zwei verschiedenen Malen, am 15. März 1875 und am 30. August 1876, der Akademie die Summe von 1000 Francs zur freien Verfügung.

Das Testament des H. Baron Charles de Ladoucette zu Gunsten der Akademie ist vom 19. Juli 1864, dasjenige des H. Dr. Herpin, vom 3. Oktober 1871 und das der Fräulein Bouchotte, vom 9. Januar 1891.

Die Urkunden und anderen Vollstreckungsbestimmungen, die wir bezüglich dieser Vermächtnisse haben sammeln können, wurden dem Archiv einverleibt und eine besondere Ueberschreibung derselben in unserem Beratungsregister vorgenommen. Dank dieser Vorsichtsmassregeln ist zu hoffen, dass die Arbeit unserer Nachkommen bedeutend erleichtert sein wird, wenn sie, sei es aus Gewissenhaftigkeit oder aus irgend einem anderen Grunde, die Bedingungen dieser Freigebigkeitsakte zu untersuchen haben werden.

Zur Ausarbeitung des Entwurfs des, von dem Testament des H. de Ladoucette für die jährliche Verteilung der gestifteten Preise, verlangten Reglements, wurde eine besondere Kommission, bestehend aus den Herren Jacquemin, Greff, Auricoste de Lazarque und Abbé Bérard, ernannt. H. Greff verlas Ihnen die Fassung dieses Entwurfs, welcher, nachdem er von Ihnen genehmigt, dem Kaiser-

Digitized by Google

lichen Bezirkspräsidium zum Zwecke der Bestätigung durch die zuständige Behörde übersandt worden ist, um auf diese Weise die gesetzliche Rechtskraft zu erlangen.

Nach Erfüllung dieser Förmlichkeit werden unsere Verpflichtungen gegenüber dem Schenkgeber treu und gewissenshaft erfüllt sein, und können wir sodann die Verteilung der Preise abwarten, welche, den testamentarischen Bestimmungen gemäss, erst dann vorgenommen werden kann, wenn das vorläufig durch die Enregistrementsgebühren verminderte Kapital durch Zuziehung der ersten Zinsen wiederhergestellt sein wird.

Von jeher ist es Gebrauch gewesen, dass, bei Ableben eines Mitglieds der Akademie, einige Worte am Grabe des Verstorbenen gesprochen wurden. Man verständigte sich hierfür mit dem Präsidenten, was leicht zu ermöglichen war, da alle aktiven Mitglieder ihren Wohnsitz in Metz haben mussten.

Dies ist jedoch nicht mehr der Fall, seitdem diese Mitglieder an verschiedenen Orten des Landes wohnen dürfen. Deshalb wurde bestimmt, dass künftighin, in den erwähnten Fällen, die Rede je nach der Konvenienz, ohne vorherige Beratung mit dem Präsidenten, gehalten werden kann.

PERSONAL.

In diesem Jahr ist der Tod recht unerbittlich für uns gewesen. Von unseren Ehrenmitgliedern haben wir den Oberstlieutenant Boileau verloren;

Digitized by Google

von den Aktiven Mitgliedern, die Herren Aerzte Jacob und Regnier, den H. Abbé Curicque und den Dekorationsmaler H. Graffe; von den nicht sesshaften freien Mitgliedern, den H. Obersten Goulier, und von unseren auswärtigen Mitgliedern, den H. Kanonikus Straub zu Strassburg.

H. Boileau, Prosper, war Offizier der Ehrenlegion, Oberstlieutenant der Artillerie, auswärtiges Mitglied des « Institut de France ».

Am 24. Februar 1850 zum aktiven Mitglied der Akademie ernannt, gehörte er seit dem 29. März 1877 der Gesellschaft als Ehrenmitglied an.

Sowohl vom militärischen als vom wissenschaftlichen Standpunkte aus betrachtet, ist das Leben des H. Boileau überaus bemerkenswert.

Nach glänzenden literarichen Studien im Collège der Stadt Metz, wo er am 19. Februar 1811 geboren ist, trat er zuerst auf als Repetent der Geometrie an den industriellen Kursen des Stadthauses. Im Jahre 1851 an der politechnischen Schule angenommen, wurde er später an die « École d'application » hierselbst, als Unterlieutenant der Artillerie berufen, von wo er zum Lieutenant beim 87. Artillerie-Regiment ernannt wurde. Sein erster Versuch in wissenschaftlicher Hinsicht war betitelt: « Introduction à la mécanique pratique », welcher, im Jahre 1837, in die Memoiren der Akademie aufgenommen wurde. In selbem Jahre versah der junge Autor das Amt als Schriftführer bei dem zu Metz abgehaltenen wissenschaftlichen Kongress; im Jahre 1841 wurde er zum ständigen Professor der Mechanik an der « École d'application » ernannt und bald nachher, bei der Promo-

Digitized by Google

tion vom 3. August 1841, zum Artillerie-Hauptmann befördert.

Wie bereits gesagt, wurde er am 24. Februar 1850 zum aktiven Mitglied unserer Akademie ernannt, woselbst damals H. Emy präsidirte mit H. E. de Saulcy als Sekretär, H. Clerx als Archivar und H. Munier als Schatzmeister, neben den Herren Bergery, Devilly, Thiel, Bardin, Victor Simon, Poncelet, Gosselin, Didion, Mézières und so vielen anderen, in der wissenschaftlichen wie in der literarischen Welt bekannten Gelehrten, auf die unsere Gesellschaft mit Recht stolz sein kann.

Unter der Leitung dieser berühmten Männer, hat H. Boileau seine Studien über die Mechanik und namentlich über die Hydraulik gemacht. Die Ergebnisse dieser Forschungen legte er in verschiedenen Denkschriften nieder, die von der wissenschaftlichen Akademie zu Paris, von dem *Journal de l'École polytechnique* und in einem Werke: *Traité de la mesure des eaux courantes*, veröffentlicht wurden. Letzteres Werk ist, auf Anordnung des Ministers der öffentlichen Arbeiten, allen Bibliotheken seines Ressorts zugewiesen worden.

Ausser diesen Spezialstudien über die Wasserbaukunde, unternahm H. Boileau noch andere Studien über die angewandte Mechanik und im Jahre 1856 wurde ihm von der pariser Akademie der Wissenschaften der Preis der Mechanik zuerkannt.

In demselben Jahre, verliess er Metz, woselbst er seit siebzehn Jahren als Professor thätig gewesen war, um in Versailles die Kurse der Artillerieschule der kaiserlichen Garde zu organisiren.

Digitized by Google

Im Jahre 1853, wurde H. Boileau zum Eskadronschef ernannt und nach Diedenhofen versetzt, woselbst er die Artillerie kommandirte. Von da kam er nach dem Arsenal zu Douai als Unterdirektor und sodann an das Centraldepot der Artillerie zu Paris.

Im Jahre 1866, erhielt er das Offizierkreuz der Ehrenlegion, worauf er im folgenden Jahre in den Ruhestand trat. Die Ereignisse des Jahres 1870 aber veranlassten ihn, wieder in den Dienst einzutreten. Er wurde Mitglied einer Kommission der Nationalverteidigung, die er mehrmals präsidirte, und zum Oberstlieutenant befördert.

Am 22. März 1875, wurde er zum auswärtigen Mitglied des Instituts, Sektion der Mechanik, erwählt und, am 29. März 1877, zum Ehrenmitgliede der Metzer Akademie ernannt.

H. Schuster hat Ihnen eine bemerkenswerte Lebensbeschreibung dieses alten und berühmten Kollegen vorgelegt. In der That ist selten eine wissenschaftliche Carrière besser ausgefüllt gewesen; selten hat auch eine akademische Lebensbeschreibung mehr Thaten und mehr Entdeckungen aufzuweisen gehabt.

Ich schliesse mit den Worten des scharfsinnigen Biographen, H. Schuster, welcher sagt, « dass « dieser Offizier nicht nur als ein ausgezeichneter « Gelehrter, als einer der ersten Wasserbaukun- « digen des XIX. Jahrhunderts, sondern auch « als ein gewissenhafter Beobachter der Pflicht « angesehen werden muss. Solche Männer, sagt « H. Schuster, ehren die Stadt, in welcher sie « geboren, die Anstalten und die Körperschaften, « denen sie angehört haben. »

Digitized by Google

Statt durch solche glänzende wissenschafliche Entdeckungen, Beförderungen und Ehrenbezeigungen berühmt zu sein, ist im Gegentheil das Leben der aktiven Mitglieder, deren Verlust wir beklagen, sehr bescheiden. Es wird in demselben nur von Fürsorge für die Menschheit, von persönlicher Aufopferung und von gewissenhaft erfüllten Pflichten die Rede sein.

Das ist, in einem Worte, das Leben der Herren Jacob und Régnier. Ersterer hatte eine ärztliche Laufbahn von nahezu fünf und zwanzig Jahren hinter sich. H. Dr. Régnier ist zwei und achtzig Jahre alt geworden und gab sich während beinahe einem halben Jahrhundert dem ärztlichen Beruf hin, inmitten der ländlichen Bevölkerung, denen er auch so zu sagen eine Vorsehung gewesen ist, denn in derselben Zeit, während er seine Berufspflichten ausübte, arbeitete er auch an der Verbesserung des Bodens der Umgegend und des materiellen Loses der Einwohner.

Inzwischen, aber nur in seinen Mussestunden, benutzte er seine natürliche Tüchtigkeit, um die Genealogie der alten Familien nachzusuchen und die Geschichte, die Archäologie und den Ackerbau seiner Heimat zu studieren. In dieser Hinsicht hat er eine Anzahl interessanter Notizen gesammelt, die er gern mitteilte. Leider konnte er diese Sammlungen nicht mehr ordnen und veröflentlichen. Diese Arbeit gedenken seine Kinder, in Erinnerung an ihren verehrten Vater, auszuführen.

Im Jahre 1855, erhielt H. Dr. Régnier eine bronzene Médaille für seine Aufopferung während der Choleraseuche. Im Jahre 1863, wurde ihm eine

Digitized by Google

silberne Médaille zuerkannt für seine Dienste als Kantonalarzt.

Einer seiner Berichte über die, im Jahre 1874, in Tromborn aufgetretene Typhusepidemie, wurde von dem pariser Professor Trousseau in seiner *Clinique Médicale* besonders hervorhehoben. Ich will nur diese drei Auszeichnungen, unter anderen, hervorheben; sie rechtfertigen den Wert des beliebten Gelehrten als aufopferungswilliger Arzt und Gelehrter.

Die akademische Carrière unseres bedauerten Kollegen währte kaum einige Jahre; aber trotz seines Alters hat er uns durch seine Rührigkeit, die Ausdehnung seiner Kenntnisse, ausgezeichnete Dienste geleistet.

H. Dr. Jacob, der schon im Alter von neun und vierzig Jahren aus dem Leben abberufen wurde, hat ebenfalls nur kurze Zeit unter uns gewirkt. Auch er, hat, vom ärztlichen Standpunkte aus, viele Notizen behufs Aufstellung einer besonderen Statistik gesammelt, aber wie sein Kollege Dr. Régnier, hat er sie auch nicht ordnen können, und seine Veröffentlichungen beschränken sich auf ein Werkchen über die Umbildung des heutigen Gymnasiums zu Saargemünd in eine Realschule.

Das Leben dieser beiden Aerzte giebt Anlass zu einem auffallenden Vergleich: beide stammen aus derselben Gegend; beide haben ihre Studien im Collège zu Saargemünd gemacht; beide waren Aerzte der « Faculté de Médecine » zu Paris; beide sind fast zu gleicher Zeit Mitglieder der-

Digitized by Google

selben Akademie gewesen uud beide sind in demselben akademischen Jahre gestorben.

Was ihr Verdienst vor der Nachwelt betrifft, so zeigt uns die Lebensbeschreibung des Dr. Régnier den bescheidenen, aber gelehrten Landarzt, belastet mit einer zahlreichen Familie, die er mit Sorgfalt erzog, und der vor allen Dingen seine Zeit rastlos seinen Berufspflichten opferte.

Herr Dr. Jakob, dem das leibliche Wohl der Arbeiter der grossen Fayencefabriken Utzschneider und Cie zu Saargemünd anvertraut war, widmete in gleicher Weise seine ganze Zeit seiner zahlreichen Kundschaft, seiner Familie und dem Studium. Er verdiente die Achtung, den Dank und die höchste Verehrung seiner Mitbürger; für die Jugend bietet sein Leben ein bemerkenswertes Beispiel von dem, was ein junger Mann vom Lande, fast ohne elterliche Mittel, aber begabt mit einem unerschütterlichen, auf ein bestimmtes Ziel gerichteten und bis zu dessen vollkommenen Verwirklichung in edler Weise durchgesetzten Willen, erreichen kann.

Auch unser bedauerter Kollege, H. Abbé Curicque, Jean-Marie-Jules, geboren zu Sierck, am 12. April 1827, und als Pfarrer in Oberkonz am 28. Januar 1892, im Alter von 64 Jahren, verstorben, hat seine im Jahre 1884 begonnene akademische Carrière nicht lange verfolgen können.

Als Priester sorgte er vor allem für das Reich Gottes und das Heil der Seelen, und er ist gestorben mit dem Rufe eines treuen, eifrigen Dieners, der stets die Ehre Gottes und das Wohl seiner Mitmenschen über sein eigenes Wohl stellte.

Digitized by Google

Er liebte die schönen Künste, die Literatur und besonders die Altertumskunde und die Geschichte, die er mit Rücksicht auf den Nutzen, den man im gewöhnlichen Leben aus ihnen ziehen kann, studierte. Sein künstlerisches Talent fand namentlich in der Verschönerung seiner ehemaligen Pfarrkirchen von Küntzig, Büdingen und Flasdorf Anwendung. Letztere Pfarrei verdankt ihm sogar die gänzliche Wiederherstellung der früheren Kirche Saint-Eloy. Er verbrachte fünf und zwanzig Jahre als Pfarrer in Ober-Kontz, und wenn heute die ehemalige sixtinische Abtei zu Rettel, wenn auch nicht wiederhergestellt, so doch durch die Klosterfrauen des Hl, Dominicus vertreten ist, so ist dies das Werk unsers Kollegen.

Nach den Vorgängen des Jahres 1870, veröffentlichte er sein erstes Buch: *Les voix prophétiques.* Unter dem Einfluss der damals herrschenden Besorgnisse des Verfassers und zahlreicher Personen geschrieben, übte das Werk eine auserordentliche Zugkraft aus. In fast allen Sprachen übersetzt erreichte es bald seine 5. Auflage und brachte den Herausgebern in Paris grossen Gewinn ein. H. Abbé Curicque musste sich hingegen mit einer einfachen Abschlagszahlung begnügen, die ihm in Form eines prachtvollen, reich gebundenen Exemplars in Folio-Format der 60 grossen Bände der Grossen Bollandisten ausbezahlt wurde.

Dieses Riesenwerk war die Zierde der Bibliothek des verehrten Kollegen, meines Verwandten und Freundes, und diejenigen Personen, die dessen aufgezwungene Herkunft nicht kannten, — denn diese Abschlagszahlung war dem Abbé Curicque seitens des Herausgebers aufgedrängt worden, —

Digitized by Google

rechneten dem bescheidenen Landpfarrer diesen Besitz als Luxus an, während er im Gegenteil, einem Klostermönch ähnlich, äusserst sparsam lebte, da er ausser dem Allernotwendigsten für Nahrung und Bekleidung weiter keine Ausgaben machte als diejenige einiger gewählten Bücher für seine Lieblingsstudien und seine persönliche Erbauung. Sein ganzes Vermögen, sein dienstliches Einkommen wurden zur Verschönerung von Kirchen und zu guten Werken verbraucht.

Als Altertumskenner, verfasste er einige Notizen über die in Kontz und im Schlosse Malborough gefundenen antiken irdenen Geschirre; dieselben sind den Mémoiren der früheren « Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle », an deren Gründung, im Jahre 1858, er mithalf, einverleibt worden.

Als Geschichtsschreiber, hat er verfasst und veröffentlicht: « Das Leben der seligen Margaretha von Baiern und dasjenige des Kaisers Karl des Grossen, dessen Verehrung er in Metz hatte einführen wollen, wie sie bereits in Aachen und in einigen anderen Diözesen existiert.

H. Abbé Curicque liebte seine Heimat und die Stadt Sierck, seinen Geburtsort, leidenschaftlich; deswegen hatte er auch, von Jugend an, alles gesammelt, was er Wissenswertes entdecken konnte, um daraus eine genaue Beschreibung zu bilden. Mehrere Blätter mit Zeichnungen waren in dieser Voraussicht schon bereit gehalten und 128 Seiten gedruckt; das Uebrige ist leider noch zu machen oder zu ergänzen.

Dies ist in grossen Umrissen das Leben des H. Abbé Curicque, über welches Herr Abbé Pau-

Digitized by Google

lus Ihnen weitere Einzelheiten liefern wird, denn die von ihm übernommene Biographie ist bereits vollendet. Eben aus diesem Grunde und weil ich einige Kenntniss davon genommen habe, erlaubte ich mir Sie im voraus davon zu unterhalten.

Das Gleiche kann leider nicht von den Lebensbeschreibungen der Herren Akademikern Graffe, Goulier und Virlet gelten, die noch nicht bereit sind.

Die Reihe unserer Verluste endet mit dem Ableben des H. Abbé Straub, Kanonikus und Generalsekretär des Bistums zu Strassburg, Vorsitzender des «Vereins zur Erhaltung der historischen Gebäude im Elsass. »

Sein Ruf als Gelehrter ersten Rangs und seine mit zahlreichen selbstverfertigten Zeichnungen versehenen Arbeiten haben ihn Euren Stimmen als auswärtiges Mitglied der Akademie bezeichnet. Es war für uns eine Ehre, ihm, im verflossenen Jahre, unsere Reihen zu öffnen. Sein Eintritt wurde nur zu bald von seinem Scheiden befolgt : für uns war es nun wie das Vergehen eines schönen Abends.

Für die Kirchengeschichte und die Altertumskunde ist der Tod des Kanonikus Straub ein ungeheurer Verlust und besonders im Augenblick, da er am leichtesten seinen Kollegen den Schatz seiner zahlreichen und ausgedehnten Kenntnisse, gestützt auf seine Sammlung religiöser Gegenstände, die mit Recht als die schönste des Elsass in ihrer Art angesehen werden kann, hätte eröffnen können.

Herr Kanonikus Straub ist, im August 1890, zum

Digitized by Google

auswärigen Mitglied der Akademie ernannt worden und im November 1891 verstorben.

Als Ersatz für diese Verluste, haben wir bis heute nur die Ernennung des auswärtigen Mitgliedes H. Abbé Paulus, Pfarrer in Puzieux, zum aktiven, und die des H. Dr. Knœpfler, Klinikchef bei der medizinischen Fakultät zu Nancy, zum auswärtigen Mitgliede zu verzeichnen.

Diese Wahlen sind gut. H. Abbé Paulus ist ein thätiger, begeisterter Liebhaber alles dessen, was sich auf die Geschichte, die Altertumskunde und ähnliche Wissenschaften bezieht. Die Presse hat sich bereits mit seinen Erstlingsversuchen beschäftigt, welche beweisen, dass seine Feder nicht schlecht geschnitten ist.

AKADEMISCHE ARBEITEN

NACH DEM ALPHABETISCHEN RANGE DER VERFASSERNAMEN GEORDNET

H. Emil Michel, früher aktives Mitglied der Akademie, heute freies, nicht residirendes Mitglied, ist von kurzem in der Abteilung der schönen Künste des « Institut de France » aufgenommen worden. Bei dieser Gelegenheit hat Ihnen H. Abel die erste Kohlenzeichnung seines Freundes und Schulkameraden vorgelegt. Zugleich gab er Ihnen Kenntniss von einem Manuscript von 10 Seiten in-4, betitelt : *Emile Michel et son premier fusain*. Diese Schrift ist eine Reminiscenz oder, wenn Sie lieber wollen, eine Metzer Bluette, die aus der frischen Erinnerung der Erlebnisse des Verfassers entstanden und für diejenigen höchst

Digitized by Google

interessant ist, die sich gerne der Zeit des Generals Cavaignac und der Garde nationale erinnern, Mit Schwung und Lebendigkeit geschrieben, ist dieses Werkchen zugleich biographisch, historisch und topographisch.

Einer anderen Erinnerung des H. Abel, verdanken wir das Vergnügen, eine korintische Münze mit dem Bildnisse des Kaisers Neron in Händen gehabt und in Musse angesehen zu haben. Dieses merkwürdige und in unserer Gegend seltene Stück ist aus korintischem Erz und wurde während der von 1879 bis 1882 den im Sablon bei Metz gemachten Umgrabungen, mit einem Brunnen gefunden, der einer keltischen Göttin geweiht war, welche unsere Vorfahren, die Mediomatriker, die Dea Icovellauna genannt hatten. Unweit dieses Brunnens ist auch ein viereckiger Altar gefunden worden mit einer sehr sichtbaren lateinischen Aufschrift, und in der Nähe des kleinen Seminars zu Montigny, inmitten antiker Ueberbleibsel aller Art, hat man eine prachtvolle steinerne Statue ans Tageslicht befördert, die bis heute, wie unser Kollege behauptet, niemand erwähnt hat.

H. Abel erzählt alle Einzelheiten dieser Funde, und stellt, nach ihm, diese Statue, welche mit dem Gesicht gegen Erde liegend gefunden worden, und welche diese Stellung wohl seit dem Tage, an welchem sie umgeworfen wurde, behalten hat, die Siegesgöttin vor. Er hebt weiter hervor, in welcher Weise die Münze aus korintischem Erz das Eigentum eines H. Lazare aus Metz geworden ist, der sie als Kravatten-Nadel mit goldener Spitze hat montiren lassen.

Digitized by Google

Gelegentlich dieser Statue der Siegesgöttin glaube ich, mir eine kurze Abschweifung zu unserm gemeinen Nutzen, erlauben zu dürfen, indem, ich bemerke, dass die Beschreibung dieser Statue in Jurastein, deren Gesicht weiss gemalt war, kurz nach deren Auffindung, im Jahre 1893, von H. Kakulé gemacht wurde, und, mit erläuternden Zeichnungen, in der « Westdeutschen Zeitschrift », welche in Trier von den Herren Hettner, aus Trier, und Lamprecht, aus Bonn, herausgegeben wird, erschienen ist (I. S. 291-293). Ausserdem, wird dieselbe Beschreibung, in derselben Zeitschrift, im Jahr 1883, mit Photographien und vortrefflich ausgeführten geometrischen Zeichnungen, erwähnt und zwar nach einer Arbeit des Professors Fritz Möller zu Metz als : « Ein Nymphaeum im Sablon bei Metz ».

Ich mache diese Bemerkungen, meine Herren, um zu zeigen, wie sehr wir uns schaden, wenn wir die Mitteilung unserer Funde und Entdeckunden verschieben, und wie wichtig es ist, diese Mitteilungen so früh wie möglich zu veröffentlichen.

H. Auricoste de Lazarque ist immer geistreich, und erzählt die gewöhnlichsten Dinge wie Niemand sie zu erzählen weiss.

So mit den Lothringer Weinen, sowohl den weissen wie den roten, deren Verzeichnis er aufstellen und deren Vorteile nnd Wirkungen er beschreiben will, Jeder andere würde mit einer methodischen Beschreibung der günstigen Lagen, der verschiedenen berühmten Weinberge, der vorzuziehenden Gattungen, der Reifezeiten, der

Digitized by Google

Qualitäten und Quantitäten, der Produkte, etc. begonnen haben.

Unser Kollege sagt dies alles auch; aber mit dem ihm eigenen Talent fesselst er die Aufmerksamkeit des Lesers, indem er an H. von Talleyrand erinnert, welcher den Gentringer Weisswein sehr schätzte, oder an einen dicken Metzer Artillerie-Kapitän, welchen der dem Chablis ähnliche Wein von Dornot zu einer überraschenden und kühnen Jagdpartie verleitete, während welcher er, nachdem er einen Hasen verfehlt hatte, hinter dem Langohr herlief, wohl um ihn im Laufen zu erwischen.

Nachdem er die Anzeichen, die Sorgen und die unerlässlichen Bedingungen für die Wahl eines Weines und das Ziehen desselben in Flaschen hervorgehoben, weist er noch auf drei verschiedene Arten hin, wie man, nach Angabe des Dr. Guyot, den Wein kosten soll, um ihn nicht verständnislos zu trinken.

Sogar Rabelais schlägt sich auf die Seite der Feinschmecker, welche den « einohrigen » und den « zweiohrigen » Wein (*vin d'une oreille* et de *deux oreilles*) entdeckten und Panurg fügt hinzu, um den Wein länger zu geniessen, müsse man eine drei Ellen lange Kehle besitzen, wie es Philocanus, oder einen Kranichhals, wie es Milanthius wünscht.

Derartig sind die Citationen, welche die Arbeit des H. Auricoste de Lazarque erheitern. Er endigt, indem er an den Kultus erinnert, der zu allen Zeiten dem Wein gewidmet wurde, und an das seltsame Gefühl, das man empfindet, wenn man zwei Biscuits mit ihren flachen Seiten aufein-

Digitized by Google

anderlegt, sie so in den Wein taucht und dann dieselbe in den Mund führt.

Nach Art eines Gedächtniskünstlers, und um uns daran zu erinnern, dass es ohne Sonne weder schöne Tage noch guten Wein giebt, wie es im Liede heisst, führt uns H. Auricoste de Lazarque eine meteorologische Anekdote an, deren Kosten ein gewisser Baudoin aus Ars tragen muss.

Die kleine Verfassung in welcher H. Auricoste de Lazarque die Soldatenküche — *Cuisine militaire* — behandelt, ist eine Vergleichung der gegenwärtigen militärischen Küche mit der früherer Zeit, wo der Soldat sein « Rata » mit oder ohne Portion verzehrte.

Diese Arbeit scheint die nothwendige Folge der *Cuisine Messine*, an welchem Werk unser Kollege sein Talent, als humoristischer Schriftsteller, versucht hat, und dessen zweite Auflage soeben in Nancy erschienen ist, zu sein.

Sie alle kennen die prächtige Biographie des Dr. Regnier, welche wir dem Herrn Auricoste de Lazarque verdanken. Wir haben darüber schon Bericht erstattet und brauchen somit nicht darauf zurückzukommen.

H. Bellevoye, unser ehemaliges aktives, jetzt auswärtiges Mitglied, zu Reims wohnend, hat Ihnen eine kleine Brochüre gewidmet, welche den Titel führt : Die Hausameise in Reims.

Bei H. Benoît wachsen die literarischen Arbeiten wie die Blumen der Jahreszeiten, mit einer unerschöpflichen Reichhaltigkeit. Er liefert deren

Digitized by Google

genug, um alle Akademien und gelehrten Gesellschaften der Umgegend damit zu versehen: Die Gesellschaft für Geschichte und Altertumskunde von Metz, die Gesellschaften für Altertumskunde von Nancy, Bar-le-Duc, Saint-Dié, Strassburg, etc.

Wir, für unseren Teil, verdanken ihm, dieses Jahr, eine ziemlich lange und eingehende Abhandlung über die Abtei von Maursmünster und die ehemalige Priorei von St. Quirin, welche dazu gehörte. Die ersten Quellen zu dieser Arbeit rühren von einem ehemaligen Mitgliede unserer Akademie, dem Benediktiner Dom François, einem der Autoren der *Histoire de Metz* her. Der Rest ist eine gelungene Zusammenstellung von Notizen verschiedener Autoren. Es geht daraus hervor, dass St. Quirin, welches für uns ein besonderes Interesse hat, da es seit seinem Ursprunge zum Bistum Metz gehörte, bei dieser unserer Diözese bis zum Concordate verblieben ist, wo es unter den Krummstab des Bischofs von Nancy gelangte. Seit den Ereignissen des Jahres 1870 gehören Dorf und Pfarrei St. Quirin wieder zum Bistum Metz; die Priorei dagegen ist eine Ruine. Eben diese Ruinen, oder vielmehr, die Dörfer, Weiler und Höfe, welche daraus hervorgegangen und heute die Gemeinde St. Quirin bilden, sind es, welche den Gegenstand der Abhandlung des H. Benoît bilden; ferner unterhält er uns von den Gütern der Priorei, von den Abteieinkünften, welche durch Vermittelung des Pfründeninhabers, H. Abbé de Saintignon, an die Gräfin Charlotte-Eugénie de Choiseul-Stainville, die erste und letzte Aebtissin der Abtei und des Kapitels vom Hl. Ludwig in Metz, gelangte. Zugleich klärt er

Digitized by Google

uns darüber auf, in welcher Weise Frau de Choiseul, im Jahre 1789, die reiche Pfründe von St. Quirin verlor. Das Andenken dieser edlen Frau ist noch jetzt unter uns lebendig durch ihre Werke der Barmherzigkeit und durch ihre Grabstätte im linken Querschiffe des Domes mit einer Inschrift in goldenen Buchstaben, angebracht unter ihrem Wappen, das vom Krummstabe überragt wird.

Die Abhandlung des Herrn Benoit ist ausserdem reich an bemerkenswerten und interessanten Einzelheiten, welche dieser Arbeit ein ganz besonderes Gepräge aufdrücken.

Ausserdem hat unser Kollege, der Akademie eine Broschüre gewidmet, welche den Titel führt: Quelques lettres de Georges-Jean, comte Paladin de Veldenz-Lützelstein. Er hat diese Arbeit der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde zu Metz vorgelegt, deren Ehrenmitglied und Vize-President er ist.

Als Herr abbé Bérard, vor einigen Jahren, seine « Nachsuchungen über den Platz und die Rolle, welche die Tiere in der epischen Geschichte des Altertums eingenommen und gespielt haben, » welches Werk in den Memoiren von 1884 aufgeführt ist, beendete, that er dies mit einer Frage. Das heisst, er fragte sich, ob, in Wirklichkeit, die in der Iliade aufgeführten Tiere die einzigen sind, welche zur Zeit Homers allgemein bekannt waren.

Er hat heute diese Frage logisch beantwortet, indem er Ihnen die Aufzählung der in der Odyssee und in dem kleinen heroisch-komischen Gedichte die «Batrachomyomachie» oder «Froschmäusekrieg», welches die Alten ebenfalls Homer zuschreiben,

Digitized by Google

namhaft gemachten Tiere vorlegt. Nachdem er zahlreiche Stellen aufgeführt, in denen die Namen der verschiedenen Tiere in diesen Gedichten vorkommen, und nachdem er sie mit den vorher schon aufgeführten der Iliade verglichen hat, schliesst er daraus, dass die Zahl der wirklichen, in der Iliade und der Odyssee angegebenen Tiere, sich auf 58 bis 64 beläuft, wenn dazu noch die Tiere der Batrachomyomachie gerechnet werden.

Während er erklärt, dass in dem Streite derer, welche letzteres Werk Homer zuschreiben und derer, die es ihm abstreiten, keine Stellung einnehmen will, hebt unser Kollege eine geistreiche Bemerkung hervor, welche, in Bezug, hierauf ein englischer Schriftsteller gemacht hat. Dieser, H. Richard Payne-Knigt zieht den Bewies dafür, dass dies Gedicht nicht bis zur Zeit Homers hinaufreicht, aus dem Verse 291, in welchem von dem allgemein bekannten Morgengesang des Hahnes die Rede ist. In der That, sagt unser Kollege, man kann aus diesem Umstande schliessen, dass es unmöglich ist zu glauben, dass die Alten niemals von diesem Instincte des Hahnes gesprochen hätten, wenn er ihnen bekannt gewesen wäre, und er wäre ihnen gewiss bekannt gewesen, wenn sich dieses Tier in Griechenland befunden hätte. Der Hahn stammt auch wirklich aus Indien und scheint erst im x. Jahrhundert vor Christi Geburt in Europa eingeführt worden zu sein.

Hieraus schliesst unser Kollege, dass demnach die Naturforscher den litterarischen Kritikern, manchmal in ihren Nachforschungen nach den notwendigerweise sich in die Gedichte einschleichenden Einschaltungen, zu Hülfe kommen könnten.

Digitized by Google

Auf alle Fälle, geht aus der Arbeit des H. abbé Bérard, wie er selbst erklärt, deutlich hervor, dass man dem alten jonischen Dichter eine ziemlich grosse Kenntnis des Tierreichs und ein bemerkenswertes und wahres Naturgefühl nicht absprechen kann.

Das Werk des H. abbé Bérard war eine mühevolle Arbeit und füllt eine, bei litterarischen, historischen und philologischen Studien, längst gefühlte Lücke aus.

H. Box hat Ihnen, während er zu gleicher Zeit mit der Veröffentlichung seines Werkes « Die Saarländer » (Pays de la Sarre), wovon er den Rest der topographischen Beschreibung und den vorgeschichtlichen Teil publicirt, fortfährt, folgende Arbeiten unterbreitet :

1. Eine Zusammenfassung der von verschiedenen Schrifstellern, besonders H. de Bouteillier, aufgestellten Ansichten über das Hotel St. Livier des alten Metz;

2. Die gegenwärtige Berichterstattung des Jahres 1892-92.

3. Die Lebensbeschreibung des Doctor Jakob, seines ehemaligen Schülers und Freundes.

4. Eine Rede, gehalten im Jahre 1864-1865, bei Gelegenheit der Preisverteilung im Collège von Saargemünd, dessen unthätig beurlaubter Direktor er nach den Ereignissen von 1870 geblieben ist.

Diese Rede, die hier nur leicht erwähnt wird, und die nicht den Anschein hat, in die Reihe der akademischen Arbeiten zu gehören, ist in Wirklichkeit nur deswegen erwähnt, weil sie eine Statistik der Schüler des Collège zu der erwähnten

Digitized by Google

Zeit enthält, und weil sie H. Doktor Jakob in seinem Plane geleitet hat, in dem gegenwärtigen Saargemünder Gymnasium, eine Realschule nach dem Muster unserer früheren Spezialcurse einzurichten, welche ich für die Schüler, die dem Mittelschulunterricht nicht folgen konnten, nach Art der früheren Gewerbecurse in Metz und Diedenhofen gebildet hatte. Was die Benennung dieser Curse anbelangt, so mache ich darauf Anspruch, den Namen «Spezialcurse», wie es meine Rede und die Preisverzeichnisse des Collège beweisen, lange vorher gebraucht zu haben, ehe in Frankreich Klassen und ganze Collège Spezialklassen und Spezialkollegen wurden, in denen das Studium der alten Sprachen, wie im früheren Collège zu Saargemünd, durch das der lebenden Sprachen ersetzt wurde mit einem viel entwickelteren und praktischeren wissenschaftlichen Cursus als wie im eigentlichen Mittelschulunterricht.

Die von H. Ferry, bei Verlassen des Presidentenstuhles, gehaltene Rede ist noch in unserer Erinnerung, und ich sehe uns, meine Herren, in der Schlusssitzung des vergangenen Jahres, ganz erstaunt über diese Neuerung, welche, im Grunde genommen, nichts weiter ist, als eine einfache Rückkehr zu den alten Gebräuchen der Akademie. Ich sehe uns noch alle, in einer Art von Verwirrung, die Ankündigung des gewählten Themas anhören. « Von der Notwendigkeit der Mittelmässigkeit in den Künsten. » Wir befragten uns gegenseitig mit den Augen und wussten nicht mehr was denken.

Jedoch hörten wir die wohlbekannte Stimme des Redners. Er schreitet voran mit Ordnung und

Digitized by Google

Methode, nach den Regeln der Rhetorik, und als, nach seiner Entwickelung, er uns sagt, dass bei Schätzung von geistigen Werken, der Poesie zum Beispiel, man die ersten Versuche, und seien sie auch noch so gering, nicht aufhalten oder gar verhindern darf, da haben wir uns erkannt! Wir fanden uns Urteilen gegenüber, wie wir sie selbst gefällt hatten bei Gelegenheit gewisser Preisausschreiben, bei welchen man uns der Schwäche beurteilte, weil wir Werke von geringem Werte belohnt hatten. Verzweifeln wir darüber nicht, beklagen wir uns nicht einmal! Besser ist es, nachsichtig gewesen zu sein gegen die Schwachen, wie es unser President uns gezeigt hat: Das Genie tritt sehr oft und das Talent fast immer mit schwachen Werken auf. Alle unsere grossen Männer haben auf diese Art begonnen und haben wir uns, indem wir einige schwache Verse krönten, weder einer Beleidigung der Litteratur, noch der Akademie schuldig gemacht.

Die Rede ist meisterhaft, sowohl durch ihren Inhalt, als auch durch die Vergleiche und die Wahl der Ausdrücke. Das werden alle, mit uns, behaupten, die sie gelesen haben werden.

H. Paul Genay, unser neues auswärtiges Mitglied des letzten Jahres, Landwirt zu Bellevue, President der landwirtschaftlichen Vereinigung zu Lunéville und auswärtiges Mitglied der « Société nationale d'Agriculture de France », hat Ihnen eine Broschüre mit sehr interessanten « Landwirtschaftlichen Studien » (Études agricoles) zugehen lassen.

H. Greff hat Ihnen Kenntniss gegeben von der

Digitized by Google

Reihe der Betrachtungen, welche die Abfassung eines Projektes für die Regelung der Verteilung der Tugendpreise begründete, welches Projekt, wie Ihnen bereits bekannt, schon von den Herren abbé Bérard, Jacquemin, Auricoste de Lazarque und Greff, Berichterstatter, ausgearbeitet worden ist.

H. Huber, welcher, im Verein mit den Herren Auricoste de Lazarque und de Tinseau, beauftragt war, die Kandidatur des Herrn abbé Paulus als aktives Mitglied zu prüfen, hat Ihnen darüber Bericht erstattet.

Ausser auf seine akademischen Arbeiten richtet sich die Thätigkeit unseres Kollegen des H. Huber besonders auf die Nachgrabungen.

Schaufel und Spaten sind eifrig damit beschäftigt, sowohl zu Ruhlingen als auf dem Herapel und bald wird er Ihnen von seinen neuen Funden Kenntnis geben, wie er es gethan hat für die Grabhügel von Cadenborn, wovon er Ihnen 300 Exemplare mit prachtvollen Abbildungen übergeben hat.

H. Jacquemin hat uns die Beschreibung eines Treppensteigers gegeben, den er in Paris in Thätigkeit sah, und dessen Vorteile so hervorragend zu sein scheinen, dass man ihn eher für den Traum eines Bau-Ingenieurs, als für die Wirklichkeit, halten möchte.

Dasselbe Mitglied hat Ihnen auch einen Bericht vorgelegt über die Restaurationsarbeiten an dem Dome zu Metz. Ferner hat er Ihnen die siebente Lieferung des Werkes dieser Restauration übergeben, und, um die vorgenommenen Arbeiten besser zu beschreiben, hat er, in Kürze, deren Geschichte

Digitized by Google

von der Krankheit Ludwig XV. an bis zur Vollendung der Arbeiten Blondels, geschrieben. Man weiss, dass aus diesen Arbeiten, welche auf Kosten des Königs geschehen, das gegenwärtige Portal hervorgegangen, und gleichzeitig das Gebäude von einer Reihe anderer Konstruktionen umgeben wurde. Jetzt, wo die Mehrzahl dieser Konstruktionen verschwunden ist, bleibt, als Rest der ganzen königlichen Freigebigkeit, nur mehr das Portal, welches, für sich allein betrachtet, eine gewisse monumentale Wirkung hervorbringt, während es wegen des Mangels an Harmonie mit dem Style des Domes aus ästethischen Rücksichten verschwinden muss.

Das Projekt der Umbauung der Hauptfront, welche Herr Dombaumeister Paul Tornow vorgelegt hat, wird von unserem Kollegen gelobt. Er billigt die Grundidee desselben, nämlich die des Liebfrauenportals, jedoch in grösserem Massstabe, deren Höhe durch die Triforiumsgalerie und deren Breite durch den Raum zwischen den beiden Strebepfeilern auf natürliche Weise angezeigt sind. Auf diese Weise, wird der Umfang des Portals genügend denjenigen des Seitenportals übertreffen, ohne ihm zu schaden. Im Gegenteile; die beiden Portale werden vollständig miteinander harmonisiren.

Nachdem H. Jacquemin so das Hauptthor beschrieben, lenkt er die Aufmerksamkeit auf die Verzierungen, in deren Mitte die Statue Christi, umgeben von Scenen aus dem Leben unseres Heilandes, die Hauptstatue sein wird.

Die schönen Abbildungen und die Pläne der Lieferung zeigen im Einzelnen die Reihenfolge

Digitized by Google

der Arbeiten, von denen unser Kollege, welcher Mitglied der Baukommission ist, uns noch ferner zu unterhalten nicht verfehlen wird.

Unser Schatzmeister, H. Lametz, immer begierig nach wissenschaftlichen Neuheiten, hat Ihnen Bericht erstattet über die neuen Erfindungen, welche fast, wie er sagt, als Utopie von ehemals, entstanden sind sich jetzt aber, seit dem Ursprunge des Telephons, wahr machen könnten, nämlich die Möglichkeit, mittels der Elektricität, *in die Ferne sehen zu können (par la vision à distance)*.

Schon vor zwölf Jahren hat unser Kollege diesen Gedanken der Akademie mitgeteilt, und wenn er heute darauf zurückkommt, so ist des nicht, weil derselbe sich verwirklicht hat, — im Gegenteil, er bleibt noch stets eine Hypothese — sondern weil die besagten Erfindungen nach der Verwirklichung hinstreben durch Anwendung eines neuen Apparates, den ein Amerikaner, names Heinrich Sutton, zu konstruiren sich vorgenommen hat.

Die Beschreibung dieses Apparates, die Bedingungen, welche er zu erfüllen hat und die verschiedenen Wirkungen, die derselben hervorbringen muss, bilden die Bestandteile des besagten Berichtes.

Bezüglich der seltsamen Klausel eines Testamentes, hinterlassen von einer, am 30. Juni letzten Jahres, zu Pau verstorbenen Frau, welche dem Institut de France die Summe von hunderttausend Francs vermacht hat, für die Person, irgend welchen Landes, welche in den nächsten zehn Jahren das Mittel findet, mit einem Sterne (Planeten oder anderen) zu verkehren und Antwort von dorther

Digitized by Google

zu erhalten, hat H. Lametz diesen Preis vor unseren Augen glänzen lassen und um uns zu ermutigen, hat er uns die Bemerkungen vorgelesen, welche dieses, sogenannte astronomische Testament, H. Camille Flammarion eingegeben hat. Um uns noch besser darüber zu unterrichten, hat er zugleich die Nummer des Blattes, in dem diese Bemerkungen ausführlich niedergelegt sind, angegeben, die Nr. 10,011 des *Temps* vom 11. Juli 1891.

H. Camille Massing, den seine amtliche Thätigkeit als Bürgermeister und Bezirksrat verhindert, unseren monatlichen Vereinigungen so oft, wie er es wünschte, beizuwohnen, hat uns die Uebersetzung einer deutschen Schrift zugesandt, welche den Bauernkrieg behandelt und den Direktor des Progymnasiums zu Forbach zum Verfasser hat, Diese Uebersetzung ist sehr korreckt und verdient ermutigt zu werden. Sie hat besonders das Verdienst, nicht zu sehr den Geist und die Wendungen der deutschen Sprache fühlen zu lassen.

H. Abbé Paulus hat Ihnen als sein Erstlingwerk, mündlich und in kurzem Bericht erstattet über den gegenwärtigen Zustand des Hotels St. Livier. Zugleich hat er Sie erkennen lassen, was Sie von seinen archeologischen Kenntnissen erwarten können. Da die Arbeit über das besagte Thema der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde zu Metz vorgelegt wurde, deren Mitglied der Verfasser ist, und da Sie zu gleicher Zeit in den Zeitungen veröffentlicht worden, so ist es unnötig, Ihnen davon als von einem Werke

Digitized by Google

der Akademie zu sprechen, obgleich die Anregung dazu von einem Mitgliede unserer Gesellschaft ausgegangen ist.

H. Prost hat für die *Société des Antiquaires de France* die Lebensbeschreibung des Herrn Carl Robert verfasst. Allein H. Carl Robert hat, neben seiner Eigenschaft als Mitglied des Instituts und als General-Intendant-Inspektor, lange Zeit, als aktives Mitglied, an unseren Arbeiten teilgenommen und hat niemals aufgehört, unter unseren Ehrenmitgliedern gerechnet zu werden. Aus diesen Gründen, hat Ihnen H. Benoît vorgeschlagen, und Sie haben seinen Vorschlag angenommen, die Arbeit des H. Prost. d. h. die Biographie des H. Carl Robert, in irgend einem der Bände unserer Memoiren aufzunehmen, je nach der Entscheidung, welche die Commission der Drucksachen in dieser Hinsicht treffen wird.

H. Docktor Regnier, der uns so plötzlich entrissen worden, hat Sie in der November Sitzung auf die, in dem alten Dorfe Pachten, bei Saarlouis, gemachten Funde, aufmerksam gemacht. Beim Graben des Fundamentes der neuen Kirche, hat man verschiedene Grabsteine aus der gallisch-römischen und aus späteren Zeiten zu Tage gefördert.

Man weiss jetzt genau, was diese Funde sind, deren Wert in archeologischer Beziehung man vielfach übertrieben hat.

H. Remoissenet fährt fort unser Vermittler und, zugleicher Zeit, unser Dollmetscher beim Gemeinderate der Stadt Metz zu bleiben, im Bezug auf die Freigebigkeit, mit welcher derselbe uns auch

Digitized by Google

dieses Jahr eine Unterstützung von 480 Mark zukommen liess. Wir schulden dafür, der Stadt Metz und unserem verehrten Kollegen, den aufrichtigsten Dank.

Auch haben wir Grund, zu hoffen, dass Herr Remoissenet, welcher, wie ehemals unser Kollege H. Schuster, forfährt, seine Wetterbeobachtungen für die Metzer Zeitungen zu machen, auch uns, wie es früher H. Schuster gethan, mit seinen Aufzeichnungen beschenken wird, die sodann in unsere Memoiren aufgenommen werden sollen. Auf diese Weise, wird er die Reihe der wichtigen *Dokumente* fortsetzen, die für die wissenschaftliche Welt täglich an Wert gewinnen.

H. Simon, sollte man glauben, hat eine besondere Verehrung für den Metzer Wegedorn, als wenn dieser Strauch, in der Umgegend unserer Stadt, eine bessere Zeichenkohle lieferte, als sonst.

Diese kostbare Kohle hat auch dieses Jahr unserem Künstler « Auf Weiss und Schwarz » bedeutende Erfolge gebracht.

H. Simon hat sodann achtzehn Kohlenzeichnungen ausgestellt, davon zwei zu Bordeaux, zwei zu Toulouse, vier zu Charleville-Mézières, drei zu Saint-Dié, vier zu Nancy und drei zu Strassburg.

In den Berichten der Presse, hebt, man bezüglich seiner Schöpfungen, besonders hervor :

Für Bordeaux, dass Herr Simon eine prächtige Kohlenzeichnung ausgestellt hat;

Für Toulouse, eine köstliche Kohlenzeichnung, aus der Umgegend von Metz;

Für Nancy, vier Kohlenzeichnungen von wirk-

Digitized by Google

lichem Werte. Für Charleville hebt man hervor, dass H. Simon sehr bemerkenswerthe Kohlenzeichnungen ausgestellt hat. Für Strassburg heisst es: Bemerkt wurde eine schöne Kohlenzeichnung von H. Simon aus Metz, einem der Meister dieses Genre; und weiter: H. Simon aus Metz, dessen Kohlenzeichnungen auf der Austellung des Blanc et Noir und in den Salons von Paris sehr gewürdigt wurden, hat drei Werke von grosser Vornehmheit ausgestellt. Diese Belobungen sprechen für sich selbst und nichts ist hinzu zufügen, wenn nicht, dass die Akademie sie mit Stolz aufzeichnet und dem eifrigen Landschaftsmaler weitere Erfolge wünscht, indem Sie zu gleicher Zeit ihren Dank dafür auspricht, dass er durch seine Werke die Erinnerung an die Stadt, in der er das Licht der Welt erblickte, auch in die Ferne trägt.

Der Name des H. Schuster erinnert an die Biographie des Oberst-Lieutenants Boileau, von dem schon weiter oben die Rede war.

Von unserem Kollege H. Valery de Tinseau geht die Anregung aus für Alles was das Hôtel Saint-Livier betrifft. In der Sitzung vom verflossenen Juni hat er uns aufgefordert, für die Instandsetzung dieses alten Metzer Gebäudes einzutreten.

H. de Tinseau hat uns auch mitgeteilt, dass in dem Dorfe Sillegny, in welchem die Abteien Saint-Pierre und Sainte-Marie zu Metz Besitzungen hatten, wie dies H. de Bouteillier schon, im Jahre 1863, bemerkte, in einem der Pachthöfe dieser Abteien sich noch ein Zimmer befindet, welches der Aebtissin,

Digitized by Google

wenn sie ihre Güter besuchte, als Ruhestätte diente. Die Konstruktion dieses Zimmers, sowie des Pachthofs, in dem es sich befindet, reicht in das XV. Jahrhundert zurück. Es ist in der Gegend bekannt und bezeichnet unter dem Namen: « Zimmer der Aebtissin ».

Er hat, zu gleicher Zeit, verschiedene Pachtverträge aus demselben Orte vorgelegt, welche aus dem Jahre 1436 und den folgenden herrühren. Diese Pachtverträge, aufgenommen im Namen der Aebtissin von Sainte-Marie mit verschiedenen landwirten, hatten nur eine Dauer von drei oder vier Jahren. Dieser Gebrauch hat sich, in der Gegend, bis ins XVII. Jahrhundert bewahrt.

H. Doktor Winsback hat Ihnen die Beweggründe auseinander gesetzt, in Folge deren Sie H. Doktor Knœpfler aus Nancy als auswärtiges Mitglied aufgenommen haben.

Dank dem Anfangsbuchstaben seines Namens wird H. Abbé Vion der letzte sein in der langen Reihe der Aufzählung unserer Arbeiten und sein Anteil an denselben ist nicht der mindest hervorragendste: denn es handelt sich um den Bericht über einen Vergnügungs-Ausflug nach den Ufern der Saar in Begleitung mehrer der wissbegierigsten Mitglieder unserer akademischen Vereinigung, welche Herr Huber freundlichst einlud, die Nachgrabungen zu Rouhlingen und seine reiche Sammlung von Münzen und Altertümern in Saargemünd zu besuchen.

Stets auf der Lauer, mit einem ganz neuen Notizbuche und einem frischgespitzten Bleistifte in

Digitized by Google

der Hand, der nicht aufhörte zu arbeiten, ist H. Abbé Vion natürlicher Weise der bezeichnete Mann gewesen, seine Eindrücke und seine Bemerkungen den abwesenden Mitgliedern, welche die weite Reise « aux Sarreguemines » abschreckte, mitzuteilen.

H. abbé Vion ist also hierhergekommen, um, wie er sagt, in aller Einfachheit und nach seiner Art, das heisst, so wie er ist, einen Bericht zu erstatten über diesen archeologischen und sentimentalen Ausflug nach dem Blauberg von Saargemünd und nach Rouhlingen an die blumigen Ufer der Saar und um, zu gleicher Zeit, H. T. Huber öffentlich den Dank der Pilger vom 11. Juni letzthin auszusprechen für die herzliche und schmeichelhafte Aufnahme.

H. abbé Vion vergisst auch nicht den Empfang von Seiten der Frau E. Huber und ihrer beiden reizenden Töchter und er bemerkt besonders, mit welcher Anmut und Auszeichnung die Schlossherrin es verstanden hat, die Honneurs in dem eleganten und originalen Gebäude des Blaubergs, genannt Villa Huber, zu machen.

Nach Besteigung dieses *Spitzberges* auf einem fortgesetzt fahrbaren Wege, von dem keine Einzelheit vergessen wird, weder von dem Wege selbst, noch von den umgebenden Blumen und Bäumen, ist H. Vion endlich am Ziele angekommen ; jedoch es ist unterdes Mittag geworden und kaum konnte er, von diesem wunderbaren Belvédère aus, einen Blick werfen auf die Stadt, den Kirchturm u. s. w., als man auch schon ankündigt : « Madame est servie ! »

« Einverstanden ; die Gäste nehmen die Plätze

Digitized by Google

« ein, die ihnen angewiesen sind, und von da ab « entwickelt sich, zwischen allen und nach Belie- « ben, eine Conversation ganz gespickt mit Anek- « doten, Geschichten, Legenden und selbst Kalauern « voll Geist und Witz. — « Aber das Museum? « — Das Museum ! wo ist es? Mein Gott! das « ist überall auf dem Blauberg, vom Erdgeschoss « bis zum dritten Stockwerke. »

Unser begeisterter Kollege hat alle Mühe, sich zurecht zu finden, er zählt trotzdem Alles auf, was er gesehen und bewundert, kann aber nicht alles sagen. Um alle diese Gegenstände, Gemälde, Statuen, Medaillen, Waffenrüstungen, Vasen, Wagen, Münzen aller Länder, aller Orten, aller Regierungen, in Gold und Silber, zu verzeichnen, und besonders, sie zu beschreiben, müsste man Geolog, Naturforscher, Bildhauer, Maler, Münzenkenner u. s. w. sein. Allein in Alle dem erklärt sich der verehrte Abbé nicht zuständig. Deswegen überlässt er sowohl die Arbeit als das Verdienst jedem anderen Kenner, Herrn Huber selbst, der sich auch, nach seiner Meinung, damit belasten wird. Damit sind Sie, meine Herren, die das alles nicht gesehen haben, auf indirekte Weise eingeladen, an Ihrer Reihe den Blauberg zu erklettern um die Villa Huber zu sehen und zu bewundern, die selbst einen wesentlichen Bestandteil des Museums bildet, dessen Ruhm nicht mehr zu machen ist. H. Huber thut in Saargemünd, was die Brüder Herren Louis und Arthur Benoit in Berthelmingen angefangen haben, und was unser Kollege, der Bücherliebhaber H. Arthur Benoit, fortfährt zu thun, indem er in seinem Heim alle möglichen Incunabeln, Manuskripte, Zeichnungen und Bü-

Digitized by Google

chern ansammelt, welche auf die Saarländer Bezug haben. Auch andere Gegenstände aus dem Altertum verschmäht er nicht. Daher eine interessante Sammlung, aus der besonders der reizende *Ex libris* zu nennen ist, welcher gewiss Aufsehen erregen wird, denn er stellt eine Saarburgerin vor in der Tracht aus dem ersten Viertel dieses Jahrhunderts.

H. Huber hat bis jetzt alles vereinigt, was er in der Saargegend sowohl als in Paris, London, Brüssel, zu irgend welchem Preise und von irgend welcher authentischer Herkunft finden konnte. Sie wissen, die Alterstumfälscher sind nicht selten und wetteifern miteinander an Geschicklichkeit. Die wirklichen Gegenstände sind deswegen teuer.

Nichts desto weniger enthält die Sammlung auf dem Blauberge in Gold, Silber, Glas, Erde, Stein und Bronze ganz einzige Gegenstände, die sehr selten und sehr reich sind und von denen einige aus den Collectionen berühmter Sammler herrühren.

An Medaillen und Münzen findet man bei H. Huber alles, was man davon in Rom, in Frankreich, in der Niederlanden und Deutschladd kennt und besonders, was Lothringen, das Metzer Land, die drei Bistümer anbelangt. So besitzt er die vollständige Reihe der römischen Kaiser von Augustus bis Arcadius und wird der Wert dieser Sammlung dadurch noch besonders erhöht, dass sämmtliche Gegenstände derselben vorzüglich, rein und so fehlerlos sind, als kämen sie aus der Präge.

Auf dem Blauberg hinterlegen alle wirklichen Saargauer ihre Erwerbungen und ihre Funde.

Digitized by Google

Dort lebt die Vergangenheit unseres Saarlandes von neuem auf und rächt sich für die Vergessenheit, in die es so lange versunken war.

Aber wo bleiben die Nachgrabungen von Rouhlingen? Herr Abbé Vion möchte Alles sehen. Rouhlingen ist drei gute kilometer von Saargemünd entfernt — allein, es lebe das Vergnügen! so lange man dabei ist, kann man es nicht zu viel geniessen. Und hoch die Pferde, die uns dem Vergnügen zuführen. Der Stift arbeitet fieberhaft. Alles ist aufgezeichnet mit dem dem Berichterstatter eigenen Humor und Sie haben Wertschätzungen in Händen, deren erste Richter Sie sind.

So haben wir denn endlich, meine Herren und verehrten Kollegen, diese summarische Uebersicht des Jahres beendet und bleibt uns, bevor wir uns trennen, nur noch übrig, um uns herum zu schauen, wie es Herr Abbé Vion zu Saargemünd und Rouhlingen gemacht hat, denn es bleibt uns noch festgestellen, auf welche Weise wir Alle, im Jahre 1891-1892, unsere akademische Pflicht vollzogen haben. Befindet sich in unseren Arbeiten irgend etwas, das würdig ist, hervorgehoben zu werden? Haben wir dem Hauche, dem Geiste unserer Vereinigung entsprochen? Sind wir die Nacheiferer unserer Vorgänger? Seien wir, meine Herren und geehrten Kollegen, in aller Aufrichtigkeit unsere eigenen Richter und denken wir bei uns selbst darüber nach, ob wir, ja oder nein, unsere Zeit angemessen benutzt haben.

Digitized by Google

REGLEMENT

für die

VERTHEILUNG VON TUGENDPREISEN

Art. 1. — Vermöge der Vermächtnisse Ladoucette, Bouchotte und Konsorten und den darin geäusserten Willen gemäss, wird die Metzer Akademie, denjenigen Personen, die seit zwei Jahren in Lothringen wohnhaft sind und sich, durch ihre Wohlthätigkeit, Aufopferung, Muth und Selbstentsagung mit beständiger Beharrlichkeit, besonders ausgezeichnet haben, jedes Jahr, Tugendpreise (bestehend aus Geldprämien von 50 bis 400 Mark) in öffentlicher Sitzung, feierlich vertheilen.

Die nicht verwendeten Summen werden auf das folgende Jahr übertragen.

Art. 2. — Eine aus drei bis fünf Mitgliedern (je nach den Umständen) bestehende Kommission, welche ihren Vorsitzenden selbst wählt, wird von der Akademie ernannt.

Art. 3. — Das von der Akademie festgestellte Programm wird durch die Kommission an die civil- und religiösen Behörden gerichtet, mit der Einladung, in einem Zeitraum von drei Monaten vom Tage der Bekanntmachung des besagten

Digitized by Google

Programms, die von ihnen für würdig der Mitbewerbung zugelassen zu werden erachteten Personen, mit Angabe der Namen, des Alters und Wohnsitzes und der Thatsachen für welche dieselben empfehlenswerth sind, sowie unter Beifügen eines Sittenzeugnisses, anzuzeigen.

Art. 4. — Nach Ablauf des Termines und erfolgter Mittheilung der Bewerber, ist die Kommission gehalten, im kürzesten Zeitraum und durch alle zu ihrer Verfügung stehenden Mittel, die über den angezeigten Personen ertheilten Auskünfte, eingehend zu prüfen.

Art. 5. — Sobald die Kommission, mit sämmtlichen erforderlichen Auskünften, (nach ihrer Meinung) versehen sein wird, versammelt sich dieselbe um zur Abtheilung der Bewerber und zur Feststellung des Werthes der einzelnen Preise zu schreiten.

Ein Berichterstatter wird hernach ernannt, welcher seinen nach der von der Kommission gegebenen Abtheilung aufgestellten Bericht, der Akademie vorlegen wird.

Art. 6. — Der Akademie steht jedoch das Recht zu, mit der Stimmenmehrheit ihrer Mitglieder, die Beschlüsse des Berichts der Kommission abändern zu können.

Art. 7. — Der Genehmigung der Akademie wird die Kommission das Programm für die Vertheilung der Tugendpreise, jedes Jahr, unterbreiten und in derselben Sitzung wird der Tag wo dieselben vertheilt werden, festgesetzt.

Digitized by Google

Art. 8. — Die feierliche Preisvertheilung findet an dem von der Akademie festgesetzten Tage, jedes Jahr statt und zwar nach dem von derselben angenommenen Berichte, welcher in der genannten Sitzung vorgelesen wird.

Art. 9. — Es wird jedem der Preisgekrönten ein auf seinem Namen aufgestelltes, mit den Unterschriften des Präsidenten der Akademie und des Schriftführers versehenes Diplom ausgehändigt; auf demselben werden die belohnten Thatsachen sowie die ertheilte Prämie erwähnt.

Art. 10. — Sämmtliche durch diese Tugendpreise entstehenden Unkosten, z. B. Reise-, Schreib- und Druckkosten, Einrichtung der Feier u. s. w., werden mit dem Vermächtnissgelde gedeckt.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

I

SÉANCE ANNUELLE

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1891-1892

PAR

M. N. BOX, SECRÉTAIRE.

HONORABLES COLLÈGUES,

En terminant, aujourd'hui, notre année de 1891-1892, qui est la cent-trente-et-unième depuis la fondation de l'Académie, la soixante-treizième depuis sa réorganisation et la troisième depuis que vous m'avez appelé à remplir les délicates et difficiles fonctions de Secrétaire, je vous demanderai la permission de vous présenter les éléments de mon travail dans le même ordre que l'année dernière.

Je récapitulerai ce qui concerne l'administration de la Compagnie; puis, ce qui touche particulièrement le personnel, et finalement, ce qu'en fait de Lettres, Sciences, Arts et Agriculture, chacun de nous a pu produire, dans sa sphère d'activité, à l'instar de nos devanciers dont la longue et brillante série nous offrira toujours de beaux modèles à imiter.

Digitized by Google

ADMINISTRATION.

A la fin de l'année dernière, nous avons été informés que Mademoiselle Bouchotte nous a légué la somme de 8000 marks pour un prix de vertu que l'Académie devra décerner annuellement. Cet acte de générosité, rapproché inévitablement de celui que nous devons à M. le baron Ch. de Ladoucette, a fait naître, chez plusieurs de nos Membres, le désir de connaître, à fond et pour ne jamais rien laisser dans l'oubli, les intentions des personnes qui se sont montrées confiantes et généreuses à l'égard de notre Institution.

On s'inquiétait notamment d'une donation attribuée au colonel Jean-Baptiste-Charles Bouchotte, dont les dispositions, remontant à 1829, étaient diversement interprétées.

Pour répondre à ces préoccupations, il a été fait de nombreuses recherches et il a été possible d'établir, d'une manière notoire, que les legs faits à l'Académie, sous diverses conditions, depuis 1760, sont les suivants :

A la date du 22 octobre 1760, M. le maréchal de Belle-Isle dota l'Académie royale de Metz de 3000 livres de rente annuelle;

M. Bouchotte, Jean-Baptiste-Charles, donna, le 2 novembre 1829, 525 francs de rente annuelle;

Madame veuve Lambert, née Christine de Liautaud, donna 1000 francs, qui, plus tard, le 4 mai

Digitized by Google

1853, ont été convertis en 42 francs de rente 3 pour cent.

M. le baron de Salis a mis, deux fois, le 15 mars 1875 et le 30 août 1876, la somme de 1000 francs à la libre disposition de l'Académie.

Le testament de M. le baron Charles de Ladoucette, en faveur de l'Académie, est du 19 juillet 1864; celui de M. le docteur Herpin, du 3 octobre 1871, et celui de Mademoiselle Bouchotte, du 9 janvier 1891.

Les documents et autres dispositions exécutoires que nous avons pu réunir, concernant ces legs, ont été déposés aux archives et une transcription spéciale en a été faite au registre de nos délibérations. Grâce à ces précautions, il y a lieu d'espérer que la tâche de nos successeurs sera de beaucoup amoindrie, quand, par scrupule ou d'autres motifs, ils auront à recourir aux clauses de ces libéralités.

Le projet du Règlement, exigé par le testament de M. de Ladoucette pour la distribution annuelle des prix institués, a été demandé à une Commission spécialement formée à cette fin et composée de MM. Jacquemin, Greff, Auricoste de Lazarque et l'abbé Bérard. M. Greff vous a lu la rédaction de ce projet, et, après votre approbation, ce travail a été adressé à la Préfecture de Lorraine pour être sanctionné par l'autorité administrative compétente, et recevoir ainsi toute la vigueur d'exécution dont il doit être légalement revêtu.

Après l'accomplissement de cette formalité, nous aurons, jusque-là, fidèlement et consciencieusement rempli nos obligations vis-à-vis du donateur, en

Digitized by Google

attendant la distribution des récompenses, laquelle n'aura lieu que quand le capital, diminué actuellement par les frais du fisc, sera reconstitué par l'accumulation des premiers intérêts annuels, en conformité des stipulations testamentaires.

De tout temps et de tradition, il a été d'usage, au cas de décès de quelque Membre de l'Académie, de prononcer quelques paroles sur la tombe du défunt. On s'entendait, pour cela, avec le Président, ce qui était facile, alors que tous les Membres titulaires étaient tenus d'habiter Metz.

Il ne saurait plus en être ainsi, depuis que les dits Membres peuvent habiter les divers points du territoire. Pour cela, il a été décidé, que, dorénavant, la parole pourra être prise, dans les cas précités et suivant les convenances, sans consultation présidentielle préalable.

PERSONNEL.

Cette année, la mort a été cruelle envers nous! Parmi nos *Membres honoraires*, nous avons perdu le Lieutenant-colonel Boileau; parmi les *Membres titulaires,* les docteurs en médecine Jacob et Régnier, l'abbé Curicque et le peintre-décorateur Graffe. Parmi les *Associés-Libres non résidants*, nous comptons le colonel Goulier et parmi nos *Correspondants*, le Chanoine Straub, de Strasbourg.

M. Boileau (Prosper) était Officier de la Légion d'honneur, Lieutenant-colonel d'artillerie, Correspondant de l'Institut de France.

Digitized by Google

Il fut élu Membre titulaire de l'Académie, le 24 février 1850, et, depuis le 29 mars 1877, il a appartenu à la Compagnie en qualité de Membre honoraire.

A ce double point de vue, militaire et scientifique, l'existence de M. Boileau est des plus remarquables.

Après de brillantes études littéraires faites au Collège de la ville de Metz où il naquit, le 19 février 1811, il y débuta comme répétiteur de géométrie aux Cours industriels de l'hôtel de ville. Admis, en 1831, à l'École polytechnique, il revint à l'École d'application de Metz, en qualité de Sous-lieutenant d'artillerie, et fut nommé Lieutenant au 8e Régiment d'artillerie. Son premier essai d'études scientifiques, ayant pour titre *Introduction à la mécanique pratique*, a été inséré dans les Mémoires de l'Académie, en 1837. La même année, le jeune auteur remplit les fonctions de Secrétaire au Congrès scientifique tenu à Metz; en 1841, il fut nommé Professeur titulaire du cours de mécanique à l'École d'application et, peu de temps après, à la promotion du 3 août 1841, il obtint le grade de Capitaine d'artillerie.

Le 24 février 1850, déjà indiqué, il fut élu Membre titulaire de notre Académie, que présidait alors M. Emy, avec M. E. de Saulcy, Secrétaire, Clerx, Archiviste, Munier, Trésorier, à côté de MM. Bergery, Devilly, Thiel, Bardin, Victor Simon, Poncelet, Gosselin, Didion, Mézières et tant d'autres savants, connus dans le monde des sciences et des lettres, dont notre Compagnie peut s'honorer à juste titre.

C'est sous l'égide de ces célébrités que M. Boi-

Digitized by Google

leau a fait ses études sur la mécanique et particulièrement sur l'hydraulique. Le résultat de ces recherches furent consignés dans plusieurs Mémoires publiés par l'Académie des sciences de Paris, par le *Journal de l'École polytechnique* et dans un ouvrage intitulé : *Traité de la mesure des eaux courantes*, ouvrage qui, par ordre du Ministre des travaux publics, fut envoyé à toutes les bibliothèques des établissements de son ressort.

Outre ces études spéciales de l'hydraulique, M. Boileau se livra à d'autres études de la mécanique appliquée et, en 1856, l'Académie des sciences lui décerna le prix de mécanique.

C'est en cette année qu'il quitta Metz, où il avait été professeur depuis dix-sept ans, pour aller organiser à Versailles, les Cours de l'École d'artillerie de la garde impériale.

En 1858, M. Boileau fut nommé Chef d'escadron et envoyé à Thionville où il commanda l'artillerie. De là, il passa à l'arsenal de Douai, en qualité de sous-directeur, puis, au dépôt central de l'artillerie à Paris.

En 1866, il reçut la croix d'Officier de la Légion d'honneur et prit sa retraite en 1867. Mais les événements de 1870 le déterminèrent à reprendre du service. Il fit partie d'une Commission de la Défense nationale, qu'il présida plusieurs fois, et fut nommé Lieutenant-colonel.

Le 22 mars 1875, il fut élu Membre correspondant de l'Institut dans la section de mécanique et, le 29 mars 1877, Membre honoraire de l'Académie de Metz.

M. Schuster vous a présenté une biographie remarquable de cet ancien et illustre collègue. Il

Digitized by Google

est vrai que rarement une carrière scientifique n'a été mieux remplie; rarement, une biographie académique a eu plus de faits et plus de découvertes à énumérer.

Je termine en répétant, avec le judicieux biographe, M. Schuster, « que cet officier doit « être considéré, non-seulement comme un savant « distingué, comme un des premiers hydrauli- « ciens du XIXe siècle, mais aussi comme un « observateur scrupuleux du devoir. De tels « hommes, dit M. Schuster, font l'honneur de la « ville qui leur a donné le jour, des établisse- « ments et des corps auxquels ils ont appar- « tenu. »

La vie des *Membres titulaires* que nous regrettons, au lieu d'être signalée ainsi par de brillantes découvertes scientifiques et des distinctions, tant pour l'avancement que pour l'honneur, est, au contraire, une vie absolument modeste. Il n'y est question que de soins prodigués à l'humanité, d'abnégation personnelle et de devoirs scrupuleusement remplis.

Telle est, en résumé, Messieurs, la vie des *Docteurs Jacob* et *Régnier*, dont le premier a fourni une carrière médicale de, à peu près, vingt-cinq ans. Le *Docteur Régnier* a vécu quatre-vingt-deux ans et s'est livré, pendant près d'un demi-siècle, à ses fonctions de médecin et de chirurgien, au milieu d'une population rurale dont il a été, en quelque sorte, le bienfaiteur providentiel; car en même temps qu'il remplissait les devoirs de sa profession, il s'occupait aussi d'améliorer le sol de la contrée et le sort matériel des habitants.

Digitized by Google

Entre temps, et, seulement, dans ses moments de loisir, il utilisa les heureuses dispositions de sa nature pour rechercher les généalogies des anciennes familles et étudier l'histoire, l'archéologie, l'agriculture de son pays. Dans l'ordre de ces idées, il a réuni quantité de notes intéressantes qu'il communiquait volontiers. Malheureusement, il n'a pu coordonner ses élaborations et les livrer à la publicité. C'est une tâche que ses enfants pensent remplir, en mémoire de leur père vénéré.

En 1855, le Docteur Régnier a obtenu une médaille de bronze pour son dévouement pendant l'épidémie du choléra. En 1863, une médaille d'argent lui a été décernée pour ses services comme médecin cantonal.

Un de ses rapports sur l'épidémie de fièvre typhoïde, survenue en 1874 à Tromborn, a été signalé par le professeur Trousseau, de Paris, dans sa *Clinique médicale*. Je ne cite, entre autres, que ces trois distinctions: elles justifient la valeur du cher Docteur, comme médecin dévoué et savant.

La carrière académique de notre regretté collègue a été à peine de quelques années; mais par son activité, malgré l'âge, par l'étendue de ses connaissances, il nous a rendu des services signalés.

Le *Docteur Jacob*, dont l'existence a été brisée à quarante-neuf ans, a fourni également une courte carrière parmi nous. Il a aussi recueilli beaucoup de notes au point de vue médical, pour la confection d'une statistique particulière, mais, comme son confrère, le Docteur Régnier, il n'a rien mis

Digitized by Google

en ordre et ses publications se bornent à un opuscule traitant de la transformation du Collège ou Gymnase actuel de Sarreguemines en une École dite Réale.

Un singulier rapprochement est à faire au sujet de l'existence de ces deux Docteurs : ils sont originaires du même pays; ils ont fait, tous deux, leurs études au Collège de Sarreguemines ; ils sont devenus, tous deux, médecins de la Faculté de Médecine de Paris; ils ont pris place, presque en même temps, à la même Académie et ils sont morts, tous deux, la même année académique.

Quant à leur mérite devant la postérité, la biographie du Docteur Régnier nous montre le modeste, mais savant médecin-praticien de campagne, chargé d'une nombreuse famille qu'il éleva avec soin et distinction, et qui, avant tout, donna son temps, sans trêve et sans merci, aux devoirs de sa profession.

Le Docteur Jacob, médecin des grandes faïenceries de MM. Utzschneider et Cie de Sarreguemines, consacrait de même tout son temps à sa nombreuse clientèle, à sa famille et à l'étude. Il a mérité l'estime, la reconnaissance et la plus haute considération de ses concitoyens; mais, pour la jeunesse, sa vie offre un exemple remarquable de ce que peut un jeune homme de la campagne, presque dénué de ressources paternelles, avec une volonté inébranlablement arrêtée sur un but bien déterminé et noblement poursuivi jusqu'à son entière réalisation.

Notre regretté collègue, M. l'*Abbé Curicque*, Jean-Marie-Jules, né à Sierck, le 12 avril 1827, et

Digitized by Google

décédé curé à Haute-Kontz, le 28 janvier 1892, à l'âge de 64 ans, n'a pas non plus parcouru longtemps sa carrière académique, commencée en 1884.

Comme prêtre, il soignait, avant tout, le royaume de Dieu et le salut des âmes, et il est mort avec la réputation d'un serviteur fidèle, zélé, qui a toujours placé la gloire de Dieu et le bien de ses semblables au-dessus de son bien personnel.

Il aimait les beaux-arts, les lettres et, surtout, l'archéologie et l'histoire qu'il étudiait en vue du profit qu'il est possible d'en tirer pour le commerce ordinaire de la vie. Son talent artistique a particulièrement trouvé emploi dans l'embellissement des églises de ses anciennes paroisses de Kuntzig, Buding, Flastroff qui lui doit même la reconstruction complète de l'ancienne église Saint-Éloi. Il a passé vingt-cinq ans en qualité de curé à Haute-Kontz et si, aujourd'hui, l'ancienne abbaye Sixtine de Rettel se trouve, sinon relevée, mais représentée par des religieuses de Saint-Dominique, c'est l'œuvre de notre collègue.

Après 1870, il a publié le premier de ses livres ayant pour titre: *Les voix prophétiques*. Écrit sous l'influence des préoccupations alors les plus chères de l'auteur et de bon nombre de personnes, cet ouvrage a eu une vogue extraordinaire. Traduit dans presque toutes les langues et arrivé promptement à la cinquième édition, il a produit de grands bénéfices aux éditeurs de Paris. M. l'abbé Curicque, l'auteur, a dû se contenter d'un simple à-compte qui lui a été payé en un magnifique exemplaire, relié avec luxe, des 60 grands volumes in-folio des grands Bollandistes.

Digitized by Google

Cet ouvrage colossal était la perle de la bibliothèque du cher défunt, mon parent et ami, et pour les personnes qui en ignoraient la provenance forcée — car, cet à-compte a été imposé à l'abbé Curicque par l'éditeur de son livre — c'était un cas de luxe que l'on inscrivait au compte du modeste curé de campagne qui vivait, au contraire, parcimonieusement, en cénobite, et ne faisait, en dehors du strict nécessaire pour la subsistance et le vêtement, d'autres dépenses que celles de quelques livres de choix pour ses études favorites et son édification personnelle. Tout son patrimoine, tout ce que son ministère a pu valoir a été employé en embellissements d'églises et en bonnes œuvres.

Comme archéologue, il a fourni quelques Notes sur des poteries antiques, trouvées à Kontz et au château de Malborough ; elles sont inscrites dans les Mémoires de l'ancienne Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle dont il a été un des membres fondateurs en 1858.

Comme historien, il a écrit et livré à la publicité, *La vie de la Bienheureuse Marguerite de Bavière* et celle de l'*Empereur Charlemagne* dont il aurait voulu voir le culte établi à Metz, comme il l'est à Aix-la-Chapelle et dans quelques autres diocèses.

M. l'abbé Curicque aimait son pays et la ville de Sierck, son lieu natal, avec passion. Aussi, dès ses jeunes années, a-t-il réuni tout ce qu'il a pu découvrir pour en faire une histoire détaillée. Plusieurs planches de gravures ont même été préparées dans cette prévision et 128 pages ont été imprimées, le reste, malheureusement, est à faire ou à compléter.

Digitized by Google

Telle est, Messieurs, l'esquisse, à gros traits, de la vie de M. l'abbé Curicque dont M. l'abbé Paulus vous fournira les détails complémentaires; car la biographie dont il s'est chargé est prête. C'est, pour cette raison et parce que j'en ai quelque peu connaissance, que je me suis permis de vous en entretenir par anticipation.

Il ne peut en être de même pour les biographies de MM. *Graffe*, *Goulier* et *Virlet* qui ne sont pas encore prêtes.

La série de nos pertes se clôt par le décès de M. l'*abbé Straub*, Chanoine titulaire de l'église de Strasbourg, Secrétaire général de l'Évêché, Président de la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace.

Sa réputation de savant de premier ordre et ses travaux enrichis de nombreux dessins, dus à son crayon, l'ont désigné à vos suffrages comme Correspondant de l'Académie. C'était, pour nous, un honneur de lui ouvrir nos rangs, l'année dernière. Son entrée a été suivie de près de sa disparition qui, hélas ! a été, pour nous, comme l'évanouissement de la soirée d'un beau jour !

Pour l'histoire et l'archéologie ecclésiastique, la mort du chanoine Straub est une perte immense, au moment où il était le plus à même de livrer à ses collègues le trésor de ses nombreuses et vastes connaissances appuyées sur les pièces de sa collection d'objets religieux qui, à juste titre, peut être considérée comme la plus belle du genre en Alsace.

Digitized by Google

M. le chanoine Straub a été nommé Correspondant de l'Académie en août 1890; il est décédé en novembre 1891.

Pour compenser nos pertes, notre recrutement, à ce jour, se borne à la nomination de M. l'*abbé Paulus*, curé de Puzieux, déjà Membre correspondant de l'Académie, en qualité de Membre titulaire et à celle de M. le *Docteur Knœpfler*, Chef de clinique à la Faculté de Médecine de Nancy, en qualité de Membre correspondant.

Ces choix sont bons : M. l'abbé Paulus est actif, laborieux, amateur passionné de tout ce qui est histoire, archéologie et autres sciences accessoires. Ses prémisses ont déjà occupé la presse et montrent à l'évidence que sa plume n'est pas mal taillée.

TRAVAUX ACADÉMIQUES,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

M. Émile Michel, de Metz, autrefois Membre titulaire de l'Académie, actuellement Associé-libre non-résidant, vient d'être admis à l'Institut de France dans la section des Beaux-Arts. A cette occasion, M. Abel vous a montré le premier fusain de son ancien ami et camarade de collège. Il vous a présenté, en même temps, un manuscrit de dix pages in-4° ayant pour titre: *Émile Michel et son premier fusain*. Cet écrit est une réminiscence ou, si vous aimez mieux, une bluette messine, éclose à la fraîcheur des vieux souvenirs de l'auteur et fort intéressante pour les personnes qui aiment à se rappeler le temps du général Cavaignac et la Garde nationale. Écrite avec verve

Digitized by Google

et entrain, cette petite production est à la fois biographique, historique et topographique.

Un autre souvenir de M. Abel vous a valu de tenir en main et d'examiner à l'aise une *monnaie corinthienne*, frappée à l'effigie de l'empereur Néron. Cette pièce curieuse et rare dans nos contrées, est en *airain de Corinthe* et a été trouvée dans des fouilles faites au Sablon de Metz, de 1879 à 1882, en même temps que l'on y a découvert une fontaine dédiée à une déesse celtique que nos ancêtres, les Mediomatricks, ont appelée la *Dea Icovellauna*. A proximité de cette fontaine, on a également découvert un autel quadrangulaire avec une inscription latine très visible et, plus près du Petit-Séminaire de Montigny, au milieu de débris antiques de toute sorte, on a mis à jour une *superbe statue en pierre* dont, selon notre collègue, personne n'a fait mention jusqu'ici.

M. Abel fournit tous les détails de ces découvertes et d'après ses indications, cette statue, couchée la face contre terre et qui a dû garder cette position depuis le jour qu'elle a été renversée, représentait la déesse de la Victoire. Il fait particulièrement aussi ressortir comment cette monnaie *en airain de Corinthe* est devenue la propriété d'un M. Lazare, de Metz, qui l'a fait monter en épingle de cravate avec pointe en or.

A propos de cette statue de la Victoire dont M. Abel croit que personne n'a encore fait mention, je crois, Messieurs, pouvoir, dans notre intérêt à tous, me permettre une digression, en faisant observer que la description de cette statue en pierre du Jura, dont le visage était peint en

Digitized by Google

blanc, a été faite peu de temps après la découverte, en 1883, par M. Kakulé et a paru, avec dessins à l'appui, dans la revue allemande dite *Westdeutsche Zeitschrift* publiée à Trèves par MM. Hettner, de Trèves, et Lamprecht, de Bonn (I. S. 291-293). De plus, cette même description est rapportée dans la même revue, en 1883, avec photographies et dessins géométriques parfaitement exécutés, d'après un travail fait par le professeur Fritz Möller, de Metz, intitulé : *Ein Nymphaeum im Sablon zu Metz*, un Nymphaeum au Sablon de Metz.

Je fais ces observations, Messieurs, pour vous montrer combien nous avons tort de remettre au lendemain la communication de nos trouvailles ou de nos découvertes, et combien il est important que ces communications soient publiées le plus vite possible.

M. Auricoste de Lazarque est toujours spirituel et raconte les choses les plus ordinaires comme personne ne sait les raconter.

Ainsi pour les *Vins lorrains*, tant blancs que rouges, dont il veut établir la nomenclature, signaler les avantages et les effets, tout autre que lui, eût commencé, en groupant chapitre par chapitre, par une description méthodique des terrains appropriés, des divers clos en renom, des cépages à préférer, des époques de maturité, des qualités et des quantités de produits, etc.

Notre collègue dit aussi tout cela; mais, avec son talent particulier, il captive l'attention du lecteur en faisant intervenir, à propos, M. de Talleyrand qui prisait le vin blanc de Guentrange, et

Digitized by Google

même un gros capitaine d'artillerie de la garnison de Metz auquel le vin de Dornot, ressemblant au Chablis, a fait faire l'exploit surprenant d'une partie de chasse, où, après avoir manqué un lièvre, il se mit à courir après le capucin, probablement pour le gagner à la course.

Après avoir énuméré les pronostics, les soins et les conditions indispensables pour le choix d'un vin et sa mise en bouteille, il signale les trois opérations distinctes de la dégustation du vin, d'après le docteur Guyot, pour ne pas le boire bêtement.

Rabelais aussi vient se mettre du côté des gourmets qui ont découvert le *vin d'une oreille* et de *deux oreilles*, et, pour « plus longuement les « gouster », Panurge a ajouté qu'il faut « un col long « de trois coudées, comme desirayt Philocanus, « ou, comme une grue, ainsi que souhaitayt « Milanthius. »

Telles sont les citations qui, en manière d'intermèdes, égayent le travail de M. Auricoste de Lazarque. Il termine en citant le culte rendu, de tout temps, au vin, et la sensation du *moufflu* que vous éprouvez, quand, après avoir appliqué deux biscuits l'un contre l'autre par leurs surfaces planes, vous trempez cet assemblage dans le vin et que vous introduisez, dans la bouche, l'espèce d'éponge gonflée qui en résulte.

En façon de mnémotechnie et pour rappeler « qu'il n'est pas de beaux jours, ni de bon vin, « sans le soleil, comme dit la chanson », M. Auricoste de Lazarque cite une anecdote météorologique dont un certain Baudoin d'Ars fait les frais.

Digitized by Google

Le petit opuscule dans lequel M. Auricoste de Lazarque traite de la *Cuisine militaire* est une comparaison de la cuisine militaire actuelle avec celle des temps anciens, où le soldat mangeait le *rata*, avec ou sans portion.

Ce travail semble devoir être la suite obligée de la *Cuisine messine* à laquelle notre collègue a prêté son talent d'écrivain humoristique et dont la deuxième édition vient de paraître à Nancy.

Vous connaissez la belle biographie du Docteur Régnier que nous devons à M. Auricoste de Lazarque. Nous en avons rendu compte et ce n'est pas le cas d'y revenir.

M. Bellevoye, notre ancien collègue comme Membre titulaire, actuellement Membre associé non-résidant, demeurant à Reims, vous a fait hommage d'une petite brochure qui a pour titre : *La Fourmie domestique à Reims.*

Chez *M. Benoît*, les travaux littéraires poussent, comme les fleurs des saisons, avec une profusion qui ne s'arrête jamais. Il en fournit à alimenter toutes les Académies et toutes les Sociétés savantes des environs : à la Société d'histoire et d'archéologie de Metz, à la Société d'archéologie de Nancy, à Bar-le-Duc, à Saint-Dié, à Strasbourg, etc., etc.

Cette année, nous lui devons, pour notre compte, un Mémoire passablement long et détaillé sur l'abbaye de Marmoutiers et l'ancien prieuré de Saint-Quirin qui en dépendait. Les premières sources de ce travail émanent de l'ancien membre

Digitized by Google

de notre Académie, Dom François, l'un des auteurs bénédictins de l'*Histoire de Metz*. Le reste est une heureuse compilation de notes fournies par divers auteurs. Il en résulte pour Saint-Quirin, qui nous intéresse particulièrement comme ayant appartenu dès son origine au diocèse de Metz, que ce prieuré est demeuré dans notre diocèse jusqu'à l'époque du Concordat où il passa sous la crosse de l'évêque de Nancy. Depuis les événements de 1870, le village et la paroisse de Saint-Quirin se retrouvent de nouveau dans le diocèse de Metz, mais le prieuré est en ruines. C'est de ces ruines, autrement dit, des villages, hameaux et autres écarts, qui en sont sortis et forment présentement la commune de Saint-Quirin, que nous entretient M. Benoît, ainsi que des biens du prieuré, de la manse abbatiale qui, par l'intermédiaire du prieur commandataire, M. l'abbé de Saintignon, passa à la comtesse Charlotte-Eugénie de Choiseul-Stainville, la première et la dernière abbesse de l'abbaye et chapitre de Saint-Louis de Metz. Il met aussi en lumière comment, en 1789, le riche bénéfice de Saint-Quirin échappa à Madame de Choiseul dont le souvenir est resté parmi nous par ses œuvres de bienfaisance et sa sépulture, au transept gauche de la cathédrale, avec une épitaphe en lettres d'or, inscrite au-dessous de ses armoiries que surmonte la crosse abbatiale.

Le mémoire de M. Benoît est, en outre, rempli de détails curieux et intéressants qui donnent à ce travail un cachet particulier.

Notre collègue a aussi fait hommage à l'Académie d'une brochure intitulée : *Quelques lettres de Georges Jean, comte palatin de Veldenz et Lutzel-*

Digitized by Google

stein. Il a présenté ce travail à la Société d'histoire et d'archéologie lorraine de Metz, dont il fait partie comme Membre titulaire et Vice-Président.

Quand, il y a quelques années déjà, *M. l'abbé Bérard* eut terminé sa *Recherche de la place occupée et du rôle joué par les animaux dans les poèmes épiques de l'antiquité*, qui figure dans les Mémoires de l'Académie de 1884, il termina son travail par une interrogation. C'est-à-dire qu'il se demandait si, en effet, les animaux mentionnés dans l'Iliade étaient les seuls connus plus universellement du temps d'Homère.

Il a logiquement donné suite à cette question, et il vous a présenté l'énumération des animaux indiqués dans l'Odyssée et dans le petit poème héroï-comique, la *Bratrachomyomachie* ou le *Combat des rats et des grenouilles*, que les anciens attribuaient également à Homère. Après avoir établi, à la suite de nombreux passages où se rencontrent les noms des divers animaux dans ces poèmes et après les avoir confrontés avec ceux de l'Iliade déjà énumérés précédemment, il a pu conclure que le nombre des *animaux véritables*, indiqués dans l'Iliade et l'Odyssée, monte à 58 et à 64, en y réunissant encore les animaux de la *Batrachomyomachie*.

Tout en déclarant qu'il n'entend point prendre position dans la lutte de ceux qui attribuent ce dernier poème à Homère et ceux qui le lui refusent, notre collègue a fait ressortir une ingénieuse observation, faite à ce sujet, par un écrivain anglais. C'est du vers 291, où il est question

Digitized by Google

du chant matinal du coq, généralement connu, que M. Richard Payne-Knigt conclut la preuve que ce poème ne remonte pas au temps d'Homère. En effet, dit notre collègue, on peut conclure de cette circonstance « qu'il n'est pas croyable que « les anciens poètes n'eussent jamais parlé de cet « instinct du coq, s'il leur avait été connu, et il « leur aurait été certainement connu, si cet ani- « mal s'était trouvé en Grèce ». Le coq, effectivement, est indigène de l'Inde et ne paraît avoir été introduit en Europe qu'au x^e siècle, avant Jésus-Christ.

S'inspirant de cette même pensée, notre collègue conclut encore que « les naturalistes pourraient ainsi venir quelquefois au secours des critiques littéraires dans leurs recherches sur les interpolations que la suite des temps a dû nécessairement glisser dans ces poèmes.

Dans tous les cas, ce qui ressort clairement du travail de M. l'abbé Bérard, c'est, comme il le déclare lui-même, « que l'on ne saurait refuser « au vieux poète ionien une connaissance assez « grande du règne animal et un sentiment remar- « quable et vraie de la nature. »

L'ouvrage de M. l'abbé Bérard a exigé beaucoup de labeur et comble une lacune que l'on aurait voulu voir remplie depuis longtemps dans les études littéraires, historiques et philologiques.

M. Box, tout en continuant la publication de ses *Pays de la Sarre* dans laquelle il a commencé à traiter la partie préhistorique conjointement avec ce qu'il reste à publier de la topographie, vous a présenté :

Digitized by Google

1° Un résumé des considérations émises par plusieurs écrivains, notoirement par M. de Bouteillier, sur l'hôtel Saint-Livier de l'ancien Metz;

2° Le présent compte-rendu de l'année 1891-1892;

3° La biographie du Docteur Jacob, son ancien élève et ami;

4° Une allocution prononcée, en 1864-1865, à la distribution des prix du Collège de Sarreguemines dont, à la suite des événements de 1870, il est resté principal titulaire.

Cette allocution, dont il est tardivement question ici et qui n'a pas l'air d'entrer dans les travaux de l'Académie, n'est rappelée effectivement que parce qu'elle contient une statistique des élèves du Collège à cette époque et qu'elle a guidé M. le Docteur Jacob dans son projet d'établir, au Collège actuel, une École Réale organisée comme l'étaient nos Cours spéciaux que j'avais calqués, pour les élèves qui ne peuvent suivre les études secondaires, sur les anciens Cours industriels de Metz et de Thionville. Pour la dénomination même de ces cours, je revendique d'avoir employé le nom de « Cours spéciaux » comme témoigne mon allocution et les palmarès du Collège, longtemps avant que des classes et des collèges entiers devinrent en France, les *Classes spéciales* et les *Collèges spéciaux* dans lesquels l'étude des langues anciennes est remplacée, comme dans l'ancien Collège de Sarreguemines, par l'étude des langues vivantes avec celle de cours de sciences plus développés et plus pratiques que dans l'enseignement secondaire proprement dit.

Digitized by Google

Le discours que *M. Ferry* a prononcé, en quittant le fauteuil présidentiel, est encore dans votre mémoire et je Nous vois, Messieurs, à la séance de clôture de la précédente année, tout étonnés de cette innovation qui pourtant n'était qu'un simple retour aux anciens usages de l'Académie. Je Nous vois surtout, dans une espèce d'effarement, en entendant l'énoncé du sujet choisi : « De la nécessité de la médiocrité dans les arts. » Nous nous interrogions des yeux et ne savions que penser.

Cependant, nous écoutions la voix bien connue de l'orateur. Il procède avec ordre et méthode, selon les règles de la rhétorique, et quand, après son exposition, il nous a dit que dans l'appréciation d'œuvres d'esprit, en poésie, par exemple, il ne faut point arrêter ou empêcher les premiers essais, seraient-ils médiocres, Nous nous sommes reconnus! Nous nous sommes retrouvés en face des jugements que nous avons rendus dans certains Concours où l'on nous a cru entachés de faiblesse pour avoir récompensé des œuvres de peu de valeur. Ne nous en désolons pas; ne nous en plaignons même pas. Il vaut mieux avoir été trop indulgent envers les faibles, puisque notre Président nous le montre : le génie débute souvent par des œuvres faibles et le talent presque toujours. Tous nos grands hommes ont débuté ainsi, et, pour avoir couronné quelques vers faibles, nous n'avons fait acte, en somme, ni de lèse-littérature ni de lèse-Académie.

Ce discours est magistral, par les pensées, les métaphores et le choix des expressions. Ceux qui le connaîtront, le diront comme vous et comme moi.

Digitized by Google

M. Paul Genay, notre nouveau Correspondant de l'année dernière, agronome-cultivateur à Bellevue, Président du Comice agricole de Lunéville et Membre correspondant de la Société nationale d'agriculture de France, vous a adressée une brochure contenant d'intéressantes *Études agricoles*.

M. Greff vous a fait connaître la série des considérations qui ont motivé la rédaction du projet de règlement pour la distribution des prix de vertu, qui, vous le savez déjà, a été élaboré par MM. l'abbé Bérard, Jacquemin, Auricoste de Lazarque et Greff, rapporteur.

M. Huber, chargé avec MM. Auricoste de Lazarque et de Tinseau, d'examiner la candidature de M. l'abbé Paulus, présenté en qualité de Membre titulaire, vous a rendu compte de cette mission.

En dehors des travaux académiques, l'activité de notre collègue, pour les fouilles, ne se relâche pas. A Rouhling et au Hérapel, il fait jouer pelles et pioches et, bientôt, il vous rendra compte de ses nouvelles trouvailles, comme il l'a fait pour les Tumulus de Cadenborn dont il vous a offert 300 exemplaires avec des planches magnifiques.

M. Jacquemin nous a fait la description d'un monte-escalier qu'il a vu fonctionner à Paris et dont les avantages semblent être le rêve d'un Ingénieur-constructeur à la recherche d'un véhicule de ce genre, plutôt qu'une réalité.

Le même membre vous a soumis également un

Digitized by Google

rapport concernant les travaux de restauration de la cathédrale de Metz. Il vous a remis aussi le septième fascicule de l'Œuvre de cette restauration, et, pour mieux décrire les travaux proposés, il a fait sommairement l'historique de la question depuis la maladie du roi Louis XV jusqu'à l'achèvement des travaux de Blondel. On sait que ces travaux, faits aux frais du roi, ont doté le monument du portail actuel, en même temps qu'ils l'ont englobé dans une série d'autres constructions. Actuellement, que la plupart de ces constructions ont disparu, il ne reste plus de toute la munificence royale que le portail qui, à lui seul, produit un certain effet monumental, mais qui, par son défaut d'harmonie avec le style de la cathédrale, doit, par cela même, disparaître par raison esthétique.

Le projet de transformation de la façade principale présenté par M. Paul Tornow, l'architecte de la cathédrale, est loué par notre collègue. Il en approuve l'idée fondamentale qui est celle du portail de la Vierge, avec des dimensions plus vastes, naturellement indiquées par la galerie du triforium pour la hauteur, et l'espace entre les deux contreforts de façade pour la largeur. De cette manière, les dimensions prévues excèdent suffisamment celles du portail latéral sans lui nuire. Au contraire, les deux portails se trouveront en complète harmonie.

Après avoir décrit le dit portail principal, M. Jacquemin appelle l'attention sur son ornementation, au milieu de laquelle la statue du Christ sera la *statue principale*, entourée de scènes de la vie de Notre-Seigneur.

Digitized by Google

Les belles gravures et les plans du fascicule déposé rendent compte, plus en détail, de l'ordre des travaux dont notre collègue, qui fait partie de la Commission des travaux, ne manquera pas de continuer à nous entretenir.

Notre trésorier, M. Lametz, toujours curieux pour les nouveautés scientifiques, vous a rendu compte des découvertes nouvelles qui pourraient, comme il le dit, rendre vraie l'utopie d'autrefois qui, on le sait, prit jour dès l'origine du téléphone, et consisterait à produire par l'électricité la vision à distance.

Il y a douze ans déjà que notre collègue a signalé cette pensée à l'Académie, et s'il y revient, ce n'est pas parce que la conception s'est réalisée: au contraire, elle continue à conserver son caractère hypothétique, mais parce que les découvertes visées tendent vers la réalisation, par l'emploi d'un appareil nouveau qu'un Américain, M. Henri Sutton, se propose de faire construire.

La description de cet appareil, les conditions qu'il doit remplir et les divers effets qui devront en résulter, forment les éléments du rapport en question.

A propos de la clause bizarre d'un testament fait à Pau, par une femme, morte en cette ville le 30 juin dernier, et qui a légué, à l'Institut de France, la somme de cent mille francs pour la personne de n'importe quel pays qui, dans la période de dix années, trouvera le moyen de communiquer avec un astre (planète ou autre) et d'en recevoir réponse, M. Lametz a fait miroiter cette prime d'argent à nos yeux et pour nous

Digitized by Google

encourager, il nous a lu les observations que ce testament, soi-disant astronomique, a suggérées à M. Camille Flammarion. Pour mieux vous renseigner encore, il a indiqué le journal dans lequel ces observations sont consignées au long, le n° 11,011 du *Temps* du 11 juillet 1891.

M. Camille Massing, que ses fonctions de Maire et de Conseiller général, empêchent d'assister à nos réunions mensuelles, comme il le voudrait, nous a envoyé la traduction d'un opuscule allemand, rédigé par le directeur du pro-gymnase de Forbach, et traitant de la guerre des Rustauds.

Cette traduction est correcte et doit être encouragée. Elle a surtout le mérite de ne pas trop faire sentir le génie et les tournures de la langue allemande.

Pour ses débuts, *M. l'abbé Paulus* vous a rendu compte oralement et en raccourci de l'état actuel de l'hôtel Saint-Livier. Du même coup, il vous a appris ce que vous pouvez attendre de ses appréciations archéologiques. Le travail fait sur ce sujet ayant été présenté à la Société d'histoire et d'archéologie lorraine de Metz, dont l'auteur fait partie, en même temps qu'il a été publié dans les journaux, ce n'est pas le cas de vous en entretenir comme d'une œuvre de l'Académie, bien que l'initiative appartienne à un Membre de notre Compagnie.

M. Prost a de même rédigé la biographie de M. Charles Robert pour la Société des Antiquaires de France. Mais, M. Charles Robert, outre ses

Digitized by Google

titres de Membre de l'Institut et d'Intendant général Inspecteur, a longtemps pris part à nos travaux, en qualité de Membre titulaire, et n'a pas cessé de figurer parmi nos Membres honoraires. Pour ces raisons, M. Benoît vous a proposé et vous avez admis sa proposition tendant à faire insérer le travail de M. Prost, c'est-à-dire la biographie de M. Charles Robert, dans l'un quelconque des volumes de nos Mémoires, suivant la décision que la Commission des impressions pourra prendre à cet égard.

Le regretté *Docteur Régnier*, qui nous a été enlevé si rapidement, vous a rendus attentifs, dans la séance de novembre, aux trouvailles faites, près de Sarrelouis, au vieux village de Pachten. En creusant les fondations de la nouvelle église, on a mis à jour plusieurs sépultures gallo-romaines et d'époques plus récentes. On sait présentement au juste ce que sont ces trouvailles dont on a beaucoup exagéré la valeur au point de vue archéologique.

M. Remoissenet veut bien continuer à être notre intermédiaire en même temps que notre interprète auprès de la municipalité de la ville de Metz, pour la libéralité de 480 marks dont elle nous a encore gratifiés cette année. Nous devons, pour cela, nos meilleurs remerciements à la ville de Metz et à notre honorable collègue.

M. Remoissenet, continuant aussi ses observations météorologiques pour les journaux de Metz, à peu près comme faisait naguère notre collègue, M. Schuster, nous avons lieu d'espérer qu'il nous

Digitized by Google

gratifiera aussi de ses Notes pour en faire l'insertion dans nos Mémoires, comme cela s'est fait autrefois. Il continuera ainsi la série de ces importants documents qui, pour le monde scientifique, acquièrent de jour en jour plus de valeur.

M. Simon, dirait-on, a voué un culte particulier au Nerprun de Metz, comme si, aux environs de cette ville, cet arbuste produisait un meilleur fusain qu'ailleurs.

Ce précieux charbon a encore valu, cette année, bien des succès à notre artiste *en blanc et noir*.

Celui-ci a fait et exposé dix-huit fusains, dont deux à Bordeaux, deux à Toulouse, quatre à Charleville-Mézières, trois à Saint-Dié, quatre à Nancy et trois à Strasbourg.

D'après les comptes rendus de la presse, au sujet de ces productions, on relève :

Pour Bordeaux, que M. Simon y a exposé *un superbe fusain ;*

Pour Toulouse, *un fusain délicat*, des environs de Metz ;

Pour Nancy, *quatre fusains d'une réelle valeur*. Pour Charleville, on a signalé que M. Simon a exposé des *fusains très remarqués*. A Strasbourg, on a *remarqué un beau fusain* de M. Simon de Metz, *l'un des maîtres du genre* et encore : M. Simon de Metz, dont les fusains *appréciés* à l'exposition de *blanc et noir* et aux salons de Paris, a exposé *trois œuvres d'une grande distinction*.

Ces éloges parlent d'eux-mêmes et il n'y a rien à y ajouter, si ce n'est que l'Académie de Metz les enregistre avec fierté, et souhaite au vaillant

Digitized by Google

paysagiste, la continuation de ses succès, en même temps qu'elle le remercie de reporter ainsi au loin, avec ses œuvres, le souvenir de la cité où il a reçu le jour.

Le nom de *M. Schuster* rappelle la remarquable biographie du Lieutenant-colonel Boileau dont il a été fait mention plus haut.

C'est à notre collègue, *M. Valéry de Tinseau* que revient l'initiative en ce qui touche l'hôtel Saint-Livier. Il a sollicité, dans la séance de juin dernier, notre intervention en faveur de la réparation de cette intéressante vieille construction messine.

M. de Tinseau a également signalé qu'au village de Sillegny, où les abbayes de Saint-Pierre et de Sainte-Marie de Metz avaient des propriétés, ainsi que l'a indiqué M. de Bouteiller en 1863, il existe encore, dans une des fermes de ces abbayes, une chambre qui servait de lieu de repos à l'abbesse, quand elle visitait ses propriétés. La construction de cette chambre, comme celle de la ferme où elle est placée, remonte au XV^e^ siècle. Elle est connue et désignée, dans le pays, sous le nom de « chambre de l'abbesse. »

Il a communiqué en même temps, différents baux de la même localité remontant à 1436 et aux années suivantes. Ces baux faits, au nom de l'abbesse de Sainte-Marie, à différents cultivateurs, n'avaient qu'une durée de trois ou quatre ans. Cet usage s'est conservé dans le pays jusqu'au XVII^e^ siècle.

Digitized by Google

M. le Docteur Winsback vous a exposé les considérations à la suite desquelles vous avez admis M. le Docteur Knœpfler, de Nancy, en qualité de Membre correspondant.

Grâce à la lettre initiale de son nom, *M. l'abbé Vion* aura la note finale de cette longue énumération de nos travaux, et cette note ne sera pas des moins marquantes : car il s'agit du compte rendu d'une excursion d'agrément, faite sentimentalement sur les bords de la Sarre, en compagnie de plusieurs membres, les plus curieux, de notre corps académique que M. Huber a bien voulu inviter à visiter ses fouilles de Rouhling et sa riche collection de monnaies et d'antiquités à Sarreguemines.

Ayant été constamment aux écoutes, avec un carnet tout neuf à la main et un crayon aussi taillé à neuf qui n'a cessé de fonctionner, M. l'abbé Vion s'est trouvé naturellement désigné pour rapporter ses impressions et ses observations aux collègues absents que le long voyage « aux Sarreguemines » avait effrayés.

M. l'abbé Vion donc « est venu, comme il dit, « exposer en toute simplicité un compte rendu de « sa façon, c'est-à-dire, tel quel, de cette excur- « sion archéologique et sentimentale au Blauberg « de Sarreguemines (lisez Montagne bleue), et à « Rouhling sur les bords fleuris de la Sarre, et « dépêcher, en même temps, à l'adresse de M. E. « Huber, le témoignage public de la gratitude des « pèlerins du 11 juin dernier pour le cordial et « flatteur accueil qu'ils en ont reçu. »

M. l'abbé Vion n'oublie pas non plus l'accueil de Madame E. Huber et de ses deux charmantes

Digitized by Google

filles. Il a remarqué la grâce et la distinction avec lesquelles la châtelaine a su faire les honneurs de l'élégante et originale construction du Blauberg dite Villa Huber.

Après avoir gravi cette *montagne à pic*, par une route continue, carrossable, dont aucun détail n'est oublié, ni pour la route elle-même, ni pour les fleurs et les arbres environnants, M. Vion est enfin arrivé à destination; mais il était midi, et à peine a-t-il pu jeter un coup-d'œil, du haut de ce merveilleux belvédère, sur la ville, le clocher, etc., que l'on annonça que « Madame était servie. »

« Entendu; les convives occupent la place qui « leur est assignée et dès lors, entre tous et à « l'envie, s'engage une conversation toute émaillée « d'anecdotes, d'histoires, de légendes et même « de calembourgs saturés de verve et d'esprit.

« Mais le musée? — Le musée! où est-il? « Cadédis! il est partout au Blauberg, du rez-de- « chaussée au troisième étage. »

Notre enthousiasmé collègue a du mal de s'y reconnaître; il énumère cependant avec détail tout ce qu'il a vu et admiré, mais il ne peut tout dire. « Pour cataloguer et, particulièrement, pour « décrire toutes ces pièces, tableaux, statues, « médailles, armures, balances, vases, monnaies « de tous pays, de toute division, de tout règne, « en argent et en or, il faudrait être géologue, « naturaliste, sculpteur, peintre, numismate, etc. « Or, en tout cela, le cher abbé se déclare incom- « pétent. Aussi laisse-t-il le travail et le mérite à « tout autre connaisseur, à M. Huber lui-même, « qui, selon lui, s'en charge d'ailleurs. »

C'est, Messieurs, vous inviter, indirectement,

Digitized by Google

vous qui n'avez pas vu, à gravir à votre tour la montagne du Blauberg, pour voir et admirer la villa Huber qui elle-même fait partie intégrante du musée dont la réputation n'est plus à faire. M. Huber fait à Sarreguemines ce que MM. les frères, Louis et Arthur Benoît, ont commencé à faire à Berthelming et ce que notre collègue bibliophile, M. Arthur Benoît, continue encore de faire, en réunissant, chez lui, en fait d'incunables, de manuscrits, de dessins, de livres, tout ce qui peut se rapporter aux pays de la Sarre. Il ne dédaigne pas non plus les autres objets antiques. Il en résulte nécessairement une intéressante collection dont il est bon de mentionner le charmant *Ex libris* qui fera certainement époque ; car il représente une Sarrebourgeoise en costume du premier quart de ce siècle.

M. Huber a réuni, jusqu'ici, tout ce qu'il a pu trouver dans la région de la Sarre, aussi bien qu'à Paris, Londres, Bruxelles, et à n'importe quel prix et de n'importe quelle provenance authentique. Les faussaires d'antiquités, vous le savez, ne sont pas rares et rivalisent d'habileté. Les vraies pièces alors se payent cher. Néanmoins la collection du Blauberg contient en or, argent, verre, terre, pierre et bronze des pièces uniques, fort rares et fort riches, provenant entre autres de plusieurs collections d'amateurs en renom. En médailles et monnaies, on y rencontre tout ce que l'on connaît de Rome, de la France, des Pays-Bas, de l'Allemagne, et particulièremunt ce qui touche la Lorraine, le Pays messin, les Trois-Évêchés. La série des empereurs romains est complète

Digitized by Google

depuis Auguste jusqu'à Arcadius, et ce qui en rehausse la valeur, c'est que les échantillons sont tous de premier choix, propres, sans défauts, comme s'ils sortaient de la frappe à l'instant.

C'est au Blauberg que les vrais Sarregoviens déposent leurs acquisitions et leurs trouvailles. C'est là que revit le passé de notre pays de la Sarre et que celui-ci se venge de l'oubli dans lequel il a été si longtemps délaissé.

Mais où sont les fouilles de Rouhling? M. l'abbé Vion veut tout voir. Rouhling est à trois bons kilomètres de Sarreguemines; mais, vive le plaisir! tant qu'on y est, on ne saurait trop en prendre. Vivent surtout les chevaux qui y courent. Le crayon marche fébrilement, c'est convenu; tout est consigné avec l'humeur habituelle du rapporteur et vous avez sous la main des appréciations dont vous êtes les premiers juges.

Enfin, Messieurs et honorables Collègues, nous avons terminé notre revue sommaire de l'année, et, avant de nous séparer, il ne nous reste qu'à regarder aussi à l'entour de nous, comme a fait M. l'abbé Vion à Sarreguemines et à Rouhling; car nous avons à apprécier de quelle manière nous avons, tous, en 1891-1892, répondu à notre tâche académique. Y a-t-il, dans nos travaux, quelque chose qui vaille la peine d'être relevé? — Avons-nous répondu au soufle, à l'esprit de notre institution? Avons-nous été les dignes émules de nos devanciers? — Soyons, en toute sincérité, Messieurs et honorés Collègues, nos propres juges, et voyons, par devers nous, si, oui ou non, nous avons convenablement utilisé notre temps.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'AGRICULTURE

PAR

M. LAMETZ, MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

La Commission nommée par l'Académie de Metz pour examiner les pièces envoyées au Concours d'Agriculture de l'année 1892, a eu à s'occuper de 3 mémoires le 1er a pour titre :

Etude historique du mode d'action du nitrate de soude sur la végétation, spécialement dans le but de déterminer s'il agit comme germe ou ferment favorisant l'assimilation par les plantes des éléments nutritifs du sol.

L'auteur cite les agronomes les plus connus de la fin du dernier siècle qui, d'accord avec ceux de l'antiquité, recommandaient de soigner les fumiers de ferme et les composts, seules matières fertilisantes employées autrefois.

Lorsque les progrès de l'analyse chimique ont fait connaître la composition des plantes, une nou-

Digitized by Google

velle ère s'ouvrit par l'emploi des engrais chimiques. L'auteur nomme M. Th. de Saussure, qui dès 1804 constatait l'existence du phosphate de chaux dans toutes les plantes, M. Bedfort qui en 1843 expliquait la cause de l'efficacité des os comme engrais, M. Liebig qui, à la même époque, découvrait la fabrication du superphosphate, M. Elie de Beaumont qui découvrait les phosphates fossiles dont l'exploitation, sur une grande échelle, se faisait déjà en 1857.

Après quelques mots sur la potasse et la chaux, qui sont avec le phosphate et l'azote les éléments les plus importants des végétaux cultivés, l'auteur revient à l'azote, qui est le but de son mémoire, et dont il s'occupera exclusivement jusqu'à la fin.

Les travaux de Boussingault et Payen, ceux beaucoup plus récents de Berthelot, de Pasteur, les expériences faites, reprises ou confirmées par MM. Déhérain, Muntz, Joulie, Breal, Franck, Pichard, Tacke, Hellriegel et Wilfarth, Georges Ville, Pagnoul, Schlœsing et Laurent, etc., etc., cités dans le mémoire, prouvent que son auteur a une connaissance parfaite de tout ce qui a été publié sur le sujet dont il fait l'étude historique.

Le second mémoire envoyé au Concours répond à la question suivante du Programme de l'Académie :

« Etude sur le sulfatage appliqué à la vigne, aux pommes de terre ou à d'autres plantes. Indiquer les résultats acquis. »

Il n'est pas possible, dit l'auteur, de lutter avec succès contre un ennemi inconnu ; avant donc que d'entrer dans le détail des procédés opératoires à employer contre le mildiou, nous en ferons con-

Digitized by Google

naître, au moins sommairement, l'historique, les caractères, les conditions de développement, les effets, et enfin l'étude botanique. Nous passerons ensuite à l'examen des divers modes de traitements, des appareils employés, puis nous passerons à la maladie des pommes de terre, des tomates, et à leur traitement.

Dans ce mémoire, l'auteur qui est évidemment le même que celui du mémoire sur l'action du nitrate de soude, ne consacre que quelques pages à la description du mildiou et la plus grande partie de son travail est consacré aux divers moyens de combattre cette maladie. Alors l'auteur est absolument personnel; nous avons toujours protesté, dit-il, contre ces exagérations (sur les proportions de sulfate de cuivre à employer); nous nous sommes toujours parfaitement bien trouvés de la formule suivante (composition de la bouillie bordelaise); Nous avons combiné un traitement qui permet d'opérer simultanément contre ces trois champignons (Mildiou, Oïdium, et Antrachnose); notre formule se traduit ainsi: nous avons constaté cette année etc., toutes ces formes de langage prouvent que nous avons devant nous un résumé des constatations et d'essais faits par l'auteur, c'est donc un travail original pour la partie la plus essentielle.

Le 3e envoi au Concours d'Agriculture, toujours du même auteur, traite la question :

« Y a-t-il des précautions à prendre pour empêcher les effets désastreux des fortes gelées d'hiver. »

Le mémoire constate d'abord que les moyens employés jusqu'à ce jour pour éviter les dégâts causés par les gelées intenses sont des plus primitifs et se bornent à entourer de paille les arbustes,

Digitized by Google

à courber les rosiers de façon à enterrer leurs têtes, et à butter les rosiers ou autres arbustes.

Malheureusement l'auteur ajoute que pour les souches qui ne peuvent être ni enterrées ni empaillées, il ne connait vraiment aucun moyen pratique.

Nous avons appliqué, dit-il, des enduits de terre glaise, délayée dans de l'eau avec de la bouse de vache, dans le double but de garantir les jeunes arbres des rayons trop ardents du soleil et des froids de l'hiver; le but a été atteint (d'éviter les alternatives de gel et de dégel du printemps) mais nous n'avons pas constaté de préservation contre le froid.

Le travail résume, comme suit, les procédés pour empêcher, dans la mesure du possible, les effets désastreux des fortes gelées d'hiver :

1° Empaillage des sujets;
2° Emploi des paillassons ou brise-vent;
3° Couche de paille ou fumier pailleux;
4° Buttage;
5° Eviter, si possible, les coups de froid, les courants d'air, les gels et dégels alternatifs, l'humidité de l'air et du sol, etc.;
6° Enfin, maintenir les sujets très propres par l'enlèvement des mousses, lichens, vieilles écorces, etc.

Nous regrettons que l'auteur ait limité à l'arboriculture et à la culture maraichère son travail sur la question : « Y a-t-il des précautions à prendre pour empêcher les effets désastreux des fortes gelées d'hiver », car, d'après des tentatives qui paraissent devoir aboutir au succès, la grande culture pourrait bien un jour trouver un blé résis-

Digitized by Google

stant, sinon complètement, du moins beaucoup plus résistant que ceux actuels aux vigueurs de l'hiver.

Vous avez pu juger, Messieurs, par les citations et les extraits tirés des 3 mémoires envoyés au concours d'Agriculture, que leur auteur est à la hauteur des questions qu'il a traitées, qu'il connait toutes les publications récentes ou anciennes qui s'y rapportent et qu'il a lui-même, contribué au progrès du traitement des maladies cryptogamiques de la vigne.

Un des membres de la Commission, se basant sur ce qu'une partie du mémoire était la reproduction à peu près exacte d'un discours de M. Déhérain, a fait des réserves sur la question de la récompense à accorder. Mais la majorité de la Commission, considérant que ce qui est tiré du susdit discours est dans la partie où l'auteur expose l'historique de la question qu'il traite, et que d'ailleurs il cite nombre d'auteurs parmi lesquels M. Déhérain, propose de décerner à l'auteur des 3 pièces envoyées au Concours d'Agriculture, une médaille d'argent de 50 millimètres.

Les conclusions de la Commission ayant été adoptées par l'Académie, le pli cacheté a été ouvert et a fait connaître le nom de l'auteur du Mémoire. En conséquence, l'Académie décerne une médaille d'argent à M. L. Rigaux, professeur départemental d'agriculture, à Annecy.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

RÈGLEMENT DES PRIX DE VERTU

PAR

M. GREFF, MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Votre commission, composée de MM. Bérard, Jacquemin et Greff, vient, en vertu du mandat dont vous l'avez investie, soumettre à votre appréciation le règlement que vous l'avez chargée d'élaborer et devant servir à décerner, aux plus méritants, les prix de vertu fondés par M. le baron de Ladoucette, en son vivant Sénateur et Commandeur de la Légion d'honneur.

Après bien des recherches et mûre réflexion, votre commission a reconnu qu'il était difficile de préciser des faits entraînant à de trop longs détails, lesquels pourraient faire naître dans l'esprit de bien des personnes l'équivoque ; pour ces motifs, elle croit qu'il est aussi prudent que pratique de rester dans les généralités, et de laisser à la com-

Digitized by Google

mission l'initiative de juger les actes de vertu qui lui seront signalés, d'après les faits qui ont pu les provoquer, et en s'inspirant des règles générales de l'économie morale et politique. Toutefois, la commission devra accorder la préférence aux vertus familiales, la famille étant la base de la société, car la vertu peut se présenter sous bien des formes.

M. Benoît, notre honorable collègue, a eu l'obligeance de communiquer à votre commission, la façon de procéder de l'Académie à Nancy, que nous pouvons adopter presque entièrement, sauf la publicité à donner, qui doit s'adresser par l'intermédiaire des journaux, aux personnes qui se croient aptes à être récompensées, lesquelles devront en faire la déclaration et se faire inscrire au secrétariat de l'Académie.

Votre commission, Messieurs, croit plus prudent, afin d'éviter des confusions et des demandes inutiles, d'adresser directement les programmes aux autorités civiles et religieuses, afin d'obtenir de ces autorités les indications et les renseignements nécessaires pour faire un classement, car la vertu qui se déclarerait elle-même, présenterait, par son peu de modestie, une faible garantie.

En conséquence, Messieurs, votre commission a l'honneur de soumettre à votre approbation le règlement suivant.

Digitized by Google

RÈGLEMENT

SUR LES

PRIX DE VERTU

ART. 1er. — L'Académie, en vertu de la donation faite par M. le baron de Ladoucette, Mlle Bouchotte et consorts, et conformément à leurs intentions, décernera annuellement et solennellement, en séance publique, des prix de vertu en espèces, de 50 à 400 Mark, aux personnes qui habitent depuis deux années la Lorraine, et pratiquent, avec une constante persévérance, la bienfaisance, le dévouement, le courage et l'abnégation.

Les sommes non employées seront reportées à l'année suivante.

ART. 2. — L'Académie, suivant l'importance, nomme une commission de 3 à 5 membres, laquelle choisit son président.

ART. 3. — La commission adresse aux autorités civiles et religieuses, le programme arrêté par l'Académie, en invitant ces autorités à indiquer, dans un délai de 3 mois, à partir de la publication du dit programme, les personnes qu'elles

Digitized by Google

croient aptes à concourir, en indiquant leurs noms, leur âge, leur domicile et les faits pour lesquels elles sont recommandables, ainsi qu'un certificat de bonne vie et mœurs.

ART. 4. — Après le délai expiré et les noms des postulants connus, la commission devra, dans le plus bref délai possible et par tous les moyens en son pouvoir, contrôler les renseignements fournis sur les personnes désignées.

ART. 5. — Lorsque la commission croit être munie de tous les renseignements nécessaires, elle se réunit pour procéder au classement des concurrents et fixer la valeur des prix ; après quoi, elle nomme un rapporteur qui devra présenter son rapport d'après le classement fait par la commission.

ART. 6. — L'Académie, à la majorité de ses membres, aura toujours le droit de modifier les conclusions du rapport de la commission.

ART. 7. — La commission soumettra annuellement à l'approbation de l'Académie, le programme de la distribution des prix de vertu et à la même séance, l'Académie fixera le jour de la distribution.

ART. 8. — La solennité de la distribution des prix aura lieu, tous les ans, le jour fixé par l'Académie et d'après le rapport accepté par elle, lequel rapport sera lu à la dite séance.

ART. 9. — Il sera délivré, au nom de chaque lauréat, un diplôme signé par le Président de l'Académie et le Secrétaire, indiquant l'action

Digitized by Google

récompensée, ainsi que la somme qui lui est attribuée.

ART. 10. — Tous les frais que nécessiteront les prix de vertu, tels que déplacements, correspondance, impressions et fête, seront supportés par la donation.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

M. le Lieutenant-Colonel Pierre-Prosper BOILEAU

PAR

M. Aimé SCHUSTER, membre agrégé-artiste

Depuis le commencement du XIXe siècle, les sciences exactes ont été fort en honneur à Metz. Elles y ont été cultivées avec succès par des hommes éminents. C'est surtout la Mécanique appliquée, et en particulier l'hydraulique, qui ont été l'objet de travaux remarquables. L'impulsion dans ce sens a été donnée par l'illustre Poncelet et continuée par ses savants successeurs dans la chaire de mécanique de l'Ecole d'Application, MM. Morin, de Saulcy, Boileau, à côté desquels il est équitable de citer, quoique ayant rempli des fonctions différentes, MM. Ardant, Bergery, Didion, Emy, Gosselin, Lesbros et Woisard, les uns enfants de Metz, les autres ayant fait de cette ville leur cité d'adoption, et presque tous membres de notre Société académique. Tous ces hommes d'élite

Digitized by Google

ont disparu. Le dernier survivant, M. le lieutenant-colonel Boileau, vient de s'éteindre à Versailles, le 11 septembre 1891, dans sa 81e année. Pour obéir à un pieux usage en même temps qu'au règlement de l'Académie, vous m'avez chargé, Messieurs, de rendre à sa mémoire un hommage bien mérité. Il eut fallu assurément une voix plus autorisée que la mienne, pour donner un aperçu des savants travaux de notre confrère et mettre en relief toute leur importance. Cependant, je n'ai pas voulu me dérober à une tâche, que je considère comme un grand honneur pour moi, bien que je ne me dissimule pas mon insuffisance à la mener à bonne fin.

M. Pierre-Prosper Boileau est né à Metz, le 19 février 1811. Son père, receveur de la loterie impériale, était originaire de la Meuse et avait épousé Mlle Marie-Madeleine Vever, appartenant à une famille bien connue dans notre ville et jouissant de la considération générale.

La jeunesse de notre confrère se passa à Metz. En 1824, nous le voyons entrer dans la classe de sixième au Lycée, alors Collège royal. En cinq années, il y achève ses études littéraires avec les plus brillants succès, bien qu'il y *saute* deux classes, la quatrième et la seconde. Les *palmarès* montrent qu'il occupait les premiers rangs parmi ses camarades. Qu'il me soit permis de rappeler les noms des professeurs qui eurent la tâche de le former, tâche dont on ne peut pas dire, cette fois, qu'elle fut ingrate, car l'élève répondait aux soins de ses maîtres au-delà de leur attente. Ces noms

Digitized by Google

bien connus pour la plupart des anciens Messins, se rapportent à des souvenirs d'enfance qu'on a toujours un certain plaisir à évoquer. Ce sont ceux de MM. Karr, Labastide et Gelle pour les lettres, de M. l'abbé Perrot pour la philosophie, de de MM. Lhermitte, Debrun, Lauzeral pour les sciences. Le proviseur était l'abbé Sainsère.

Au Collège de Metz, M. Boileau se trouve avec des condisciples, dont il devait revoir plusieurs à l'Ecole Polytechnique, MM. Daubrée et Sauvage, qui fournirent une carrière brillante dans le corps des mines, MM. Cerf-Boris, Surell, de Mardigny, qui entrèrent dans les ponts et chaussées, MM. Daulnoy, Fournier, Gillon, de Saint-Martin, qui sortirent dans les armes spéciales. Ces indications peuvent présenter quelque intérêt en ce qu'elles font ressortir les tendances prononcées vers les études scientifiques auxquelles obéissaient les jeunes gens élevés à Metz.

Tout en suivant les cours du Collège, le jeune Boileau trouvait le temps d'être un auxiliaire utile dans l'enseignement industriel fondé en 1825 en faveur des ouvriers messins, par Bardin, Bergery, Poncelet et Woisard. Il y remplissait les fonctions de répétiteur des leçons de géométrie, et malgré sa jeunesse, justifiait, par la bonté de ses méthodes et la clarté de ses démonstrations, le choix qu'on avait fait de lui.

En 1830, il achève sa première année de mathématiques spéciales, va continuer ses études à Paris et y subit avec succès les examens d'admission à l'Ecole Polytechnique, où il est nommé élève en 1831. Il est à peine nécessaire de dire

Digitized by Google

qu'il retira tout le fruit possible du haut enseignement qui se donne dans la grande Ecole. Il s'y montra ce qu'il avait été au Collège de Metz, laborieux et capable. Le désir bien naturel de revenir dans sa ville natale, auprès de ses parents et de ses amis, lui fit demander, à sa sortie de l'Ecole, d'être nommé dans l'arme de l'artillerie, et il fut envoyé à Metz, en qualité de sous-lieutenant élève à l'Ecole d'Application.

Après les deux années passées à l'Ecole de Metz, notre concitoyen fut nommé, en 1835, lieutenant au 8e régiment d'artillerie. A partir de cette époque, on le voit s'occuper presque sans interruption de travaux scientifiques justement appréciés non seulement par les officiers des armes spéciales, mais aussi par les ingénieurs de tous les pays, principalement par les Américains, juges dont la compétence ne saurait être révoquée en doute.

Se souvenant de son rôle de vulgarisateur aux Cours industriels de la ville de Metz, il rédige un premier ouvrage où les principes fondamentaux de la mécanique sont mis à la portée des personnes qui ne posséderaient d'autres connaissances mathématiqnes que l'arithmétique et la géométrie élémentaires.

Privé de l'instrument puissant de l'analyse, l'auteur avait de sérieuses difficultés à vaincre. Il les surmonta en présentant des démonstrations directes, neuves et souvent très ingénieuses. Ce traité, dont MM. Poncelet et Morin faisaient le plus grand cas, parut dans les mémoires de l'Académie de Metz de l'année 1837-1838, sous le titre d'« Introduction à la mécanique pratique. »

Digitized by Google

Après avoir ainsi appelé sur lui l'attention de ceux de nos concitoyens qui s'occupaient de sciences, M. Boileau fut désigné pour remplir les fonctions de secrétaire des sciences mathématiques et physiques au Congrès scientifique qui eut lieu à Metz en 1837. Ces fonctions réclamaient une variété de connaissances et un talent de rédaction qu'on fut heureux de rencontrer chez celui qui en fut chargé. M. Boileau y « proposa une mesure qui, adoptée pour les Congrès suivants, devint, longtemps après, la réunion annuelle, à Paris, des délégués des sociétés savantes des départements (1). »

La même année, préludant aux études hydrauliques qui, plus tard, furent principalement l'objet de ses travaux, il participait à des expériences sur les roues à aubes courbes de M. Poncelet et M. Morin en faisait connaître les résultats dans une communication à l'Académie des Sciences.

En 1839, étant encore lieutenant, M. Boileau est nommé, à l'Ecole d'Application, professeur adjoint du cours de mécanique appliquée aux machines et du cours d'artillerie. Le 12 mai de l'année suivante, il contractait une alliance honorable et qui devait avoir une heureuse influence sur le reste de sa vie : il épousait Mlle Agnès-Cécile Masbourg, fille de M. François Masbourg, Conseiller à la Cour de Liége, et de Madame Anne-Louise-Victoire Masbourg, née Rolland.

En 1841, il devint professeur titulaire du cours de mécanique, et peu de temps après, il fut nommé capitaine (Promotion du 3 août 1841).

---

(1) Extrait de la biographie nationale des contemporains. Paris, Glaeser et Cie, éditeurs, 1878.

Digitized by Google

C'était un honneur redoutable que de se montrer dans la chaire vibrante encore de la parole des Poncelet, des Morin et des de Saulcy. M. Boileau s'en montra digne et pénétré de l'esprit et des méthodes de ses devanciers, il sut maintenir le haut enseignement dont il était chargé au niveau que ces savants lui avaient fait atteindre.

Dans les années qui suivirent sa nomination comme professeur, M. Boileau produisit des travaux assez importants pour que le général Poncelet le désignât, en 1848, à l'Académie des Sciences, comme méritant d'être élu en qualité de *membre correspondant* de cette illustre compagnie. M. Poncelet le présentait *ex æquo* (1) avec le célèbre ingénieur anglais R. Stephenson et deux autres concurrents.

Voici quels étaient les titres de notre concitoyen :

I. Participation à l'exécution des expériences faites à Metz :

1° Sur le tirage des voitures et des charrues ;

2° Sur des roues hydrauliques ;

3° Sur l'établissement des principes du tir des bouches à feu.

II. Invention d'un instrument pour la mesure des aires planes, appareil simple dont la construction repose sur une propriété nouvelle de l'hyperbole équilatère.

III. Expériences sur le débit mécanique du bois, 1841 et 1842.

IV. Instruction sur le projet d'amélioration d'usine, ouvrage qui est encore utilisé aujourd'hui à

(1) Renseignements puisés dans le Dictionnaire biographique de Nérée Quépat.

Digitized by Google

l'Ecole d'Application de l'artillerie et du génie (et qui fut lithographié en juin 1843).

V. Invention d'une machine pour la défense des places de guerre dans la dernière période des sièges ; cette machine, qui eut pu lancer un courant continu de balles dans une direction variable à volonté, était tracée d'après une théorie de l'auteur et mue par la réaction d'un jet de vapeur, force qui a été employée postérieurement pour scier, à grande vitesse, les rails de chemin de fer.

VI, Invention et perfectionnement de plusieurs instruments hydrométriques.

VII. Recherche expérimentale et mathématique des notions nécessaires pour le jaugeage des cours d'eau, par la méthode des barrages, travail qui a été publié en 1850, dans le journal de l'Ecole Polytechnique (1).

Malgré l'autorité du présentateur, malgré le nombre et l'importance des travaux présentés, l'élection de notre concitoyen fut ajournée cette fois, fait qui peut trouver son explication dans son âge relativement jeune, et dans la compétition redoutable de concurrents d'une notoriété imposante. Nons reviendrons tout à l'heure sur quelques-unes des études que nous venons d'énumérer.

Le 24 juin 1849, eut lieu la présentation de M. Boileau à une place de membre titulaire de l'Académie de Metz. Il fut élu le 24 février 1850,

(1) Mémoire sur le jaugeage des cours d'eau à faible ou à moyenne section, par M. P. Boileau. Journal de l'Ecole Polytechnique, publié par le Conseil d'instruction de cet établissement. Trente-troisième cahier. Tome XIX.

Digitized by Google

sur un rapport de M. Emy, alors chef d'escadron d'artillerie et professeur du cours de sciences appliquées à l'Ecole d'Application. Ce rapport est une analyse des travaux de notre confrère, faite avec une compétence indiscutable. Le commandant Emy s'y étend particulièrement sur ses études d'hydrauliqne expérimentale.

Ces questions présentaient un intérêt tout spécial pour l'Académie. A diverses reprises, elle avait fait voir qu'elle se préoccupait des progrès de l'hydraulique. Ainsi, en 1827, elle avait proposé pour sujet de concours, la question suivante : « *Déterminer la courbe que forme une eau courante en amont d'un barrage* », et en 1829, elle avait promis une médaille d'or de 300 francs pour des « *Recherches expérimentales sur un quelconque des cas de l'écoulement des fluides qui n'auraient pas encore été traités d'une manière convenable dans la pratique.* »

Quelques années auparavant, Poncelet avait perfectionné la construction des roues à augets, puis imaginé les roues à aubes courbes, qui satisfont aux conditions que doit remplir tout bon récepteur hydraulique, c'est-à-dire présenter des dispositions telles que l'eau arrive sur elles sans choc, puis les quitte sans vitesse. Un peu plus tard, le même ingénieur avait fait, en collaboration avec M. Lesbros, alors capitaine du génie, ses belles expériences sur l'écoulement de l'eau à travers les orifices rectangulaires verticaux en minces parois planes.

Le savant professeur du Collège de France, Félix Savart, — qu'on peut regarder comme un

Digitized by Google

enfant de Metz, car il y était venu de bonne heure, amené par son père qui dirigeait les ateliers de précision de l'Ecole d'Application, — Savart, dis-je, avait de son côté publié, dans les annales de chimie et de physique (1), ses remarquables observations sur le mouvement vibratoire d'une veine fluide sortant par un petit orifice, sur l'adhérence qu'elle contracte avec les disques et les cylindres solides contre lesquels elle est lancée, et son épanouissement en nappes présentant des formes différentes, suivant la vitesse d'écoulement.

Enfin, un ingénieur civil, M. Lapointe, de Metz, avait donné un moyen d'obtenir le débit d'un cours d'eau, en pratiquant dans un barrage de larges orifices circulaires se prolongeant, en aval, par un tuyau métallique noyé, dans l'axe duquel il plaçait un moulinet à ailettes hélicoïdes actionnant un compteur.

On voit par là que la science si utile de l'hydraulique avait été, de la part d'un certain nombre de nos concitoyens, l'objet d'études approfondies, lorsque M. Boileau vint, à son tour, y appliquer son adresse dans l'art expérimental et ses rares facultés d'observateur.

Après avoir pris part, en 1837, à des expériences sur les roues à aubes courbes de Poncelet, notre confrère entreprit, à partir du mois de juillet 1845, une série de travaux sur l'hydraulique, qui lui sont absolument personnels et pour lesquels il s'affranchit de toute collaboration. Ces travaux consistent en :

(1) Annales de chimie et de physique, 2e série, T. LIV, année 1833.

Digitized by Google

I. Un examen comparatif des propriétés des instruments hydrométriques en usage ;

II. Plusieurs séries d'expériences relatives à un nouvel hydrodynamomètre ;

III. Un procédé simple et général pour tarer ces divers instruments, question fondamentale qui n'avait point encore reçu de solution exacte ;

IV. L'étude des phénomènes variés que fait naître la rencontre d'un courant liquide contre un prisme mince immergé complètement ou partiellement ;

V. Des notions nouvelles sur l'amplitude de la sphère d'activité des mouvements des molécules autour du prisme et sur les variations de l'action dynamique du courant ;

VI. Enfin, des résultats d'observation concernant la loi de distribution des vitesses dans la section transversale d'un cours d'eau, et l'influence perturbatrice du vent (1).

De nouvelles recherches furent entreprises par M. Boileau, en 1846 et en 1847. Elles avaient pour pour objet le « Jaugeage des cours d'eau à faible ou à moyenne section » (2).

On a proposé divers procédés de jaugeage ; mais le plus simple, le plus commode dans l'application et le plus exact jusqu'à présent, consiste à faire passer l'eau par-dessus un barrage ou à travers ce barrage présentant un orifice d'écoulement, puis à mesurer le volume qui s'est écoulé

(1) Ces indications sont extraites des Mémoires sur le jaugeage des cours d'eau à faible ou à moyenne section. (Note de la page 133).

(2) Nous avons déjà cité ce travail à l'occasion de la candidature de M. Boileau à l'Académie des Sciences.

Digitized by Google

dans un temps donné, pour en déduire le débit dans l'unité de temps ou la seconde.

Mais quand on fait cette mesure, on reconnaît que la quantité d'eau qui s'est écoulée réellement est toujours un peu plus faible que le débit théorique, calculé en se fondant sur le théorème de Torricelli. Cela tient à un phénomène désigné sous le nom de contraction de la veine, et observé pour la première fois par Newton. Les divers filets fluides qui arrivent du bief d'amont, pour tomber dans le bief d'aval, ne sont pas parallèles, ils sont convergents, et cette convergence persiste un peu au delà du barrage. Il en résulte que la nappe ou la masse liquide qui s'écoule, présente une section transversale moindre que la surface de l'orifice d'écoulement. De plus, dans le cas de l'écoulement en déversoir, la surface de l'eau s'infléchit très notablement avant de passer au-dessus de la crête du barrage. De là, l'obligation de multiplier la dépense théorique par des coefficients numériques pour retrouver sa valeur réelle.

« Pour faire en sorte, dit M. Emy(1), que cette méthode soit aussi simple dans les calculs qu'elle est commode dans l'exécution matérielle, il fallait l'affranchir de la considération des coefficients numériques qui, variant tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre, avec les divers éléments de la question, eussent fini par exiger des tables étendues et d'un emploi difficile.

« Or, une observation assidue des mouvements qui se produisent, tant en amont qu'en aval des orifices, a conduit l'auteur à reconnaître que ces

(1) Rapport de M. Emy sur la candidature de M. Boileau.

Digitized by Google

coefficients, qu'on ne saurait éviter dans l'état actuel de nos connaissances, quand la contraction des veines liquides est complète, pourraient être rendus inutiles dans le cas où cette contraction a lieu sur un seul côté des orifices rectangulaires, — et comme la réalisation pratique de cette condition est toujours facile, et qu'il en résulte, d'ailleurs, des avantages de plus d'une sorte dans les usines, — l'auteur n'a pas hésité à entreprendre ..... une étude spéciale de l'écoulement sous une seule contraction ».

Le mémoire de M. Boileau est divisé en deux parties : la première est consacrée à la méthode dans laquelle l'ingénieur chargé du jaugeage laisse le volume liquide s'écouler par-dessus le barrage. C'est la méthode dite *des déversoirs*.

« L'auteur a fait ressortir, dit M. Emy, (1) des phénomènes naturels la distinction des différents cas de l'écoulement, sans contraction latérale ; il a décrit leurs caractères et en a déduit une formule pratiquement exacte, pour calculer la dépense de fluide ; — l'usage de cette formule, basée sur le principe des forces vives, est rendu simple et facile par une propriété remarquable de la transmission des pressions de la veine, dans un *tube droit immergé en amont du barrage* » (2).

M. Boileau a considéré, dans ses recherches, tous les cas qui peuvent se présenter dans la pratique, savoir :

---

(1) Rapport sur la candidature de M. Boileau, par M. Emy.

(2) Voir aussi la Note supplémentaire de M. Lesbros sur les expériences de M. Boileau, dans les Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Sciences, T. XIII, 1852, p. 491 à 502.

Digitized by Google

« 1° Les déversoirs versant librement dans un bief inférieur de la même largeur ;

2° Le cas où le barrage est noyé par un gonflement des eaux d'aval ;

3° Les barrages perpendiculaires au courant, les barrages obliques et les barrages en chevrons ;

4° Les barrages établis dans un bief à parois latérales divergentes ;

5° Enfin, le cas des canaux à section trapézoïdale, et par suite, des cours d'eau naturels ».

La seconde partie du travail est l'exposé de la méthode de jaugeage, dans le cas où l'eau s'écoule par des orifices pratiqués dans le barrage avec charge d'eau sur le sommet. L'auteur y donne encore des formules sans coefficients de contraction, pour faire le calcul de la dépense, et par des vérifications expérimentales, prouve qu'elles ont une exactitude suffisante pour les applications usuelles.

Pour jauger les grands cours d'eau, l'établissement d'un barrage serait difficile, pour ne pas dire impossible. M. Boileau fit une série de recherches, qui font suite à celles de 1845, mentionnées plus haut, et dont le but était l'évaluation du débit d'un cours d'eau quelconque. Le mémoire dans lequel il rapporte ces recherches, « contient principalement la description d'un nouvel instrument hydrométrique, construit de manière à troubler le moins possible les mouvements moléculaires à l'endroit où il fonctionne, et une méthode de calcul pour déduire, de l'observation d'un certain nombre de vitesses dans la section d'un cours

Digitized by Google

d'eau quelconque, le volume de fluide qu'il débite ». (1).

L'ensemble des études d'hydraulique, auxquelles notre confrère s'était livré depuis neuf années, donna enfin naissance à un ouvrage d'une importance capitale, intitulé : « Traité de la mesure des eaux courantes, ou expériences, moyens d'observation, formules et méthodes concernant les lois des vitesses, le jaugeage et l'évaluation de la puissance mécanique des cours d'eau de toute grandeur, le débit des pertuis des usines, des fortifications et des canaux d'irrigation et l'action mécanique des courants sur les corps en repos » (2). Toutes les bibliothèques dépendant du Ministère des Travaux publics furent gratifiées de cet ouvrage, sur l'ordre du Ministre qui en sanctionnait ainsi la haute valeur.

Il semblerait, Messieurs, d'après ce que vous venez d'entendre, que M. Boileau eut fait de l'hydraulique, à partir d'une certaine époque, l'objet exclusif de ses méditations et de ses recherches. Ce serait une erreur. Il porta aussi son attention sur les machines à vapeur, qui depuis quelque temps, étaient entrées dans une phase nouvelle et avaient reçu des perfectionnements notables, imaginés par les ingénieurs Farcot, Flaud, Giffard, Siemens et autres. L'étude qu'il en fit, au grand profit de son enseignement, fut publiée par l'Ecole d'application.

---

(1) Boileau, indication donnée dans le Mémoire sur le jaugeage des cours d'eau.

(2) Paris, 1854, In 4° de 47 feuilles et demie avec 7 planches.

Digitized by Google

En 1853, le capitaine Boileau fit à Montigny-lès-Metz, aux ateliers du chemin de fer, des expériences sur la compressibilité et l'élasticité du caoutchouc vulcanisé. On nomme ainsi le caoutchouc uni à une certaine proportion de soufre. (1). Le caoutchouc vulcanisé possède les qualités du caoutchouc naturel sans en avoir les défauts. Il ne se ramollit pas quand la température s'élève et ne durcit pas quand elle s'abaisse. Il ne s'altère pas à la longue comme le caoutchouc ordinaire sous l'influence des agents atmosphériques. Toutefois, s'il est porté à une température de 130° à 150°, principalement au contact des métaux, il peut perdre peu à peu de son élasticité. Mais en ajoutant au caoutchouc une petite quantité de goudron de houille, avant la vulcanisation, on fait disparaître cet inconvénient.

Les propriétés de cette substance ont été mises à profit dans la fabrication des tampons des tenders et des locomotives et dans les marteaux-pilons à cames du premier système de M. Schmerber. On en fait « des ressorts consistant en une colonne cylindrique, composée de rondelles alternées avec des disques minces en fer doux et traversée dans toute sa longueur par une tige directrice centrale. (2). » Il résulte des expériences de M. Boileau que « la loi de variation de la compressibilité du caoutchouc vulcanisé n'est ni simple, ni même constante. Depuis les plus petites charges jusqu'à

(1) On trouvera dans les leçons élémentaires de chimie de M. F. Malaguti (Quatrième volume, quatrième édition, p. 49 et 50) les divers modes de la préparation de ce produit.

(2) Mémoire sur l'élasticité du caoutchouc vulcanisé par M. P. Boileau. Comptes rendus de l'Académie des sciences, t. XLII, p. 913.

Digitized by Google

celles qui produisent l'écrasement, la compressibilité des rondelles en caoutchouc passe par une succession de périodes alternativement lentes et rapides..... Il est important dans l'emploi des ressorts de limiter les pressions de telle sorte que leur élasticité ne soit pas altérée, et pour certains cas, que la détente de ces ressorts puisse reproduire intégralement la quantité de travail absorbé par leur compression. (1) ».

Pour forger et souder les grosses pièces de fer employées dans l'industrie, on sait qu'on emploie avec avantage le marteau à vapeur ou marteau-pilon imaginé et mis en pratique au Creusot par M. Schneider. (2). M. Boileau a fait une étude des divers systèmes de marteaux-pilons en usage dans les forges et a exposé dans ses leçons les résultats de ses calculs et de ses observations (3), accompagnés, bien entendu, de vues et d'indications qui lui sont personnelles.

Nous avons vu que parmi les travaux mis en avant pour appuyer sa candidature comme correspondant à l'Académie des sciences, M. Boileau faisait figurer des expériences sur le débit mécanique des bois. Le travail des scies est en effet une opération industrielle des plus usuelles et des plus importantes. Le grand géomètre Euler, en 1756, n'a pas cru indigne de lui de traiter cette question par l'analyse mathématique dans les *Mé-*

(1) Mémoire sur l'élasticité du caoutchouc vulcanisé, par M. P. Boileau. Comptes rendus de l'Académie des sciences, t. XLII, p. 913.
(2) Daguin, Traité de physique, 1855.
(3) Nérée Quépat, Dictionnaire biographique.

Digitized by Google

moires de l'Académie de Berlin. Le général Poncelet et notre concitoyen Woisard, puis le général Morin s'en sont occupés avec fruit. L'illustre ingénieur Blondel a porté le mécanisme des scies circulaires à un haut degré de perfectionnement. Dans notre ville, une commission composée de MM. Gosselin, Bardin et Glavet a fait des expériences suivies sur le travail développé dans les scieries alternatives et dans les scieries circulaires. Un agrégé-artiste de notre compagnie, le Garde du génie Ségard a imaginé un appareil simple, pouvant s'adapter aux scieries rectilignes pour obtenir des pièces en arc de cercle. Tous ces travaux et beaucoup d'autres sur le même sujet ont été l'objet d'une étude comparative de la part de M. Boileau, qui a d'abord donné une formule simple pour exprimer le travail mécanique, correspondant au débit d'un mètre carré de surface de trait de scie pour le cas de chêne de dureté moyenne. Au moyen de coefficients numériques, il est facile de trouver la quantité de travail correspondant à d'autres scieries. M. Boileau a ensuite proposé divers dispositifs d'une application avantageuse au sciage longitudinal, au sciage transversal et une combinaison de deux lames superposées dans le même plan pour couper transversalement les grosses pièces telles que les corps d'arbre. Toutes ces recherches ont été réunies et publiées dans un ouvrage intitulé : *Instruction pratique sur les scieries*, dont deux éditions parurent l'une en 1855, l'autre en 1861 et qui « a été considéré comme un modèle d'étude des machines opératrices (1). »

(1) Nérée Quépat, *Dictionnaire biographique*.

Digitized by Google

La plupart des divisions de la mécanique appliquée avaient donc été abordées par notre confrère, et dans chacune d'elles il avait laissé des témoignages irrécusables de son esprit judicieux, inventif et habile à tirer de l'observation des notions certaines sur lesquelles il établissait ensuite la théorie. Aussi, en 1856, l'Académie des Sciences accomplit-elle un acte de justice en décernant le prix de mécanique au savant professeur de l'École d'application de Metz, haute distinction méritée par dix-sept années d'un travail assidu.

Jusqu'à cette époque, M. Boileau avait passé la plus grande partie de son existence à Metz, ville qui lui était chère à tant de titres. Dans le courant de l'année 1856, il fut nommé Professeur de sciences appliquées à l'École d'artillerie de la Garde impériale, qu'on venait de créer à Versailles. Il en organisa les cours, le laboratoire et les archives (1), et, tout en se livrant à ces occupations multiples, il trouva le temps de faire des études nouvelles qui le conduisirent à la « découverte d'un procédé de mesure précise de la fatigue des moteurs animés. »

Le 24 Décembre 1858, M. Boileau fut nommé chef d'escadron, puis employé à Thionville comme *commandant l'artillerie*. De là, il passa à la direction et à l'arsenal de Douai, où il fut attaché en qualité de sous-directeur. Il s'y appliqua particulièrement à apporter des améliorations dans l'exécution du matériel, et à diverses reprises

(1) *Dictionnaire biographique* de Nérée Quépat.

Digitized by Google

remplit par intérim les fonctions de Directeur. A trois inspections générales, il fut proposé pour le grade de lieutenant-colonel.

En 1864, il fut appelé à Paris, au Dépôt central de l'artillerie où, entre autres fonctions, il remplit celles d'Examinateur pour les sciences appliquées. Deux ans après, il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur et, en 1867, prit sa retraite, espérant pouvoir consacrer exclusivement à la science les loisirs qu'elle allait lui donner. En effet, il revint à ses études favorites et dans les années qui suivirent, l'Institut reçut de lui plusieurs mémoires relatifs à la théorie du mouvement des fluides.

Mais les événements de 1870 déterminèrent M. Boileau à reprendre du service. On le nomma d'une commission composée de Généraux, d'Ingénieurs et de Membres de l'Institut chargée d'étudier les moyens de défense et d'examiner les propositions ayant le même objet, qui affluaient de toutes parts, même de l'extérieur. Plusieurs fois, il présida cette commission *par intérim* et fut chargé par elle de réunir à Bordeaux les Élèves nouvellement reçus à l'École polytechnique qui n'avaient pu rentrer à Paris. Il put trouver en province des professeurs capables de suppléer ceux de la capitale et organisa les cours de cette école succursale. Le 1er Novembre il fut nommé lieutenant-colonel. Il s'occupait d'expériences sur un nouveau mode de percussion pour l'inflammation des obus, qu'il avait inventé, lorsqu'eut lieu la conclusion de la paix. Avant de rentrer dans

Digitized by Google

la retraite, il soumit encore à la commission militaire de l'Assemblée nationale un projet relatif à l'organisation de l'instruction et à la réglementation de l'avancement dans l'armée, puis jugeant que son devoir comme soldat était accompli, il revint à ses travaux d'ingénieur et de savant.

Une nouvelle édition de l'ouvrage de Taffe intitulée: *Applications de la Mécanique aux Machines* fut publiée en 1872. Des notes, des citations répétées et la reproduction de certaines parties du cours du colonel Boileau à l'École d'application sont un témoignage irrécusable de la grande part de collaboration qu'il prit à la rédaction de ce traité technique.

Bien qu'ayant été fréquemment l'objet de distinctions flatteuses de la part de l'Institut, bien qu'il en eut été lauréat en 1856, M. Boileau ne faisait pas encore partie de l'illustre Corps, auquel il avait été présenté dès 1848 par le général Poncelet pour la place de Membre Correspondant. La section de mécanique de l'Académie des sciences ne compte en France que *trois correspondants* seulement, et il est permis de croire que depuis sa présentation remontant déjà à une époque éloignée, M. Boileau n'avait pas mis toute l'insistance nécessaire pour être élevé à une dignité qui lui était bien due. Pour être admis à l'Académie française, il faut faire des livres et surtout, dit-on, faire des visites. L'Académie des Sciences ne subirait-elle pas l'influence de son aînée et n'aurait-elle pas des exigences analogues? Quoiqu'il en soit, M. Boileau fut enfin élu le 22 Mai 1875,

Digitized by Google

à une forte majorité, correspondant de l'Académie des Sciences dans la section de Mécanique.

Notre concitoyen avait acquis des droits à un repos bien mérité par ses nombreux travaux, sa santé avait reçu les atteintes inévitables de l'âge et cependant son zèle et son activité intellectuelle ne se ralentissaient pas. De 1876 à 1879, il présenta à l'Académie des sciences de nouveaux mémoires portant sur les objets suivants :

I. (1) « Nouvelles recherches sur les lois de la distribution des vitesses dans les divers courants liquides. »

II. « Découverte de propriétés communes aux tuyaux de conduite, aux canaux et aux rivières, conduisant à des principes généraux d'hydraulique. »

III. « Une théorie générale de l'évaluation des effets mécaniques des mouvements intérieurs ou *intermoléculaires* des systèmes matériels, question dont il avait déjà donné, en 1870, pour le cas des courants fluides, une solution particulière. »

IV. « Deux nouveaux procédés d'évaluation des volumes liquides fournis par les cours d'eau pour mouvoir les usines, alimenter les villes, ou entretenir l'irrigation des cultures. »

V. « Une théorie de la résistance des parois au mouvement de translation des courants, et des formules, vérifiées par les résultats d'expériences,

(1) Extrait de la *Biographie nationale des Contemporains* rédigée par une Société de Gens de Lettres. Paris, Glaeser et Cie, 1878.

Digitized by Google

pour servir à l'établissement des canaux et des tuyaux de conduite (1). »

Tous ces travaux avaient valu à leur auteur une notoriété bien légitime. Nul n'est prophète en son pays, dit-on; l'Académie de Metz crut de son devoir de donner un démenti à ce proverbe. Le titre de Membre honoraire est la plus haute distinction dont elle puisse disposer. Elle la réserve d'ordinaire à ceux de ses sociétaires qui se sont fait particulièrement remarquer dans les arts, les lettres ou les sciences. C'est ainsi que nous avons vu figurer dans la section des membres honoraires les noms de MM. Poncelet, Rolland, Barral, et que nous pouvons y lire encore ceux de MM. Daubrée, Mézières, Ambroise Thomas. Dans la séance du 29 Mars 1877, les membres de l'Académie de Metz, obéissant à un mouvement spontané et unanime, y ont ajouté, par acclamation, celui de M. Boileau.

La carrière toute de travail de M. Boileau fut couronnée par la publication d'un dernier ouvrage d'une importance considérable ayant pour titre : *Notions nouvelles d'hydraulique concernant principalement les tuyaux de conduite, les canaux et les rivières,* dont deux éditions parurent l'une en Mars 1878, la deuxième en Août 1881. Le lecteur y trouve une multitude de faits inaperçus jusqu'a-

(1) Extrait de la *Biographie nationale des Contemporains* rédigée par une Société de Gens de Lettres. Paris, Glœser et Cie, 1878.

Digitized by Google

lors et de propositions nouvelles dont l'ingénieur et l'industriel peuvent tirer le meilleur parti.

On peut y remarquer, entre autres chapitres intéressants, celui dans lequel l'Auteur expose les propriétés physiques et dynamiques de l'alimentation et des mouvements des rivières, et celui où il donne un nouveau procédé (1) pour la détermination du débit des courants liquides fondée sur la considération des *filets jaugeurs*. M. Boileau a en effet découvert que la surface libre d'un cours d'eau présente deux filets dont la vitesse est précisément telle que son produit par l'aire de la section transversale d'un courant donne le volume d'eau débité par celui-ci dans l'unité de temps.

Nous venons de passer en revue, Messieurs, tous les travaux qu'a produits M. le Colonel Boileau dans le cours de sa carrière. On peut dire que l'exposé de ces travaux est l'histoire même de sa vie. Peu d'existences ont été aussi bien remplies. M. Boileau laisse une œuvre importante et considérable. Ses recherches d'hydraulique sont un monument impérissable qui fixera toujours l'attention des Ingénieurs. Il faut voir avec quelle estime en parlent les savants américains. En 1850, une commission principalement composée d'Ingénieurs militaires des États-Unis fut chargée d'études hydrauliques et physiques sur le débit, la vitesse, le régime du Mississipi, afin de renseigner sur les mesures à prendre pour préserver les riverains

(1) Découvert en 1876.

Digitized by Google

des inondations. Cette commission, comme on doit le penser, n'ignorait rien de ce qui s'était fait jusqu'alors en hydraulique; elle avait connaissance des travaux de M. Boileau, qu'elle dut sans doute plus d'une fois mettre à profit. Aussi dans un savant rapport, publié en 1861, M. le Capitaine Humphreys et M. le Lieutenant Abbot qualifient d'admirables les expériences de notre concitoyen : « *Boileau's admirable observations* » *(Report upon the physics and hydraulics of the Mississipi river... Philadelphie, 1861, p. 250;* art. int.: *Analysis of capitain Boileau's observations.)* Déjà, en 1855, dans un ouvrage d'hydraulique publié à Boston, il était dit que les recherches de M. Boileau avaient été faites avec une perfection d'appareils inconnue jusqu'alors : « *With a perfection of apparatus, previously unknown,* » *(Lowel, Hydraulic experiments, Boston, 1855...)*

Je trouve enfin dans la *Biographie nationale des Contemporains* éditée par Glæser à Paris le jugement suivant sur notre concitoyen : « L'ensemble des découvertes de cet auteur, et des solutions qu'il a données des questions les plus importantes, soit pour la pratique, soit pour la théorie, en fait incontestablement l'un des principaux hydrauliciens du XIXe siècle. »

Que pourrais-je ajouter, Messieurs, à de telles paroles? L'éloge de juges aussi compétents serait affaibli par tout ce que je pourrais dire. Mais après vous avoir donné une idée bien insuffisante des belles facultés du savant et des remarquables travaux qui en furent le résultat, j'essaierai de

Digitized by Google

vous peindre son caractère et ses qualités morales. Dès son enfance, l'adoration qu'il avait vouée à sa mère fut le principal mobile de sa conduite et la véritable cause de ses succès. Plus tard, nous le voyons reporter cette affection sur la femme distinguée, sur la fidèle et dévouée compagne à laquelle il avait lié son existence. Il eut des amis nombreux qui tous n'eurent qu'à se louer de sa constance et de la sûreté de ses relations. Très serviable, il savait obliger ceux qui avaient recours à lui avec une délicatesse qui rehaussait la valeur des services rendus. Réservé avec ceux qui le connaissaient peu, il s'abandonnait dans l'intimité et les heures passées avec lui avaient un charme extrême. D'une exquise modestie, il s'appliquait surtout à s'effacer pour faire ressortir au contraire l'esprit et le mérite de ceux auxquels il parlait ou de ceux dont il parlait. Dès le début de sa carrière, il s'était tracé un plan de conduite dont il ne s'est jamais départi. Sa sévérité pour lui-même s'alliait à une grande indulgence pour les autres. Très correct dans sa tenue, dans ses habitudes et dans ses relations, il apportait en tout cet esprit d'ordre et de méthode, qui s'était développé en lui, sous l'influence du genre d'études auxquelles il s'était spécialement adonné. « Les études mathématiques, a dit Arago (1), dans lesquelles il faut, à chaque pas, tracer une ligne de démarcation nette et précise entre le vrai et le faux sont très propres à développer le sens moral. » Et le sens moral, chez notre confrère, s'était affiné de

(1) *Annuaire du bureau des longitudes pour l'an 1850*, p. 331, article intitulé : « Quel fut le fondateur de l'École polytechnique, »

Digitized by Google

plus en plus et était devenu pour lui un gouvernail de plus en plus sûr et sensible.

Sa préoccupation la plus constante dans le cours de sa vie et jusque dans l'âge le plus avancé, a été de se rendre utile. Ce fut là sa pensée dominante aux Cours industriels de Metz, au Congrès scientifique tenu dans notre ville, pendant ses dix-neuf années de professorat tant à l'École de Metz qu'à celle de Versailles et dans toutes les fonctions qu'il eut à remplir. Esprit éclairé et libéral, il savait apprécier tout le bien que peut engendrer la liberté, mais il répudiait sans hésitation les excès de la licence. Il comprenait les aspirations des déshérités de la vie vers un sort meilleur; il s'en préoccupait sérieusement, mais il réprouvait les moyens violents pour arriver à ce but. A une époque troublée comme la nôtre, où la conscience est souvent surprise et trompée par des théories spécieuses et subtiles, il était convaincu que l'ordre, le travail et la discipline sont les sauvegardes de la société. La carrière militaire qu'il avait embrassée lui avait démontré combien il est sain et salutaire d'obéir à une règle inflexible et combien les esprits les mieux doués s'égarent en s'obstinant à méconnaître cette loi suprême.

Cette nécessité d'un frein, d'un régulateur fut toujours à ses yeux la condition nécessaire d'une existence heureuse et honnête. A ce principe il subordonna constamment ses pensées et ses actes, et, jusqu'à sa dernière heure, il se montra ce qu'il avait été toute sa vie, observateur scrupu-

Digitized by Google

leux du devoir. Des hommes, tels que celui dont je viens de retracer la vie et les travaux, sont l'honneur de la ville qui leur a donné le jour, des établissements et des corps auxquels ils ont appartenu.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. JEAN-PIERRE-GUSTAVE REGNIER

NÉ A SARRELOUIS LE 9 MARS 1811

ET DÉCÉDÉ A VAUDRECHING LE 23 JANVIER 1892

PAR

M. E. AURICOSTE DE LAZARQUE

MEMBRE TITULAIRE

MESSIEURS,

Dans votre séance du 29 juillet 1886, j'avais l'honneur, en qualité de Président de votre Compagnie, de procéder à l'installation parmi vous de M. le Docteur Regnier, dont la candidature avait été approuvée à la séance précédente et la nomination votée à l'unanimité. Je lui adressais quelques paroles de bienvenue et, lui exprimant les sentiments que nous inspirait la perte récente de la compagne de sa vie, je lui disais que nous l'accueillions avec d'autant plus d'empressement que la part active qu'il allait prendre à nos travaux serait peut-être, sinon un sujet de consolation, du moins une diversion à sa douleur.

M. Regnier me répondait avec trop de modestie: « En adressant mes sincères remerciements à

Digitized by Google

» mes nouveaux et chers confrères, je ressens la » crainte de ne pas être à la hauteur de la tâche » que leur choix m'impose ; car mes connaissances » archéologiques sont limitées et se réduisent à la » recherche des faits concernant l'histoire du can- » ton que j'habite. Je me réservais pour ma vieil- » lesse le plaisir de mettre en ordre ces docu- » ments, mais, aujourd'hui, dans l'isolement où » je me trouve, je demanderai, comme vous venez » de le dire, une diversion à ma tristesse dans le » classement de ces anciennes notes. J'espère » même, si Dieu me prête vie, pouvoir faire » hommage à l'Académie d'un travail qui, à » défaut d'autre mérite, aura, au point de vue de » l'histoire de notre pays, au moins celui de » l'exactitude et de l'indication scrupuleuse des » sources. En tous cas, autant que mes lumières » me le permettront, j'apporterai à mes nouveaux » confrères le concours le plus consciencieux et » le plus dévoué. »

M. le Docteur Regnier, vous le savez, a tenu sa promesse autant qu'il a été en lui. Malgré l'éloignement de sa résidence, malgré son grand âge, il témoignait, par son assiduité à nos réunions, l'intérêt pris par lui aux sujets divers qui y étaient traités. Il nous a fait, à différentes reprises, des communications, il nous a soumis des échantillons archéologiques recueillis au cours de récentes recherches, enfin, il a collaboré activement à nos travaux, soit en prenant la parole au cours des discussions, soit en rédigeant des rapports judicieux sur des mémoires présentés à nos concours. Il suivait nos séances avec une ardeur toute juvénile, et son fils a pu me dire —

Digitized by Google

à votre éloge — qu'une des grandes satisfactions de la vie studieuse de son père avait été son admission à l'Académie de Metz.

Malheureusement, le temps ne lui a pas permis de réaliser complètement ses désirs, en donnant un corps à ses notes précieuses et à ses souvenirs. Ces notes, ses enfants les possèdent sous forme de documents volumineux, les uns déjà classés, les autres sous forme de recherches en cours d'exécution, et je puis vous annoncer dès aujourd'hui qu'un respect familial profond se propose de les faire coordonner et résumera l'œuvre si étendue et si laborieuse de notre regretté confrère.

Je me suis arrêté dès l'abord à ce côté de la vie intelligente de M. le Docteur Regnier, parce que c'est là surtout ce qui l'avait désigné à notre attention ; mais nous serions injustes à son égard si nous ne reconnaissions pas les mérites de sa carrière médicale et les droits que ses connaissances et ses travaux dans l'art de guérir lui donnaient à entrer parmi nous. Aussi, permettez-moi — d'après des notes dues à sa famille et à quelques-uns de ses nombreux amis — de retracer à grands traits, devant vous, l'existence active et méritante du médecin dévoué à côté de celle de l'archéologue consciencieux.

Jean-Pierre-Gustave Regnier naquit à Sarrelouis (alors France) le 9 mars 1811 ; il était fils de Jean-François Regnier, contrôleur principal des postes de l'armée.

Sa première enfance fut marquée par un événement qui resta gravé dans son esprit pendant sa vie entière. Il se rappelait son père, ému jusqu'aux

Digitized by Google

larmes, le tenant serré contre sa poitrine — il avait alors quatre ans — et lui montrant l'armée française en deuil quittant sa ville natale. La pensée des souffrances qui avaient décimé cette armée, le souvenir des grandes luttes auxquelles son père avait pris une part active de 1789 à 1815, décidèrent-ils de sa vocation? Il est permis de le croire, car, tout jeune encore, il se destina à la médecine militaire. Après avoir fait de brillantes études au collège de Sarreguemines, puis au lycée de Metz, il fut nommé élève de l'hôpital militaire d'instruction de Metz par décision ministérielle du 13 janvier 1831.

La médecine militaire formait alors de jeunes sous-aides qui, pourvus d'un mince bagage scientifique, étaient nommés à des emplois peu en rapport avec leurs connaissances. M. Regnier ne crut pas pouvoir assumer la responsabilité de l'exercice de la médecine et de la chirurgie sans une préparation suffisante. Séduit par l'enseignement brillant d'Andral et de Dupuytren, il abandonna la médecine militaire en 1833 pour donner à ses études tout le développement que réclamaient son ardeur au travail et son honnêteté.

Cette résolution était peut-être regrettable, car M. Regnier était merveilleusement doué pour la médecine d'armée, dans laquelles ses aptitudes et aussi ses relations de famille lui assuraient un avenir brillant.

Reçu Docteur en médecine de la Faculté de médecine de Paris en 1835, il continua à fréquenter les cliniques, les cours spéciaux à Paris et à Strasbourg. L'événement le plus heureux de sa vie se prépare alors et, en 1836, il unit son exis-

Digitized by Google

tence à celle d'une femme de grande distinction, au cœur élevé, qui, embellissant sa vie de toutes les joies et de toutes les satisfactions d'un ménage uni, l'aida à élever une famille nombreuse et à supporter avec une grande élévation de sentiments les soucis et les chagrins inévitables au cours d'une longue existence.

C'est en cette même année, 1836, que M. Regnier débuta comme médecin dans la ville de Phalsbourg. Pendant deux ans, il se multiplie et se dévoue à un point tel que sa robuste constitution est ébranlée par les fatigues ininterrompues de longues courses dans les montagnes. Il quitte Phalsbourg, et, au moment de son départ, M. Charpentier, maire de la ville, rend hommage, dans un document officiel, à l'œuvre de M. Regnier: « Ses talents, dit-il, son humanité et son désintéressement sont appréciés de toute la population » de la ville de Phalsbourg et des communes des » cantons de cette ville dont il est le médecin » cantonal. »

Après un court séjour à Paris, il va définitivement se fixer à Bouzonville, qui avait pour lui cette attraction qu'elle le rapprochait de sa ville natale où tant de souvenirs lui apparaissaient chers et vivaces. C'est dans cette contrée qu'il exerça la médecine pendant plus de 53 ans.

Doué d'une nature exubérante, vive, gaie, M. Regnier laissait rapidement reconnaître et apprécier son caractère ouvert et accueillant. Ses éminentes qualités d'esprit et de cœur, une bonté simple, aimable et généreuse lui gagnaient tous ceux qui l'approchaient. Aucune profession, mieux que la profession médicale, ne lui aurait permis

Digitized by Google

de répandre le bien à profusion, comme il l'a fait pendant sa longue existence. Jusqu'à cet âge de 81 ans, presque chaque jour il sortait deux fois, et souvent plus, pour aller au loin visiter ses malades, le matin et l'après-midi, et, partout où il apparaissait, il inspirait la confiance, et, quel que fût l'état du malade, et, puisqu'il n'est pas donné aux plus habiles médecins d'empêcher de mourir un jour, du moins avec lui le patient se reprenait à plus de calme et d'espérance. Sa figure était avenante près du lit des souffrants, et sa parole encourageante et gaie les réconfortait et leur faisait oublier leurs maux.

Je l'ai un jour accompagné dans une tournée assez longue, et, en voyant à la traversée des villages, nombre de personnes accourir sur leur porte et répondre, familièrement respectueuses, à ses bienveillantes interpellations, en observant des visages attristés reprendre à ses paroles une sérénité confiante, je me demandais si cette bonne humeur, cette rondeur d'autrefois, cette bonhomie bienveillante n'est pas un des secrets de l'art de guérir. Je me rappelais la désolation, dont j'avais un jour été témoin, d'une jeune femme phtisique, à la suite de la visite d'un très savant Docteur, dont le regard mystérieux, investigateur et profond, le silence réservé avait consterné la pauvre enfant, et, rentré chez moi, je relisais un passage, très suggestif encore aujourd'hui, d'un de nos vieux auteurs et médecin lui-même, relatant une observation analogue de celui que les Anciens avaient nommé le père de la médecine (1).

(1) «... Sus une passaige du pere Hippocrates on liure cy dessus

Digitized by Google

Les clients préférés de M. Regnier étaient les pauvres; leur prodiguer ses soins, remonter leur moral par de chaudes et réconfortantes paroles, leur venir en aide par tous les moyens dont il disposait, telle est la tâche qu'il a poursuivie jusque dans sa quatre-vingt-unième année, sans trêve ni merci.

Malgré ses fatigues journalières, loin de s'endormir dans la somnolente confiance d'une science acquise, il suivait, avec toute l'ardeur de ses jeunes années, les transformations et les progrès de la médecine, de la chirurgie surtout pour laquelle il avait une aptitude particulière. Livré à ses propres ressources, sans aides, presque sans matériel, il pratiquait avec succès de nombreuses opérations qu'il était presque téméraire de tenter à la campagne. Mais qu'on ne le blâme pas de cette hardiesse: à cette époque, les opérés mouraient en grand nombre d'infection purulente dans les hôpitaux, et il n'en avait pas fallu davantage pour qu'il se décidât à assumer de lourdes responsabilités au grand profit de ses malades, en les opérant à domicile.

» allegué (*), nous suons disputans et recherchans, non si le minoys » du médicin, chagrin, tétricque, reubarbatif, catonian, mal plaisant, » mal content, seuere, rechigné, contriste le malade; et du médicin » la face ioyeuse, seraine, gratieuse, ouuerte, plaisante, resiouist le » malade, mais si telles contristations et estouissements prouiennent » par appréhension du malade contemplant ces qualitez en son médi- » cin et par icelles coniecturant l'issue et catastrophe de son mal » ensuiuir, sçauoir est, par les ioyeuses, ioyeuse et désirée, par les » fascheuses, fascheuse et abhorrente..., etc. »

(Épitre au cardinal de Chatillon, servant de préface au Liv. IV du *Pantagruel* et signée Françoys Rabelais, médecin, 28 janvier 1552.)

(*) Joannes Alexandrinus: super Epidemicorum Hippocratis lib., Venise 1483.

Digitized by Google

Entre temps, il observe des faits médicaux d'un puissant intérêt pratique. Dès 1854 un de ses rapports sur l'épidémie de fièvre typhoïde survenue à Tromborn fournit une des premières preuves de la contagion de la fièvre typhoïde. Le professeur Trousseau dans sa clinique médicale (t. I., p. 343) cite ce travail très remarqué.

En 1855, M. Regnier obtient une médaille de bronze pour le dévouement dont il fait preuve pendant l'épidémie de choléra.

En 1863, ses services extraordinaires comme médecin cantonal lui valent une médaille d'argent.

Les obligations d'une clientèle nombreuse, une famille de neuf enfants à élever, constituent pour un homme, quelle que soit son activité, une tâche suffisante, et cependant M. Regnier augmente encore la somme de ses labeurs. L'agriculture, qu'il voyait pratiquer avec les seules données de la routine, chère à nos campagnes, lui apparait comme un sujet d'études théoriques et pratiques d'un haut intérêt. Il se préoccupe d'abord de la faire bénéficier des progrès de la chimie et tente dans des terrains argileux des essais d'engrais chimiques remarqués et couronnés par le comice agricole. L'amélioration des prairies par le drainage devient aussi une de ses grandes préoccupations et lui donne des résultats excellents. La contrée de Bouzonville était affligée depuis plusieurs années de mauvaises récoltes de pommes de terre; malgré les précautions les plus variées, les pommes de terre dégénéraient et ne fournissaient plus à la culture que des approvisionnements insuffisants. M. Regnier, en 1855, trouva le remède

Digitized by Google

cette désastreuse situation en substituant aux tubercules dégénérés, en usage dans le pays, une pomme de terre rouge, saine et vigoureuse qu'il trouva aux environs de Trèves. Cette pomme de terre se propagea rapidement dans le pays de Bouzonville, dont les habitants rendirent à M. Regnier un naïf et réel hommage en la désignant sous le nom de pomme de terre Regnier.

Dès l'âge de vingt ans, un goût sérieux pour l'histoire du pays et pour les recherches archéologiques et généalogiques s'était révélé chez le jeune Docteur. Au milieu d'une vie déjà si remplie, cette aptitude se développe encore et se traduit par des découvertes effectives. Personne plus que lui n'a fait du pays de Bouzonville, à toutes les époques de son histoire, ainsi que de la vallée de la Sarre une étude plus approfondie. La période romaine, le Moyen-Age, l'époque contemporaine ont été, de sa part, le sujet de notes très étudiées. Tous les châteaux, tous les villages des envivirons détruits pendant la guerre de Trente-Ans, les ruines du Siersberg, du Hackenberg, etc., ont été pour lui l'objet d'études détaillées. Les généalogies des familles lorraines habitant anciennement le pays, leurs descendances, les faits qui les ont illustrées, tout a été recherché par lui avec la patiente expérience d'un bénédictin.

Est-il besoin de le dire? en archéologie, comme en médecine, M. Regnier travaillait avec le désintéressement de la science véritable. — Étudier une question, la dégager de ses obscurités, la mettre à la portée de tous ceux à qui elle pouvait être utile, les en faire profiter, telle était la tâche modeste et désintéressée qu'il se proposait

Digitized by Google

de remplir. Les collections des antiquaires tels que M. Motte, de Sarrelouis, M. Loustau, son ami d'enfance, les musées de Metz, de Nancy, renferment une série de monnaies, d'ustensiles, d'armes de l'âge de pierre, de l'époque romaine, du Moyen-Age dûs à ses heureuses trouvailles.

Dès l'année 1838, il fit adresser au musée lorrain de Nancy un sarcophage trouvé dans les environs de Phalsbourg. Sa notoriété comme archéologue était déjà telle qu'il fut appelé à en déchiffrer les inscriptions.

Le monument de Merten, récemment découvert et déposé depuis au Musée de notre ville, devint en ces dernières années l'un des objets de ses études favorites.

Le passage à travers la Lorraine des armées de Louis XIII et de Louis XIV, dirigées par Condé, par Turenne, par le cardinal de Lavalette, par Villeroy, par Villars, lui était familier. Il citait avec à propos et avec une précision étonnante de détails les points où ces troupes avaient cantonné, pris position de bataille, etc.

Malheureusement, comme nous l'avons déjà remarqué, ces documents nombreux n'ont pas pris corps et sont restés comme les matériaux précieux mais épars d'une œuvre à terminer. Nous devons regretter que ce chercheur infatigable, ce vulgarisateur des faits saillants n'ait pas eu le temps de les coordonner; mais en même temps il nous est permis d'espérer que ses enfants ne failliront pas à la tâche que leur a laissée leur père, et que ce travail aboutira un jour à une étude intéressante de l'histoire mouvementée d'une des régions de la

Digitized by Google

Lorraine le plus souvent désolée par les vicissitudes de la guerre.

Ai-je tout dit? non certes. La nature fine, communicative de M. Regnier n'aurait pas été complète si, aux qualités du savant, il n'avait joint un goût élevé pour les arts. Il dessinait avec facilité et relevait ainsi fort fidèlement les sites des châteaux, des ruines, objets de ses investigations. Enfin, il était admirablement doué comme musicien; lorsqu'il rentrait au foyer après de longues et fatigantes tournées médicales, il se reposait en faisant de la musique d'ensemble, car il jouait du violon avec beaucoup de talent. Il oubliait dans ses distractions et dans ses chères études archéologiques les misères dont il avait été le confident pendant la journée; son esprit reposé reprenait le lendemain avec une vigueur nouvelle la tâche pénible du médecin que soutenait enfin une haute philosophie chrétienne.

Ai-je tout dit maintenant? non, pas encore. Le but suprême de l'homme n'est-il pas de se continuer lui-même et de préparer de nouveaux athlètes aux combats de la vie, d'armer de nouveaux auxiliaires à la grande famille humaine pour sa marche en avant ou pour la défense de son passé !

Or, neuf enfants que son exemple et ses leçons ont formés à l'honneur et à l'étude ne font-ils pas au Dr Regnier le plus beau cortège dont un homme puisse se glorifier au déclin de sa vie? Et, parmi ceux-ci, l'un d'eux recueillant les aptitudes de son père pour la médecine militaire et pour la science n'a-t-il pas déjà fourni une brillante carrière et n'a-t-il pas déjà été désigné à

Digitized by Google

l'attention du monde savant par la part qu'il a prise il y a trois ans au congrès médical de Berlin, donnant ainsi à celui qui dirigea ses premiers pas la plus douce récompense dont un père puisse s'enorgueillir ?

Quelques jours après la triste date du 23 janvier dernier, dans un train de chemin de fer qui traverse le canton de Bouzonville, des habitants du pays s'entretenaient de l'événement récent et, rappelant la bienfaisance et l'activité dévouée du Dr Regnier, l'un d'eux, se faisant l'interprète du sentiment général, se mit à dire avec une naïveté touchante : « Voyez-vous, Monsieur, des hommes comme ceux-là ne devraient pas mourir ! »

Hélas ! vivre et mourir, malgré l'idée de discontinuité qu'éveille la mort, ne sont-ils pas une seule et même chose !

On l'a déjà dit : ce qu'on appelle spécialement la mort est la cessation du fonctionnement de l'organisme qui était mis au service de la vie. Et comme cette cessation est l'effet de l'usure de cet organisme, comme cette usure est l'effet de la vie, il s'ensuit que vivre, c'est mourir petit à petit, graduellement, si l'usure suit son cours régulier.

Il y a bien longtemps déjà que M. le Dr Isnard, médecin-chef de l'hôpital militaire de Metz avant 1870, et chirurgien distingué, me faisait un jour cette lamentable confidence. Il venait de pratiquer avec succès une opération délicate et, à mes félicitations, il répondait : « Oui, c'est vrai. Aujour-« d'hui ma connaissance détaillée du corps humain « est complète ; ma vue est juste, ma main sûre ; « je sais dans une opération, à chaque instant, où

Digitized by Google

« est précisément la pointe de mon scalpel... mais « demain...? mes yeux vont s'obscurcir, ma main « hésiter et, au moment même où j'arrive au plus « haut degré de science technique et pratique « qu'il m'est donné d'acquérir, au moment où « j'ai la conscience de ne plus rien livrer au « hasard, cette force va décliner... bientôt elle « m'abandonnera ! »

Hélas, il en est ainsi pour tout ce qui a vie — c'est l'ordre inéluctable et nous n'avons pas à récriminer contre lui.

De la tâche accomplie, d'ailleurs, il reste toujours quelque chose, rien ne meurt de ce qui a été grand et vrai et l'humanité progressive profite, mystérieusement mais certainement, de l'œuvre intelligente et du dévouement de chaque existence éteinte.

Celle de M. le Dr Regnier a été longue et ne restera pas sans fruit et si, pareil au voyageur achevant au soir de gravir une haute montagne et se retournant pour contempler le chemin parcouru depuis le matin et dont l'ensemble se déroule à ses pieds, notre confrère a pu, à sa dernière heure, jeter un regard interrogateur sur sa carrière si longue et si noblement parcourue, sa conscience a dû lui répondre « qu'il n'avait pas perdu sa journée. »

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DU

DOCTEUR JACOB

PAR

M. N. BOX, SECRÉTAIRE.

CHERS ET HONORÉS COLLÈGUES,

Le 25 Octobre de l'année 1888, quand le Docteur Jacob recueillit nos suffrages, en qualité de Membre titulaire, notre nombre de 36 devint complet, conformément à nos statuts, et, pleins d'un légitime espoir, comme à chaque admission de nouveaux Collègues, nous évaluions à l'avance, au profit de la Compagnie, le concours du récipiendaire.

Nous comptions sur l'âge, la santé, les connaissances et, surtout, sur le désir bien connu du récipiendaire de partager nos travaux. Mais que sont nos conceptions dans la main de Celui qui, en toutes choses, dispose de nous et de nos plans, suivant ses impénétrables desseins ?

Au lieu d'une longue carrière, le cher Docteur, vous le savez, assista, à peine, à quelques-unes de nos séances, et succomba, à 49 ans, à une

Digitized by Google

phtisie pulmonaire, au moment où la découverte du Docteur Koch devait à jamais anéantir ce terrible fléau de l'humanité.

Plût à Dieu qu'il en soit réellement ainsi ! Dans tous les cas, notre regretté Collègue, qui s'était immédiatement rendu à Berlin pour se faire traiter d'après la méthode préconisée, a vu son existence se briser, le 6 mai 1891,... trop tôt, hélas ! pour sa famille, ses amis, ses clients et aussi, pour l'Académie.

C'est, Messieurs, ce que j'ai à établir, pour remplir la tâche biographique dont vous m'avez chargé.

Jean Jacob, devenu le Docteur Jacob, est né à Éblange (canton de Boulay), le 3 décembre 1841, de parents cultivateurs sans fortune. Sa mère était Marie Finickel et c'est un de ses oncles maternels, l'abbé Finickel, décédé curé à Saint-Jean-Rohrbach, et l'abbé Dory, alors curé à Éblange, qui furent ses premiers précepteurs.

Ayant reconnu d'heureuses dispositions intellectuelles chez son neveu, le dit oncle lui fit compléter ses études primaires à l'Institution Sainte-Marie de Boulay. Le jeune étudiant fit de rapides progrès et, après avoir obtenu, le 15 Mai 1860, le Brevet de capacité pour l'Instruction primaire, il remplit pendant quelque temps les fonctions de surveillant et de maître dans le même établissement.

A la rentrée des classes de l'année scolaire 1860-1861, il fut provisoirement chargé de remplacer un maître d'études au Collège de Sarreguemines et y suppléa, en même temps, un professeur de langues vivantes.

Digitized by Google

C'est, d'après un aveu confidentiel formulé plus tard, cette position qui fit naître, chez M. Jacob, l'idée de faire des études secondaires et d'arriver au Doctorat en Médecine : conception d'autant plus hardie qu'à ce moment le jeune homme ne pouvait compter que sur de faibles ressources pécuniaires du côté de sa famille; mais elle montre l'énergie de son caractère, dont, plus tard, il donna des preuves encore plus évidentes.

Pour atteindre le but proposé, il sollicita la faveur d'assister à certains cours du Collège et il le fit avec une exactitude et une assiduité remarquables; mais les fonctions dont il était chargé ne lui laissant pas autant de loisir qu'il le désirait, il les échangea contre celles d'instituteur-adjoint à l'école primaire de Neunkirch, près de Sarreguemines.

Il devint alors, en même temps, élève externe du Collège et, dès le 23 avril 1863, il obtint le diplôme de Bachelier ès lettres.

Le 9 Mai de la même année, M. le Recteur de l'Académie universitaire de Strasbourg l'autorisa d'exercer provisoirement les fonctions d'aspirant-répétiteur au Lycée de cette ville et, par décision ministérielle du 5 août 1863, il fut officiellement nommé à ce titre. Une lettre d'éloges, délivrée, plus tard, par le Proviseur témoigne de la manière scrupuleuse dont il s'est acquitté de ces fonctions.

Au Lycée, comme au Collège, Jacob ne cessa de suivre les cours des classes, et si le Collège de Sarreguemines lui a valu le diplôme de Bachelier ès lettres, après dix-huit mois de travail, le Lycée de Strasbourg lui donna, le 4 Août 1865, celui

Digitized by Google

de Bachelier ès sciences exigé pour les études médicales.

Travailleur infatigable et toujours préoccupé du but à atteindre, il prit sa première inscription de Médecine en Novembre 1864, et pour subsister, après sa sortie du Lycée, il se fit répétiteur, garde-malades, et dut s'imposer parfois bien des sacrifices. Il visitait la bibliothèque publique et les bouquinistes plus souvent que les brasseries et autres lieux de plaisir.

L'année 1870 a fatalement interrompu ses études, comme celles de tous nos étudiants. Ils ne songèrent plus qu'aux dangers de la patrie et ils s'enrolèrent sous ses drapeaux.

Jacob courut au champ de bataille de Wœrth et fit le service d'interne à l'ambulance du Petit-Quartier de Haguenau, du 7 Août au 1er Septembre, sous les ordres du médecin-chef Charles Lévy.

Il servit ensuite aux ambulances de Nancy et revint en Octobre à Strasbourg, après s'être rapproché, avec l'armée française, de son pays jusqu'à Éblange. En Novembre, il obtint du Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg l'autorisation de se rendre à Sarralbe où il était appelé par les autorités municipales pour exercer les fonctions de médecin de la ville et du canton.

Il ne quitta Sarralbe qu'en 1872 pour aller passer ses derniers examens à Paris, où il obtint, le 15 juillet 1872, le diplôme de Docteur en Médecine de l'Académie de Paris!

A ce moment, le ciel s'était considérablement rasséréné pour le jeune Docteur; parvenu enfin à son but, il était en droit de se proclamer fièrement, et avec raison, le fils de ses œuvres.

Digitized by Google

« En effet, presque sans ressources, puisant, « dans sa volonté seule, l'énergie nécessaire, il a, « pour ainsi dire, commencé ses études véritables « à un âge où d'autres les ont terminées. Volonté « de fer, caractère résolu, travail opiniâtre, mo- « destie, abnégation et dévouement à une idée, « toutes ces qualités, Jacob va les déployer au « service de l'humanité souffrante.

« C'est à Sarralbe qu'il débuta et que j'appris « à le connaître, et, quand, en 1874, le poste de « médecin des faïenceries de Sarreguemines devint « vacant, je fus heureux de le lui offrir.

« Pendant dix-sept ans, le Docteur Jacob a été « au milieu de nous, toujours combattant le mal « sans relâche et la nuit et le jour.

« Aussi sont-ils nombreux ceux d'entre nous « qui lui doivent la santé, ou une atténuation de « leurs maux, ou une prolongation de leur « existence et de celle des membres de leur famille. »

Ces paroles ont été prononcées sur la tombe de notre Collègue par M. Paul de Geiger, Directeur des Faïenceries Utzschneider et Cie de Sarreguemines, et ami particulier du Docteur Jacob.

A ces éloges, suffisants à eux seuls, pour perpétuer le souvenir d'un homme, j'ajouterai les lignes écrites par le Docteur Kien, un condisciple du Docteur Jacob pendant ses études, actuellement Secrétaire de la Société de Secours mutuels des Médecins de la Basse-Alsace dont M. Jacob était membre depuis 1877:

« Jacob, que j'ai connu intimement pendant nos « années d'études médicales à Strasbourg, écrit le « Dr Kien, était bon, franc et loyal; il n'avait « que des amis et des bienfaiteurs qu'il sut gagner

Digitized by Google

« par les belles qualités de son âme et son heu-
« reux caractère. Comme condisciple, il a laissé,
« parmi tous ceux qui l'ont connu, la réputation
« d'avoir toujours été, pour tous et vis-à-vis de
« tous, aimable, honorable et plein de bienveil-
« lantes attentions; comme médecin et confrère,
« il a pratiqué des vertus d'autant plus estimables
« et d'autant plus dignes d'être mises en lumière
« qu'elles deviennent, dit-on, plus rares. »

Que puis-je ajouter à des témoignages d'aussi haute autorité ?

A Sarreguemines, le Docteur Jacob s'est allié à une des familles les plus honorables du pays et cette alliance, jointe à l'amitié de ses anciens condisciples du Collège, lui a valu d'y prendre immédiatement position comme au milieu des siens dont, je me hâte de le dire, il a non seulement su conserver, mais augmenter les bons sentiments et les bonnes relations, comme médecin et comme citoyen.

Il était membre du Conseil municipal, élu toujours à de fortes majorités. Il siégeait aussi au Bureau de Bienfaisance, à la Société d'hygiène et de salubrité d'Alsace-Lorraine et au Conseil de Santé de l'arrondissement de Sarreguemines.

Dans l'exercice de toutes ces fonctions et notamment comme médecin de la population ouvrière des Faïenceries, il a fait et consigné de nombreuses observations pour arriver, d'après une conception dont il m'a fait part plusieurs fois, à établir une statistique médicale sur des bases absolument nouvelles. Il s'est également occupé de Mnémotechnie, d'Hypnotisme, de Suggestion mentale et d'autres questions de médecine. Malheureusement

Digitized by Google

le temps lui a manqué pour coordonner ses notes et rien de tout cela n'est terminé. Cela n'étonnera pas ceux qui savent combien Jacob était surmené de besogne, combien il était scrupuleux pour ses malades et combien il était bon père de famille. Sa clientèle l'obligeait à se faire seconder par un aide; malgré cela, il était nuit et jour sur pied, et quand il disposait de loin en loin de quelques instants de loisir, il les donnait à l'étude, à sa femme et à sa fille unique actuellement âgée de 17 ans. Un prêtre, ami dès son enfance, m'a transmis avec d'autres renseignements qu'il a bien voulu me fournir, les lignes suivantes :

« Le Docteur Jacob, d'un cœur très sensible, « avait un vrai culte pour sa famille, ses bienfai- « teurs et ses amis. Son intérieur était le plus « beau que j'ai jamais rencontré. Chrétien con- « vaincu et pratiquant pendant sa vie, sa mort fut « digne de sa famille, une des plus chrétiennes « du pays de Boulay. »

Dans ses rares moments de liberté, il s'occupait aussi, volontiers et par un goût absolument naturel et spontané, de l'histoire, des antiquités et surtout des légendes du pays qu'il aimait avec passion. Cela n'étonnera pas non plus ceux qui savent que ce sentiment particulier, cet amour du sol natal est inné et prédominant chez tous les descendants des anciennes familles qui, après la triste guerre de Trente Ans, sont venus, en Lorraine, remplir les vides faits par la guerre, la famine et les maladies.

Le premier des Jacob d'Éblange était Suisse et s'est fixé d'abord, au commencement du XVII^e^ siècle, au village de Valmünster, et, plus tard, à

Digitized by Google

Éblange, quand le sieur Jacques Depaviot, écuyer et seigneur des prévôtés de Holling, Remelfang et Éblange, a mis les friches de ces villages en exploitation.

La famille Gœpp, à laquelle le Docteur Jacob s'est allié est, de même, une famille d'immigrés, mais de date plus récente. Le grand-père de Madame Jacob était de Brumath, l'ancienne capitale des vieux Tribocks, voisins des Médiomatricks; il s'est fixé à Velferding en 1839, à la suite de son acquisition du moulin de cette localité qui, autrefois appartenait aux comtes de La Leyen, et naguère à M. de Vergennes, l'ancien ministre de Louis XVI.

Outre sa thèse pour le Doctorat, imprimée à Paris, en 1872, et traitant de la « Crise en médecine » le Docteur Jacob n'a livré à la publicité qu'un opuscule, en allemand et en français, de 30 pages in-8° avec tableaux in-folio, intitulé : *Quelques considérations sur l'établissement d'une École Réale à Sarreguemines.*

Cette publication a été provoquée en 1889, à la suite d'une séance du Conseil municipal, où, d'après le récit d'un témoin irrécusable, le personnel de l'ancien Collège, auquel M. Jacob a appartenu lors de ses premières études, a été malmené par le chef de la municipalité. Jacob, en présence d'une attaque aussi injustifiée, ne put rester calme. Il donna libre cours à son indignation et fit de son ancien Collège, de ses professeurs et des résultats remarquables obtenus dans cet établissement, un tableau si vrai et si bien senti que tout le Conseil en fut émerveillé.

Mais blessé trop au vif dans la personne de ses

Digitized by Google

anciens maîtres, pour lesquels il a toujours conservé la plus haute estime, il écrivit, en allemand et en français, son *opuscule* qui est presque l'histoire du Collège de Sarreguemines, et dont, en ma qualité d'ancien Principal et de Professeur du Docteur Jacob, je vous demanderai, Messieurs, la permission de citer quelques passages.

Après avoir énuméré, pour ainsi dire pièces en main, les diverses carrières dans lesquelles figurent avec distinction, la plupart des élèves de l'ancien Collège, le Docteur Jacob établit clairement que ces succès sont dus particulièrement à ce que, avant 1870, les études répondaient aux vœux de toutes les classes de la société. Ces études étaient, de plus, très abordables par la modicité des rétributions qui n'étaient même pas exigées des familles peu aisées, quand, par la conduite et le travail, les élèves méritaient cette faveur.

« Depuis 1870, la ville dépense annuellement « plus de vingt mille marks pour l'instruction « primaire des garçons. Pour le Collège, on a « employé pour les bâtiments dans l'espace de « dix ans, de 1873 à 1883, la somme de 59,486 « marks 31 pfennigs et le budget de la dépense « annuelle, de 5400 marks, est plus élevé qu'il « l'était avant 1870, pour tout le collège, le trai- « tement des professeurs compris. Aujourd'hui, les « professeurs sont fournis et payés par l'État qui « perçoit aussi les rétributions scolaires (1). »

Malgré ces dépenses, le Collège actuel, désigné sous le nom de *Gymnase*, est organisé sur

(1) *Quelques considérations sur l'établissement d'une École Réale à Sarreguemines,* par le Docteur Jacob, page 11.

Digitized by Google

d'autres bases. L'enseignement ne vise qu'à l'*Abiturienten-Examen* (espèce de baccalauréat ès-lettres), à l'admission aux Universités ou Facultés allemandes et aux Écoles du gouvernement. Mais il lui manque cet ancien enseignement moyen, à bon marché, que les palmarès de Sarreguemines désignaient sous le nom d'*Enseignement spécial,* et que le Principal d'alors, avait organisé d'après les anciens Cours industriels de Metz et de Thionville, et qu'il avait ainsi dénommé longtemps avant que cette dénomination ne devint officielle et ne fut appliquée, comme aujourd'hui, à certaines Classes dites spéciales et à certains Collèges dits spéciaux.

Le travail de M. Jacob tend particulièrement à signaler cette lacune de l'enseignement actuel à Sarreguemines et à rechercher par quelles combinaisons des classes actuelles du Gymnase, on pourrait rétablir cet *Enseignement spécial* auquel il laisse le nom d'*École Réale*, mais sans la dépense que cet établissement entraîne d'après le système allemand. C'est aussi cette *École Réale* qu'un autre élève de l'ancien Collège de Sarreguemines, le député Jeanty, réclame encore présentement au Conseil général et qu'il ne cessera de réclamer, d'après ses récentes déclarations, que quand il aura obtenu ce qu'il demande.

J'ai terminé; et, si, comme vous le voyez, Messieurs et chers Collègues, la vie de notre regretté Docteur n'est pas précisément, à certains points de vue, une vie académique, — pour cela le temps a fait défaut, non la matière, — elle met au moins en relief ce que l'homme peut avec une volonté ferme et durable.

Digitized by Google

Pour la jeunesse, la vie du Docteur Jacob est un exemple à suivre et, par cette unique considération, elle mérite de ne point passer inaperçue.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE

1892-1893.

L'Académie décernera, au mois de Mai 1893, des Médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze et des Mentions honorables aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

I. — Philosophie.

De l'utilité de la connaissance préalable des Mathématiques dans l'étude de la Philosophie.

II. Mathématiques.

Résumer, en ses points importants, la *Théorie des propriétés projectives des figures* créée par le général Poncelet.

III. — Beaux-Arts.

A traiter, au choix de l'auteur, n'importe quelle question concernant les Beaux-Arts en Lorraine.

Digitized by Google

IV. — Histoire et Archéologie.

Reproduire à l'aide du dessin, de la gravure ou de la photographie, un objet ou un monument antique, appartenant à la Lorraine ou pouvant intéresser son histoire : ces dessin, gravure ou photographie devront être accompagnés d'une description détaillée.

V. — Industries locales.

Faire l'histoire d'une des principales industries du pays, telles que celles de la *Tannerie*, du *Lainage*, etc.

VI. — Météorologie.

1° Recherches sur la marche des orages dans le département de la Lorraine.

2° Exposer les différents systèmes présentés jusqu'ici pour expliquer les refroidissements périodiques de la température, vers le milieu du mois de mai, dans nos contrées.

VII. — Agriculture.

La principale culture de la Lorraine étant celle des blés, rechercher et exposer quels seraient, pour cette contrée, les moyens de parer aux effets désastreux des grands hivers sur les emblavures.

VIII. Apiculture.

Exposer les expériences les plus récentes en vue d'empêcher l'essaimage des abeilles.

Digitized by Google

NOTA. — *L'Académie admettra d'ailleurs tout travail pouvant avoir un intérêt spécial pour le pays.*

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le règlement de l'Académie interdit toute discussion sur les questions politiques et religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet au concours que des œuvres inédites.

Les mémoires présentés au concours devront être adressés, avant le 20 Janvier 1892 (*cette date est de rigueur*), à

Monsieur le Secrétaire de l'Académie,

rue de l'Évêché, 25, à Metz.

Les concurrents ne devront pas se faire connaître.

Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom et son adresse ; il attestera en outre que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Digitized by Google

Les auteurs de mémoires, qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz, *auront soin de ne pas se servir des devises qui accompagnaient leurs travaux des années précédentes.*

Le billet cacheté, joint à une œuvre, ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix ou une mention honorable.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

D'après l'article 3 du règlement de l'Académie, les membres résidants n'ont pas droit aux prix proposés ; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sont admis à concourir pour les prix.

Les travaux envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au secrétariat de l'Académie.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1892-1893.

Président d'honneur:
M. LE PRÉSIDENT DE LA LORRAINE.

Président titulaire . . .	M. BÉRARD.
Président honoraire . . .	M. J. FLECK.
Vice-Président	M. VION.
Secrétaire	M. BOX.
Secrétaire-Archiviste . .	M. FRIREN.
Trésorier.	M. LAMETZ.

Agent: M. EUG. COLON.

Digitized by Google

Digitized by Google

II

MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS

Digitized by Google

Digitized by Google

LES ANIMAUX

DANS LES

POÈMES ÉPIQUES DE L'ANTIQUITÉ

PAR

M. L'ABBÉ BÉRARD, MEMBRE TITULAIRE

Lu à la séance du 26 Novembre 1891.

MESSIEURS,

Il vous souvient peut-être que, il y a quelques années (1883-1884), curieux d'étudier un peu le sentiment de la nature chez les Anciens, nous avons cherché à nous rendre compte de la place occupée et du rôle joué par les *Animaux dans les poèmes épiques de l'Antiquité,* en commençant par l'*Iliade* d'Homère.

Laissant de côté les animaux purement fabuleux, nous avous relevé une nomenclature de 41 animaux véritables.

Pour plus de facilité, nous les avons rangés en différentes classes, peu scientifiques, il est vrai, mais très commodes.

C'étaient donc d'abord et à titre de simple curiosité, les *Animaux fantastiques :* la Chimère, le Dragon d'Aulide et les Coursiers des Immortels.

Digitized by Google

Puis: 8 *Animaux Sauvages* (en opposition avec les animaux domestiques): le Lion, le Léopard, le Chacal, le Loup, le Sanglier, le Cerf, le Lièvre et la Fouine;

8 *Animaux domestiques:* le Cheval, le Mulet, l'Ane, le Bœuf, le Chien, la Chèvre, le Mouton et sa famille, le Pourceau;

14 *Oiseaux:* l'Aigle, l'Orfraie, le Faucon, l'Épervier, le Vautour, la Chouette, le Héron, la Grue, le Cygne, l'Oie, le Geai, l'Étourneau, la Colombe et le Moineau domestique;

3 *Poissons:* la Baleine, le Dauphin, l'Anguille;

1 *Reptile:* le Serpent;

7 *Insectes:* les Vers, le Lombric, la Cigale, la Sauterelle, la Mouche, l'Abeille et la Guêpe.

Ce premier travail se terminait par un point d'interrogation: Les animaux ci-dessus mentionnés étaient-ils les seuls connus plus universellement du temps d'Homère?

Évidemment, pour répondre à cette question, nous devons encore examiner l'*Odyssée*.

C'est aussi l'objet de ces quelques notes, dans lesquelles, inutile de le dire, nous suivrons l'ordre déjà adopté précédemment.

ODYSSÉE.

Parmi les *Animaux fantastiques* de l'*Odyssée*, nous retrouvons le *Dragon* (Δράκων): Protée, le vieillard fidèle à la ruse, pour échapper à Ulysse, se métamorphose en lion, puis en dragon, puis en panthère (IV, 456) (1).

(1) L'Édition citée est celle de Firmin Didot, 1871.

Digitized by Google

Un autre monstre fabuleux est la *Gorgone* (Γοργώ). La terreur s'empare du fils de Laërte dans la crainte que, du fond des enfers, Proserpine ne lance contre lui la tête de la Gorgone, monstre horrible (XI 634).

Il est difficile de voir autre chose qu'une allégorie dans la description que le poète fait de *Charybde* et de *Scylla* (Χάρυβδις, Σκύλλη).

... C'est là qu'habite Scylla aux cris terribles : sa voix est le rugissement du lionceau. Elle-même est un monstre méchant; personne, pas même un Dieu, ne rit en la voyant. Elle a douze pieds, tous difformes; douze cous s'allongent de son corps; de chaque cou sort une tête horrible, et dans chaque tête, une triple rangée de dents larges, serrées, sur lesquelles siège la mort... Enfoncée au milieu de son antre, elle lance de là ses formidables têtes, et les promenant sur son rocher, elle pêche et dauphins, et chiens de mer, et tous les grands poissons qui vivent au sein de la bruyante Amphitrite... (XII 85-97.)

Quant à la divine Charybde, elle se tient sous un magnifique figuier couvert de feuilles. Là, trois fois par jour, elle aspire l'onde amère et la revomit trois fois. Malheur à qui est enveloppé dans ce mouvement... (XII 103-106).

Bien qu'elles ne rentrent pas dans notre sujet, nous devons peut-être une mention à deux autres monstruosités :

Les Cyclopes, ces manières de Géants, anthropophages et à l'œil unique (IX passim) et les Lestrigons, hauts comme des montagnes, qui lancent des quartiers de rocher et se nourrissent également de chair humaine (X. passim.)

Digitized by Google

Mais hâtons-nous de quitter ces incroyables merveilles, et revenons à l'objet véritable de nos observations.

I. — *Animaux Sauvages.*

Nous retrouvons dans l'Odyssée presque tous les Animaux Sauvages mentionnés dans l'Iliade.

1. Le *Lion* d'abord (Λέων — X 212-433.)

Il est toujours le symbole de la force et du courage :

Ulysse est comparé à un lion qui vient de déchirer un taureau; (VI. 130, XXII. 402, XXIII. 48).

Hercule a un cœur de lion (XI 266) et Pénélope, inquiète du départ de Télémaque, repoussant les aliments qu'on lui présente et la coupe qu'on lui offre, ressemble au lion, qui, pressé par les chasseurs, enveloppé de leurs filets, s'arrête tremblant, l'œil tendu sur les périls qui le menacent (IV. 792.).

Le lion est toujours aussi l'animal à la belle crinière (IV. 456), puissant, terrible (XI. 611-XVII. 127) et farouche, celui de la montagne surtout : c'est à lui que pense Ulysse quand il voit le Cyclope dévorer ses compagnons (IX. 292). Son audace et sa faim sont immenses : le lion, nourri dans la montagne, se fiant en sa force, s'avance mouillé et battu du vent. Ses yeux sont ardents, il se prépare à fondre sur les bœufs, les brebis, les biches sauvages, car son appétit lui fait une nécessité d'attaquer les troupeaux et même de

Digitized by Google

s'engager jusqu'au plus épais des habitations. (VI. 130).., Que la biche n'aille pas déposer ses petits nouveau-nés dans l'antre du lion pour courir ensuite dans les montagnes ou les vallons chercher de la nourriture, car le lion puissant, en rentrant dans son asile, leur donnera certainement à tous une mort cruelle (IV. 335.)

2. Le *Léopard* ou *Panthère* (Πάρδαλις).
Entre autres métamorphoses du vieux Protée, nous voyons qu'il se change en panthère (IV, 457.).

3. Le *Loup* (Λύκος). — Autour du palais de Circé sont des loups et des lions que la Déesse a transformés par ses charmes dangereux... Ils ne se jettent pas sur les hommes, mais, comme des chiens autour de leur maitre qui sort de table, ces loups aux fortes griffes et ces lions flattent et caressent (X. 212, 218, 433.).

4. Le *Sanglier* (Κάπρος). — Quand Ulysse sera arrivé au terme de son voyage, il doit immoler (XI. 131) et il immole en effet à Neptune un bélier et un sanglier (XXIII. 278). Sur les sommets du Taygète ou de l'Erymanthe, Diane et les Nymphes des montagnes poursuivent le cerf ou le sanglier (VI. 104). Cette chasse n'est pas sans danger : témoin la cicatrice qui sert à faire reconnaître Ulysse (XIX. 393, 439, XXI. 219, XXIII, 74, XXIV, 332.). Le soleil, sorti du sein de l'océan, dorait la terre de ses premiers rayons. Les chasseurs, les chiens fouillent les anfractuosités de la montagne et cherchent la piste des bêtes sau-

Digitized by Google

vages... Un énorme sanglier était couché dans un épais feuillage, où le soleil ne pouvait l'atteindre de ses rayons, où ne pouvait pénétrer la pluie; la terre était jonchée de feuilles. Il a entendu la marche des chasseurs et des chiens; il se lève, l'œil en feu, le poil hérissé et se présente à ceux qui vont l'attaquer. Ulysse, le premier, s'élance, le fer à la main, impatient de frapper. L'animal furieux se jette sur lui, et, de ses défenses, il lui fait, au-dessus du genou, une large et profonde blessure. Ulysse, de son côté, lui enfonce sa lance dans l'épaule droite et le perce de part en part (XIX. 440-452).

5. Le *Cerf* (Ἔλαφος, πρόξ), nous est représenté léger à la course (VI 104) et la tête ornée de hautes cornes (X. 158, 169, 171, 180). Les déesses et les hommes lui font la chasse (VI. 104, XVII. 295) et le lion ne l'épargne pas, ni lui, ni sa compagne, ni ses petits (IV. 335, VI. 133, XVII. 126.). Minerve jette par-dessus les haillons d'Ulysse, la dépouille d'un cerf rapide (XIII, 436). Pour bien montrer qu'il a vu Ulysse, sur sa demande, le Fils de Laërte dit à Pénélope que le héros avait un double manteau de pourpre... Sur le devant régnait une broderie, ouvrage d'une main savante. Un chien tenait sous ses deux pattes antérieures un faon de biche (Ἔλλὸς) palpitant et le couvrait de ses regards. Tous admiraient ce chien d'or, l'œil tendu sur sa proie, la pressant, la serrant avec une force qui paraissait croître et redoubler, et ce faon tout d'or aussi qui remuait et agitait ses pieds, impatient de lui échapper (XIX. 228, 230.).

Digitized by Google

6. L'*Ours* (Ἄρκτος). — Sur le baudrier d'Hercule étaient représentés des ours, des sangliers, des lions au regard menaçant (XI. 611.).

7. Le *Lièvre* (Λαγώς). — C'était avec Argus, le chien de l'infortuné Ulysse, que la jeunesse d'Ithaque allait lancer les chèvres sauvages et poursuivre les lièvres et les cerfs (XVII. 295).

Pour compléter ce que Homère dit des Animaux Sauvages, il faudrait peut-être citer les passages où il parle des bêtes fauves en général (V. 473, XI. 573, XVII. 317, XXIV. 292), mais cela nous entraînerait bien loin et n'est pas nécessaire à notre sujet.

II. Animaux domestiques.

1. Le premier que nous rencontrons est le *Cheval* (Ἵππος). Quoiqu'il tienne encore une grande place dans l'Odyssée, il n'excite plus, comme dans l'Iliade, l'admiration et l'enthousiasme du poète. Son rôle semble plus modeste. Le fier et fougueux animal paraît avoir été envisagé davantage à son point de vue utilitaire, si je puis ainsi parler.

On nous le montre ayant le pied solide (XV. 46, 81, 145, 150, 164, 182, 190, 205, XXI. 22, 30), une belle crinière (III. 475, V. 380, XV. 215, rapide à la course (III. 369, 478, 491, 494, IV. 28, XVIII, 263), entraînant vivement le char auquel il est attelé (III 324, IV. 20, 533, 632), et le navire, ce cheval de la mer (IV. 708), qui glisse sur les flots est semblable à un char traîné par quatre

Digitized by Google

chevaux mâles (XIII. 81). On le nourrit d'épeautre et d'orge blanche (IV. 39), aussi les pays les plus propres à son élevage sont les plaines où croissent en abondance le lotos, le cypérus, le blé, l'avoine (IV. 601) comme Ilion (II. 18, XI. 169, XIV, 71), Argos (III 264, IV. 99, 562, XV. 239, 274), et non comme Ithaque qui n'a point de plaines ni de prés, et qui est un pays pour les chèvres, mais trop rude pour les chevaux (IV. 601, XIII. 242.).

Les meilleurs cavaliers de l'Odyssée sont : Nestor (III. 17, 102, 210, 253, 386, 394, 405, 417, 436, 444, 474, IV. 161); Diomède (III 181); Amithaon (XI, 259); Castor (XI, 300) et les Ciconiens habitués à combattre à cheval (IX, 49).

Il va de soi qu'alors comme aujourd'hui, la possession de beaux chevaux constituait une richesse (IV. 8, XXI, 22) et que les princes les donnaient en présents à ceux qu'ils voulaient honorer (III, 324, IV. 590, XVII. 117, 436).

Les Anciens garnissaient quelquefois leurs casques d'une épaisse touffe de crins de cheval (XXII, III, 145) ou se servaient de sa queue comme ornement (XXII, 124).

Voilà à peu près tout ce que l'Odyssée dit du cheval, car notre sujet ne nous permet pas de nous occuper des coursiers rapides du soleil (XXIII. 344) ni de ceux de Neptune (V. 380) pas plus que du fameux cheval de bois, où toute l'élite des Grecs trouva moyen de se cacher (IV. 271, VIII. 493, 503, 512, XI. 424).

2. Le *Mulet* (Ἡμίονος) au sabot solide (VI. 253) est un animal robuste (VII. 2), patient au travail

Digitized by Google

et difficile à dompter (IV. 636, XXI, 23). On l'attelle très bien à des chars; (VI. 37, 72, 73, 88, 111, 260, VII. 6). Si on le presse, il s'enlève au trot (VI. 82), court rapidement, alternant bien les pieds (VI, 317) et dépassant les bœufs (VIII, 123). Ce n'est pas un présent à dédaigner (VI. 66, XV. 85). C'est sur le fumier des mulets et des bœufs que le pauvre chien Argus va se coucher pour attendre la mort (XVII. 298).

3. Le *Bœuf* (Βοῦς), le taureau (Ταῦρος), la génisse (Πόρτις).

Tout le monde connaît les malheurs qu'endurèrent les insensés compagnons d'Ulysse pour avoir avoir osé immoler à leur faim sacrilège des bœufs consacrés au soleil; (I. 8, XI. 106, 131. XII. 128, 136, 262, 299, 321, 328, 344, 375, 380, XIX. 276, XXIII. 329).

Laissons donc tranquilles ces derniers et regardons passer nos Bœufs domestiques roux et grands (XVIII. 278, 371), au front large (III. 382, XI. 289, XII. 355, XX. 209, 212, 219, 221, 251), aux cornes élevées (XII. 348) aux jambes arquées et aux pieds traînants (I. 92, IV. 320, VIII. 60, IX, 46, XXIV. 66, 112).

Sous la conduite de leur gardien (XXII. 248, 285, 292) ils retournent en mugissant (XV. 235, XXI. 47). A leur aspect, les jeunes veaux franchissent leurs étables, les saluent par de longs mugissements, bondissent et viennent se jouer dans leurs rangs (X. 410).

Ils ne savent guère le sort qui les attend. Demain peut-être ils feront partie d'une hécatombe à Neptune, (I. 25, III. 6, 9, 178, XIII,

Digitized by Google

181, 184, XXIII, 278, 304) à Minerve (III. 382, IV. 764) à Jupiter, XIII, 24) ou à quelque autre divinité (X. 522, XI. 30, XIX. 198). Qu'on aille chercher Laercés; qu'il vienne avec les instruments de son art, une enclume, un marteau, des tenailles, le vieux Nestor fournira l'or pour que de sa main habile il l'applique aux cornes de la victime afin de la rendre digne des regards et du sourire des Immortels. (IV. 421, 425, 430, 438, 439, 443). Mais plus sûrement encore, un jour ou l'autre, tués sans gloire dans leurs écuries (IV, 535, XI. 411) ils iront faire la base et l'honneur des festins des mortels (I. 108, II. 56, IV. 65, XII. 395, XVII. 160, 298, XIX. 420, XX, 299) à moins que le lion ne les dévore (VI. 132) ou qu'affolés par les piqûres d'un taon, ils n'aillent se perdre au loin (XXII 299). Il va de soi que les posséder est une fortune. La fidèle compagne de Pénélope, la sage Euryclée, fille d'Ops, fils de Pisénor, a été achetée pour vingt bœufs (I. 431); pour obtenir Péro, la merveille de son temps, il faudra qu'on lui donne en dot les génisses indomptées du puissant Iphiclus (XI. 289). Après leur mort, ces utiles animaux livreront leur dépouille à l'industrie qui saura en faire ou des tapis (XX. 2, 96, 147, XXIII, 201) ou des courroies (XII, 423) ou des chaussures (XIV, 24) et même à la rigueur des outres (X. 19). C'est le commerce d'Ithaque (XIII, 246) et de l'île de Syrie (XV. 406) au-dessus d'Ortygie.

4. Le *Chien* (Κύων), dans l'Odyssée, possède toutes les qualités que nous lui connaissons. Il est rapide (II. 11, XVII. 62, XX. 145, XXI. 363) et vorace:

Digitized by Google

(III. 259, XIV. 133, XVIII. 87, XXII. 477), il témoigne ses diverses impressions par des aboiements significatifs; (XII. 86, XIV. 29, XVI. 4, 9, 162), il suit son maître à la chasse, aux festins (XVII. 309) et le flatte quand il revient de table, car toujours on lui donne quelque gâterie (X. 216) (XIX. 429, 436, 438, 444). Semblable lui-même à une bête fauve, il veille sur les troupeaux, (XIV, 21) et sur la maison (XVII. 200...) et se fait souvent le protecteur gênant de l'ordre public; (XIV. 531, XVIII. 105, XXI, 340) mais surtout il est fidèle. C'est là sa grande qualité. Voyez, comme il accompagne partout Télémaque, à l'assemblée (II, 11), et n'importe où il va (XVII. 62, XX. 145). Tandis qu'Eumée et Ulysse, couvert de haillons, s'entretiennent à la porte du palais, un chien couché dans la cour lève la tête et dresse les oreilles. C'était un chien du héros infortuné : jadis lui-même avait pris plaisir à le nourrir et à dresser; il n'avait pas joui du succès de ses soins: il était parti trop tôt pour aller combattre sous les murs d'Ilion. La jeunesse d'Ithaque allait, avec ce chien, lancer les chèvres sauvages et poursuivre les lièvres et les cerfs. Maintenant, loin de son maître, le pauvre Argus languit, délaissé sur un tas de fumier que des valets négligents ont laissé amasser à la porte des écuries et des étables, en attendant que pour engraisser la terre, on le transporte dans les champs. Le fidèle animal est là gisant, couvert d'insectes qui le dévorent. Il a senti et reconnu son maître; il remue sa queue pour le caresser, et baisse les oreilles, car il ne peut se traîner jusqu'à lui. Ulysse, à cette vue, détourne la tête

Digitized by Google

pour dérober à Eumée et essuyer une larme qui s'échappe de ses yeux : puis, se remettant : « Il est bien étrange, dit-il, qu'on abandonne ce chien sur ce tas de fumier. Il est de belle apparence : mais, avec cet air-là, je ne sais pas trop s'il était bon à la course, ou si ce n'était qu'un de ces chiens de table que des maîtres curieux nourrissent pour leur plaisir. — Ah ! lui dit Eumée, c'est le chien chéri de ce bon maître que nous avons perdu dans les pays lointains. S'il était encore, et de figure et de prouesse, tel que l'avait laissé Ulysse en partant pour Troie, tu admirerais son ardeur et sa légèreté : il poursuivait sa bête jusqu'au fond des bois : c'était l'instinct le plus sûr et le jarret le plus vigoureux. Maintenant il est usé de fatigue et de maladie : son maître est perdu loin de sa patrie, et des femmes insouciantes le négligent... » (1).

Ainsi parle Eumée et il entre au palais. Argus, lui, a revu son maître, après vingt années d'absence : il l'a revu, et la mort lui ferme les yeux. (XVII, 290-327).

Mentionnons, en passant, le chien de l'enfer emmené par Hercule (XI, 623), les chiens d'or et d'argent fabriqués par Vulcain et placés aux deux côtés des portes du palais d'Alcinoüs (VII, 91) ou servant d'ornement à de riches tapisseries (XVIII. 228, 230).

Pourquoi le nom de ce fidèle animal est-il une injure, soit qu'on l'adresse à Hélène (IV, 145) à Eumée (XVII, 248) ou aux servantes qui ne s'oc-

(1) Traduction du prince Le Brun.

Digitized by Google

cupent de rien et trahissent Pénélope? (XVIII, 338, XIX, 91, 154, 371).

5. La *Chèvre* (Αἴξ) bêlante (IX. 167, 244) fournit son large contingent aux splendides festins des prétendants (II, 56, 300, XVII, 160, 535, XX, 173, 174...) et sa poitrine remplie de graisse et de sang leur paraît un mets recherché (XVIII. 44). Son lait n'est pas à dédaigner (IX. 244...)

La terre des Cyclopes ne nourrit que des chèvres (IX. 117, 124). Ithaque est pour elles un pays excellent (IV. 606, XIII, 246). Ulysse possède douze troupeaux de chèvres sur le continent et onze dans l'île; (XIV. 101, 103, 106), malheureusement pour lui, ses bergers ne sont pas toujours fidèles, le fils de Dolius, Melanthius entre autres. (XVII, 213, 246, 369, XX. 173, 186, 250, XXI. 175, 265, 266, XXII. 135, 142, 162, 182, 199...)

La peau de chèvre sert à bien des usages : on en fait des outres pour conserver le vin (VI. 78) même ce vin délicieux de Maron, qu'on ne pouvait boire sans mêler vingt coupes d'eau à une coupe de vin, et qui, dans cet état, exhalait encore un parfum digne des Dieux et tel qu'on ne pouvait se défendre d'y goûter (IX. 196).

C'est une peau de chèvre qui sert de manteau à Eumée (XIV, 530) et le vieux Laërte s'en est fait un bonnet. (XXIV. 231). On en trouve d'ailleurs un peu partout en guise de tapis (XIV. 50 519...)

6. Le *Mouton* (Μῆλον), le Bélier (Κτίλος, Ἄρσην), la Brebis (Οἶς), l'Agneau (Ἀρνός).

Digitized by Google

Dans le troupeau des grasses brebis (IX. 217, 236, 308, 312, 315, 464, XVIII. 278, XX. 54. XXIII. 304, 356, XXIV. 66) aux belles toisons (IX. 336, 337) blanches (X. 85, XVII, 472), le Bélier marche en tête. La tête haute, il court le premier au pâturage, au fleuve le premier : le soir, il revient le premier à la bergerie (IX. 425, 447, 550) pleine d'agneaux et de chevreaux (IX, 184, 219).

Ces utiles animaux servent au culte des dieux : on s'en sert pour les hécatombes (XXIII. 278) et et pour se rendre Tirésias favorable, on immole un bélier et une brebis noirs (X. 524, 527, 572, XI. 32). Mais ils servent plus souvent encore à la nourriture des mortels et surtout des prétendants qui en font de vrais massacres. (I. 25, II. 56, IV. 320, 621, 764, VIII. 59, XVII. 180, 242...) Ils constituent une richesse; (IX. 45, 405, XIV. 100, XV. 386, XVII. 170, XXI. 18); aussi, on les garde avec soin (IV. 640, IX. 217, 244, XI. 402, XII. 131, XIII. 222...) car chacun sait que les mauvais bergers ruinent le troupeau (XVII. 246), et que le lion pourrait bien venir les attaquer (VI. 132, 134). Pylos est la mère des brebis (XV. 226) ainsi que l'île de Syrie (XV. 406). Dans la Lybie, trois fois chaque année la brebis est féconde, et le front de l'agneau naissant est armé de longues cornes (IV. 85). C'est dans l'île de Trinacrie que paissent les sept troupeaux de brebis consacrées au Soleil et qui ne connaissent ni la reproduction ni la mort. (XII. 128, 136, 262, 299).

Les peaux de mouton font d'excellentes couvertures (I. 444, XIV. 519, XX. 3, 147) et les intes-

Digitized by Google

tins d'excellentes cordes pour la guitare (XXI. 408).

7. Le *Porc* (Σῦς, ὗς, Χοῖρος.....)

Sur une vaste cour de la maison rustique se prolongeaient douze étables contiguës l'une à l'autre. Dans chaque étable cinquante truies étaient renfermées. En plein air, dormaient des mâles bien moins nombreux et qui diminuaient tous les jours. Tous les jours il fallait sacrifier les plus beaux, les plus gras, à l'appétit de ces impitoyables prétendants. Il en restait encore trois cent soixante. Dans l'enceinte veillent quatre gardiens et quatre chiens monstrueux... (XIV. 8, 12, 20 25...). Si l'on prend tant de soin (IV. 640, XIII. 405, 407, 410. XIV. 73, 81, 108, 372, 410, 412. XV. 39, 397, 556. XVI. 341...) c'est que le Porc, aux dents blanches (VIII. 60, XI. 413, 416, 423, 428...) tout florissant de graisse (XIII. 410, XIV. 27, 42, 81, 419, XVII. 161, XX. 163, 251, XXIV. 215.) qui est une fortune (XIV. 101), est aussi la grande ressource de la nourriture de chaque jour (II. 300, IV. 456, VIII. 476, XI. 131, XIV. 117, XVII. 598, 604, XVIII. 29, 105...)

Tout le monde sait la mésaventure des imprudents compagnons d'Ulysse. Ils ont bu à la coupe de Circé, et soudain celle-ci les frappe d'une baguette: Ils ont des pourceaux et la tête, et le corps, et la voix, et les soies: mais le sentiment leur reste, ils pleurent, ils crient. Circé leur jette des glands, des noix, des fruits de cornouiller, enfin tout ce que mangent les immondes animaux qui se vautrent à terre (X. 239, 283, 338, 390, 433).

Digitized by Google

III. Oiseaux.

Le rôle le plus fréquent des oiseaux est de servir à la science augurale (I. 202, XV. 160, 525, 531, 532, XVII. 160, XXIV. 292, 311). Mais, si bien des oiseaux volent sous les rayons du soleil, tous n'annoncent pas la destinée (II. 181) ; il en est qui partagent avec les chiens le soin de dévorer les cadavres (III. 259, 271, V. 65, XIV. 133).

Leur tendresse pour leurs petits (XVI. 216, 218), leur rapidité (I. 320, III. 321), leur timidité (XI. 605, XXII. 303) fournissent plus d'une comparaison ; et les compagnons d'Ulysse, pressés par la faim, leur donnent la chasse (XII. 331).

Voici les noms des Oiseaux mentionnés plus spécialement :

1. L'*Aigle* (Αἰετός).

Le grand Aigle, au bec recourbé (XIX. 538), qui vole très haut (XX. 263) qui peut, dans ses serres, enlever une oie (XV. 160) ou même lui casser la tête (XIX. 543), est avant tout le ministre des volontés suprêmes de Jupiter (II. 146, 159...); il est aussi le symbole de la force : c'est Ulysse qui reviendra un jour venger ses foyers insultés (XIX. 546, XXIV. 538).

2. L'*Orfraie* (Φήνη) l'aigle des rivages.

L'oiseau de proie désigné sous ce nom est il le même que celui indiqué dans l'Iliade (XIX. 350) sous le nom de Ἅρπη ? Je l'ignore. Un naturaliste nous le dirait... Ulysse et Télémaque pleurent tous deux, avec des cris déchirants... L'orfraie

Digitized by Google

ou le vautour qu'on a privés de leurs petits avant qu'ils puissent prendre leur essor, exhalent avec moins de force leur douleur et leurs regrets (XVI. 217). Minerve prend la forme d'une orfraie pour disparaître aux yeux des mortels (III. 372).

3. Le *Faucon* (Κίρκος).

Un faucon, messager rapide d'Apollon, tient en ses serres une colombe dont il arrache les plumes (XV. 526).

4. L'*Épervier* (Ἴρηξ).

L'Épervier (V. 66), le plus rapide des oiseaux, n'aurait pu suivre le vaisseau qui dévore l'espace (XIII. 87).

5. Le *Vautour* (Γύψ, αἰγυπιός).

Le vautour aux serres crochues (XVI. 217), au bec acéré (XXII. 301) est vorace; il se nourrit de cadavres (XI. 578, XXII. 30). Quand parfois, du haut des montagnes, il fond sur de timides oiseaux, ceux-ci éperdus se blottissent et cherchent à se cacher; mais il n'y a ni force pour les défendre, ni asile pour les recevoir (XXII. 303).

6. Le *Hibou* (Σκώψ) proprement le *petit duc*.

Dans la forêt qui entoure la grotte de Calypso, on trouve des nids de hiboux (V. 66).

7. La *Corneille mantelée* (Κορώνη εἰνάλιτις).

La corneille mantelée a la langue allongée (V. 66). Quand les matelots d'Ulysse tombent à la mer, ils sont comparés à des corneilles marines (XII. 418, XIV. 308).

Digitized by Google

8. L'*Oie* (Χήν).

La blancheur de son plumage ne protège pas l'oie contre les serres de l'aigle (XV. 161. 175). Écoutez plutôt le songe de Pénélope : Vingt oies sortirent des eaux qui entourent le palais : je m'amusais à les regarder; je leur jetais du grain qu'elles dévoraient avidement. Tout à coup, du haut de la montagne, un aigle fond sur elles, les étrangle et les laisse étendues dans le palais et s'élève dans les airs (XIX. 535...).

9. La *Foulque* ou poule d'eau (Ἀλθυια).

Leucothée, une des déesses de la mer, s'élève des flots comme une foulque (V. 337) et ne tarde pas à s'y replonger (V. 353).

10. La *Mouette* (Λάρος).

Mercure se hâtait sur les flots, semblable à la mouette qui, sur le vaste sein de la mer inféconde, donne la chasse aux poissons et de temps en temps mouille ses ailes dans l'écume des vagues (V. 51).

11. Le *Plongeon* (Κήξ).

La servante d'Eumée, frappée des flèches de Diane, tombe dans la sentine du vaisseau comme un plongeon marin (XV. 479).

12. La *Colombe* (Πέλεια).

Ni les oiseaux, ni les timides colombes (XX. 243) qui portent l'ambroisie au grand Jupiter, n'osent approcher des Roches errantes (XII. 62).

Un faucon tenait dans ses serres une colombe dont il arrachait les plumes (XV. 527).

Digitized by Google

Les servantes infidèles de Pénélope, suspendues au haut d'une colonne, ressemblent à des colombes prises dans un lacs caché (XXII. 468).

13. Le *Rossignol* (Ἀηδών).

Caché dans un feuillage épais, le rossignol, au printemps, fait entendre sa voix harmonieuse (XIX. 518).

14. L'*Hirondelle* (Χελιδών).

La corde de l'arc d'Ulysse résonne sous sa main comme la voix d'une hirondelle (XXI. 411).

Pour s'envoler, Minerve prend la forme d'une hirondelle (XXII. 240).

15. La *Grive* (Κίχλη).

Les malheureuses femmes, qui ont trompé la confiance de leur maître, sont pendues et ressemblent à des grives aux lourdes ailes (XXII. 468).

16. La *Chauve-Souris* (Νυκτερίς).

Ulysse s'élance sur un figuier et s'y tient attaché comme une chauve-souris (XII. 433).

Parfois on voit les chauves-souris enchaînées l'une à l'autre dans l'enfoncement d'un antre obscur; si une seule se détache, toute la chaîne se rompt et toutes s'envolent en poussant des cris perçants (XXIV. 6...).

IV. Poissons.

La mer est un vaste réservoir de poissons (III. 176, IV. 381, 390, 424, 470, 516. V. 420, IX. 83, X. 458, 540, XIX. 114, XXIII. 317, XXIV. 291)

Digitized by Google

plus ou moins voraces (XIV. 135, XV. 480). Ce ne sont pas seulement les oiseaux de proie qui leur font la guerre (V. 51) les hommes s'en mêlent, tantôt en les perçant (X. 124), tantôt en se servant d'hameçons recourbés (IV. 368, XII. 331). Du haut d'un rocher qui s'avance, on voit souvent le pêcheur, armé d'une longue baguette, après avoir jeté aux petits poissons une nourriture perfide, lancer dans les flots l'hameçon caché dans la corne d'un bœuf sauvage, enlever le poisson avide (XII. 251) et le rejeter palpitant sur le sable où le soleil le perce de ses rayons et le fait bientôt expirer (XXII. 384).

1. La *Baleine* (Κῆτος).

Le dieu irrité envoie contre Ulysse une baleine de grande taille (XII. 96) telle que la belle Amphitrite en nourrit beaucoup dans son sein (V. 421, XV. 480).

2. Le *Dauphin* (Δελφίς).

Enfoncé au milieu de son antre, Scylla lance de là ses formidables têtes, et les promenant sur tout son rocher, elle enlève et dauphins et chiens de mer... (XII. 96).

3. Le *Phoque* (Φώκη).

Bien curieux le portrait de Protée au milieu de ses phoques qui dorment autour de lui, exhalant et répandant au loin une odeur de mer et des vapeurs salées. Le vieillard, après les avoir inspectés, comptés et rangés sur cinq lignes, se couche au milieu d'eux.... Instruits par la Nymphe, Ulysse et quelques uns de ses compa-

Digitized by Google

gnons s'enveloppent dans des peaux de phoques toutes fraîches, se creusent des cachettes dans le sable, et bien que étouffés par l'affreuse odeur de ces peaux, ils finissent par surprendre le rusé vieillard (IV. 404 à 450).

3. Le *Squale* ou chien de mer (Κύων).

Le squale ou chien de mer partage le sort du dauphin, il est englouti par Scylla (XII. 96).

5. Le *Polype* ou poulpe (Πολύπους).

Ballotté par les vagues contre le rocher, Ulysse ressemble à un polype que l'on arrache de son asile et dont les articulations demeurent chargées de particules des cailloux auxquels il était attaché (V. 432).

V. Reptiles.

En ce qui concerne les reptiles, je n'ai rien remarqué que ce passage (V. 418) où la Nymphe avertit Ulysse que Protée prendra toutes les formes pour lui échapper. Mais eau, feu ou reptile (Ἕρπετα), tenez le étroitement serré, pressez-le davantage et redoublez ses liens.

VI. Insectes.

1. Le *Ver* (Ἶψ).

Les vers, dont il s'agit ici, sont ceux qui rongent le bois et ne doivent pas être confondus

Digitized by Google

avec ceux (Ἕλκη) qui s'engendrent dans les chairs corrompues.

Ulysse tâte son arc pour voir si les vers n'en ont pas rongé les cornes (XXI. 395).

2. La *Tique* (Κυνὸς ῥῖπτής).

Le pauvre vieux chien Argus tout rempli de tiques git sur son fumier (XVII. 300).

3. L'*Araignée* (Ἀράχνη).

Le lit d'Ulysse, dépouillé de sa literie, est peut-être abandonné à de méchantes araignées (XVI. 34).

4. Le *Taon* (Οἶστρος).

Poursuivis par Ulysse, les prétendants s'agitent et fuient de tous côtés comme des bœufs que le taon agile blesse et harcèle (XXII. 300).

5. L'*Abeille* (Μέλισσα).

Dans l'antre sombre et délicieux consacré aux Naïades, se trouvent des cratères et des amphores de marbre où l'abeille vient déposer son miel (XIII, 106).

Voilà les animaux que j'ai notés dans l'Odyssée. Si nous résumons, nous avons :

3 *Animaux fantastiques:* Le Dragon, la Gorgone, Charybde et Scylla.

7 *Animaux sauvages :* Le Lion, le Léopard, le Loup, le Sanglier, le Cerf, l'Ours, le Lièvre.

Digitized by Google

7 *Animaux domestiques :* Le Cheval, le Mulet, le Bœuf, le Chien, la Chèvre, le Mouton, le Porc.

16 *Oiseaux :* L'Aigle, l'Orfraie, le Faucon, l'Épervier, le Vautour, le Hibou, la Corneille mantelée, l'Oie, la Foulque ou Poule d'eau, la Mouette, le Plongeon, la Colombe, le Rossignol, l'Hirondelle, la Grive et la Chauve-Souris.

5 *Poissons :* La Baleine, le Dauphin, le Phoque, le Squale ou chien de mer, le Polype ou Poulpe.

5 *Insectes :* Le Ver, la Tique, l'Araignée, le Taon, l'Abeille.

Nous n'avons remarqué aucun Reptile.

Total : 40 Animaux, en ne tenant pas compte des animaux fantastiques.

En comparant l'Iliade et l'Odyssée, on arrive aux résultats suivants :

I. *Animaux sauvages.*

ILIADE. —	Lion	ODYSSÉE. —	Lion
	Léopard		Léopard
	Chacal		—
	Loup		Loup
	Sanglier		Sanglier
	Cerf		Cerf
	Lièvre		Lièvre
	Fouine		*Ours*

Ce qui donne 6 animaux communs aux deux

Digitized by Google

poèmes, 2 particuliers à l'Iliade, 1 à l'Odyssée. Total : 9 animaux sauvages.

II. *Animaux domestiques.*

Iliade. —	Odyssée. —
Cheval	Cheval
Mulet	Mulet
Ane	—
Bœuf	Bœuf
Chien	Chien
Chèvre	Chèvre
Mouton	Mouton
Pourceau	Porc

7 animaux communs, 1 particulier à l'Iliade. Total : 8 animaux domestiques.

III. *Oiseaux.*

Iliade. —	Odyssée. —
Aigle	Aigle
Orfraie	Orfraie
Faucon	Faucon
Épervier	Épervier
Vautour	Vautour
Chouette	*Hibou*
Héron	*Corneille*
Grue	Oie
Cygne	*Foulque*
Oie	*Mouette*
Geai	*Plongeon*
Étourneau	Colombe
Colombe	*Rossignol*

Digitized by Google

Moineau domestique.	*Hirondelle*
	Grive
	Chauve-Souris.

7 animaux communs, 7 spéciaux à l'Iliade, 9 à l'Odyssée. Total : 23 oiseaux.

IV. *Poissons.*

ILIADE. — Baleine	ODYSSÉE. — Baleine
Dauphin	Dauphin
Anguille	*Phoque*
	Squale
	Polype

2 poissons communs, 1 particulier à l'Iliade, 3 à l'Odyssée. Total : 6 poissons.

V. *Reptiles.*

Le serpent dans l'Iliade.

Total: 1.

VI. *Insectes.*

ILIADE. — *Vers de chair*	ODYSSÉE. — *Vers de bois*
Lombric	*Tique*
Cigale	*Araignée*
Sauterelle	*Taon*
Mouche	Abeille
Abeille	
Guêpe	

Digitized by Google

1 seul insecte commun, 6 propres à l'Iliade, 4 à l'Odyssée. Total: 11 Insectes.

Il y aurait donc 58 animaux cités par Homère.

Mais avant de clore cette liste, peut-être ferons-nous bien d'examiner encore un petit poème héroï-comique de 305 vers, qui a pour titre :

BATRACHOMYOMACHIE

ou

Combat des Rats (1) *et des Grenouilles.*

Que ce poème, attribué par les anciens à Homère, et qui n'est qu'une parodie de l'Iliade et de ses combats où interviennent les dieux, soit ou non l'ouvrage du grand poète (2); qu'il ait été composé, comme le veulent Plutarque et Suidas, au temps des guerres Médiques, par un certain Pigrès d'Halicarnasse, ou simplement au III^e^ siècle avant notre ère, comme le prétend Léopardi dans son discours sur ce poème, je ne veux

(1) J'ai conservé cette traduction parce qu'elle est la plus ordinaire. Au lieu de Rats, on devrait peut-être dire : Souris.

Les naturalistes prétendent en effet que le Rat (Mus Rattus) a envahi l'ancien monde seulement après les Croisades ou même après la découverte de l'Amérique, et que le Surmulot (Mus decumanus) n'est venu qu'au XVIII^e^ siècle.

D'autre part, des remarques faites (Ann. pol. et litt. 23 juillet 1893) sur les fouilles archéologiques exécutées en Algérie, à Cherchell, par M. Weille, professeur à l'école superieure d'Alger, il semblerait résulter que le Rat et le Surmulot auraient réellement existé, même en Europe, anciennement et avant les Croisades.

(2) Pour les personnes que ces questions pourraient intéresser cf. Dictionnaire des littératures par Vapereau. *Batrachomyomachie,* Homère; ou Schœll. *Histoire de la littérature grecque profane.* Tom I^er^. Liv. II, ch. IV: Homère.

Digitized by Google

pas l'examiner. On l'imprime ordinairement à la suite des œuvres d'Homère, et cela me suffit.

Voyons donc ce qu'il contient en fait d'animaux.

Je trouve d'abord :

1. Le *Rat* (Μῦς).

Les noms de guerre que lui donne l'auteur (*passim*) nous font connaître ses instincts, sa gourmandise. Il se laisse noyer par la grenouille, de là la vengeance des rats et une bataille, qui, pour ne durer qu'un jour, n'en est pas moins sanglante et burlesque.

2. La *Grenouille* (Βατράχος).

La criarde grenouille (12) se montre rusée, trompeuse, ce qui ne l'empêche pas de faire contenance dans le combat (*passim*).

3. La *Belette* (Γαλῆ).

Elle est l'ennemie des rats; c'est elle que ces derniers craignent le plus (9, 49, 51, 114, 128). — Il ne faut pas confondre la belette (Γαλῆ) avec la fouine (Ἰκτίς) de l'Iliade (X. 458).

4. Le *Taureau* (Ταῦρος).

La grenouille, qui porte le rat sur son dos, est comparée au taureau qui portait Europe à travers la mer vers l'île de Crète (79).

5. Le *Faucon* (Κίρκος).

C'est avec la belette l'animal que le rat redoute davantage (49).

Digitized by Google

6. L'*Hydre* (Ὕδρος).

Tandis que, l'une portant l'autre, la grenouille et le rat font leur voyage maritime, une hydre apparaît tout à coup dressant la tête... Nos voyageurs s'épouvantent; Physignathe plonge, et le rat se noie (82).

7. Le *Coq* (Ἀλέκτωρ).

Importunée par les ramages des grenouilles, Minerve peut à peine sommeiller jusqu'au moment où le coq se met à crier (193).

8. Le *Cousin* (Κώνωψ).

Ce sont les Cousins, armés de grandes trompettes, qui donnent le signal du combat (202).

9. L'*Écrevisse* (Καρκινος).

Déjà les grenouilles sont à deux doigts de leur perte. Jupiter, qui a pitié d'elles, ne peut les sauver même en lançant sa foudre sur les vengeurs de Psycharpax, mais il suscite contre ces implacables rongeurs une armée de cancres ou d'écrevisses qui les mettent en déroute (296-301).

Si l'on veut bien se reporter à ce que nous avons dit plus haut, nous voyons qu'aux animaux déjà mentionnés dans l'Iliade et l'Odyssée, il faut ajouter six autres noms: le Rat, la Grenouille, la Belette, le Coq, le Cousin, l'Écrevisse.

Nous avons donc, comme total général :

11 *Animaux sauvages :* Lion, Léopard ou Panthère, Chacal, Loup, Sanglier, Cerf, Lièvre, Ours, Fouine, Belette et Rat.

Digitized by Google

8 *Animaux domestiques* : Cheval, Mulet, Ane, Bœuf, Chien, Chèvre, Mouton, Pourceau.
24 *Oiseaux:* Aigle, Orfraie, Faucon, Épervier, Vautour, Chouette, Héron, Grue, Cygne, Oie, Geai, Étourneau, Colombe, Moineau, Hibou, Corneille Mantelée, Coq, Foulque, Mouette, Plongeon, Rossignol, Hirondelle, Grive, Chauve-Souris.
8 *Poissons:* Baleine, Dauphin, Phoque, Squale, Anguille, Polype, Grenouille, Écrevisse.
1 *Reptile :* Le Serpent ou l'Hydre.
12 *Insectes :* Vers de chair, Vers de bois, Lombric, Cigale, Sauterelle, Mouche, Abeille, Guêpe, Tique, Araignée, Taon et Cousin.

64 noms d'animaux, tel serait le bilan d'Homère.

Qu'on me permette, en finissant, quelques observations. — 1° Comme je l'ai fait remarquer, il peut très bien se faire que plusieurs animaux aient été mal nommés dans la traduction française. La faute en est aux Dictionnaires. Ils sont faits par des littérateurs et non par des naturalistes : de là, manquant souvent de précision, ils placent sous le même nom des personnages bien différents, comme, par exemple, Belette, Fouine, Putois.... Lequel choisir? Ajoutez à cela que le sens d'un même mot change parfois à travers les âges, comme Γαλῆ qui signifie Belette chez les Anciens et Chat dans les auteurs plus modernes.

2. Les animaux me paraissent tenir une moindre place et jouer un rôle plus effacé dans l'Odyssée que dans l'Iliade. Si je puis ainsi parler, ils sont moins épiques... Est-ce l'indice d'un changement d'auteur ?

Digitized by Google

3. Une observation ingénieuse d'un écrivain anglais m'a frappé. Dans ses *Prolegomena* (ed. Lips. p. 6), M. Richard Payne Knight fait la remarque suivante: « Au vers 291 de la *Batrachomyomachie*, il est question du chant matinal du coq, comme d'une chose généralement connue. Cette circonstance prouve que le poème ne remonte pas aux temps d'Homère; car il n'est pas croyable que les anciens poètes n'eussent jamais parlé de cet instinct du coq, s'il leur avait été connu, et il leur aurait été connu si le coq s'était trouvé en Grèce. Cet oiseau est indigène de l'Inde et ne paraît avoir été introduit en Europe qu'au sixième siècle avant J. C... » (Cité par Schœll. *Histoire de la littérature grecque profane*. Tome 1. Liv. II. Ch. IV, p. 149).

En s'inspirant de cette pensée, les naturalistes ne pourraient-ils par quelquefois venir au secours des critiques littéraires dans leurs recherches sur les interpolations que la suite du temps a dû nécessairement glisser dans ces poèmes ?

4. Dans tous les cas, ce qui ressort clairement de ce travail, c'est qu'on ne saurait refuser au vieux poète Ionien une connaissance assez grande du règne animal et un sentiment remarquable et vrai de la nature.

Digitized by Google

INDEX

DES

PASSAGES CITÉS DANS CE TRAVAIL

(D'après l'édition Didot, 1871).

Animaux fantastiques.

1. *Dragon* (Δρᾰ́κων). IV. 456.
2. *Gorgone* (Γοργώ). XI, 634.
3. *Charybde* (Χᾰ́ρυβδις). *Scylla* (Σκύλλη). XII. 85-97, 103-106.

Cyclopes (IX. passim.). *Lestrigons* X (passim).

I. *Animaux Sauvages.*

En général: V. 473. — XI. 573. — XVII. 317. — XXIV. 292.

1. *Lion* (Λέων). — IV. 335, 456, 791. — VI. 130. — IX. 292. — X. 212, 433. — XI. 266, 611. — XVII. 127. — XXII. 402. — XXIII. 48.
2. *Léopard* ou *Panthère* (Πορδάλις); — IV. 457.
3. *Loup* (Λύκος). — X. 212, 218, 433.
4. *Sanglier* (Κάπρος). — VI. 104. — XI. 131, 611. — XIX. 393, 439, 445, 452, 465. — XXI. 219. — XXIII. 74. 278. — XXIV. 332.
5. *Cerf* (Ἔλαφος; Πρόξ). — IV. 335. — VI. 104, 133. X. 158, 169, 171, 180. — XIII. 436. — XVII. 126, 295. — XIX. 228, 230.
6. *Ours* (Ἄρκτος). — XI. 611.
7. *Lièvre* (Λαγώς). — XVII. 295.

Digitized by Google

II. *Animaux Domestiques.*

1. *Cheval* (Ἵππος).

II. 18. — III. 17, 102, 181. 210, 253, 264, 324, 369, 386, 394, 405, 417, 436, 444, 474, 475, 478, 491, 496. — IV. 8, 20, 28, 35, 39, 99, 161, 271, 533, 562, 590, 601, 632, 708. — V. 371. 380. — VIII. 493, 503, 512. — IX. 49. — XI. 169, 259, 300, 424. — XIII. 81, 242. — XIV. 71, 267, 278. — XV. 46, 81, 145, 150, 164, 182, 190, 205, 215, 239, 274. — XVII. 117, 436. — XVIII. 263. — XXI. 22, 30. — XXII. 111, 124, 145. — XXIII. 344.

2. *Mulet* (Ἡμιονος).

IV. 636. — VI. 37, 66, 72, 73, 82, 88, 111, 253, 260, 317. — VII. 2, 6. — VIII. 123. — XV. 85. — XVII. 298. — XXI. 23.

3. *Bœuf* (Βοῦς), *taureau* (Ταῦρος), *génisse* (Πόρτις).

I. 8, 25, 92, 108, 431. — II. 56. — III. 6, 8, 178, 382, 421, 425, 430, 438, 439, 443, 449. — IV. 65, 320, 535, 764. — VI. 132. - VIII. 60. — IX. 46. — X. 19, 98, 410, 521. — XI. 30, 106, 131, 289, 402, 411. — XII. 128, 136, 262, 299, 321, 328, 344, 348, 354, 355, 375, 380, 395, 423. — XIII. 24, 81, 181, 184, 246. — XIV. 24. — XV. 235, 386, 406. — XVII 160, 298, 472, 535. — XVIII. 278, 371. — XIX. 198, 276, 420. — XX. 2, 51, 96, 147, 186, 209, 212, 219, 221, 251, 299. — XXI. 47, 199. — XXII, 57, 268, 285, 292, 299, 336, 363, 403. — XXIII. 201, 278. 304, 329. — XXIV. 66, 112.

4. — *Chien* (Κύων).

II. 11. — III. 259. — IV. 145. — VII. 91. — IX. 289. — X. 216. — XI. 623. — XII. 86. — XIV. 21, 29, 35, 37, 133, 531. — XVI, 4, 6, 9, 162. — XVII. 62, 200, 248, 290, 327. —

Digitized by Google

XVIII. 87, 105, 338. — XIX. 91, 154, 228, 230, 371, 429, 436, 438, 444. — XX. 14, 145. — XXI. 340, 363. — XXII. 35, 477.

5. *Chèvre* (Αἴξ).

II. 56, 300. — IV. 606. — VI. 78. — IX. 117. 124, 155, 160, 167, 184, 196, 244. — XIII. 246, — XIV. 50, 101, 103, 106, 519, 530. — XVII. 160, 213, 224, 242, 246, 295, 369, 535. — XVIII. 44. — XX. 173, 174, 186, 250. — XXI. 175, 265, 266. — XXII. 135, 142, 162, 182, 199. — XXIV. 231.

6. *Mouton* (Μῆλον), *Bélier* (Κτίλος, Ἀρνειός), *Brebis* (Οἶς, *Agneau* (Ἀρνός).

I. 25, 444. — II. 56. — IV. 85, 320, 413, 621, 640, 764. — VI. 132, 134. — VIII. 59. — IX. 45, 167, 184, 217, 219, 226, 236, 239, 244, 308, 312, 336, 337, 418, 425, 439, 447, 464, 550. — X. 85, 524, 527, 572. — XI. 32, 131, 402. — XII. 128, 136, 262, 299. — XIII. 222. — XIV. 100, 519. — XV. 226, 386, 406. — XVII. 180, 242, 472, 535. — XVIII. 278. — XIX. 398. — XX. 3, 51, 147, 250, 312. — XXI, 18, 408. — XXIII, 278, 304, 356. — XXIV. 69,112.

7. *Porc* (Σῦς, Ὗς, Χοῖρος...).

II. 300. — IV. 456, 640. — VIII. 60, 476. — X. 239, 283, 338, 390, 433. — XI. 131, 413, 611. — XIII. 405, 407, 410. — XIV. 8, 12, 20, 25, 27, 42, 73, 81, 101, 108, 117, 372, 410, 412, 416, 419, 423, 438. — XV. 39, 397, 556. XVI. 341. — XVII. 161, 598, 604. — XVIII. 29, 105. — XX. 263. — XXIV. 215.

III. *Oiseaux.*

Oiseaux en général : I. 202, 320. — II. 181. — III. 259, 271, 321. — V. 65. — XI. 605. — XII, 61, 331. — XIV. 133. — XV. 160, 525, 531,

Digitized by Google

532. — XVI. 216, 218. — XVII. 160. — XX. 242. — XXII. 303. — XXIV. 292. 311.

1. *Aigle* (Ἀετός).
II. 146, 159. — XV. 160. — XIX. 538, 543, 546. — XX. 263. — XXIV. 538.

2. *Orfraie* (Φήνη), l'aigle des rivages.
III. 372. — XVI. 217.

3. *Faucon* (Κίρκος).
XV. 526.

4 *Épervier* (Ἵρηξ).
V. 66. XIII. 87.

5. *Vautour* (Γύψ, αἰγυπιός).
XI. 578. — XVI. 217. — XXII. 30, 301.

6. *Hibou* (Σκώψ) proprement dit le petit duc.
V. 66.

7. *Corneille Mantelée* (Κορώνη Εἰναλίη),
V. 66. — XII. 418. — XIV. 308.

8. *Oie* (Χήν).
XV. 161, 175. — XIX. 535...

9. *Foulque* ou *Poule d'eau* (Ἀθυία).
V. 337- 353.

10. *Mouette* (Λάρος).
V. 51.

11. *Plongeon* (Κήξ).
XV. 479.

12. *Colombe* (Πέλεια).
XII. 62. — XV. 527. — XX. 243. — XXII. 468.

13. *Rossignol* (Ἀηδών).
XIX. 518.

14. *Hirondelle* (Χελιδών).
XXI. 411. — XXII. 240.

15. *Grive* (Κίχλη).
XXII. 468.

16. *Chauve-Souris* (Νυκτερίς).
XII. 433. — XXIV. 6...

Digitized by Google

IV. *Poissons.*

Poissons en général : III. 176. — IV. 368, 381, 390, 424, 470, 516. — V. 51, 420. — IX. 83. — X. 124, 458, 540. — XII. 251, 331. — XIV. 135. XV. 480. — XIX. 114. — XXII. 324. — XXIII. 317. — XXIV. 291.

1. *Baleine* (Κῆτος).
   V. 421. — XII. 96. — XV. 480.
2. *Dauphin* (Δελφίς).
   XII. 96.
3. *Phoque* (Φώκη).
   IV. 404 à 450.
4. *Squale* ou *Chien de mer* (Κύων).
   XII. 96.
5. *Polype* (poulpe) (Πολύπους).
   V. 432.

V. *Reptiles.*

IV. 418...

VI. *Insectes.*

1. *Ver* (Ἶψ).
   XXI. 395.
2. *Tique* (Κυνοραιστής).
   XVII. 300.
3. *Araignée* (Ἀράχνη).
   XVI. 34.
4. *Taon* (Οἶστρος).
   XXII. 300
5. *Abeille* (Μέλισσα).
   XIII. 106.

Digitized by Google

Batrachomyomachie.

1. *Rat* (Μῦς).
   Passim.
2. *Grenouille* (Βάτραχος).
   Passim.
3. *Belette* (Γαλῆ).
   9, 49, 51, 114, 128.
4. *Taureau* (Ταῦρος).
   79.
5. *Faucon* (Κίρκος).
   49.
6. *Hydre* (Ὕδρος).
   82.
7. *Coq* (Ἀλεκτρυών).
   193.
8. *Cousin* (Κώνωψ).
   202.
9. *Écrevisse* (Καρκίνος).
   296-301.

Digitized by Google

MUSÉE DE M. E. HUBER

DE SARREGUEMINES

ET

FOUILLES DE ROUHLING

PAR

M. L'ABBÉ H. VION, MEMBRE TITULAIRE

Lu à la séance du 30 Juillet 1891.

MESSIEURS,

Obéissant à la consigne, aussi pressante que cordiale, imposée au cours de la dernière séance, par mon honoré collègue et bienveillant ami, M. Ern. Auricoste de Lazarque (1), je viens, Messieurs, en toute simplicité, à l'ombre de votre indulgence, exposer un compte-rendu de ma façon, c'est-à-dire tel quel, d'une excursion archéologique et sentimentale au Blauberg et à Rouhling sur les bords fleuris de la Sarre, et dépêcher, en même temps, à l'adresse de M. E. Huber le témoignage public de la gratitude des pèlerins du 11 juin

(1) Décédé le 26 avril 1894.

Digitized by Google

dernier, pour le cordial et flatteur accueil qu'ils en ont reçu.

La caravane se composait de MM. le Dr Régnier, de Vaudreching, Schlincker, de Creutzwald, Box, ancien principal du collège de Sarreguemines, Greff, ancien agent de change de Metz, Auricoste de Lazarque, de Retonfey, et Vion, curé de Bazoncourt, tous membres titulaires de l'Académie, collègues de M. Huber.

Nous partions, autant que je puis m'en rapporter à moi-même, en toute gaité d'esprit et de cœur, enchantés de nous rendre à l'invitation de M. Huber, enchanté lui-même, disait-il, de nous recevoir.

Deux voitures stationnaient en gare de Sarreguemines, à la disposition des voyageurs pour les conduire directement — directement? entendons-nous — c'est-à-dire sans plus d'arrêt, car il est midi sonnant.

L'ascension du Blauberg (lisez: Mont bleu) n'est pas possible en ligne droite — le mont est à pic. On y gravite par une route contournée, très carrossable, sablée à neuf, bordée de plantes exotiques et de fleurs d'un grand éclat. Les flancs sont abandonnés à la prairie ou plantés d'arbres verts en massifs ou d'arbres fruitiers épars, de différentes espèces.

Parvenus au sommet beaucoup plus spacieux qu'on ne pouvait le supposer d'en bas, vous vous trouvez en face de la demeure principale dont vous admirez l'élégante et originale construction. Le reste du plateau est occupé par des pavillons, des châlets et autres dépendances, le tout construit

Digitized by Google

avec un goût spécial et une disposition pratique des mieux raisonnées.

Dans le principe, le Blauberg servait de champ de tir. Ce n'est que dans la suite et peu à peu que M. Huber a pris la résolution de s'y fixer définitivement. Et j'avoue que tout y est fort bien.

A peine avions-nous pris le temps de jeter un coup-d'œil sur la ville assise à nos pieds, sur son vaste embarcadère, grouillant de wagons et d'employés, sur son vieux clocher, ses usines, ses casernes, ses hospices et plus loin, en face, à droite, à gauche sur les côteaux boisés, émergeant au-dessus des vallées profondes de la Sarre et de la Bliese, que nous sommes appelés à offrir nos hommages à Madame la châtelaine et nos salutations à ses deux charmantes filles.

— « Madame est servie! » — Entendu, les convives occupent la place qui leur est assignée et dès lors, entre tous et à l'envi, s'engage une conversation toute émaillée d'anecdotes, d'histoires, de légendes et même de calembourgs saturés de verve et d'esprit.

Mais le musée? — Le musée! où est-il? Cadedis! il est partout au Blauberg, du rez-de-chaussée au troisième étage. On a dit : la collection de M. Huber, par le nombre, par le choix, par la variété, la rareté et la valeur des pièces qui la composent, est, incontestablement, la plus curieuse et la plus précieuse de toute la Lorraine; elle est unique en son genre. Pour satisfaire ses goûts archéologiques, M. Huber ne recule devant aucun obstacle. Lorsqu'il apprend qu'un objet d'art antique se trouve en étal à Paris, à Londres, à

Digitized by Google

Cologne, à Vienne, à Naples, à Moscou, à Athènes, au Caire, n'importe, il arrive sur place et comptez que c'est ordinairement pour lui.

Le premier fonds de son musée provient du cabinet d'antiquités, riche en son temps, de M. Dufresne, ancien conseiller de préfecture de la Moselle. Ce fonds a été, coup sur coup, considérablement augmenté par les objets découverts et recueillis sur le Héraple, près de Cocheren, et il grossit tous les jours des pièces nouvellement mises à nu dans les fouilles de Rouhling.

Pour cataloguer et particulièrement pour décrire toutes ces pièces, tableaux, statues, médailles, armures, balances, vases, monnaies diverses de tout pays, de toute division, de tout règne, en argent et en or, Messieurs, il faudrait être géologue, naturaliste, sculpteur, peintre, numismate, etc. Or, en tout cela je suis incompétent. Aussi j'en laisse le travail et le mérite à tout autre connaisseur, à M. Huber lui-même, qui s'en charge d'ailleurs.

Le temps marche. Il s'agit d'aller aux fouilles de Rouhling. La distance à parcourir est de trois kilomètres environ et, pour arriver, il faut gravir une côte bien ardue, mais les voitures nous ouvrent leurs flancs et nous voilà déposés sur le lieu des fouilles entreprises et exécutées aux frais de M. Huber.

L'emplacement des ruines se trouve sur un canton de terres labourées qui s'appelle *Heidenhäuser* (maison des païens) confinant à deux autres cantons, l'un dit *Hinter die Hauser* — du côté de Sarreguemines — l'autre dit *Heidenhäuserwald* (forêt des maisons des païens) compris sous cette

Digitized by Google

dénomination dans la section du plan cadastral — dénomination qui nous reporte traditionnellement au temps des gaulois (païens).

Tout près de là, nous dit-on, est un finage appelé *Schwartzenmacher*, qui signifie ruines noires. Le mot *macher* (Maizières) (*Matriren*, en patois) est un nom vulgaire que l'on donne à des tas de pierres et de ruines embroussaillées... provenant d'anciennes constructions. Les villages qui s'appellent ainsi, comme *Machern*, près de Saint-Avold, *Machern*, près de Boulay, etc. ou qui prennent cette particule, comme *Kœnigsmacher* (ruines royales), canton de Metzerwiese, sont donc construits avec les restes d'anciens monuments. — Notre Schwartzmacher vient apparemment de ce que ces ruines sont plus anciennes, plus noires par conséquent que les autres. Mais peut-être aussi, comme il arrive maintes fois dans les légendes populaires, que le qualificatif *schwartz*, marque un lieu maudit, à la suite de quelque événement fâcheux, hanté par les fantômes et les sorciers, par le sabbat... mais laissons là les légendes.

Ce terrain fouillé, de temps immémorial, était couvert de nombreux monceaux de vieilles pierres provenant de ruines de *macher*, au milieu desquelles avaient poussé et grandi toutes sortes de broussailles, de ronces et des buissons de pruneliers. Depuis longtemps on avait signalé là l'existence des restes de constructions gallo-romaines et la découverte de divers objets antiques, tels que de la poterie, des tuyaux, des briques, du marbre, des médailles...

Devenant de jour en jour plus soigneux et plus

Digitized by Google

intéressés, les propriétaires ont voulu se débarrasser de ces obstacles pour faciliter et augmenter leurs exploitations. Ils ont enlevé et conduit ces pierres sur les routes de Sarreguemines, à raison de cinq francs le mètre. Ce qui leur rapportait double profit, celui de bien placer leurs pierres et celui d'approprier leurs champs. Avec cela qu'il en a surgi une intéressante révélation. Avec le soc de leurs charrues, ces laboureurs amenèrent à la surface briques sur briques. Allant plus à fond, ils rencontrèrent d'autres briques superposées, composant un mur, à côté de ce mur ils en trouvèrent un deuxième, puis un troisième, toujours en briques.

C'est ainsi qu'ils ont mis à jour des substructions sur une étendue assez vaste, des espèces d'appartements avec peintures murales, des caveaux bien conservés, du ciment romain luisant, des anneaux en fer, des morceaux de marbre blanc à fines moulures, ayant servi sans doute de frises et de corniches. Tout ce qu'ils ont estimé ayant de la valeur, ils l'ont emporté chez eux.

Et quand ils apprirent en ces derniers temps que M. Huber se proposait d'y faire des recherches archéologiques, ils s'imaginèrent qu'on allait trouver là des trésors enfouis et ils voulurent avoir leur part du butin. Nuitamment, dit-on, on se mit en campagne et munis de lanternes, armés de pics, de pelles et de pioches, mais ce fut en vain. Furieux, ils s'attaquèrent aux vestiges, mirent en pièces des mosaïques de prix et enfouirent dans les fondrières tout ce qu'ils avaient mis à jour. Heureusement que ce vandalisme ne s'est exercé que sur une partie des ruines.

Digitized by Google

Depuis des mois, M. Huber s'attache à dégager les restes d'une villa gallo-romaine. Il a découvert toute une collection de monnaies du IIIe siècle. Aucun vase entier n'a été jusqu'ici retiré, par contre, on a réuni un grand nombre de morceaux à vernis colorié et bien conservé.

Sur un grand nombre de tuiles, on peut lire cette inscription en lettres romaines ou latines Q U I - V A - S A B E, qu'on peut traduire par Quintus Valerius Sabellius. On en a découvert sur tout le ban de Rouhling, à l'ouest, du côté de Cadenborn, sur une étendue de trois kilomètres, à l'est, du côté de Sarreguemines, où se trouvait Hochstadt (ville haute) d'après le cadastre — comme on a découvert au Halberg, autre villa gallo-romaine — ce qui fait croire que ce n'est pas le nom d'une statue, ni du propriétaire, mais du fabricant lui-même, comme cela se fait maintenant pour les assiettes de Sarreguemines et les briques de Mettlach, et les tuiles de Forbach.

La reconstruction totale des parties découvertes fait supposer un établissement public, une maison de bain. Elle occupe un terrain de 2500 mètres carrés et dénote par là, ainsi que par les marbres et les peintures, une installation plus qu'ordinaire, richement aménagée.

On y pénètre par un portique s'ouvrant vers l'ouest, supporté par huit colonnes hautes de 4 à 5 mètres, à chapitaux de marbre, puis l'on traverse une vaste cour, à laquelle touchent, à droite, une salle à manger (triclinium) spacieuse, et à gauche, les cabinets de bains. A côté du bain chaud (caldarium) bâti en fer à cheval, vous avez le bain tiède (tepidarium) et le bain froid (frigi-

Digitized by Google

darium) au Nord et à l'Est, alors qu'au Sud se trouvent la chambre à oindre et à gauche de cette dernière, le bain à transpirer (sudatorium). Dans la boulangerie on a trouvé une meule à pain et constaté une conduite d'eau en briques, de 13 mètres de longueur.

Toutes ces pièces, ainsi que les caves et les emplacements qui contenaient les installations de chauffage sont facilement reconnaissables et très bien conservés, rappelant par leur excellente construction les ruines de l'amphithéâtre de Trèves... Tout cela flatte agréablement l'œil du visiteur.

Une pareille proportion n'est de règle tout au plus que dans les grandes villes ou stations thermales. On est à se demander comment sur ce plateau élevé, on pouvait amener les eaux. A un kilomètre dans la vallée ouest, coule le ruisseau de Rouhling qui prend sa source dans les fontaines du village et va se confondre, avant de traverser Welferding, dans le ruisseau de Diebling. Là, s'est vue une grande pierre taillée en octogone, avec évasement au milieu et au centre de cet évasement un large trou rond, qui perce la pierre d'outre en outre, par lequel on faisait couler l'eau... était-ce un tube de conduite d'eau ? c'est à croire...

Au-delà de ce ruisseau, à un kilomètre et demi, passe la route romaine de Sarreguemines au Hérapel — cette route ne conserve d'autre vestige de son origine que le nom de Hochstrasse (Haut-Chemin). Près de cette route, on rencontre aussi des débris de substructions — tuiles, briques, des *macher* enfouis — sur un lieu qui porte le nom de

Digitized by Google

Heidlingen (de *heide*, païen) ce qui suppose une localité d'origine gauloise et ce qui correspond au terrain des fouilles de M. Huber. Près de là se trouvent l'Alte-Hoff (vieille ferme) et le Alte Schloss (vieux château). Ces lieux n'ont pour eux que ces noms traditionnels; on n'y fouille pas.

A gauche des Heidenhaüser, vers le nord, est un endroit appelé Kalkœffen (four à chaux). Est-ce là qu'on préparait la chaux, les tuiles, le ciment pour les Heidenhaüser? c'est croyable.

Tout cela donne à supposer que la villa gallo-romaine en question devait être au centre d'une grande colonie romaine et servait d'habitation au propriétaire principal, et cet emplacement aurait été choisi à cause de la proximité de la voie romaine. Pour dire au juste que c'était un établissement thermal, je laisse ce soin à de plus compétents.

En tout cas, les ruines et les trouvailles de Rouhling sont un nouveau témoignage du développement que la civilisation gallo-romaine a eu autrefois dans cette région.

Le passage de la voie romaine (de Metz à Mayence, dit-on) en ces lieux et le voisinage du camp du Héraple donnent un intérêt particulier à toutes ces indications.

Un mot encore. Derrière le canton de Heidlingen, disparu aujourd'hui, du côté de Cadenborn, à deux kilomètres de Rouhling, est un petit bois dans lequel on compte dix-neuf tumulus (tumuli) qui ont jusqu'à trente mètres de diamètre — le premier, le plus élevé, fouillé en partie, a mis à jour un crâne et un petit sabre, à côté...

J'arrête ici, Messieurs, ces détails livrés au cou-

Digitized by Google

rant de ma plume — détails de nature à provoquer l'attention et à exercer la sagacité des archéologues.

Et de nouveau, en finissant, je crois devoir encore, me rendre l'interprète des sentiments de gratitude de mes compagnons de voyage et de l'Académie elle-même, envers M. Emile Huber, pour son initiative et son amabilité.

Digitized by Google

MARMOUTIER & SAINT-QUIRIN

D'après un manuscrit de la Bibliothèque de Metz

PAR

M. A. BENOIT, MEMBRE TITULAIRE

Lu en séance le 27 Août 1891.

Parmi les manuscrits de la Bibliothèque municipale de Metz, il y a un gros in-folio, coté 74, contenant un grand nombre de pièces historiques messines imprimées ou manuscrites. Dans ce recueil des plus intéressants, l'on est tout étonné de trouver plusieurs notices sur des localités alsaciennes: Marmoutier, Ribeauvillé, Lichtenberg, Ingwiller, Gerols-Eck, etc., qui paraissent être extraites des pièces de procédure d'un procès par devant le Parlement de Metz entre le roi de Pologne Frédéric-Auguste, électeur de Saxe et le prince héréditaire de Hesse-Darmstadt dont la mère, épouse du landgrave Louis Ier, était la fille unique de Jean-René, dernier comte de Hanau-Lichtenberg. Il faut dire que les magistrats messins déboutèrent le roi de Pologne de ses préten-

Digitized by Google

tions et que le comté de Hanau-Lichtenberg (1) resta jusqu'à la Révolution la propriété de la maison de Hesse-Darmstadt dont les princes se firent chérir dans le pays.

Ces notices alsaciennes, dont nous venons de parler, sont l'œuvre d'un bénédictin de l'abbaye de Marmoutier. L'annotation du manuscrit de la bibliothèque de Metz le prouve : « Ce mémoire « m'a été fourni à moi Dom Jean-François par « Dom Isidore Fach, bibliothécaire et professeur « à l'abbaye de Marmoutier (2) qui travaille à « l'histoire de la province d'Alsace. Voir sa lettre « à la fin du manuscrit. »

Dom François, l'auteur de cette note, est bien connu, il est un des auteurs de l'*Histoire de Metz* par les Bénédictins, il est né à Aicremont (Ardennes). Il devint prieur de l'abbaye de Saint-Clément, d'où les municipaux messins vinrent, en 1790, enlever la bibliothèque et les manuscrits pour les mettre au Dépôt central à l'intendance; on les plaça ensuite à la Bibliothèque publique de la ville.

Dom Fach est très ignoré et il n'a rien publié. Il s'occupait cependant activement d'une histoire de la province dont le plan, comme on le verra

(1) Le comté comprenait en Alsace plus de 134 localités ou censes. En 1790, on céda au département de la Moselle les villages de Philisburg et de Bærenthal avec les ruines du château de Falkenstein. Vers Waldeck, l'on voit encore dans la forêt des bornes à la croix de Lorraine à gauche et aux trois chevrons de Hanau à droite.

Louis V, grand-duc actuel de Hesse-Darmstadt, est le descendant direct du prince héréditaire Louis.

(2) Voir sur ce monastère une remarquable monographie insérée dans la *Revue catholique d'Alsace* intitulée l'*Abbaye de Marmoutier* (1882-1883) par F. Sigrist et les travaux de MM. L. Spach, P. Ristelhuber, Hanauer, H. Lepage, D. Fischer, A. Fuchs, etc.

Digitized by Google

dans sa lettre, était très bien fait. Au bout de deux siècles, on attend encore qu'une plume alsacienne donne au public une Biographie de ses enfants illustres, ouvrage qui manque complètement à cette province.

Les lettres et les sciences étaient en honneur à Marmoutier et les appréciations blessantes de l'abbé Grandidier sur les bénédictins alsaciens ne peuvent atteindre ce monastère. La bibliothèque de l'abbaye, commencée après les grandes guerres du XVII^e^ siècle, était bien fournie. Elle fut envoyée au dépôt établi au Grand-Séminaire à Strasbourg, puis versée à la bibliothèque de cette ville d'où elle disparut au bombardement de 1870. Quelques volumes restés à Saverne sont à la bibliothèque du collège de cette ville.

On lisait sur les ouvrages: *Ex libris abbatiæ Maurimonasterii prope Tabernas et præposituræ S. Quirini, 1748. Placidus Abbas* ou *Abbaye de Marmoutier et prieuré de Saint-Quirin.* Dom Schweighæuser, étant prieur, écrivait sur une Bible : « Faites, ô mon Dieu, qu'à force de lire « votre sainte parole et d'ouvrir mon cœur aux « vérités que je lis, je m'embrase de votre saint « amour et que touché d'une honte salutaire à la « vue de mes iniquités, faites, ô mon Dieu, que « je devienne tout autre; affermissez mon cœur, « détachez mon âme de l'amour du monde. »

Étant abbé, il fouilla ses archives pour rectifier le *Gallia Christiana* qui avait donné une liste incomplète des abbés de Marmoutier et des prieurs de Saint-Quirin. Feu Dagobert Fischer (1), maire

(1) Un mot de souvenir à un vieil ami.
Né à Saverne, le 6 janvier 1808, D. Fischer mourut maire de sa ville

Digitized by Google

de Saverne, qui a écrit beaucoup sur l'histoire d'Alsace et sur le Saargau, a eu une de ces listes entre les mains; elle se trouvait à la fin du tome V du *Gallia*. Une copie existait aux archives départementales.

L'abbé Dom Edmond Herb était en correspondance avec deux lumières de l'histoire de Lorraine, le P. Benoît Picart de Toul, capucin, et Dom Calmet, abbé de Senones. Il n'est donc pas étonnant que Dom Fach s'occupât de l'histoire de son pays natal.

Voici ce qu'il écrivait à Dom François:

Monsieur et très honoré Confrère,

Je suis très ravi de pouvoir vous convaincre de mon sincère attachement, d'obéir avec la plus grande diligence à vos ordres, dont vous m'avez chargé par la vôtre du 20 Janvier. La matière que vous me proposez est soi-même assez obscure, faute de preuves; nonobstant cela, j'ai fait une compilation dans le cinquième chapitre de l'histoire ecclésiastique et diplomatique d'Alsace *De subjectione argentinensis episcopatus Metensis* etc., et ce qui regarde Marmoutier et Saint-Quirin, Monsieur notre abbé a composé cette matière qui consiste dans un catalogue de nos abbés in-folio. Si vous lui faites le plaisir de lui adresser une

---

natale le 20 février 1879. Il ne quitta Saverne que pendant quelques années pour remplir les fonctions de greffier de la justice de paix à Marmoutier. C'était un travailleur infatigable. Après plusieurs heures passées à la Mairie, il rentrait chez lui s'asseoir à son bureau jusqu'à bien avant dans la nuit. Il était très exact dans ses recherches et d'une parfaite aménité de caractère. Il a écrit une centaine de brochures. Son histoire de Saverne, ville qu'il aimait avec passion, sera toujours lue. Ses concitoyens n'oublieront jamais qu'il fut pour beaucoup dans l'établissement du tribunal actuel de Saverne.

Digitized by Google

lettre, il se fera honneur de Vous communiquer le tout. Je travaillerai en conséquence à un abrégé de ce qui peut être utile à votre dessein. Il ne paraît pourtant pas que vous êtes intentionné d'avoir une liste d'abbés ou des prieurs de notre abbaye et prieuré de Saint-Quirin. Il est vrai que ce catalogue est contenu dans la *Gallia Christiana*, mais fort mal. J'ai donné avis de plusieurs erreurs de différentes matières à Messieurs nos Confrères à Paris qui travaillent à perfectionner cette matière.

De *Neuviller*, je vous fournirai la sécularisation si vous en avez *besoin* et ce que je pourrai déterrer autant des autres matières. Mais permettez que je vous fasse part des matières sur lesquelles j'ai travaillé dans l'histoire d'Alsace et dont la plus grande partie est déjà passée par censure.

PARS I. Cap. I. V. V. I. Num. XI. Agit de Orig. Div. et Epochis Alsatarum.

Cap. II. Num. IX. de Ling. als. sub variis periodis, etc.

Cap. II. Sub Num. XXIII. Continet priscam Alsat. relig. etc.

Cap. III. Comprehendit dissert. de Ortu Cath. relig. cum vitis SS. in Alsatia sub Num. IX. etc.

Cap. IV. de Eccl. cath. orig. etc. sub S. VII. etc.

Cap. V. Diss. de variis Sent. Scrip. Epis. arg. sub S. VI, etc.

Cap. VI. Cat. ep. arg. secundum diversos auctores columnatum.

Cap. VII. Sub S. V. etc. de Canonic. Orig. Nobil. Juribus Præpositorum et Præbendariis.

Digitized by Google

Cap. VIII.	Sub S. II, De jurib. et bonis temp. Ep. arg.
Cap. IX.	de titulo landgraviatus Ep. arg. acquisito, Dissert. duæ sub S. II.
Cap. X.	de Revolut. Ep. arg. bellis, hæres, etc. V. II.
Cap. XI.	de Viris Als. celeber. juxta Alphabetum tam ex Ep. Basil. et Arg. et in Vosago de Basilea usque Spiram N. Je suis parvenu jusqu'à l'E, j'y travaille à présent.
PARS II.	de Alsatiis ord. S. B. subsist. et diritis has subsequentes fundationes compilavi; quibus semper assignavi, ordine suo S. VI. Comprehendentes omnia datum statum concernentia, nemper: Altorff, Andlau, Aprimonasterium, Lixheim, Biblisheim, Crauffthal, Ettenheim, Gengenbach, Schuttern, Schwartzach, Haslach, Hoehenburg Sup. et Inf. Honavia. Hugonis Curia, S. Johann. prope Tabernas, Kœnigsbrück, etc.

Voilà, mon très cher confrère, le détail des matières que je possède; si vous pouvez en faire usage, je vous supplie de m'en donner avis, je vous les ferai tenir au plus tôt par notre prieur D. Augustin (1) de Saint-Quirin. En attendant j'ose garder mon manuscrit.

(1) Dom Augustin Gast, prieur de Saint-Quirin en 1749.

Digitized by Google

M. D. Grégoire est très charmé de votre souvenir, Il vous fait mille complimens.

Et croyez que je suis avec une respectueuse vénération, Mon très honoré confrère,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

P. ISIDORE FACH, *Bened.*

A Marmoutier ce 27 janv. 1761 (1).

au Révérend le très Révérend Dom Jean François, sous-prieur en l'Abbaye de Saint-Symphorien, ordre de Saint-Benoît à Metz.

MARMOUTIER

« L'abbaye de Marmourtier est située dans un vallon à une bonne lieue de Saverne, dans une petite ville du même nom, dont l'abbé Maur la fit entourer de murs et très fortes tours et bastions. En quoi elle fut nommée Maurmoutier.

« La charte donnée en faveur de ce monastère par le roi Thierry surnommé de Chelles nous apprend que ce monastère fut bâti par l'abbé Léobard qui fut, comme plusieurs auteurs prétendent, disciple de saint Benoît. Sous le règne de Childebert qui enrichit de beaucoup de terres dont ce diplôme désigne les bornes. Jodocus Cocerius et plusieurs auteurs rapportent cette charte. M. Le Comte en fait une rude critique dans le quatrième tome.

« On connaît Marmoutier chez les Anciens sous

(1) 4 p. p. in-4°.

Digitized by Google

le nom de *Cella Leobardi*. Le R. P. Bastide a fait une dissertation sur ce sujet, qu'on trouve dans les Annales de l'Ordre de saint Benoît de D. Mabillon.

« Cette abbaye a été plusieurs fois totalement ruinée par les incendies et les guerres surtout des paysans. Wolcyr en fait mention dans son histoire.

« Drogon, évêque de Metz, avait reçu de l'empereur Louis sur les instances que l'abbé Celse lui fit à Strasbourg la commission de rebâtir son abbaye ruinée par les incendies; l'abbaye était nommée anciennement le monastère de saint Léobard. Drogon s'en acquitta avec beaucoup de soin et bâtit en 828 une église des plus belles et solides d'Alsace, qui subsiste encore aujourd'hui en encore plusieurs siècles, nonobstant tous les accidents fâcheux qu'elle a souffert de tous tems. Pour embellir cette église il y transporta les corps de saint Céleste et saint Auteur, évêques de Metz, qui y sont toujours révérés avec religion. Le 7 du mois de mai, il y a une très grande procession tous les ans et un panégyrique. Voyez Wolcyr, etc.

« En 1612, cette abbaye était dans une telle désolation que Trithème, T. 2. p. 672 rapporte que Guillaume, évêque de Strasbourg, ayant voulu engager l'abbé Jean d'Hirsau de rétablir la régularité dans cette maison, il s'y transporta et ayant vu le pitoyable état où elle était, quoique ses prédécesseurs les abbés d'Hirsau s'en fussent chargés, il la refusa, car il n'y avait ni abbé ni religieux; mais seulement un procureur séculier qui en gouvernait les revenus et la maison endet-

Digitized by Google

tée de plus de 8000 florins. C'est ce qui fit qu'il s'en excusa. Par la suite cette maison s'étant rétablie, et ayant été unie à la Congrégation de Burgsfeld, le prince Nicolas-François de Vaudémont fut fait coadjuteur en 1621 et en obtint des bulles de Rome nonobstant que tous les religieux de la Congrégation s'y opposèrent et l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg les soutenant ils sont restés dans leurs mêmes droits et privilèges.

« L'abbaye possède deux villages qui sont Schnersheim et Altenheim *ad Columbam*. Ce qui donne à l'abbaye le rang de noblesse parmi les nobles de la Basse-Alsace et séance dans les assemblées de la noblesse à Strasbourg.

« Outre ces deux villages, elle a acheté de quatre seigneurs différents, les ducs de Lorraine, les comtes de Hanau-Rappolstein, Wangen, de la princesse Seignelay-Furstemberg la *Marck* et pour la somme de 296,309 florins qui en étaient les seigneurs. L'abbé jouissait toujours du droit de nommer le prévôt et les douze assesseurs et d'autres privilèges. Les religieux ont toujours desservi les paroisses de la Marck qui consiste en la ville de Marmoutier, les villages de Lochwiller, Hagen, Thaal, Rittembourg, Dimbsthaal, Singrist, Gottenhausen, Salenthaal et autres petits hameaux.

« Sindelsberg, abbaye de filles de l'Ordre de saint Benoît, à un quart de lieue de Marmoutier, située sur une petite montagne, fondée par Richwin depuis abbé de Neuwiller. Iodocus Coccius rapporte un parchemin très ancien et, dans les archives de Saverne et de Marmoutier, il y en a un pareil dont la date n'est pas exacte.

« Il la fixe à l'an 1115 sous le pontificat de

Digitized by Google

Calixte II qui ne fut créé pape qu'en 1119. L'église de ce nouveau monastère fut consacrée en 1137 sous l'invocation de la Sainte-Vierge et saint Blaise, les reliques du Gansier (?) de ce lieu s'y conservent avec vénération dans l'abbaye, on y fait tous les ans deux fois l'office et, toutes les semaines, il y a une messe de fondation dans la même église.

« Les religieuses l'ont occupée pendant près de trois cents ans, mais elles en furent tirées en 1488 par Albert, évêque de Strasbourg. L'abbaye de Marmoutier s'obligea de leur payer des pensions viagères; on les mit dans les abbayes voisines, à Saint-Jean, à Crauffthal, et à Bibliesheim; et leurs fondations furent unies à la manse abbatiale.

« L'abbaye a à desservir une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge, nommée Reinacker, proche le village de Rittembourg à une demi-lieue de l'abbaye qui a quatre messes par semaine de fondation. Il y a une confrérie en l'honneur de la Sainte-Vierge. C'est un grand pèlerinage.

« L'abbaye est aujourd'hui en son état. Elle paye pension par ordre du roi pour son abbé 2000 francs et ses bâtiments sont en assez bon état. Le chapitre presse extrêmement son abbé de bâtir les commodités nécessaires aux religieux qui sont étroitement logés et de faire de grandes réparations à l'église qui sont très nécessaires.

« Le nombre des religieux est de 31 qui sont tous prêtres et confesseurs. Le sieur *Senior* est né en 1704. Il y a quatre frères convers dont deux fort âgés.

« Du nombre de ces religieux, il y en a six au prieuré de Saint-Quirin, un qui réside à Letten-

Digitized by Google

bach dans la fabrique de verreries, un confesseur à Saint-Jean (des Choux, abbaye de bénédictines près Saverne) et un à l'abbaye de Bibliesheim (Bénédictines près Haguenau), etc.

« L'abbaye est collateur de Westhofen (1) avec le prieur d'Hunau pour le ministre luthérien et présente aux cures de Waldolwisheim et Altenheim, à Itterswiller et pour le ministre luthérien à Furchausen; de même elle nomme tous les religieux desservant les cures régulières à l'abbaye et a plusieurs fiefs à sa disposition. »

A la Révolution, on parla un moment de l'abbé de Marmoutier Dom Marchal pour l'évêché constitutionnel du département du Bas-Rhin. Au Concordat, l'évêque Saurine lui donna le camail de chanoine honoraire de sa cathédrale. Un de ses moines fut mieux partagé; Dom Liénard devint chanoine titulaire, vicaire général, supérieur du Grand-Séminaire, etc. Son nom est encore prononcé avec respect par le clergé alsacien. Un autre religieux, Dom Bouffler mourut curé de Mörschweiler. La lithographie a conservé les traits de ces deux derniers prêtres.

Les preuves du Mémoire (2) imprimé pour le prince héréditaire de Hesse-Darmstadt contre M. de Saint-Simon, évêque de Metz, qui voulait en cette qualité, le forcer de lui rendre foi et hommage pour ses seigneuries d'Alsace, tandis que le prince prétendait avec raison que l'église de Metz avait

(1) Furchausen, Westhofen et Itterswiller étaient du comté de Hanau-Lichtemberg, Waldolwisheim à l'évêque de Strasbourg et Altenheim à l'abbaye de Marmoutier. Il n'était pas rare de voir en Alsace des monastères nommer des ministres à des paroisses protestantes.

(2) Paris, imprimerie de Jacques Vincent, in-folio, 118 p. p.

Digitized by Google

perdu tous ses droits de souveraineté depuis le traité de Westphalie et qu'il ne devait foi et hommage qu'au roi de France, nous donnent quelques aveux et dénombrements des comtes de Hanau-Lichtemberg ou leurs ayant-droit pour « le quart « et demi de la ville de Marmoutier et sa marche, « appartenances et dépendances », qui relevait jadis, d'après le prélat messin, de la crosse de son église.

Depuis l'annexion de l'Alsace, il y a d'abord André Léo, fondé de procuration du comte Jean-René qui se présente le 6 novembre 1691, devant le président de la chambre des comptes à Metz, précédé du premier huissier pour faire les foi et hommage pour le comté de Lichtemberg.

Entre temps, le 11/21 août 1697, les ambassadeurs de Louis XIV remirent au médiateur de la paix de Ryswick la liste des confiscations opérées par arrêt de la célèbre chambre de réunion de Metz en date du 15 juillet 1680, afin de pouvoir rendre les « terres saisies » à leurs légitimes propriétaires. On trouve à cette date « la terre et « seigneurie de la Marche de Marmoutier » qui devait être restituée au comte Jean-René de Hanau-Lichtenberg, si jamais il en avait été privé. Les ambassadeurs de l'empereur ajoutèrent de leur côté « et tout ce qui appartenait au comte « de Hanau-Lichtenberg.... comme la seigneurie « de la Marck, Mayer-Munster *[sic]*, sans préju- « dice de la possession hypothécaire de ces deux « seigneuries appartenant à l'évêque de Stras- « bourg jusqu'à ce que le remboursement en soit « fait. »

Mais revenons aux dénombrements faits à Metz.

Digitized by Google

Le 20 décembre 1717, Philippe Frédéric de Berckheim, écuyer, conseiller et gentilhomme du comte Jean-René se présente pour la portion de biens appartenant au comté dans la ville et bourg de Marmoutier. Son vieux maître est qualifié des fonctions surannées de « Maréchal héréditaire et « grand voué de l'évêché de Strasbourg. » Le cérémonial est peu différent: M. de Berkheim entre dans la salle accompagné du greffier en chef et précédé du premier huissier et se met à genoux sur un carreau.

Le 5 juillet 1736, c'est le prince héréditaire lui-même qui vient remplir les mêmes formalités avec le même cérémonial. Il avait élu domicile chez Me Claude Desjardins, procureur en la Cour, rue Nexirue, paroisse Saint-Victor.

Une des plus belles dépendances de l'abbaye de Marmoutier était le prieuré de Saint-Quirin (1), ancienne fondation des comtes de Dabo et devenue fief des évêques de Metz. Nous allons en parler.

SAINT-QUIRIN

C'est un fort village (2) de la montagne, où l'on parle le patois roman, avec de belles maisons en

(1) Canton de Lorquin, arrondissement de Sarrebourg, avant du district de Blamont.

(2) Au Nord, les bans des Métairies Saint-Quirin et de Wasperwiller limitent la commune. Au sud, ce sont les immenses forêts de Wische et de Lutzelhausen, Alsace, anciennes terres des princes-évêques de Strasbourg. Saint-Quirin est situé sur le ruisseau de la Scierie brûlée qui se perd dans la Sarre rouge au pont Boucher. Une belle route allant d'Abreschwiller à Cirey traverse le village, et fait communiquer

Digitized by Google

grès rouge, des fontaines surmontées du mai traditionnel et une robuste population forestière dispersée dans de nombreux écarts. La belle église orientée attire de suite l'attention. Elle fut achevée en 1722 et est construite dans l'élégant modèle des églises bénédictines de cette époque, avec trois clochers, dont deux grands et un clocheton à l'intersection du chœur et de la nef. (V. Ebersmunster, Saint-Avold, etc.) Les boiseries du chœur, les confessionnaux, la chaire à prêcher montrent le riche dessin du temps. Dans le chœur, au-dessus du buste de saint Quirin, l'on voit les statues de saint Benoît et sainte Scholastique. Ce sont des souvenirs des moines que la Révolution n'a pas détruits. A la porte, au-dessus d'une inscription, on peut considérer la statue du saint patron, vêtu à la romaine et portant un chapeau à la Henri IV (1). En face, se dresse une statue de saint Jean Népomucène, ce glorieux martyr de la confession. Non loin, se trouve l'ancien prieuré aujourd'hui maison de cure, bien reconnaissable à sa porte ruisselante de blasons (D. Anselme Moser, D. Herb ?), et à la belle tourelle en encorbellement à l'angle du pignon.

---

entre les chemins de la Sarre rouge et de la Sarre blanche qui vont au Donon et en Alsace. Le ban est de 5285 hectares dont 3500 de magnifiques sapinières, 100 en prés, etc.

Voir: *Une excursion dans les Vosges. La Vallée du Blanc-Rupt* par A. Benoist. Nancy, 1860, 32 p.

(1) Sous la statue du Saint : SANCTE QUIRINE
17 ORA PRO NOBIS 22.

Sur le portail : « Anno 1722 templum hoc cum turribus fecit D. Edmundus Herb Capitularis Maurimonasterii et hujus loci prior sumptibus prioratus, sub R. D. Anselmo dicti Maurimonasterii abbate et hujus loci domino.

Digitized by Google

Vers le cours d'eau qui traverse le village est la fontaine de Saint-Quirin, qui prend source derrière l'église. On y vient s'y laver et tremper des feuilles de chêne, dit l'abbé Grosse, pour guérir une espèce d'écrouelle ou tumeur qui enfle une partie du corps et forme parfois une plaie en suppuration appelée le *mal de saint Quirin*. Une autre fontaine est surmontée de la statue en plâtre de Napoléon Ier, œuvre bien connue de Seurre. Cinq fois par an, l'on va avec les reliques processionnellement à la chapelle haute, située sur une petite côte escarpée. C'est l'ancienne église du prieuré, souvent remaniée et conservant encore une lourde tour carrée du temps. Le jour de l'Ascension voit le plus grand rapport de l'année (1). De tous les écarts, arrivent les fidèles pour assister à l'office. Le paysan lorrain, venu même du pays de Delme, y coudoie le montagnard de la vallée de la Bruche ou des chaumes de Pairis.

Avant la Révolution, Saint-Quirin dépendait de la province des Trois-Évêchés, bailliage épiscopal

---

(1) Vagner a publié à Nancy en 1847: *Conversion et martyre de saint Quirin et de sainte Balbine sa fille,* avec l'histoire de la translation de leurs corps au village de Saint-Quirin (diocèse de Nancy), in-16, 60 pages. On y lit que l'empereur Frédéric, après la levée du siège de Neuss par Charles-le-Téméraire, créa un Ordre de Chevalerie de Saint-Quirin pour tous ceux qui avaient assisté à ce fait d'armes.

Vagner publia en 1848 (in-16, 65 pages), une édition allemande ; toutes les deux sont dédiées au curé Beurtin, et l'auteur disait au collectionneur Noël en avoir vendu 8000 exemplaires.

En 1885, il a paru à Strasbourg une *Notice sur le pèlerinage en l'honneur du glorieux martyr Saint-Quirin (Lorraine)*. Bauer, imp. in-8°. Il y a une édition allemande.

L'autel latéral de l'église est sous l'invocation de saint Sébastien ; n'est-ce pas un souvenir des compagnies de buttiers si répandues dans le temps dans le Saarland et si oubliées de nos jours ?

Digitized by Google

de Vic, subdélégation de Sarrebourg, coutume de l'Évêché de Metz. La paroisse, desservie par les moines, comprenait tout le domaine territorial du prieuré. En 1274, l'évêque avait uni la cure au couvent. D'après le Pouillé de 1775, il y avait 600 communiants, et le revenu du curé montait à 600 livres. Quatre chapelles sans titre de bénéfice se trouvaient dans l'église.

Le territoire était borné au levant par le comté de Dabo, Alsace (Abreschwiller) ; Wische et Lutzelhausen, même province au sud ; la baronnie de Turquestein au couchant. Au nord, les hameaux dépendants de la baronnie de Lorquin, appartenant, comme la précédente, au prince de Beauveau, et Nitting aux comtes de Saintignon ; le premier relevant de l'évêque de Metz, le second du duc de Lorraine à cause de la baronnie de Sarreck. Comme l'on voit, Saint-Quirin était extrême frontière avec l'Alsace. Wische et Lutzelhausen étaient du diocèse de Strasbourg ; les autres villages de celui de Metz, archiprêtré et archidiaconé de Sarrebourg.

Les habitants ont été de tout temps usagers dans les forêts qui les entourent. Il est plus que probable que ce sont ces concessions qui les ont attirés dans cette espèce de solitude où l'on ne récolte pas ce qui est nécessaire à la vie. D'après le plaid annal de l'an 1471, précieusement conservé aux archives de la mairie, et qui fut tenu par le seigneur abbé de Marmoutier et le prieur de Saint-Quirin, en présence de tous les habitants, chacun de leurs droits est soigneusement spécifié. Mais plus tard, lorsque par suite de l'occupation de Metz, la province devint fran-

Digitized by Google

çaise, on eut à lutter contre la nouvelle administration forestière, qui chercha à réglementer les droits. Une décision du Conseil d'État établit le quart de réserve, et le 30 juin 1757, l'affouage fut fixé à la quantité de 12,000 cordes. Enfin, sous la République, en l'an V, la forêt fut divisée en quarante coupes.

Sous le second empire, arriva la question ardue du cantonnement. La commune visée de près, se défendit avec succès contre les exigences du fisc. Elle publia un factum manuscrit : « Note remise « à M. le Préfet de la Meurthe par le Conseil « municipal de Saint-Quirin, en réponse à la lettre « de M. le conservateur des forêts du 7 août « 1858, et au rapport de M. de Foucauld, inspec- « teur des forêts, en date du 15 juin dernier. « Saint-Quirin, le 11 décembre 1859 ». (20 pages in-4°).

On lit dans ce mémoire cette phrase bien vraie, en réponse à l'assertion que les bûcherons rapportaient chez eux tous les soirs des chutes ou bois mort en quantité suffisante pour le chauffage de la famille : « Les sagards, bûcherons, tronçon- « niers, schlitteurs, etc., travaillent en forêt ; la « plus grande partie ne rentre que le samedi de « chaque semaine, et, par conséquent, ne rapporte « ce jour-là que des quantités de bois insignifiants ». Et c'est bien vrai. Toute la semaine, ces majestueuses forêts sont peuplées en été d'ouvriers travaillant avec liberté en plein air, et rien ne réjouit plus le voyageur complètement isolé dans ces immenses solitudes vosgiennes, que de rencontrer des groupes d'hommes pleins de force et de santé, occupés à abattre les sapins, les schlitter, faire

Digitized by Google

des sabots, etc. (1). Vers le Teufelsloch (Trou-du-Diable), l'on voit une pierre, objet de la crainte superstitieuse du montagnard : c'est le fauteuil de saint Quirin, masse de granit grossièrement creusée en forme de siège avec un dossier arrondi. On prétend que le Saint, revenant de Palestine, s'y reposa (2).

Dans le jardin de feu Jordy, maire, on voyait un chapiteau provenant du Donon ; le colonel Clarinval indique encore une statuette moyen-âge de la Vierge, trouvée dans des ruines au milieu de la forêt de Saveu. N'oublions pas de mentionner la *Pierre du Marché* ou *Sac de Pierre*, au bas du Donon, sur une pelouse ; tronçon de colonne, qui servait de mesure de capacité pour les grains que l'on vendait dans cet endroit sauvage.

Sous le rapport du spirituel, Saint-Quirin (3)

(1) C'est dans les forêts d'Abreschwiller et de Saint-Quirin que Th. Schuler a été dessiner ses montagnards vosgiens, pour l'ouvrage d'Alfred Michiels : *Les Bûcherons et les Schlitteurs des Vosges*. Strasbourg, 1857, in-4°, 43 dessins. Livre toujours recherché.

(2) Voulot a donné dans son *A B C d'une Scienc' nouvelle,* la pierre de Saint-Quirin surmontée d'une croix (pl. XXIX). Saint-Quirin était vénéré en tout temps. Le prêtre Jean Brotbecker lègue au prieuré, par testament, 10 sols en 1355 ; en 1591, la ville de Sarrebourg va en procession dans le bourg, etc.

(3) Les églises et les chapelles dédiées à saint Quirin, *Conf. et Mart.*, étaient assez rares dans l'ancienne métropole de Trèves, dont dépendaient les Trois-Évêchés. Dans le diocèse de Trèves actuel, il est le patron des paroisses de Malberg et Taben dans la régence de Trèves ; de Langenfeld et d'Urschmitt dans celle de Coblentz. A Perl, près de Sierck, il y a une chapelle rebâtie en 1718.

Les chapelles de Raville et de Ville-en-Vermois (ancien diocèse de Toul, M.-et-M.), furent démolies après la Révolution ; la dernière en 1806 ; celle-ci avait une relique que l'on venait vénérer de loin, etc.

Dans le diocèse de Strasbourg, la chapelle de saint Quirin près Thal, est l'objet d'un pèlerinage pour les femmes et pour les maladies d'écrouelles.

Digitized by Google

était, avant la Révolution, du diocèse de Metz, archiprêtré et archidiaconé de Sarrebourg. Au Concordat, il fut du diocèse de Nancy; puis, depuis la guerre de 1870, il est rentré sous la crosse des successeurs de saint Clément. La dernière visite épiscopale avant 1790, fut faite par Mgr d'Urgons, évêque d'Orope, suffragant de M. de Montmorency. Un an après, le prélat partait pour l'exil avec son maître.

L'abbé Hanauer nous a donné dans son bel ouvrage couronné par l'Institut, *Les Constitutions des Campagnes de l'Alsace au Moyen-Age* (1), la charte de l'abbé Meinradt en 1137, en faveur de Saint-Quirin. Le village de Wasperwiller est déjà mentionné *Walberti Villa*. Les plaids annaux doivent se tenir trois fois par an. Le prieur doit modérer les amendes; aux fêtes, le maire établit deux gardes, etc.

Rien ne vient plus troubler le pays qu'en 1525. Le prieuré a-t-il souffert de la guerre des Rustauds? On pourrait le croire, car à Hægen, un nommé Claus Griblich est en fuite; il avait été à « Saint-Curien » (2). On ne dit rien de plus.

Il est à remarquer que les prieurs de Saint-Quirin étaient presque toujours curés de la paroisse. M. l'abbé H. Kuhn, membre de l'Académie, a relevé la liste de ceux-ci depuis 1689, et a bien voulu me la communiquer. Plusieurs de ces prieurs devinrent abbés du monastère: Doms Herb, Schweighæuser, Chenin, etc.

Les écarts de Saint-Quirin étaient alors, d'après

(1) Paris-Strasbourg, 1864.

(2) Peut-être est-ce Saint-Quirin près Thal (Alsace).

Digitized by Google

le Pouillé, Lettenbach, Courtegain, Jardinet, Rondpré, Lhor, Jean-Limon, Maison-Rouge, La Fontaine-aux-Chênes, Wasperwiller, Heille. Plusieurs de ces écarts ont disparu ou ont été fondus dans d'autres hameaux.

Les registres de l'état civil à la mairie, remontent à l'an 1689. Les archives mnnicipales ne contiennent que des liasses relatives à la forêt et aux droits d'usage. C'est un recueil fort précieux. La riche bibliothèque du comte Emmery, vendue à Metz en 1851, possédait le plaid annal de 1471, in-folio de 71 pages, un rôle du maire du 31 janvier 1602, un autre plaid annal du 1er novembre 1613, etc.

Il nous reste à donner la notice du capucin de Toul, le P. Benoît Picard, dont la robe de bure, selon le conseiller Beaupré, cachait tant de science. Cette notice a dû être adressée à Dom Herb. Elle se trouvait transcrite dans l'*Histoire des Évêques de Toul*, du susdit capucin. Le tout a disparu en 1870, lors du bombardement de Strasbourg :

Toul, le 3 avril 1708.

« Suivant le P. Bajon, dominicain, autheur de la chronique de Moyenmoutier qu'il écrivait en 1325 ; le prieuré de Saint-Quirin fut basti par le comte Louis, ayeul maternel de Léon neuf. M. Allincourt suppose que ce prieuré déjà basti en l'honneur de Saint-Quirin, était bati lorsque Geppa, abbesse de Nuisse, y déposa les reliques de ce saint martyr, qu'elle avait obtenues de son frère saint Léon. Ce fut ce saint pape qui unit le susdit prieuré à l'abbaye de Marmoutier, lorsqu'il fit

Digitized by Google

son dernier voyage en Allemagne. J'ai pour garant l'ancienne chronique de Metz qui le dit en termes exprès, en parlant de l'abbaye de Marmoutier, ancien fief des évêques de Metz. Il faut remarquer que ladite abbaye fut commencée par saint Léobard et augmentée par saint Maur, disciple de saint Pirmin, évêque régionnaire, lequel donna son nom à l'abbaye : *Maurimonasterium*. Il y a un titre rapporté par Iodocus Coccius du roi Théodore IV, adressé à Luitfried, duc d'Allemagne, dans lequel on voit que Maur l'a prié de vouloir confirmer la donation du terrain de son monastère, que son père le roy Childebert lui avoit donné. Louis-le-Débonnaire donna cette abbaye à saint Benoît d'Aniane, pour y mettre la réforme ; elle fut brûlée en 828 ; puis, peu de temps après cet incendie, Drogon, évêque de Metz, son frère, l'a rebâtie à sa prière. Ce prélat y transféra les corps des saints Céleste et Autheur, et il obtint de l'empereur que Marmoutier serait sous sa juridiction temporelle, et les abbés, dans la suite, ont repris des évêques leur temporel ; les actes de reprise sont déposés dans les archives de Metz.

« Les comtes de Dabo ou Dagsbourg ont été les fondateurs et protecteurs du prieuré Saint-Quirin, dont voici la suite : Hugues I, père de saint Léon IX ; Hugues II, Gérard et Geppa. Albert fut père de Hugues III, de Henry et Lutgarden. Les deux premiers étant morts sans postérité, Lutgarden recueillit leur succession ; elle épousa Godefroy de la Basse-Lorraine, et elle fut mère de Godefroy III et d'Albert ; celuy-ci fut comte de Dagsbourg ; il eut deux fils, Henry et Guillaume, décédés sans postérité ; Gertrude, leur

Digitized by Google

sœur recueillit leur succession et mourut sans enfans après avoir été marié trois fois.

« Le comte de Linange, son troisième mari, se mit en possession du comté de Dagsbourg. Jean d'Apremont, évêque de Metz, prétendit que ce comté était reversible à sa crosse, à cause qu'il était fief masculin. Après une guerre, il y eut un traité entre les parties, et le comté de Dagsbourg resta ainsi à la maison de Linange, qui prit ainsi la défense du prieuré Saint-Quirin. Mais lors que cette maison devint protestante, au lieu de le protéger, elle usurpa une partie de ses biens ; il fallut mesme que l'abbaye de Marmoutier les retirât par argent des seigneurs de ladite maison. On peut dire que le prieuré de Saint-Quirin n'a pas moins souffert des hérétiques que l'abbaye dont il dépend. »

Il paraît que les comtes de Lützelstein étaient aussi voués du prieuré. Ce droit passa au duc de Lorraine par suite de la vente, faite en 1584, de Phalsbourg et de ses environs par le comte palatin George-Jean de Veldenz, qui céda en même temps la vouerie de Saint-Quirin et d'autres redevances. Le prieuré payait annuellement au comte à Phalsbourg 4 florins pour droit de sauvegarde, et le village 2 pour le même droit.

Citons maintenant sur le même sujet la notice de Dom Fach ; elle a un grand air de ressemblance avec celle écrite par le P. Benoit.

Digitized by Google

PRIEURÉ DE SAINT-QUIRIN

« Il est situé dans les Vosges, dans un vallon presque triangulaire, terminé par trois grandes débouchures ; à l'Orient, vers les verreries de Lettenbach, sur la rivière dite Rouge-Eau, qui reçoit le nom de Sarre, divise l'Alsace de la France à Abreschwiller, village du comté de Linange ; vers le Midi, qui conduit au Hasensprung, où il a à voir une borne triangulaire de la hauteur de 3 pieds, qui fait division des terriers de l'Évêché de Strasbourg, de la collégiale de Hasslach et du prieuré de Saint-Quirin ; vers l'Occident, par des montagnes qui se terminent sur les confins de l'abbaye de Haute-Celle (Seille), les barons de Turquenstein ; vers le Nord, sur les villages de Nitting et Lorquin.

« Le ban de Saint-Quirin contient 12,256 arpents, 22 perches, y compris les places vagues.

« Les terres, prés, jardins, maisons, cours, places et rues, 2644 arpents, 14 perches.

« Ce prieuré fut fondé par le comte Louis, ayeul maternel de Léon IX pape. Malincrot suppose ce prieuré déjà établi en l'honneur de saint Quirin, lorsque Geppa, abbesse de Nuisse (Neuss), y déposa les reliques de ce saint martyr, qu'elle avait obtenues de son frère Léon.

Ce fut le pape Léon IX qui unit le prieuré à l'abbaye de Marmoutier, lorsqu'il fit son dernier voyage en Allemagne. J'ai pour garant l'ancienne Chronique de Metz, qui le dit en termes exprès en parlant de l'abbaye de Marmoutier, érigée en fief de l'Église de Metz. Les abbés ont repris des évêques de Metz leur temporel ; les actes de

Digitized by Google

reprise sont déposés dans les archives de Metz.

« Les comtes de Dagsbourg ont été les fondateurs et les protecteurs du prieuré de Saint-Quirin.

« Gertrude de Dagsbourg, après avoir contracté trois mariages, mourut sans enfans.

« Le comte de Linange, son troisième mari, se mit en possession du comté de Dagsbourg. Jean d'Apremont, évêque de Metz, prétendit que ce comté était reversible de sa crosse, à cause qu'il était fief masculin. Après une guerre, il y eut un traité entre les parties, et le comté de Dagsbourg resta à la maison de Linange. L'évêque de Strasbourg le prétendait de même que l'évêque de Metz.

« Les comtes de Linange ont pris aussi la défense du prieuré de Saint-Quirin ; mais lorsque cette maison devint protestante, au lieu de le protéger, elle usurpa une partie de ses biens. Il fallut même que l'abbaye de Marmoutier les retirât par argent des comtes de Linange ; on peut dire que le prieuré de Saint-Quirin n'a pas moins souffert de la part des hérétiques que l'abbaye même.

« Laurent, évêque de Metz, avec le consentement de Jean, abbé de Marmoutier et son chapitre, a incorporé au prieuré de Saint-Quirin la paroisse du lieu de plein droit. En 1273, la 3e férie après l'octave de saint Martin, l'archidiacre et le chapitre de l'église de Metz y ont consenti et terminé les différents entre les comtes de Dagsbourg et le prieuré au sujet d'une forêt contestée.

« Conrad, évêque de Metz, à la prière de Gaspard, abbé de Marmoutier, a confirmé tous les droits du prieuré de Saint-Quirin avec les dîmes

Digitized by Google

de Helde (Heille), et Rondsdorf (Rondpré), etc.

« Voyez le mémoire imprimé à Metz du procès contre le prévôt et l'entrepreneur Detour, des bâtiments du prieuré de Saint-Quirin ».

Voici encore une pièce relative au pouvoir seigneurial des prieurs de Saint-Quirin :

« Nous, Messire Antoine Zœpffel, de l'ordre de Saint Benoît, prieur du prieuré de Saint-Quirin, Bailliage de Vic, ressort du parlement de Metz, reconnaissons qu'il est de l'intérêt public suivant les édits et les déclarations du Roy et sur les ordonnances de nos Seigneurs du même parlement d'établir pour l'exercice de la justice dans notre Terre et Seigneurie dudit Saint-Quirin un certain nombre de procureurs capables et en état d'y postuler. A ces considérations et sur le bon et louable rapport qui nous a été fait du caractère, des mœurs, religion, sens, suffisance, capacité et expérience de la personne de Me Martin Collignon, procureur résidant à Lorquin et garde marteau des grueries de Mgr le prince de Beauveau dans ses Baronnies,

« Avons permis, comme par ces présentes permettons et accordons au dit Me Collignon la liberté de pouvoir postuler et faire les d. fonctions de procureur dans toute l'étendue de notre dite terre et Seigneurie de Saint-Quirin et dépendances et jusqu'à notre bon plaisir à charge de prêter le serment en pareil cas requis, faire registrer les présentes ainsi qu'à se conformer à tous les arrêts, règlements concernant les d. fonctions ».

« Fait et donné en notre dit prieuré de Saint-

Digitized by Google

Quirin sous le cachet de nos armes, cejourd'huy, 17 décembre 1755.

(L. S.) D. ANTOINE ZŒPFFEL,
Prieur de Saint-Quirin.

« Registré au greffe de la terre de Saint-Quirin le 1er décembre 1755. *F. Marcel.* Registré au Bailliage de l'Evêché de Metz à Vic etc. »

Le sceau présente deux blasons accolés sous une couronne de comte « d'azur à 9 besans d'or *(Saint-Quirin)* » et « d'..... à 3 socs de charrue de.... » *(Zœpffel)*.

Feu le notaire Limon possédait le sceau ovale en cuivre du tabellionnage : † SIGIL. CONTRATVVM PRÆPOSITURÆ S. QUIRINI. 1736. Saint-Quirin debout casqué et armé de toutes pièces tient de la main droite l'étendard aux armes du prieuré, la main gauche s'appuie sur un bouclier armorié de même.

Lorsque le prieur Zœpffel signait ce brevet, il ne se doutait pas que l'indépendance de sa maison tirait à sa fin. Dès 1761, l'évêque diocésain faisait les plus actives démarches pour s'emparer des biens du prieuré en mettant celui-ci en commende. Il avait atteint son but quatre ans après et un brevet royal nommait prieur commendataire M. Paul-François de Saintignon, chanoine de l'église de Metz de 1745, chancelier du chapitre dix ans plus tard, puis vicaire général et official dont les ancêtres se qualifiaient de premiers pairs de l'Evêché de Verdun. Les biens de Saint-Quirin étaient complètement distraits de la mense abbatiale de Marmoutier. Mais de nouveaux compétiteurs, âpres à la curée, s'étaient présentés pour partager les revenus du

Digitized by Google

riche bénéfice. Les chanoinesses de l'abbaye et chapitre royal et séculier de Saint-Louis à Metz, nouvellement établies, étaient les premières, soutenues par M. de Montmorency qui ne cachait pas son désir d'anéantir le prieuré(1). Enfin la puissance épiscopale triompha. Par ordonnance du prélat, le prieuré fut supprimé purement et simplement et ses biens unis au riche monastère de Saint-Louis. Les moines se soumirent sans protester et quittèrent leur maison, Dom Chenin était abbé de Marmoutier et Dom Zœpffel prieur de Saint-Quirin.

M. de Saintignon, maître de la seigneurie, terres, prés, usines, bâtiments et forêts, ne l'eut pas sans peine. De nombreux procès surgirent au parlement de Metz. Il eut à tenir tête aux moines de Marmoutier, aux chanoinesses de Metz, aux entrepreneurs de la verrerie, etc. Enfin, il parvint à s'arranger. En 1783, il transigeait avec les chanoinesses : à sa mort celles-ci devaient entrer en possession de la riche donation.

On trouve aux archives départementales à Metz un mémoire du chanoine de Metz daté de 1784 et relative aux droits d'usage des habitants. D'après une lettre de l'ingénieur Josset, la seigneurie avec les forêts avait 12,256 arpents 21 perches (2) et en terres et bruyères 2621. Le 12 octobre 1786, M. de

(1) On voit encore des bornes aux armes du prieuré.

(2) Le prélat avait essayé de supprimer une des quatre abbayes de Metz pour en réunir le revenu au chapitre des dames de Saint-Louis ; mais les Bénédictins messins eurent à ce qu'il parait, le bras plus long que leurs confrères d'Alsace, le projet échoua complètement. M. de Montmorency n'en persista pas moins dans son dessein de favoriser les nobles Chanoinesses, il se rabattit sur le riche prieuré de Saint-Quirin et cette fois il eut gain de cause, Le prestige des moines disparaissait un peu partout.

Digitized by Google

Saintignon rendait son âme à Dieu en son hôtel rue des Clercs et les chanoinesses entraient en possession de son héritage.

Leur abbesse — la première et la dernière, est bien connue. C'est Madame la comtesse Charlotte-Eugénie de Choiseul-Stainville, fille d'un noble lorrain ambassadeur de l'empereur à Versailles et de Louise de Bassompierre. Madame de Choiseul était chanoinesse de l'illustre chapitre de Remiremont lorsque la faveur royale — son frère était le tout-puissant ministre — la mit en 1760 à la tête du chapitre de Saint-Louis nouvellement créé. La mense abbatiale se montait en 1789 à plus de 20,000 livres. Tout en fréquentant le monde, la nouvelle abbesse fut un modèle de régularité et de bienfaisance (1). La Révolution lui enleva toute sa fortune et elle dut fuir à l'étranger. Dès qu'elle put rentrer en France, elle revint se fixer à Metz, où ses années se passèrent en œuvres de bienfaisance. Elle était dans un état assez précaire de fortune, mais l'empereur Napoléon la voulut voir, à un de ses passages dans cette ville et il lui accorda une petite pension. Sa mort arriva au commencement de la Restauration, le 5 février 1816 à l'âge de 93 ans. Son corps fut déposé dans le transept gauche de la Cathédrale de Metz. On peut y lire son épitaphe tracée en

(1) Le 29 septembre 1769, elle tint sur les fonts baptismaux avec son frère, l'archevêque de Cambrai, la fille du receveur général des vivres, M. de la Salle. Ce fut M. de Montmorency qui administra le baptême dans la paroisse Saint-Simon.

Le 6 février 1789, de son « palais abbatial » elle nomme greffier et tabellion de « la haute justice et seigneurie de Saint-Quirin » le sieur Ignace Jordy.

Digitized by Google

lettres d'or au-dessous de ses armoiries surmontées de la crosse (1).

Les bénédictins n'avaient cependant pas tout perdu. ils conservaient encore quelques lambeaux de leur belle seigneurie vosgienne. Le 7 septembre 1787, le dernier abbé de Marmoutier, Dom Marchal, « seigneur de la ville et marche de Marmoutier, « Snersheim, Altenheim et Courtegain » nommait « en son hôtel abbatial » tabellion de la seigneurie de Courtegain dit Viller un sieur Jordy. Ainsi, au moment de la révolution, les religieux conservaient entre autres, la seigneurie du petit hameau de Courtegain, ancien village, avec église détruite, et dont les titres remontent au douzième siècle.

Au commencement de la Révolution, le curé de Saint-Quirin Charon (2) prêta le serment pur et

(1) D. O. M.
Hic jacet in medio sacelli
Nobilissa Domina Comitissa
CAROLA-EUGENIA DE CHOISEUL-STAINVILLE
regiæ olim, nobilis ac secularis abbatiæ
Sancti-Ludovici metensis abbatissa,
corpore debilis, animo fortis,
ingenio decora, bene preesse sciens,
honor pietatis, plena eleemosinis et operibus bonis,
patria exulem et inopem,
reges hospitio receperunt, munificentia foverunt,
nec fortuna vicibus, nec morborum doloribus,
nec longævæ senectutis langoribus fracta,
sed quasi aurum, quod per ignem transit, probata,
ad meliorem vitam,
cujus spes in sinu ejus erat reposita,
migravit, anno ætatis suæ XCIII,
die V februarii MDCCCXVI.
Pauperes lacrimis, amici desiderio,
omnes laude funus prosecuti sunt,
REQUIESCAT IN PACE.

(2) Jean-François Charon mourut curé de Saint-Quirin en mai 1818.

Digitized by Google

simple le 30 janvier 1791 et lut la lettre pastorale de l'évêque intrus de la Meurthe Quinquin Lalande. Nous ne savons ce que devint M. Charon plus tard, mais comme partout ailleurs, on ferma les églises et le culte fut supprimé.

Ce fut Anselme Jordy qui remit au Directoire du District à Sarrebourg le 22 Brumaire an 2 (12 novembre 1793) l'argenterie de l'église, 2 calices et 2 patènes dorés, un ciboire en argent.

Tous ces objets, disait-il, ont été cachés par ordre des commissaires du feu chapitre de Saint-Louis, dans le sanctuaire de l'église ; le noble chapitre n'avait pas pensé qu'un sans-culotte irait les chercher dans leur belle petite cachette.

L'administrateur des verreries imita son curé, il se nommait Blaise Restignat, aussi fut-il élu curé constitutionnel de Dabo par 23 voix sur 28 votants le 18 novembre 1792 par l'assemblée réunie dans l'église de Sarrebourg.

La commune actuelle des Métairies de Saint-Quirin est un démembrement fait en 1790 du vaste territoire du prieuré. Les Métairies ont 956 hect. dont 516 en bois. La population monte à 291 habitants avec 74 maisons. Les écarts sont :

Cubolot,	hameau,	17	maisons,	69	hab.
Halmoze,	»	14	»	52	»
Le Rondpré,	»	6	»	34	»
Jean Limon,	»	4	»	15	»
Créon,	»	3	»	13	»
La haute Geisse,	»	8	»	40	»

Lhor (ban de Heille), pèlerinage, 1 maison.

Il y a dans la commune, qui n'est composée que de hameaux et censes, 22 anabaptistes dont les chefs de famille se plaisent à cultiver admirable-

Digitized by Google

ment le sol, loin des villages. Pour l'exercice du culte, ils se réunissent le dimanche chez l'un d'entre eux ou chez leurs co-religionnaires des vallées de Turquestein ou de Saint-Quirin. Il y a dans cette dernière commune 18 anabaptistes dispersés dans les solitudes vosgiennes. Il se font tous remarquer par la bonne tenue de leurs exploitations.

Un mot sur Lhor jadis dépendance du prieuré, sur un plateau, dans une clairière bordée de forêts ; la chapelle dédiée à Notre-Dame est du XVIII^e^ siècle, elle est orientée et renferme une *Mater dolorosa,* quelques tableaux avec des costumes du siècle dernier ; sur l'autel latéral se trouve un évêque avec le compagnon de saint Antoine à ses pieds ; sur le bel autel en bois S. B. (S. Benoît) entrelacés. Autour de la chapelle, il y a des bancs pour les pèlerins. Plus loin est une auberge avec de belles poutres aux armes du prieuré. Jaxel prétend qu'il vient à la chapelle 150 à 200 personnes par semaine pour vénérer Notre-Dame de Lhor.

C'est en 1440 que Jean de Wangen permit à Nicolas Scheffer de Saint-Quirin d'élever une chapelle au canton dit Held. En 1457, les fondateurs laissèrent le tout à Heinrich, prieur de Saint-Quirin. Le couvent en resta maître jusqu'à la Révolution. Une source d'eau vive coule devant le lieu saint.

En 1733, le prieur Dom Herbe concède à Jean Martin Husselstein au canton dit Halmoze un terrain pour y construire une tuilerie. Le souvenir des moines vivra toujours dans la montagne soit par leurs fondations, soit par leurs bienfaits.

Wasperweiler est aussi un hameau détaché en

Digitized by Google

1790; il est compris dans le canton de Lorquin. Son ban est de 153 hectares, il y a 56 maisons et 263 habitants qui relèvent, comme les Métairies, de la paroisse de Saint-Quirin. Le village est dans une gorge, non loin de l'embouchure du ruisseau dans la Sarre-rouge. La chapelle est sous l'invocation de Notre-Dame en son Assomption. Dans le bois, à gauche du ruisseau, sur le sentier de Saint-Quirin, une humble chapelle, toujours couverte de fleurs, est dédiée à sainte Claire. On prétend qu'il y avait un hameau dans ce coin de forêt. Les écarts sont la Marcairerie, 4 maisons avec 12 habitants et Rougeau, 3 maisons et 8 hatants.

Les habitants ne craignirent pas d'attaquer M. de Saintignon par devant le parlement à cause des corvées qu'il exigeait d'eux. Nous ne savons comment l'affaire se termina. Il n'y avait alors que 23 chefs de famille.

LETTENBACH.

Il est temps de parler un peu de la célèbre verrerie de Saint-Quirin située dans le petit vallon de Lettenbach (paroisse de Saint-Quirin) dont le ruisselet va se perdre dans la Sarre-Rouge au-dessus d'Abreschwiller. De tous les immenses bâtiments de l'usine, il ne reste plus que quelques hangars, 49 maisons, la très confortable habitation de M. George Chevaudier et la chapelle consacrée en 1760 par M. d'Estran, chanoine de Metz.

D. Fischer a déjà raconté longuement l'histoire

Digitized by Google

du prieuré et de la verrerie. Je ne peux qu'y renvoyer (1).

C'est en 1738 que l'abbé Dom Herb et le prieur Dom Schweighæuser fondèrent l'usine en y affectant par an 18,000 cordes de bois nécessaires à son roulement. M. Renault de Lunéville fut le premier bailliste. Plus tard, par suite des désagréments que supporta le monastère, le bon prieur ajouta *cum summo abbatiæ damno.*

La verrerie prit bientôt une grande extension et Louis XV lui accorda le titre de manufacture royale avec tous les privilèges attachés à cette distinction (un suisse à la livrée du roi, les armes de France à la porte, etc.)

Il est à remarquer qu'au milieu de tous les procès qui surgirent, jamais on ne contesta la donation primitive des moines en faveur de l'usine. A la Révolution, l'Etat se substitua aux dames de Saint-Louis et devint co-propriétaire. Voici qu'elle était sa situation à cette époque.

« La Compagnie Ména et Comp. de Monthermé tient la verrerie royale de Saint-Quirin, à 4 lieues au midi de Sarrebourg, établie en 1738 dans un état de médiocrité jusqu'en 1750, que M. Drolenvaux a commencé à l'agrandir et à y perfectionner les ouvrages. M. Ména et Comp. l'ont acquise en 1760. Il y a ajouté encore un four et des ateliers pour des glaces et des miroirs dont la qualité ne laisse rien à désirer : cet établissement est actuellement un des plus considérables de l'Europe » (2).

D'après la *Statistique du département de la*

(1) Mémoires de la Société d'archéologie lorraine. Nancy, 1875-76.
(2) Almanach des Trois Evêchés. Metz, 1790.

Digitized by Google

Meurthe, Paris, an XIII, 197, l'usine payait par an à l'état 21,000 francs dont 2000 francs pour location des bâtiments et 19,000 francs pour fourniture de bois. Le 31 mars 1800, elle fut complètement incendiée et fut rebâtie par la Société, d'après une convention faite avec l'état co-propriétaire. Il y avait alors de 4 à 500 ouvriers.

Les montagnes voisines et les environs de Hagenau fournissaient le sable pour le verre à vitre, les glaces et les verres de table. Les salins et potasses se tiraient de la fabrique d'Arschwiller, les soudes de Dieuze et de Paris, etc.

Selon M. de Dietrich, la verrerie de Lettenbach était une des meilleures pratiques du martinet d'Abreschwiller, usine maintenant disparue. Elle y prenait tout le gros fer (1).

La verrerie après avoir fait partie de la Compagnie de Saint-Quirin, Cirey et Monthermé, fut ensuite admise dans la célèbre Société des glaces de Saint-Gobain, Chauny et Cirey. Quel chemin glorieux parcouru par la petite usine des moines !

Sous le gouvernement de Juillet, au moment où le concession marchait encore, il y avait 1987 âmes à Saint-Quirin, un électeur censitaire (un meunier), plus un huissier et un notaire. Celui-ci fut trans-

(1) Description des gites de minerai, verreries, forges... de la Haute et Basse-Alsace. Paris. Didot. 1789, in 4°.

Citons quelques factums judiciaires :

1° Analyse des actes, pièces et procédures de la cause pendante au parlement entre les sieurs Lanfrey, Ména et Cie et les sieurs Jeandel, Verdun, l'abbé de Saintignon, les dames abbesse et chapitre de Saint-Louis. Metz, Collignon, 1771, in f° 51 p. p.

2° Précis pour l'abbé de Saintignon, in 4° 51 p. p.

3° Précis pour la Compagnie Verdun contre M. de Saintignon, Pierre Leclerc et les sieurs Saint-Michel, Bastien, etc. Metz, Joseph Antoine, in 4°, 35 p. p.

Digitized by Google

féré vers 1838 à Cirey, siège de la nouvelle Compagnie des glaces. Le village n'était pas riche et ne vivait que par l'usine et la forêt. Les maisons étaient couvertes en bardeaux (1). Ce ne fut qu'après 1830 que l'on commença à employer la tuile.

Le village actuel de Saint-Quirin, où le voyageur trouve tout le confort moderne, est le siège d'une paroisse et d'une sous-inspection forestière.

Les écarts sont :

	maisons	habitants
Lettenbach, hameau	38	144 (2)
La basse Cubulot, hameau	9	32
La Charmille, maison et scierie,	2	»
Alt et Neu Teufelsloch, scieries,	2	»
La Belle Roche, scierie,	1	»
Le Courier, scierie,	1	»
Le Gros-Sapin, scierie,	1	»
Lamperstein, scierie du village,	1	»
Langchiess, scierie,	1	»
Strassenwärterhaus,	1	»
La Basse Frentzel, maison,	1	»
LeBourguignon, maison et maison forest.,	2	»
La Marcairerie, maisons forestières,	2	»

Il y a sur le ban 27 protestants, non compris les anabaptistes. Ce qui fait pour la commune un total de 283 maisons et de 1182 habitants.

---

(1) En 1802, 1500 âmes; 1822, 1726; 1864, 1564; et 1870, 1582.

En 1829, une grange brûlait près de l'église, la chaleur fit fondre le plomb des fenêtres de l'édifice et entama le toit et une des flèches en bardeaux. Heureusement qu'une pluie torrentielle surgit et éteignit le feu.

(2) En 1822, il y avait 400 habitants.

Digitized by Google

Dans les immenses forêts du ban qui offrent encore, répétons le, de magnifiques sapinières, les puissants du jours viennent quelquefois chasser le cerf et le coq de bruyère, hôtes habituels de la montagne.

Digitized by Google

LES NOUVEAUX TRAVAUX PROJETÉS

POUR

L'EMBELLISSEMENT DE LA CATHÉDRALE

DE METZ

PAR

M. JACQUEMIN, MEMBRE TITULAIRE

Lu en séance le 29 Octobre 1891.

MESSIEURS,

Tenu éloigné de vos séances, pendant un certain temps, pour cause de santé, je suis bien aise, croyez-le, de me retrouver parmi vous.

Je ne saurais mieux faire, pour marquer ma rentrée dans vos rangs, que de vous entretenir des grands travaux que l'on projette pour l'embellissement de notre chère Cathédrale.

Les projets de ces travaux, très bien dessinés, avec mémoire à l'appui, sont contenus dans le septième *Bulletin de l'Œuvre de la Cathédrale*, qui m'a été remis pour être déposé sur votre bureau.

Digitized by Google

Avant de vous les décrire, je crois bon de vous faire sommairement l'historique de la question.

Vous savez que le roi Louis XV, ayant fait une visite à la Cité messine en 1744, tomba subitement malade et que ce fut à propos de son heureux rétablissement que le Chapitre de la Cathédrale décida la construction du Portail actuel, connu sous le nom de Portail de Blondel, nom de son architecte.

A cette occasion, Louis XV chargea Blondel de dresser un projet qui ne comprenait pas seulement la construction du portail en question, mais tout un ensemble de bâtiments, tels que l'Hôtel-de-Ville, le Corps-de-Garde, le Palais Épiscopal, à l'emplacement du Marché-Couvert actuel, et d'autres constructions de moindre importance qui vinrent se ranger autour de la cathédrale. Tous ces bâtiments datent de la même époque, mais la plupart ont été démolis en vue du dégagement de l'édifice: c'est ainsi que l'ancien « Café Français », l' « Imprimerie Verronnais », etc. ont disparu. On ne saurait nier que toutes ces constructions ne formaient pas un ensemble grandiose, mais c'était sacrifier la Cathédrale pour l'exécution d'un programme.

Quant au portail de Blondel, il produit lui-même un certain effet monumental, tant à cause de la simplicité de ses formes qu'en raison de ses heureuses proportions, mais il est loin de former à lui seul une œuvre achevée: sa lourdeur contraste désagréablement avec la Cathédrale et son style est en complet désaccord avec elle.

Or, en présence de la nécessité qu'il y a, au point de vue esthétique, de construire un nouveau

Digitized by Google

portail en harmonie avec le style de la cathédrale et en raison des avantages pratiques qui en résulteraient, la démolition du portail actuel s'impose et ne saurait être regrettée par les amis de l'art.

Le Gouvernement l'a bien compris, et c'est pourquoi il n'a pas hésité à faire dresser un projet complet pour la restauration et l'embellissement de la façade principale.

C'est cet important projet que je vais vous décrire dans ses grandes lignes, en vous faisant ressortir les avantages qui, à mon point de vue, résulteront de son exécution.

Il comprend :

1° Construction d'un nouveau portail dans le style de cette partie de la cathédrale, laquelle remonte à la moitié du XIVe siècle;

2° Renforcement des contreforts encadrant ce portail, et couronnement de ceux-ci;

3° Revêtement de la base de la tourelle de l'horloge et établissement d'une flèche ajourée;

4° Et, enfin, construction d'un pignon massif au sommet de la façade.

Ce projet de transformation de la façade principale, quoique présenté comme esquisse, ne doit subir dans son exécution que quelques légers changements sans importance; c'est du moins ce que son auteur, M. Paul Tornow, architecte du Gouvernement, fait remarquer dans son mémoire.

Ce dernier, après avoir démontré le peu de valeur de l'œuvre de Blondel, au double point de vue de l'art et de l'histoire, en demande la démolition pure et simple; et il ajoute qu'on avait eu l'idée de le transférer au Marché-Couvert, mais

Digitized by Google

que ce serait le détourner de sa destination religieuse, et que, du reste, ses proportions se trouveraient peu en harmonie avec lui.

Cependant, afin de conserver les statues et les inscriptions qui ont une certaine valeur artistique et historique, M. Tornow propose de les déposer au Musée municipal. Il pense qu'en faisant ainsi, on aura suffisamment tenu compte des exigences de l'historien et de l'artiste conservateur.

Quant au nouveau portail principal, l'idée fondamentale est la même que pour celui de la Vierge, mais il est conçu dans des proportions plus grandioses.

Pour les dimensions, elles étaient indiquées tout naturellement; en effet, la galerie du triforium montrait la hauteur qu'on ne devait pas dépasser, et pour la largeur, l'architecte a pris celle qui s'étendait entre les deux contreforts de façade. De cette manière, il est arrivé à des dimensions excédant suffisamment celles du portail latéral sans toutefois lui nuire: au contraire, il a établi une harmonie entre eux.

Le plan du futur portail, inspiré de celui de la Calende de Notre-Dame de Rouen, se compose de deux grandes embrasures biaises vers le fond et parallèles vers l'extérieur, ces dernières parties sont reliées par une voûte à nervures, les parties biaises sont reliées par des voussures décorées de personnages. Les embrasures elles-mêmes sont ornées de nombreuses statues qui viennent peupler et animer le portail et en faire une entrée digne de la cathédrale.

La statue principale est celle du Christ, elle repose sur un riche piédestal et est couronnée

Digitized by Google

par un magnifique dais; il en est de même pour toutes les grandes statues. Sur le tympan sont sculptées des scènes de la vie du Christ, le portail étant placé sous ce vocable. Un gable orné de crochets et surmonté d'une statue couronne le tout, tandis qu'une sorte d'avant-corps vient servir d'accompagnement. Une délicate galerie à jour s'étend au-dessus de tout le portail.

Quant à la face intérieure, c'est-à-dire celle qui se trouve dans l'église même, quoique plus sobrement traitée, n'en forme pas moins un bel ensemble et un joli fond: deux pilastres corniers décorés de statues, encadrent l'ouverture, tandis qu'un gable couronne le fronton dans lequel se trouve placée une scène représentant le « Couronnement de la Vierge. »

Afin de donner de la base à toute la façade principale, l'architecte renforce vigoureusement les contreforts, en les ornant de statues et de pinacles: ils viennent ainsi former cadre au portail et à la grande rosace qui est conservée intégralement, ils ont aussi pour but de dissimuler la nudité des murs extérieurs du portail qui aurait produit un effet désastreux, ainsi qu'on peut en juger en examinant le portail de la Vierge.

Maintenant que je viens de vous faire la description du futur portail dans son ensemble, permettez-moi de vous faire ressortir ses avantages.

Tout en paraissant plus vaste, il occupera une superficie moindre que celui actuel, malgré le large perron qui sera établi en avant; d'autre part, sa plus large ouverture permettra un écoulement plus facile et plus rapide de la foule. Voilà

Digitized by Google

certainement des avantages, qui, je crois, recevront l'assentiment de beaucoup de monde.

En outre, la galerie du triforium, aveuglée qu'elle est actuellement par l'œuvre de Blondel, sera complètement dégagée et donnera ainsi plus de lumière dans cette partie de l'édifice.

Pour ce qui concerne la tour de l'horloge, l'architecte a eu l'heureuse idée de garnir sa base d'un revêtement qui anime la surface des murs ; il l'a surmontée, en outre, d'une légère flèche ajourée.

Et, pour compléter la façade, on construira un pignon d'une ordonnance monumentale, plus riche encore que ceux des façades Nord et Sud qui ont été élevés ces dernières années : il vient remplacer celui actuel, appelé à disparaître, car, depuis le rétablissement de la toiture, après l'incendie, il se trouve dans un état provisoire choquant.

Une fausse arcature, disposée à la base, lui donne une bonne assise, tandis que des clochetons reposant sur cette arcature, viennent rompre la monotonie de la surface du mur. La corniche rampante est ornée de crochets, un fleuron à trois étages la termine ; à la place des rosaces ajourées, comme celles qui occupent le centre des autres pignons, on a placé un cadran d'horloge richement décoré ; le couronnement des contreforts vient aussi servir d'accompagnement au pignon.

Les projets que je viens de vous décrire, seront prochainement soumis à l'examen de la Commission des Monuments historiques d'Alsace-Lorraine, siégeant à Strasbourg, et il y a tout lieu d'espérer qu'ils recevront un bon accueil ; du reste, comme j'ai l'honneur de faire partie de cette Commission,

Digitized by Google

je ne manquerai pas de les appuyer de toutes mes forces.

Je me plais à croire qu'aussitôt l'avis favorable de celle-ci, le gouvernement, ordonnera l'exécution de tous ces travaux. Nous devons le souhaiter, car ils contribueront encore à la beauté et à richesse de notre superbe Cathédrale et feront faire un grand pas vers son achèvement tant désiré.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA DEA ICOVELLAUNA

ET

LA DEA VICTORIA

AU SABLON, PRÈS METZ

PAR

M. CHARLES ABEL, MEMBRE TITULAIRE

Lu en séance le 29 janvier 1891.

En 1877, un entrepreneur allemand, M. Guillaume May, se creusait une sablière à l'extrémité sud du village Le Sablon, afin d'avoir du sable très fin pour la construction des casemates du fort voisin, dit de Saint-Ladre par le populaire.

Ces travaux d'affouillement amenèrent la découverte inattendue (de 1879 à 1882) d'un énorme puits octogonal, bâti en petit appareil, avec un escalier circulaire d'une cinquantaine de marches, conduisant à une source d'eau admirablement pure et fraîche, aujourd'hui tarie depuis 1882.

Les Médiomatricks, nos ancêtres, ont apprécié les vertus hygiéniques de cette source souterraine au point qu'ils la placèrent sous le patronage d'une déesse celtique qu'ils dénommèrent la *dea Icovellauna*.

Digitized by Google

Les malades qui recouvrèrent la santé, grâce à cette eau divine, en témoignèrent leur reconnaissance par des ex-voto en bronze, qu'ils fixaient le long de l'escalier à l'aide de clous. L'inscription était gravée sur des plaques de bronze à oreilles, et à la partie supérieure on enfonçait, à l'aide du marteau, une monnaie commémorative.

Dans le courant de l'été 1879, j'ai assisté dans le puits sacré à la découverte successive des deux premières inscriptions relatives au culte hygiénique d'*Icovellauna*.

Une de ces plaques à oreilles était intacte, et nous apprenait qu'un personnage reconnaissant, du nom de GENIALIVS SALVANINUS, avait accompli ce vœu avec plaisir, pour remercier la DEA ICOVELLAVNA qu'il traitait comme une très sainte divinité SANCTISSIMO NVMINI. Près de là fut trouvée devant moi, plaquée contre la pierre par l'oxydation, une obole à l'effigie de Constantin. Elle avait sans doute servi de médaille commémorative à l'ex-voto de Genialius. L'autre ex-voto était mutilé. Il présentait aussi un enfoncement pour une monnaie, qui pouvait avoir été la dernière frappée à Trèves à l'effigie de Crispus, et qui fut trouvée à côté quelque temps après.

Nous avons cru qu'on pouvait lire que c'était l'accomplissement agréable d'un vœu à la DEÆ ICOV *(sic)* par deux citoyens médiomatricks Q. MAXIMVS. LICINIVS.

J'ai vu déterrer ensuite trois autres plaques où j'ai peu à peu déchiffré le nom d'ICOVELLAVNA. En avril 1880, à cent pas à l'Ouest du puits consacré à ICOVELLAVNA, la pelle du travailleur mit au jour un petit autel quadrangulaire en pierre

Digitized by Google

blanche, au milieu de tuiles à rebords, restes de la toiture d'un édicule antique, et au milieu de briques vermicellées, de fragments de plaques, de marbres blancs, noirs, restes du pavé d'un temple.

Cet autel n'était visible au passant que d'un côté où on lisait en superbes capitales romaines de l'époque d'Antonin :

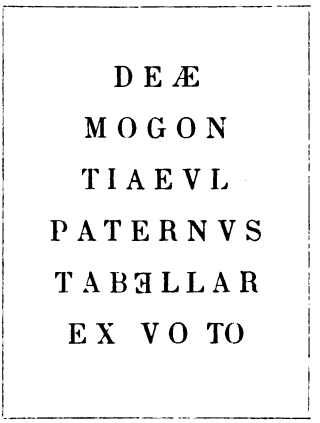

J'ai eu la bonne fortune de trouver le nom de PATERNIVS tracé grossièrement à la pointe d'un couteau sur une des marches du puits sacré d'Icovellauna, et cela en présence de MM. les abbés Ledain et Friren, membres de l'Académie.

C'est encore un Belge, du nom de PATERNIVS, qui fit élever, à la suite d'un vœu, pour son fils Emeritus, une statuette de bronze avec inscription en l'honneur du dieu SILVANVS, dans un *sacellum* dont on a retrouvé les débris à Géromont près Gérouville, en 1847, province d'Arlon. Le dieu romain Sylvain avait été surnommé SINQVATVS par les habitants de la Woëvre ardennaise. Le

Digitized by Google

président Jeantin a bien décrit ce monument. En 1847 on y trouvait en outre une plaque en bronze à oreilles comme au Sablon, et qui apprenait qu'elle avait été fixée dans une pierre votive; DEO SINQVA†. par L. HONORATIUS. AVNVS, suivant la leçon du savant professeur de Luxembourg, Namur.

Les travaux de creusement de M. May furent reportés plus à l'Ouest, toujours au lieu dit Les Saugnon, en se rapprochant du séminaire Saint-Louis de Gonzague.

En juillet 1881 (1), les ouvriers rencontrèrent une grande quantité de murs antiques entremêlés de poteries de diverses natures, dessins à personnages, chiens, léopards, dessins géométriques.

J'étais présent quand les ouvriers mirent à jour une superbe statue (2) en pierre, qui était couchée la face contre terre, et qui avait dû garder cette position depuis le jour qu'elle avait été renversée.

Elle ne portait point de dédicace à sa base; mais à ses ailes, à sa trompette mutilée et à la branche de laurier sur l'épaule gauche, il était facile de reconnaître une belle représentation de la déesse la Victoire; DEA VICTORIA AVGVSTA, disaient les Romains.

Personne n'a encore rien écrit sur ce beau spécimen de la sculpture antique trouvé dans notre contrée. Je me permettrai d'y insister.

On sait que les anciens représentaient la Victoire sous la figure d'une jeune fille ailée, tenant d'une main

(1) M. le Dr Xavier Kraus, dans son excellent *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen,* date par erreur cette découverte de 1871, quand M. May n'était pas encore à Metz.

(2) Il l'a publiée.

Digitized by Google

une palme, et de l'autre une couronne de laurier. Cette divinité avait un temple dans Rome et une statue célèbre au Capitole. C'est Sylla qui éleva ce temple, après avoir battu Marius, puis son fils, sous les murs de Rome, 82 ans avant J.-C. Ce féroce dictateur imagina que la Victoire était fille de la Force et de la Valeur, signe caractéristique d'une évolution symbolique du paganisme latin. Sylla institua de plus des fêtes spéciales en l'honneur de cette déesse allégorique, la DEA VICTORIA.

La statue, placée en grande pompe dans l'intérieur du Capitole, y resta jusqu'en 382, époque à laquelle l'empereur Gratien la fit enlever, prétendant que c'était le Dieu des chrétiens qui l'avait seul fait vainqueur des *Allemani* au Nord des Gaules.

C'est sans doute à ce moment que notre statue de la déesse *Victoria* fut renversée la face contre terre après avoir été décapitée. Sa tête n'a pu encore être retrouvée.

Chose curieuse : l'enlèvement de la statue de la Victoire du Capitole rendit Gratien odieux aux Romains et fut très mal vu de toute l'armée de l'empire. On réputait à tort ou à raison comme un événement de mauvais augure de s'attaquer à cette statue, considérée comme une simple allégorie. Rome avait alors pour préfet un orateur éminent, Q. Aurelius Symmachus. Resté attaché aux idées païennes de ses aïeux, Symmaque conjura l'empereur Gratien de ne pas toucher à l'autel de la Victoire du Capitole. Rien ne fit; mais aussitôt le tyran Maxime était proclamé empereur par les légions de la Grande-Bretagne. Gratien dut marcher à sa rencontre ; mais arrivé

Digitized by Google

à Lyon, il est battu et mis à mort en 383, par Andragathius, lieutenant de Maxime.

Symmaque réclama de Valentinien II le rétablissement de l'autel de la Victoire, enlevé du Capitole, mais il ne put l'obtenir. Sous Théodose I il fut banni de l'Italie, soit pour avoir renouvelé ses instances relatives à l'autel de la Victoire, soit pour avoir fait le panégyrique de Maxime. Mais il rentra en grâce et fut consul en l'an 391 de J.-C.

Près de la statue de la Victoire du Sablon, furent trouvées plusieurs monnaies fleur de coin, qui avaient fait l'office d'obole à Caron, lors de l'inhumation des guerriers romains décédés en ces parages.

Notons que, sous l'empire romain, le Sablon fut toujours occupé par des soldats qui y campèrent à poste fixe, dans des *castra stativa*, comme les artilleurs allemands de 1890.

En 1882, j'ai vu déterrer, près de la DEA VICTORIA, un superbe grand bronze de Vespasien, frappé à Trèves : au revers le temple de Janus fermé, signe de paix, suite des victoires remportées sur les Germains. J'ai vu déterrer, au même endroit, un grand bronze d'HADRIANVS, portant au revers la Fortune assise distribuant les vivres qu'elle venait de tirer de sa corne d'abondance ; en exergue : FORTVNA. On a trouvé un grand bronze de Néron ; au revers : VICTORIA AVGVSTA, tenant une couronne de la main droite, avec une palme sur l'épaule gauche. J'ai vu déterrer là plusieurs deniers en argent, mais usés par le frottement. L'un était à l'effigie d'Alexandre Sévère, au revers : VICTORIA AVGVSTI, tenant un bou-

Digitized by Google

clier avec l'inscription VOT.X ; un d'Antonin, au revers : LIBERALITAS AVGVSTI.

M. May a fait cadeau de ces dernières trouvailles à M. le banquier Lazard qui, en homme qui connaît la valeur artistique de ces choses, les a fait monter comme pendeloques à un bracelet d'argent pour sa dame.

M. Lazard s'est fait monter en épingle de cravate, avec une pointe en or, la curieuse monnaie de Néron, trouvée à quelques pas de la statue de la Victoire.

Tout bachelier ès-lettres sait que, 146 ans avant J.-C., le général romain L. Memmius fut envoyé en Grèce pour dissiper la Ligue achéenne, qui s'était retranchée derrière les remparts inexpugnables de Corinthe, défendus à la fois par le port de Cenchrée, sur le golfe de Corinthe, et par le port de Lechée s'ouvrant sur la mer Egée.

Memmius prit d'assaut la ville de Corinthe, et faisant ce que le général Palikao devait faire dans les pagodes chinoises, Memmius envoya à Rome les tableaux, les vases, les statues, les bas-reliefs en bronze qui ornaient les édifices publics, puis il livra la ville aux flammes. Il en résulta un alliage de métaux qu'on appela désormais *l'airain de Corinthe,* et que l'on continua à couler dans Corinthe, en introduisant un peu d'or et d'argent dans un amalgame de 88 à 92 % de cuivre sur 12 à 8 % d'étain.

Corinthe se releva de ses ruines, et il devint le lieu de rendez-vous des chanteurs, des mimes, des musiciens, des poètes et pendant des siècles le refuge des belles courtisanes ; de là, le dicton : « Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à

Digitized by Google

Corinthe ». Sous l'administration romaine, on continua à donner dans les théâtres de Corinthe des concours publics qu'on appela les Jeux de l'Isthme.

En l'an 66 après J.-C., Néron, jeune et beau, ardent musicien et enragé danseur, se rendit à Corinthe, pour se faire entendre comme chanteur et admirer comme poète.

Ce despote cabotin, comme Louis XIV moins la perruque, fut couvert d'applaudissements par la claque du temps. Il y recueillit 1800 couronnes de feuilles de sapin. Il fut frappé alors par les fonctionnaires de cette jolie époque, une série de monnaies commémoratives, dont les unes portaient d'un côté Ἀπόλλων en buste avec une lyre, et sur l'autre côté la tête de Néron couronnée de feuillages.

La plus intéressante de ces médailles est celle rencontrée au Sablon et offerte à M. Lazare, qui a bien voulu me la confier pour la faire passer sous les yeux de l'Académie de Metz. Cette monnaie est en bronze corinthien, c'est-à-dire en cuivre et étain avec un peu d'or et d'argent ; aussi est-elle d'un jaune rosé. C'est l'alliage le plus dur que l'on connaisse même avant l'électrum pour conserver les plis des vêtements et les moindres coups de ciseau des graveurs.

Notre monnaie représente d'un côté, avec son trident, le dieu Neptune qui, depuis Thésée, n'avait cessé de patroner les Jeux scéniques de l'Isthme de Corinthe, sous les noms grecs de ΠΟΣΕΙΔΩΝ ΙΣΤΜΙΟΣ. On peut déchiffrer ces deux mots en légende.

Le revers de cette monnaie représente Néron jeune et beau, aux longs cheveux bouclés, la tête

Digitized by Google

enserrée dans une couronne asiatique à pointes. Il faut admirer le fini de la gravure de cette tête qui, oubliée dans le sol arenacé du Sablon, a su résister à un séjour de 19 siècles dans une terre humide.

Grâce à M. Lazard, cette précieuse médaille en cuivre échappera aux classements funèbres de première classe des collections publiques ou privées.

Finissons en apprenant qu'en 1888, plus à l'Ouest, en face du séminaire, fut déterré un gros pot de terre renfermant plusieurs centaines de monnaies d'argent à l'effigie de GALLIENVS. Ce trésor militaire, enfoui lors d'une invasion, a été acheté et emporté mystérieusement par un antiquaire d'Outre-Rhin. Le découvreur n'était que locataire, et le propriétaire frustré ignore encore cette trouvaille, qui aurait dû profiter au Musée de Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

III

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1891-1892

I. — Ouvrages divers

A. Ouvrages dont les auteurs appartiennent à l'Académie

Bellin (Gaspard). *Ephémérides lyonnaises publiées par l'Indicateur Henry* (Annuaire du Rhône) *avec la collaboration de G. Bellin.* Année 1889. 5 p. in-8°.
Lyon, imp. du Salut public.

Benoit (Arthur). *Recherches sur les monuments en bronze, à partir du XIVe siècle.* 8 p. in-8.
Extrait des Comptes rendus de l'*Association pour l'avancement des sciences.* Congrès de Nancy.
Nancy, imp. Berger-Levrault & Cie, 1888.

— *Une abesse de Remiremont, Elisabeth d'Orléans, duchesse de Guise et d'Alençon,* 1646-1696. 30 p. in-8°.
Extrait du *Bulletin de la Société Philomatique Vosgienne,* année 1890-1891.
Saint-Dié, imp. L. Humbert.

— *Quelques lettres de Georges Jean, comte palatin de Veldenz et Lutzelstein.* p. 17-32. Gr. in-8.
Separat-Abdruck aus dem Jahrbuche der « Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Alterthumskunde ». Dritter Jahrgang 1891.

Digitized by Google

Box (N.) *Allocution prononcée par M. Box, Principal du Collège de Sarreguemines*, à la distribution solennelle des prix de 1864-1865. 10 p. in-8°. Sarreguemines, imp. A. Weisse, 1865.

— *Notice sur les Pays de la Sarre et en particulier sur Sarreguemines et ses environs.* Tome I, 13e livraison ; t. II, 2e livr. 2 livr. in-8°.
Metz, imp. Béha, 1891.

Colnet d'Huart. *Essai d'une théorie mathématique de la lumière, de la chaleur, de l'émission et de l'absorption des radiations calorifiques et lumineuses.* Le potentiel Θ [dilatation au point (*x*, *y*, *z*)] de la chaleur, et le potentiel φ de l'électricité déduits de la théorie mathématique de l'élasticité. 106 p. in-8, 1 pl.
Extrait des « *Publications de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg* », section des sciences naturelles et mathématiques.
Luxembourg, imp. V. Bück, 1890.

Knœpfler (Dr.) *Des ruptures bronchiques sans fractures de côtes ou indépendantes de ces fractures dans les traumatismes du thorax.* 109 p. in-8°, 1 pl. Nancy, imp. P. Sordoillet, 1886.

— *Deux observations de coloboma de l'iris et de la choroïde suivies de quelques considérations sur le diagnostic et sur la correction de la vision chez les individus atteints de cette anomalie.* 8 p. in-8°. Nancy, imp. Berger-Levrault

— *Ophthalmoscope à réfraction pouvant servir de disque optométrique.* 10 p. in-8°, 4 fig.
Extrait des *Mémoires de la Société de Médecine de Nancy.* Nov. 1889.
Nancy, imp. Berger-Levrault.

— *Note relative aux formules de correction applicables aux verres de lunettes et aux lentilles suivant leur distance à l'œil.* 15 p. in-8°.
Nancy, imp. Berger-Levrault & Cie.

Digitized by Google

MASSING (Camille). *La guerre des paysans (Rustauds) sous le duc Antoine de Lorraine*, par le Dr. Atorf. Traduit de l'allemand par C. Massing. 32 p. in-4°. Forbach, imp. R. Hupfer, 1890.

— *Un épisode de l'annexion de l'Alsace à la France.* Traduction d'un récit dédiée à Madame Utzschneider de Zorn. 4 p. gr. in-4°.
Metz, imp. A. Béha.

ROBERT (Ferdinand des). *Le cardinal de Lattier de Bayane, d'après ses souvenirs inédits.* 1739-1818. 97 p. in-8°.
Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 1890.
Nancy, imp. Berger-Levrault & Cie.

B. **Ouvrages dont les auteurs n'appartiennent pas à l'Académie.**

BRÉAL et HÉRON DE VILLEFOSSE. *Discours prononcés aux funérailles de M. Charles Robert, membre de l'Académie,* le lundi, 19 décembre 1887, par M. Bréal, président de l'Académie et M. Hénon de Villefosse, membre de l'Académie, au nom de la Société des Antiquaires de France.
Extrait des *Mémoires de l'Institut de France.* Académie des inscriptions et belles-lettres.
Paris, imp. Firmin-Didot & Cie.

DERVIEUX (Ermanno). *La Cristellaria galea,* Fichtet e Moll. 5 p. in-8°. 1 pl.
Estratto dal *Bolletino dei Musei di Zoologia ed Anatomia comparata della R. Università di Torino.* Vol. V, n° 81.
Giugno, 1890.

— *Le Cristellarie tertiare del Piemonte.* Memoria paleontologica. 22 p. in-8°. 1 pl.
Estratto dal *Bolletino della Società geologica italiana.* Vol. X, fasc. 1.
Roma, Tip. dei Lincei, 1891.

Digitized by Google

— *Studio sui Foraminiferi pliocenici di Villarvernia.* 6 p. in-8°.

Estratto dagli *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino.* Vol. XXVII. Genn. 1892.

Torino, Stamperia Reale della Ditta G. B. Paravia e C., 1892.

II. — Recueils des Académies, des Sociétés savantes, etc.

EUROPE

Allemagne (Empire d').

Alsace-Lorraine, **Metz.** *Metzer Dombau-Blatt.* Bulletin de l'œuvre de la Cathédrale de Metz, n° 9, 1890. 12 pages in-4° (texte allemand-français), 10 pl. Metz, Imp. Gebrüder Lang.

— — *XIII. Jahresbericht des Vereins für Erdkunde* für 1890-91. 182 p., 1 tableau, 1 carte. Metz, 1891.

— **Mulhouse.** *Bulletin de la Société industrielle.* De mai 1891 à mars 1892. 8 livraisons.

— — Id. — Bulletin spécial. *Les premières voies ferrées en Alsace.* Chemin de fer de Strasbourg à Bâle, inauguré les 19 et 20 septembre 1841. *Notes et documents historiques*, présentés par M. P.-D. Bazaine, faisant suite au Bulletin spécial 1889 du chemin de fer de Mulhouse à Thann. 156 p., 1 carte. (Décembre 1891).

Paris, Imp. nouvelle, 1892.

Digitized by Google

— — Id. — Table générale des matières contenues dans les 60 premiers volumes, de 1826 à 1890, dressée par M. Alfred Bœringer. 164 p. Strasbourg, Imp. Alsacienne, 1891.

— — Id. — Table des matières des sujets traités aux comités d'utilité publique, de commerce et d'histoire, de statistique et de géographie, dressée par MM. Aug. Dollfus, Ed. Schwartz et Aug. Thieng-Mieg. 60 p. Mulhouse, Imp. Ve Bader & Cie, 1891.

— — Id. — *Lois allemandes sur les brevets d'invention* (7 avril 1891) *et sur les modèles de fabrication* (1er juin 1891) mises en vigueur le 1er octobre 1891. Supplément au Bulletin de septembre 1891. 16 p. Mulhouse, Imp. Ve Bader & Cie, 1891.

— — Id. — *Programme des prix proposés par la Société industrielle* dans son Assemblée générale du 27 mai 1891. 66 p. Table des matières des prix proposés pour l'année 1891-92. 8 p. Mulhouse, Imp. Ve Bader & Cie., 1891.

— **Strasbourg**, Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace. *Bulletin mensuel.* Tome XXV, 1891 (2e série, IX), nos 5 à 10 ; tome XXVI, 1892, nos 1 à 4. Strasbourg, Imp. Alsacienne.

— — *Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Litteratur Elsass-Lothringens,* herausgegeben von dem Historisch-Litterarischen Zweigverein des Vogesen-Clubs. *VII. Jahrgang.* 212 p. Strasbourg, J. H. Ed. Heitz, 1891.

BAVIÈRE, **Munich.** *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe* der k. b. Akademie der Wissenschaften. 1891. I—IV. München, 1891-1892.

Digitized by Google

— — *Sitzungsberichte der mathemathisch-physikalischen Classe* der k. b. Akademie der Wissenschaften. 1891. I-III. München, 1891-1892.

— — *Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe* der k. b. Akademie der Wissenschaften. XIX. Band, 2. Abtheilung (LXIV. Bd.) p. 297-516, in-4°. München, 1891.

— — *Abhandlungen der historischen Classe* der k. b. Akademie der Wissenschaften. XIX. Band, 3. Abtheilung (LXII Bd.), p. 543-803, 1 pl. in-4°. München, 1891.

— — Gedächtnissrede auf Wilhelm von Giesebrecht, von Sigmund Riegler. 59 p. in 4°. München, 1891.

BRÊME (RÉPUBLIQUE DE). *Abhandlungen, herausgegeben vom naturwissenschaftlichen Vereine.* XII. Bd., 1. Heft. 172 et 32 p., 2 pl. Bremen, 1891.

PRUSSE (ROYAUME DE). **Gœrlitz.** *Neues Lausitzisches Magazin.* 66e vol., 2e cahier, p. 145 à 322; 67e vol., 1er cahier, 42 p., 11 pl. Photo et chromo. Gœrlitz, 1890-1891.

— **Halle.** *Nova acta Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ germanicæ naturæ curiosorum.* Tom. LIV cum tab. VII. Verhandlungen. 54. Bd. mit 7 Tafeln. 544 p. in-4°, 7 pl. Halle, 1890.

— — *Geschichte der Kaiserlichen Leop.-Car. Deutschen Akad. der Naturforscher* während der Jahre 1852-87. Von Dr. WILLI ULE. 258 p. in-4°. Halle a. d. S., 1889.

— — *Das Vorkommen der natürlichen Kohlenwasserstoff- und anderen Erdgase.* Von C. F. Zincken in Leipzig. 166 p. in-4°, 1 pl. Halle, 1890.

Digitized by Google

— **Kiel.** *Schriften des Naturwissenschaftlichen Vereins für Schleswig-Holstein.* Band I-II. 300 p., 3 pl. et 6 fig. 2 vol. in-8. Kiel 1889-1891.

— **Kœnigsberg.** *Schriften der Physikalisch-Oekonomischen Gesellschaft.* 31. Jahrgang. Jubiläumsband. 1890. 312 p. in-4°, 2 pl. Königsberg, 1891.

ANGLETERRE. **Cambridge.** *Proceedings of the Cambridge Philosophical Society*, Vol. VII, Part. IV, p. 131-248; pl. IV, V. — Part. V, p. 249-282, 4 pl. ou cartes, in-8°. — Vol. VII. *The fundation and early years of the Society*, by J. W. Clark, M. A. 50 p. 3 fasc. Cambridge, 1891-1892.

— — *Transactions of the Cambridge philosophical Society.* Vol. XV, Part. II, in-4°. p. 139-302. pl. IV, V. Cambridge, 1891.

— **Londres.** *The Humming Bird*, edited by A. Boucard. Vol. II, n° 2. Febr. 1892. London, W.-C.

— **Manchester.** *Memoirs and Proceedings of the Manchester Literary and Philosophical Society.* 1890-91. Vol. IV, nos 4 et 5, p. 201-305. Manchester.

AUTRICHE-HONGRIE. **Gratz.** *Mittheilungen des Historischen Vereines für Steiermark.* XXXIX. Heft. XXIV-268 p., 1 portrait, 1 carte. Graz, 1891.

— — *Beiträge zur Kunde steiermärkischer Geschichtsquellen....* 23. Jahrgang. 120 p. Graz, 1891.

BELGIQUE. **Anvers.** *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique.* XLVI. (4e sér., VI), 555 p. Anvers, 1890.

— — Id. — *Bulletin.* 4e série des Annales, 2e part., IV-VII, 4 fascicules. Anvers, 1891.

Digitized by Google

— Bruxelles. *Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 59e, 60e et 61e années ; 3e série, t. XVIII à XXI. 4 vol. Bruxelles, 1889-1891.

— — *Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale.* Collection in-8°. t. XLIII à XLV. 3 vol. Bruxelles, 1889-1891.

— — *Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'Académie royale.* Tome L. *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances* par le Baron J. de Chestret de Haneffe. 466 p., 54 pl., 1 carte. — Tome LI. Dix mémoires. 2 vol. in-4°. Bruxelles, 1889-1890.

— — *Annuaire de l'Académie royale.* 56e année, 596 p., 6 portraits ; 57e année, 535 p., 3 portraits. 2 vol. in-12. Bruxelles, 1890-1891.

— — *Catalogue de la bibliothèque de l'Académie royale.* 2e partie. Ouvrages non périodiques. 3e fascicule : nos 10908-15545). *Sciences morales et politiques.* Beaux-arts. p. CXCIII-CCLXXIV, 925-1336. Bruxelles, 1890.

— — *Société royale malacologique de Belgique.* — *Annales,* t. XXIV (4e sér., t. 4), 388-CCXLVII p. 12 pl. — *Procès verbaux.* Août à décembre 1889 ; janvier à août 1890. Bruxelles, 1889-1890.

— Liège. *Annales de la Société géologique de Belgique.* T. XVIII, 1 et 2 ; t. XIX, 1. 3 fascicules. Liège, 1891-1892.

— — *Mémoires de la Société royale des sciences.* 2e série, tome XVII. Bruxelles, 1892.

Digitized by Google

FRANCE.

AIN, **Bourg.** *Annales de la Société d'émulation de l'Ain.* 24e année, 1891, juillet à décembre ; 25e année, 1892, janvier à juin. 4 fascicules. Bourg, 1891, 1892.

AISNE, **Saint-Quentin.** *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie.* 4e série, t. IX. Années 1888 et 1889. 301 p., 3 pl. simples et 6 pl. doubles. Saint-Quentin, 1891.

AUBE, **Troyes.** *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.* T. LIII (3e série, t. XXVI). Année 1889, 508 p., 2 pl. — T. LIV (3e série, t. XXVII). Année 1890, 428 p., 1 pl. et 1 carte. Troyes.

AVEYRON, **Rodez.** *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.* XV. Du 27 juin 1887 au 15 mars 1891, 189 p. Rodez, 1891.

— — Publications de la Société des lettres etc. — *Essai de la Flore du sud-ouest de la France ou recherches botaniques faites dans cette région par M. l'abbé Joseph Revel.* 2e partie. Des composées, etc. p. 433-609. Villefranche, 1889.

BOUCHES-DU-RHÔNE, **Aix.** *Séance publique de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.* 40 p. Aix, 1890.

CALVADOS. **Caen.** *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen* 356 p. Caen, 1890.

— — *Bulletin de la Société linnéenne de Normandie.* 4e série, vol. 4. 1890. 258 p., 1 pl. et tableaux météorologiques pour 1890. Caen, 1891.

Digitized by Google

CÔTE D'OR, **Dijon.** *Mémoires de l'académie des siences, arts et belles-lettres.* 4e série, t. II, années 1890-1891, 356 p.

DOUBS, **Besançon.** *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.* 6e série, vol. V. 1890. XXXIX-469 p., 11 pl. Besançon, 1891.

EURE, **Evreux.** *Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.* 4e série. VII. Années 1886, 1887 et 1888. CLXXIX-330 p. Evreux, 1890.

FINISTÈRE, **Brest.** *Bulletin de la Société académique de Brest.* 2e série, t. XV, 1889-1890, 379 p., 7 pl. ; t. XVI, 1890-1891, 309 p., 2 pl. Brest, 1890-1891.

GARD, **Nimes.** *Mémoires de l'Académie de Nimes.* 7e série, t. XI, 1888, XLIII-374 p., 10 pl. — T. XII, 1889, LXXVII, 233 p., 9 pl. Nimes, 1889-1890.

GARONNE (HAUTE-), **Toulouse.** *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.* 9e série, t. II, 592 p. Toulouse, 1890.

— — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux.* 1891. 395 p. Toulouse, 1891.

— — *Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi de la France.* Tome 86, mars, mai à décembre 1890 ; tome 87, janvier à juillet et septembre à décembre 1891. 17 livraisons.

— — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France.* Série in-8o, nos 5-7, 3 fascicules. Toulouse, 1890-1891.

— — *Bulletin de la Société des sciences physiques et naturelles.* Tome VIII. Année 1888. 600 p., 1 carte in-fo. Toulouse, 1889.

Digitized by Google

GIRONDE, **Bordeaux**. *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.* 3e série, 49e et 50e années, 1887-1888 ; 222 et 116 p. en un volume. — 51e année, 1889, 560 et 84 p., 5 pl. Paris, Bordeaux, 1888-1889.

— — *Actes de la Société linnéenne.* Vol. XLIII ; 5e série, tome III. 417 et XCVI p., 6 pl. dont une coloriée. Bordeaux, 1889.

INDRE-ET-LOIRE, **Tours**. *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.* 129e année, t. LXX, 1-12. 10 fascicules. Tours, 1890.

ISÈRE, **Grenoble**. *Bulletin de l'Académie delphinale.* 4e série, t. IV. 1890. 568 p., 3 pl. et plusieurs figures. Grenoble, 1891.

JURA, **Lons-le-Saunier**. *Mémoires de la Société d'émulation du Jura.* 4e série, vol. V. 1889. 375 p., 18 pl. ; 5e série, vol. I, 455 p., 11 pl., 5 cartes ou plans. Lons-le-Saunier, 1890-1891.

LANDES, **Dax**. *Société de Borda.* 15e année (1890). Bulletin trimestriel, avril-décembre ; 16e année (1891) janvier-septembre. 6 livraisons. Dax, 1890-1891.

LOIRE, **Saint-Etienne**. *Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres.* 2e série, XI. 1891. 3e livraison. Saint-Etienne, 1891.

LOIRE (HAUTE-), **Le Puy**. *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce.* XXXIV, 1878-1889, 321 p. Le Puy, 1890.

LOIRE-INFÉRIEURE, **Nantes**. *Annales de la Société académique.* 1890, 1er et 2e semestres, 1891, 1er semestre. 3 fascicules. Nantes.

— — *Bulletin de la Société des sciences naturelles de l'ouest de la France.* Tome I. nos 1 à 4. 1891. Nantes.

Digitized by Google

LOIRET, **Orléans.** *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.* IX, 141-143; X, 144-145. 5 livraisons. Orléans, 1890, 1891.

— — *Mémoires de la Société archéologique et historique.* Concours de 1890. Ouvrages couronnés. XXIV^e vol. 685 p., 1 pl. et 1 carte. Orléans, 1892.

LOZÈRE, **Mende.** *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts.* XLI, 1890, avril à décembre; XLII, 1891, mars-avril, juillet-décembre; XLIII, janvier et février 1892. 11 livraisons. Mende, 1890-1891-1892.

MAINE-ET-LOIRE, **Angers.** *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts* (ancienne académie). 4^e série, IV, 1890. 462 p. Angers, 1891.

MANCHE, **Cherbourg.** *Mémoires de la Société nationale des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg.* XXVII (3^e série, VII). 408 p., 1 carte et plusieurs figures. Cherbourg, 1891.

— — *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg.* 364 p. Cherbourg, 1890-1891.

MARNE, **Reims.** *Travaux de l'Académie nationale de Reims.* 82^e vol. 1886-1887, tome II; 84^e vol. 1887-1888, tome II; 86^e vol. 1888-1889, tome II. 3 vol. Reims, 1890-1891.

MEURTHE-ET-MOSELLE, **Nancy.** *Mémoires de l'Académie de Stanislas.* 1889. 140^e année, 5^e série, tome VII, 534 p. — 1890, 141^e année, 5^e série, tome VIII, 491 p. Nancy, 1889-1890.

MEUSE, **Bar-le-Duc.** *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts.* 2^e série, IX, 244 p.; X, 321 p., 2 pl. Bar-le-Duc, 1891.

— **Verdun.** *Mémoires de la Société philomatique de Verdun.* XII, 626 p., 1 plan de Verdun et observations pluviométriques. Verdun, 1891.

Digitized by Google

NORD, **Cambrai.** *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* Tome XLV, 193 p. ; t. XLVI, 189 p., 1 pl., photogr. Cambrai, 1890-1891.

— **Douai.** *Société d'agriculture, des sciences et des arts, centrale du département du Nord, séant à Douai.* Bulletin agricole. Années 1888, 1889 et 1890. 3 fascicules. Douai, 1889-1891.

— — *Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.* 2e série, tome XV, 1878-1880, 2e partie p. 297-340. — 3e série, t. II, 1886-1888, 582 p. Douai, 1889-1891

PAS-DE-CALAIS, **Arras.** *Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts.* 2e série, t. XXI, 413 p. ; t. XXII, 364 p. Arras, 1890-1891.

PUY-DE-DOME. **Clermont-Ferrand.** *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* 2 série. Fascicules I et II. *Gaultier de Biauzat, sa vie et sa correspondance,* par Francisque Mège. 1re partie, 328 p., 2e partie, 403 p. — Fascicule III. *Avitaeum. Essai de critique sur l'emplacement de la ville de Sidoine Apollinaire,* par l'abbé G.-Régis Crégut. 127 p. — Fascicule IV. *Saint Amable, sa vie, son église, son culte,* par L. Bernet-Rollande. 240 p. Clermont-Ferrand, 1890-1891.

— — *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.* 2e série : 1889 et 1890. 20 fascicules. Clermont-Ferrand, 1889-1890.

SAÔNE (HAUTE), **Vesoul.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts.* 3e série : no 20, 322 p., 1 pl. ; no 21, 155 p., 1 pl. Vesoul, 1889-1890.

SAÔNE-ET-LOIRE, **Autun.** *Mémoires de la Société Eduenne.* 2e série, t. XIX, 490 p., 19 pl. Autun, 1891.

Digitized by Google

SARTHE, **Le Mans.** *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts.* 2e série, tome XXXIII (2e série, t. XXV), années 1891 et 1892. 1er et 2e fascicules. Le Mans, 1891.

SEINE, **Paris.** *Bulletin et Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.* 5e série, t. IX. Mémoires 1888, 379 p., 26 pl., dont 2 en chromo ; — t. X, Mémoires 1889, 418 p., 8 pl. dont une en chromo. Paris, 1889-1890.

— — *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.* 1888, 329 p., 1 pl. ; 1889, 312 p. Paris.

— — *Bulletin de la Société de géographie.* 7e série, tome XXI, 1, 2 et 3 trim. 1891.

— — *Comptes rendus des séances de la Société de géographie.* 1891, nos 12 à 20 ; 1892, nos 1 à 8.

— — *Revue des sciences naturelles et appliquées, publiée par la Société nationale d'acclimatation.* 38e année, 1891, nos 11-24 ; 39e année, 1892, nos 1-9. Paris.

— — *Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France. Compte-rendu mensuel.* Tome LI, 1890, nos 4 et 11 ; t. LII, 1891, nos 5 à 11 ; t. LIII, 1892, nos 1 et 2. 11 fascicules. Paris.

SEINE-ET-OISE, **Versailles.** *Mémoires de la Société d'agriculture et des arts.* 3e série, t. XXV. 306 p. Versailles, 1892.

SEINE-INFÉRIEURE, **Le Havre.** *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses de la 57e année.* 4 fascicules. Le Havre, 1890.

— **Rouen.** *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts,* pendant

Digitized by Google

l'année 1888-1889, 528 p. — *Précis analytique .....*, pendant l'année 1889-1890, 304 p. Rouen, 1890-1891.

— — *Bulletin de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie.* Exercice 1889-1890, 1re et 2e parties, 175 et 164 p. — Exercice 1890-1891, 1re partie, 359 p. Rouen, 1890-1891.

— — *Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen.* 3e série, 25e année, 1889, 544 p. 4 pl. ; 26e année, 1890, 352 p., 21 pl. photogr. ; 27e année, 1891, 1er semestre, 98 p. Rouen, 1890-1891.

— — *Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.* 129e année, 225e cahier; 130e année, cahiers 226 à 228. — 4 fascicules. Rouen.

SÈVRES (DEUX-), **Niort.** *Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts.* 3e série, t. VII, 1890, 576 p. Niort.

— — *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts.* Tome VII, 1888-1890, nos 4-6 et 10-12 ; t. VIII, 1891-1893, nos 4-9. 4 fascicules. Niort.

SOMME, **Abbeville.** *Mémoires de la Société d'émulation.* Tome I, 113 p., 18 pl. en chromo, nombreuses vignettes. In-4o. Abbeville, 1891.

— — *Mémoires de la Société d'émulation.* Tome XVII (4e série I, 2e partie), p. 309-599. In-8o.

— — *Bulletin de la Société d'émulation.* Année 1890, nos 1-4. 3 fascicules. Abbeville.

— **Amiens.** *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.* 4e série, t. I, 511 p., 23 pl. dont plusieurs en phototypie. In-8o. Amiens, 1891.

Digitized by Google

— — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.* Tome XII. Histoire de l'abbaye de Saint-Acheul-lez-Amiens. 616 p., 7 pl., plusieurs vignettes. In-4°. Amiens, 1890.

— — *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.* Année 1890, nos 1-4; année 1891, n° 1 ; 5 fascicules. Amiens, 1890-1891.

— — Société des antiquaires de Picardie. *Album archéologique.* 4e fascicule. 5 pl. en photocollographie, in-folio. Amiens, 1890.

Tarn-et-Garonne, **Montauban.** *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts.* 2e série. Tome V, 1889, 306 p.; t. VI. 1890, 320 p. Montauban, 1889-1890.

Var, **Toulon.** *Bulletin de l'Académie du Var.* 2e série. Tome XV, fascicule 2e, 1890, p. 253-507; t. XVI, 1er fascicule, 1891, 264 p. Toulon.

Vosges, **Epinal.** *Société d'émulation des Vosges.* Table alphabétique des 28 volumes publiés de 1825 à 1859, 72 p., et de 1860 à 1889, 80 p., par C. Claudot. 2 fascicules. Epinal, 1890-1891.

— — *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges.* LXVIe année, 1890, 216 p., 1 pl. ; LXVIIe année, 1891, 220 p. Epinal 1890-1891.

— **Saint-Dié.** *Bulletin de la Société philomatique vosgienne.* 17e année, 1891-1892, 370 p., 3 pl. Saint-Dié, 1892.

Yonne, **Auxerre.** *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles.* Année 1890, 44e vol. (14e de la 3e série), 1er et 2e semestres, 147 fig., 2 pl. — Année 1891, 45e vol. (15e de la 3e série), 1er semestre, 8 pl. Auxerre 1890-1891.

Digitized by Google

HOLLANDE, **Harlem.** *Tijdschrift orgaan der Nederlandsche Maatschappij ter bevordering van Nijverheid.* Jahrgang 1891. nos 6 à 12.

— Id. *Weekblad.* nos 1—26.

— Id. *Kolonial-Museum.* Bulletin. no 1, febr. 1892.

— Id. *Officieele Mededeelingen.* no 1, avril 1892. 10 fascicules. Haarlem.

LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE). *Les communes luxembourgeoises*, par Emile Tandel. Tome I (tome XXIV des Annales), p. 679 à 936. — Tome IV (tome XXV des Annales). L'arrondissement de Bastogne. 2 vol. Arlon, Imp. F. Bruck, 1891.

— **Luxembourg.** *Publications de l'Institut royal grand-ducal.* (Section des sciences naturelles et mathématiques). Tome XXI. 230 p. Luxembourg, 1891.

— — *Recueil des mémoires et des travaux* publiés par la Société botanique du Grand-Duché de Luxembourg. no XII. 1887-89. 152 p. Luxembourg, 1890.

RUSSIE, **St-Pétersbourg.** *Bulletin de l'Académie impériale des sciences.* 2e série II (XXXIV), nos 2, 3, 4. St-Pétersbourg, 1891-1892.

— — *Mémoires de l'Académie impériale des sciences.* Tome XXXVII, nos 11, 12, 13; tome XXXVIII, nos 1, 2, 3. 6 livraisons in-4o. St-Pétersbourg, 1890-1891.

— — *Inscriptiones antiquæ oræ septentrionalis Ponti Euxini græcæ et latinæ.* Jussu et impensis societatis archæologicæ Imperii russici edidit Basilius LATYSCHEV, phil. Dr. etc. Vol. II. *Inscriptiones Regni Bosporani continens....* 351 p. in-4o et 2 cartes. Petripoli, 1890.

Digitized by Google

— — *Zapiski impératorskago Rousskago arkhéologhitcheskago obchtchestava.* Tome V. Vuispouske pervuiï i vtoroï. Novaia séria ; — Vuipouski 2-4. 2 vol. Gr. in-8°. Sanktpéterbourghe 1891.

SUISSE, **Zürich.** *Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft* (Der Gesellschaft für vaterländische Alterthümer). LV. Die Casa di ferro (Vignaccia) bei Locarno.... von J. R. Rahn und Th. von Libenau. 25 p., 3 pl. Leipzig, 1891.

AFRIQUE

ALGÉRIE, **Alger.** *Revue africaine. Journal des travaux de la Société historique algérienne par les membres de la Société.* 35e année, 1891, nos 200-203. 4 fasc. Alger, 1891.

AMÉRIQUE

CALIFORNIE, **San Francisco.** *Proceedings of the California Academy of sciences.* 2d series, vol. III, part. I, 182 p., 2 pl. Sept. 1891.

ÉTATS-UNIS.

COLUMBIA, **Washington.** *Tenth annual Report of the U. S. geological Survey* to the secretary of Interior, 1888-89, by J.-W. Powel. Part. I. *Geology.* 774 p., XCVIII pl. — Part. II. *Irrigation.* 123 p. 2 vol. in-4°. Washington, 1890.

Digitized by Google

— — Departement of Interior. — *Contributions to north american Ethnology.* Vol. II, part. I. *The klamath indians of southwestern Oregon,* by Alb. Samuel Gatschet. 711 p., 1 pl. Vol. II, part. 2. *Dictionary of the klamath language.* 711 p. — Vol. VI. *The Cegiha language,* by J. Owen Dorsey. 794 p. 3 vol. in-4°. Washington, 1890.

— — Departement of Interior. *Bulletin of the U. S. geological Survey.* n^os^ 62, 65, 67 à 81. 16 fascicules ou volumes. Washington, 1890-1891.

— — *Annual report of the board of regents of the smithsonian institution... for the year ending Juni 30, 1889.*

Vol. I. *Annual report..... to Juli 1889.* — 815 p. — 2 vol. in-8°. Washington, 1890.

Vol. II. *Report of the national museum.* 883 p. ; appendix, 57 p. ; 107 pl. Washington, 1891.

— — *Report of the secretary of Agriculture.* 1890. 612 p., 50 pl. noires ou coloriées. 1 vol. in-8°. Washington, 1890.

— — *Annual report of the American Historical Association for the year 1889.* 427 p. Washington, 1890.

— — Smithsonian contributions to knowledge. 801. *Experiments in aerodynamics,* by S. P. Langley. 115 p. in-4°, 10 pl. Washington, 1891.

— — *Smithsonian miscellaneous collections,* n^os^ 594, 663, 708, 741, 764 et 785. 6 fascicules. Washington, 1885, 1888, 1890.

— — Departement of Agricultur. Division of ornithology and mammalogy. *North american Fauna.* n° 5. 2 pl. Washington, 1891.

MASSACHUSSETS, **Boston.** *Proceedings of the American Academy of arts and sciences.* 2^e^ ser. ; vol. XVII (XXV). 363 p., 10 pl. Boston, 1890.

Digitized by Google

— **Cambridge.** *Bulletin of the Museum of comparative Zoölogie.* — Vol. XVI, n° 10; vol. XXI, nos 2—5; vol. XXII, nos 1—4; vol. XXIII, n° 1. 10 fasc. Cambridge 1891-1892.

— — *Annual report of the curator of the Museum of comparative Zoölogy at Harvard college.... for 1890-91.* 32 p. Cambridge, 1891.

NEW-YORK, **New-York.** University of the state of N.Y. — *State Library Bulletin.* Library school n° 1; additions n° 1; legislation n° 2. 3 fasc. Albany, 1891-1892.

— — — *Regents' Bulletin*, nos 1-7. 7 fasc. in-8. Albany, 1890-1891.

PENNSYLVANIE, **Philadelphie.** Academy of Natural Sciences. *Proceedings.* 1891, nos 1—3. Philadelphia, 1891.

— — — Reprints of *Three Editorials regarding the Priority in demonstrating the Toxic Effect of Matter accompanying the Tubercle Bacillus and its Nidus.* 32 p. in-12°. 1890-1891.

III. PUBLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET ASTRONOMIQUES

CARLSRUHE. *Die Ergebnisse der Meteorologischen Beobachtungen im Jahre 1890...* von Dr. Ch. Schultheiss. 72 p. in-4°, 7 pl. Karlsruhe, 1891.

CHRISTIANIA. *Magnetische Beobachtungen und stündliche Temperaturbeobachtungen im Termin-*

Digitized by Google

jahre August 1882 bis August 1883... von H. Geelmuyden. 36 p. in 4°, 16 pl. Christiania, 1891.

— *Supplement zu den Zonenbeobachtungen in Christiania...* herausgegeben von H. Geelmuyden. 48 p. in-4°. Christiania, 1891.

LONDRES. *The meteorological Record... march 1891...* by W. Mariott. Vol. X, nos 39, 40 ; vol. XI, no 41. 3 fasc. in-8°. London.

LUXEMBOURG. *Observations météorologiques faites à Luxembourg de 1884 à 1888.* 5e vol. Luxembourg, 1890.

MEXICO. *Anuario del observatorio astronómico nacional de Tacubaya para el ano de 1892.* XII. 391 p. in-18. México, 1891.

— *Boletin del observatorio astronómico nacional de Tacubaya.* Tome I, nos 4 à 8, in-4°.

NORTHFIELD & CHICAGO. *Astronomy and Astro-Physics.* January, 1892. 96 p. in-8°.

PÉTERSBOURG (ST-). *Repertorium für Meteorologie...* redigirt von Dr. Heinrich Wild. Band XIII. 7 pl. et 4 cartes, in-4. St-Pétersbourg, 1890.

— *Annalen des Physikalischen Central-Observatoriums*, herausgegeben von H. Wild. 1889. 2 vol. in-4°. St-Pétersbourg, 1890.

PUEBLA. *Observatorio meteorologico del Colegio del Estado de Puebla.* 1890, p. 41-48 ; 1891, p. 1-32, in-4°.

ZI-KA-WEI. *Bulletin mensuel de l'Observatoire magnétique et météorologique de Zi-ka-wei, près Chang-Hai (Chine).* Tome XVI, année 1890. 230 p. in-4°. Zi-ka-wei, 1890.

Digitized by Google

IV. Publications officielles

Metz. Metzer Handelskammer. *Jahresbericht über ihre Thätigkeit* vom 1. April 1890 bis 31. März 1891. 76 p. — Chambre de commerce de Metz. *Compte rendu de ses travaux* du 1er avril 1890 au 31 mars 1891. 74 p. Metz, imp. Béha.

— Ville de Metz. *Exposition universelle de 1861 sous le patronage de S. M. l'impératrice.* Catalogue général. 1 vol. in-12. (Documents officiels, 72 p. ; agriculture et exposition hippique, 27 p. ; industrie, 184 p. ; beaux-arts, 124 p. ; horticulture, 15 p. ; concours d'orphéons, 5 p.)
Metz, imp. F. Blanc, 1861.

V. Revues et Journaux

Le bon Cultivateur, revue agronomique, organe de la Société centrale d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle... 71e année, de juin à décembre 1891 ; 72e année, de janvier à juin 1892. In-4°. Nancy.

Le Lorrain, écho de Metz et d'Alsace-Lorraine, 9e et 10e années, du 29 mai 1891 au 19 mai 1892. In-f°. Metz.

Le Messin, 8e et 9e années, du 29 mai 1891 au 19 mai 1892. In-f°. Metz.

Journal agricole de Metz. Organe du comice agricole des arrondissements de Metz-ville et campagne. Publication spéciale de propagande pour les intérêts agricoles, viticoles et horticoles du pays. (Bi-mensuel.) 8e et 9e années, de juin 1891 à juin 1892. Petit in-f°. Metz, imp. Even.

Digitized by Google

TRAVAUX MANUSCRITS

DÉPOSÉS AUX ARCHIVES DE L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1891-1892

L'astérisque indique les travaux dont l'Académie a voté l'impression dans ses Mémoires.

ABEL (Ch.). * La *Dea Icovellauna* et la *Dea Victoria* au Sablon, près Metz.

AURICOSTE DE LAZARQUE. **Notice biographique* sur M. JEAN-PIERRE RÉGNIER, docteur en médecine.

BÉRARD (Aug.). * *Les animaux dans les poèmes épiques de l'antiquité.* II. Odyssée et Batrachomyomachie.

BENOÎT (Arthur). * *Marmoutier et St-Quirin*, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Metz.

BOX (Nic.). * *Compte rendu des Travaux de l'Académie* pendant l'année 1891-92.

—* *Notice biographique* du docteur JACOB.

GREFF. * Rapport sur le règlement des Prix de vertu.

HUBER (E.) Rapport sur la candidature de M. l'abbé Paulus à une place de membre titulaire, au nom d'une commission composée de MM. Auricoste, de Tinseau et Huber, *rapporteur*.

JACQUEMIN (R.). **Les nouveaux travaux projetés pour l'embellissement de la Cathédrale de Metz.*

Digitized by Google

LAMETZ.* Rapport sur le concours d'Agriculture de l'année 1891-1892, au nom d'une commission composée de MM. Amblard, Auricoste, de Tinseau et Lametz, *rapporteur*.

SCHUSTER (Aimé). * *Etude sur la vie et les travaux de M. le lieutenant-colonel Pierre-Prosper Boileau.*

VION (Hubert). * *Musée de M. Huber et fouilles de Rouhling.*

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

SIGNES ABRÉVIATIFS.

☆. Chevalier de la Légion d'honneur.
O. ☆. Officier — —
C. ☆. Commandeur — —
G. O. ☆. Grand officier — —
⛨. Médaille militaire.
A. ✿. Officier d'Académie.
I. ✿. Officier de l'Instruction publique.
✠. Chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DU

BUREAU DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1892.

L'asterisque indique les membres decedes.

	Présidents : MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1819-20	* De Sarrazin.	* Herpin.	..	* Saincère.
1820-21	* Gorcy.	id.	..	id.
1821-22	* Bergery (1).	id.	..	* Chaumas.
1822-23	* Thiel.	id.	..	* Anspach.
1823-24	* Poncelet.	* Devilly.	..	* Dosquet.
1824-25	* Serrulas.	id.	* Thiel.	* Cailly.
1825-26	* Bergery (2).	id.	* Renault.	* Anspach.
1826-27	* Renault.	* Bergery.	* Bardin.	* Woisard.
1827-28	* Dosquet.	id.	* Munier.	* Chambille.
1828-29	* Bardin.	id.	id.	id.
1829-30	* Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	* Chaumas.	* Dosquet.	* Renault.	* Didion.
1831-32	* Bergery (3).	id.	id.	* Bardin.
1832-33	* Gosselin.	id.	id.	* Munier.
1833-34	Bergery (4).	* Lasaulce.	* Simon V.	* Le Masson.
1834-35	* Le Masson (1).	* De Saulcy F.	id.	* Marchal.
1835-36	* Bergère (1).	* Gosselin.	id.	id.
1836-37	* Faivre.	* Macherez.	id.	* Munier.
1837-38	* Le Masson (2).	* Gosselin.	id.	id.
1838-39	* Didion.	* Desains.	id.	id.
1839-40	* Culmann (1).	* Bégin.	id.	id.
1840-41	* Lucy.	* La Bastide.	id.	id.
1841-42	Mézières.	id.	id.	id.
1842-43	* Culmann (2).	* Livet.	id.	id.
1843-44	* Malherbe (1).	id.	id.	id.
1844-45	* Bergère (2).	De St-Vincent.	N.	id.
1845-46	* Simon V. (1).	* Blanc.	* Clerx.	id.
1846-47	Michel E. (1).	Robert.	id.	id.
1847-48	* Malherbe (2).	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel E. (2).	* Boulangé.	id.	id.
1849-50	* Malherbe (3).	* Faivre.	id.	id.
1850-51	* Emy.	* De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois.	Jacquot E.	id.	id.
1852-53	* Simon V. (2).	Grellois.	id.	id.
1853-54	* Malherbe (4).	id.	id.	id.
1854-55	De Saulcy E. (1).	De Chastellux.	id.	id.
1855-56	* Jacquot E.	Vincenot.	id.	* Chabert.
1856-57	* Woirhaye.	id.	id.	id.

Digitized by Google

	Présidents : MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secrét.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1857-58	* Susane.	**Du Colombier.**	* Clerx.	* Chabert.
1858-59	Salmon.	* **E. de Bouteiller.**	id.	id.
1859-60	* Scoutetten.	id.	id.	id.
1860-61	* G^l Didion.	id.	id.	id.
1861-62	* Leclerc.	Bouchotte.	id.	id.
1862 63	Mézières [2]	id.	id.	id.
1863 64	* De Gérando.	id.	id.	id.
1864 65	**De Puymaigre.**	Michel E.	id.	id.
1865-66	* **E. de Bouteiller.**	* Thillois J.	Marcus.	id.
1866-67	Raillard.	id.	id.	* **De St-Martin.**
1867 68	* Goulier.	id.	id.	id.
1868-69	Michel E.	* Cailly.	id.	id.
1869-70	Grellois.	id.	id.	id.
1870-71	Jacquet A.	Lejeune J.	id.	id.
1871 72	Virlet.	Abel.	id.	id.
1872-73	* Maguin H.	* Lorrain.	id.	Fleck.
1873-74	Fleck [1]	Taratte.	id.	* Dèmoget.
1874-75	* Orbain.	Schuster.	id.	Bellevoye.
1875-76	Abel Ch.	id.	id.	id.
1876-77	* **De Saulcy E.** [2]	id.	id.	id.
1877-78	* Cailly Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	**D^r Winsback** [1]	id.	id.	id.
1879-80	* Bezançon P.	id.	Gandelet.	id.
1880-81	Fleck [2].	id.	* Chartener.	id.
1881-82	De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882 83	* Chartener.	id.	Friren A.	id.
1883-84	Fleck [3].	id.	id.	id.
1884-85	Benoit A.	id.	id.	id.
1885-86	**D^r Winsback** [2]	id.	id.	id.
1886-87	**A. de Lazarque.**	id.	id.	id.
1887 88	**Jacquemin R.**	Ferrez E.	id.	id.
1888-89	Bérard A.	id.	id.	Lamétz.
1889-90	Huber E.	Box N.	id.	id.
1890-91	Ferrez Eug.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck [4]	id.	id.	id.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Bureau pour l'année 1891-1892.

Président d'honneur : M. le PRÉSIDENT DE LA LORRAINE

Président titulaire : M. J. FLECK.
Président honoraire : M. E. FERREZ.
Vice-Président : M. A. BÉRARD.
Secrétaire : M. N. BOX.
Secrétaire-Archiviste : M. A. FRIREN.
Trésorier : M. LAMETZ.

Conseil d'Administration pour l'année 1891-1892.

Membres de droit : MM. les membres du Bureau.
Membres élus en exécution de l'article 59 du règlement : M. AURICOSTE DE LAZARQUE. M. R. JACQUEMIN.

Agent : M. E. COLON, directeur de LA MESSINE.

Admissions pendant l'année 1891-1892.

Membre titulaire : M. l'abbé ETIENNE-EUGÈNE PAULUS, curé de Puxieux (*correspondant* depuis 1889), élu le 25 juin 1891.
Membre correspondant : M. KNŒPFLER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Nancy, élu le 27 août 1891.

Digitized by Google

Membres décédés pendant l'année 1891-1892.

Membre honoraire : M. PROSPER BOILEAU, O. ✠, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, correspondant de l'Institut (Académie des sciences), décédé à Versailles, le 11 septembre 1891.

Membres titulaires : M. l'abbé JEAN-JULES-MARIE CURICQUE, curé de Haute-Kontz, décédé à Sierck, le 29 janvier 1892 ; — M. JEAN-EUGÈNE GRAFFE, architecte-décorateur, décédé à Trèves, le 2 octobre 1891 ; — M. JEAN-PIERRE-GUSTAVE RÉGNIER, docteur en médecine, décédé à Vaudreching, le 23 janvier 1892.

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 19 Mai 1892

Membres honoraires.

MM.

1841. DAUBRÉE (AUGUSTE), G. O. ✠, I. ✿, membre de l'Institut, (Académie des sciences), inspecteur général des mines; boulevard Saint-Germain, 254, à Paris.

1851. JACQUOT (E.), O. ✠, inspecteur général des mines en retraite ; à la côte Montbron, par Jouy-en-Josias (Seine-et-Oise).

1863. MARCUS (ADOLPHE), ✠, ancien élève de l'École polytechnique; rue du Bac, 101, à Paris.

1863. MÉZIÈRES (ALFRED), O. ✠, A. ✿, membre de l'Institut (Académie française), professeur de littérature étrangère à la Sorbonne; boulevard St-Michel, 57, à Paris.

1843. PUYMAIGRE (le comte THÉODORE de), homme de lettres ; rue de l'Université, 17, à Paris.

1857. RAILLARD (EMMANUEL), O. ✠, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite; rue Fénelon, 7, à Paris.

Digitized by Google

1856. SALMON (Auguste)[1], O. ✠, A. ✠, sénateur, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques); boulevard Saint-Germain, 168, à Paris.

1860. THOMAS (Ambroise), C. ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts), directeur du Conservatoire de musique de Paris.

Membres titulaires.

MM.

1858. ABEL (Charles), docteur en droit, à Guentrange.

1885. AMBLARD (Désiré), viticulteur, à Lorry-devant-le-Pont. (*Agrégé-cultivateur en* 1878.)

1883. AURICOSTE DE LAZARQUE[2], à Retonfey.

1879. BENOIT (Arthur), membre de plusieurs sociétés savantes, à Berthelming. (*Correspondant* en 1877).

1875. BÉRARD (l'abbé), chanoine honoraire, professeur au Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.

1879. BOURGEAT (l'abbé), curé de Sainte-Ruffine.

1885. BOX (Nicolas), I. ✠, ancien principal du collège de Sarreguemines, à Thionville.

1879. FERREZ (Eugène).

1869. FLECK (l'abbé J.), chanoine, à l'évêché.

1874. FRIREN (l'abbé), professeur au Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.

1888. GREFF (Fr.-Eug.), président de la Société de Prévoyance et de Secours mutuels.

1888. HAAS (Bernard-Aug.), docteur en médecine, rue des Parmentiers.

1884. HUBER (Emile), ✠, ingénieur civil, à Sarreguemines. (*Correspondant* en 1870).

1877. JACQUEMIN (Remy), ✠, architecte, avenue Serpenoise.

1888. KUHN (l'abbé Hermann), curé de Guéblange (Güblingen) (*Correspondant* en 1875).

1881. LAMAILLE, président du Comice agricole de Metz.

1877. LAMETZ, ingénieur civil, rue Sainte-Marie.

1868. LEJEUNE (Jules), avocat.

---

1 Décédé à Paris, le 26 décembre 1892.

2 Décédé à Retonfey, le 26 avril 1894.

Digitized by Google

1871. MARCHAL (Eugène), docteur en médecine.
1878. MARCHAL (C.), ✠, docteur en médecine à Mondelange.
1887. MASSING (Camille), ingénieur civil, à Puttelange.
1875. MAURICE, géomètre, à Sainte-Ruffine.
1875. PANGE (le comte Maurice de), au château de Pange.
1847. PROST (Auguste), homme de lettres.
1872. REMOISSENET, ingénieur-opticien, rue Fournirue.
1875. SAULCY (Félicien de), membre de la Société entomologique de France, rue Châtillon.
1888. SCHLINCKER (A), maître de forges à Creutzwald. (*Correspondant* en 1881).
1877. SIMON (Léon), peintre, rue du Moyen-Pont. (*Agrégé-Artiste* en 1873).
1888. TINSEAU (Valéry de), maire de Peltre.
1871. VIANSSON (Louis), ✠, ancien maire de Plappeville.
1887. VION (l'abbé H.), curé de Bazoncourt.
1873. WINSBACK (Ernest), docteur en médecine, place Saint-Louis, 8.

Associés-libres non résidants.

MM.

1863. ALMERAS-LATOUR (le baron Louis-M.), O. ✠, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; quai Saint-Michel, 23, à Paris.
1887. ANTOINE, (*Agrégé-cultivateur* en 1873 ; *titulaire* 1875).
1864. BABINET (Léon), O. ✠, A. ❖, lieutenant-colonel dans l'armée territoriale.
1887. BELLEVOYE (Adolphe), membre de la société entomologique de France, rue Talleyrand, à Reims. (*Agrégé-artiste* en 1858 ; *titulaire en* 1871).
1856. BOUCHOTTE (Émilien)[1], ✠, ingénieur civil, place Saint-Michel, 6, à Paris.
1863. BOURGEOIS, ✠ I. ❖, inspecteur d'Académie à Beauvais.
1846. CAZALAS (L.), C. ✠, médecin inspecteur de la réserve ; impasse Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
1853. CHASTELLUX (de), ✠, ancien sous-préfet.

1 Décédé le 5 octobre 1892.

Digitized by Google

1881. COETLOSQUET (le baron MAURICE du); à Rambervillers (Vosges).
1864. CROVA (ANDRÉ), ✠, A. ✠, professeur de physique à la Faculté des sciences de Montpellier.
1865. CUVIER (OTHON), pasteur honoraire, faubourg Stanislas, 29 *bis*, à Nancy.
1871. DIDION (JULES), ✠, docteur en médecine ; rue Saint-Dizier, 18, à Nancy.
1864. FOURNIER (J.-B.), G. O. ✠, général du génie en retraite ; rue Madame, 43, à Paris.
1877. GANDELET (le comte ALBERT), camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII, rue de Strasbourg, 57, à Nancy.
1882. GARGAN (CHARLES de), au château de Preisch.
1873. GILBRIN, docteur en médecine, rue Chaplerue, 7, à Metz.
1855. GUÉPRATTE (l'abbé LOUIS), chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire, à Montigny-lès-Metz.
1878. GURY (ALPHONSE), ancien pharmacien ; 22, rue du Regard, à Paris.
1864. HANRIOT (CHARLES), ✠, I. ✠, ancien inspecteur d'Académie ; à Troyes.
1855. HANRIOT (THÉODORE), ✠, professeur honoraire de la faculté des sciences de Lille ; à Joppécourt, par Mercy-le-Bas (Meurthe-et-Moselle).
1864. JACQUET (AUGUSTIN), A. ✠, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au lycée ; 88, rue Claude-Bernard, à Paris.
1858. LACOULONCHE (de), ✠, A, ✠, professeur de rhétorique au lycée Charlemagne ; rue de Seine, à Paris.
1888. LADOUCETTE (baron EUGÈNE de), place Vendôme, 8, à Paris.
1847. LANGLOIS, O. ✠, docteur en médecine, pharmacien principal de première classe en retraite ; à Paris.
1858. MAUROUARD, O. ✠, inspecteur général des poudres et salpêtres, chef du service au ministère de la guerre, rue d'Argenson, 1, à Paris.
1863. MICHEL (ÉMILE)[1], peintre ; avenue de l'Observatoire, 9, à Paris.

---

[1] Elu membre honoraire le 28 juin 1894

Digitized by Google

1843. MICHEL (le chevalier EMMANUEL), ✠, conseiller honoraire de Cour d'appel ; à Tulle (Corrèze).
1857. MOUZIN (EDOUARD), professeur au Conservatoire de musique ; boulevard Magenta, 154, à Paris.
1885. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ) ; 34, rue de Vaugirard, à Paris.
1856. PETRE (CHARLES), A. ✠, statuaire, directeur de l'École régionale des beaux-arts à Bourges.
1858. PETSCHE (CHARLES), O. ✠, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; 21, rue d'Aumale, à Paris.
1868. RIOLACCI (J.-D.-P.), O. ✠, médecin-major de première classe au 11e régiment d'infanterie.
1851. STRATEN-PONTHOZ (le comte FRANÇOIS van der) ; rue de la Loi, 13, à Bruxelles.
1862. TRAUTMANN, ingénieur en chef des mines ; à Dijon.
1852. VIAL (JULES), O. ✠, lieutenant-colonel d'état-major, professeur à l'École d'état-major ; à Paris.
1857. WOLF (C.)[1], I. ✠, astronome à l'Observatoire de Paris.
1849. WORMS (JUSTIN), banquier ; 30, boulevard Haussmann, à Paris.

Agrégés-Artistes.

MM.

1878. DUJARDIN (A.), sculpteur, à Metz.
1873. ÉTIENNE (HENRY)[2], artiste lithographe ; rue Serpenoise, 10, à Metz.
1838. NOUVIAN, artiste lithographe, rue de Metz, 10, à Nancy.
1877. SCHUSTER (AIMÉ), ex-professeur de physique et de chimie, rue de l'Evêché, 6, à Metz. (*Titulaire* en 1873.)
1883. THIRIOT, professeur de musique, rue Mazelle 19, à Metz.

---

1 Elu membre honoraire, le 28 juin 1894.
2 Décédé à Metz, en 1892.

Digitized by Google

Correspondants.

MM.

1856. ABORD (Hyppolyte), avocat ; à Autun.
1886. ADAM (Lucien), ✠, président de chambre, à Rennes.
1889. ANCEL (Charles René), fabricant de produits chimiques, à Rosières-aux-Salines. (Meurthe et Moselle)
1861. AUBURTIN-LALLEMAND (Ernest), docteur en médecine ; aux Bergerons, près Cognac.
1887. BARRAL (Georges), publiciste, à Paris.
1859. BEAUDOIN (Jules), ✠, géologue ; à Châtillon-sur-Seine.
1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au grand séminaire de Bordeaux.
1878. BOGINO (Fréd.-Louis), statuaire ; rue du Moulin-Vert, 59, à Plaisance-Paris.
1865. BONVALLOT (Éd.), ancien conseiller à la Cour d'appel de Dijon, 3, rue Cassette, à Paris.
1869. BONVARLET, ancien négociant, consul de Danemark ; à Dunkerque.
1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).
1878. BUZY, professeur au lycée de Sens.
1868. CARRA DE VAUX (le baron A.-F,), juge honoraire au tribunal de la Seine ; rue de Tournon, à Paris.
1859. CASTAN (Auguste), ✠, I. ❖, conservateur de la bibliothèque de la ville de Besançon, correspondant de l'institut.
1887. CHASSIGNET, O. ✠, sous-intendant militaire en retraite, 18, rue de Boudonville, à Nancy.
1867. CHAUTARD (J.), I. ❖, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Lille, à Croissandeau (Calvados).
1886. CIZEL (l'abbé), professeur au collège de Lachapelle-sous-Rougemont (Haut-Rhin).
1873. CLÉRY (Adrien ROBINET de), ✠, ✠, 20, rue du Cloître N.-D., à Paris.
1870. COLIN (Léon), C. ✠, I. ❖, médecin principal de première classe en retraite.
1883. COLLIGNON (Dr. René), médecin-major au 25e de ligne, 42, rue de la Paix, à Cherbourg (Manche).
1868. COLNET D'HUART (de), docteur ès-sciences, professeur de physique à l'athénée de Luxembourg, à Bertrange.

Digitized by Google

1852. COLSON, ✠, docteur en médecine ; à Noyon.
1879. DENY (Edouard), ingénieur civil, directeur de l'usine de Mertzwiller (Alsace).
1887. DESSENON, I. ✠, professeur de mathématiques au Lycée Saint-Louis, à Paris.
1877. DUPRIEZ (Raymond)[1], libraire (archéologie-numismatique), place de Brouckère, 24, à Bruxelles.
1852. ENGLING, professeur à l'Athénée de Luxembourg.
1866. FROMONT (Auguste), homme de lettres ; à Lille.
1880. GÉRARD (L.), conducteur des ponts et chaussées, au Hâvre.
1890. GENAY (Paul), président du comice agricole de Lunéville, membre de la société nationale d'agriculture de France, à Bellevue, près Lunéville.
1882. GERMAIN (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy.
1885. GOY (Paul de), licencié-ès-sciences mathématiques, à Zédrevaux, par Rémilly (Lorraine).
1886. HANNEAU, artiste sculpteur, rue Bochard de Saron, 8, à Paris.
1868. HUBERT (Louis), receveur des domaines à Crèvecœur (Oise).
1857. HUMBERT (Gustave), A. ✠, sénateur ; 162, rue de Rivoli, à Paris.
1873. HYVER (l'abbé Ch.), vicaire général honoraire d'Alger, rue du Parc, 5, à Meudon (Seine-et-Oise).
1886. JACOB (Alfred), archiviste du département de la Meuse.
1854. KERVYN DE LETTENHOVE (le baron), membre de l'Académie royale de Belgique (lettres), correspondant de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) ; à Bruxelles.
1878. KRAUS (l'abbé), professeur à l'Université de Fribourg, en Brisgau.
1861. LACRETELLE (Henri), homme de lettres ; rue du Colisée, 19, à Paris.
1854. LARCHEY (Lorédan), conservateur honoraire de la bibliothèque de l'Arsenal ; 4, rue Thiers, à Aix (Bouches-du-Rhône).

1 Décédé à Bruxelles, le 3 août 1893.

Digitized by Google

1860. LE GENTIL, juge au tribunal civil d'Arras.
1865. LERAS (Napoléon), ✠, I. ✠, docteur ès-sciences, inspecteur d'Académie; à Auxerre.
1864. LÉVY (Isaac), rabbin; à Vesoul.
1872. LUCAS (Charles), architecte.
1865. MAHON DE MONAGHAN (Eugène), ✠, consul de France; rue des Ternes, 88, à Paris.
1886. MANGIN (Ferdinand), ✠, inspecteur général des forêts, vice-président de la Société d'agriculture d'Algérie.
1873. MATHIEU (Auguste), sous-inspecteur des forêts.
1862. MILLIEN (Achille), homme de lettres; à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
1863. MOUGENOT (Léon), archéologue; à Malzéville près Nancy.
1857. ORDINAIRE DE LACOLONGE (Louis), ✠, chef d'escadrons d'artillerie en retraite; allée de Tourny, 22, à Bordeaux.
1888. PRÉAU (Ch.-Alex.-Germain), membre de diverses Sociétés d'Archéologie, 57, rue Rodier, à Paris.
1885. PRÉVOT (Ch.), ingénieur à Boussu, près Mons (Belgique).
1836. REICHENSPERGER (le Dr Aug.)[1], ancien conseiller à la Cour d'appel de Cologne, député au Parlement; à Cologne.
1872. REVOIL (Henri), O. ✠, I. ✠, architecte diocésain et des monuments historiques, correspondant de l'Institut; à Nîmes.
1879. ROBERT (Ferdinand des), terrasse de la Pépinière, 1, à Nancy.
1857. SCOUTETTEN (Louis), ✠, médecin-major de première classe, au 34e régiment d'infanterie.
1837. SELYS LONGCHAMPS (le baron Edmond de), sénateur, membre de l'Académie royale de Belgique (sciences naturelles); à Liége.
1887. SERRURE, directeur de la Revue numismatique, rue de Richelieu, 53, à Paris.
1889. SIMON (Eug.-Gabriel), ancien consul, 35, rue des Apennins, à Paris.

---

1 Décédé à Cologne, en 1892.

Digitized by Google

1866. STAAF (le colonel F.-N.), O. ✠, attaché militaire à la légation de S. M. le roi de Suède et de Norvège, place Wagram, 1 à Paris.

1878. THIRION (MAURICE), docteur-ès-lettres, professeur d'histoire au lycée de Limoges (Haute-Vienne).

1860. TRANCHARD (LOUIS), C. ✠, intendant militaire du cadre de réserve, à Bourges.

1886. VENDEL (ADRIEN), ancien juge de paix, à Demange-aux-Eaux (Meuse).

1854. VION (MICHEL)[1], A. ✠, chef d'institution ; à Amiens.

1859. WOGUE (L.), gradué grand-rabbin, professeur de théologie et d'hébreu au séminaire israélite ; rue Ville-Hardouin, 16, à Paris.

A. FRIREN.

1 Décédé à Amiens en 1893

Digitized by Google

ACADÉMIES, SOCIÉTÉS SAVANTES, etc.

Avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Les Sociétés correspondantes sont priées de considérer comme accusé de réception *de leurs envois à l'Académie l'inscription à la liste ci-dessus, pages 216 à 234, des publications qu'elles lui ont envoyées.*

Sociétés avec lesquelles l'Académie est entrée en relation pendant l'année 1891-1892.

France. Société des sciences naturelles de l'ouest, à Nantes (Loire-Inférieure), le 25 juin 1891.
Société belfortaine d'émulation, à Belfort, le 25 février 1892.
Suède. Académie de Stockholm, le 19 mai 1892.

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouve en relation, à la date du 19 mai 1892.

EUROPE.

ALLEMAGNE (EMPIRE D') :

Alsace-Lorraine, *Colmar*. Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Metz*. Société d'histoire naturelle de Metz.
— — Comice agricole de Metz.
— — Verein für Erdkunde zu Metz.
— — Le *Lorrain*.
— — Le *Messin*.
— — Œuvre de la Cathédrale.
— *Mulhouse*. Société industrielle de Mulhouse.
— *Strasbourg*. Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace.
— — Club vosgien.

Digitized by Google

Bavière, *Munich.* Kœnigliche bayerische Akademie der Wissenschaften.

Prusse, *Brême.* Naturwissenschaftlichen Verein zu Bremen.

— *Gœrlitz.* Oberlautsitzische Gesellschaft der Wissenschaften.

— *Halle.* Kaiserlich-Leopold.-Carol.-Deutsche Akademie.

— *Kœnigsberg.* Kœnigliche physikalisch-œkonomische Gesellschaft zu Kœnigsberg.

— *Trèves.* Gesellschaft für die nützliche Forschungen zu Trier.

Angleterre, *Cambridge.* Cambridge philosophical Society.

Londres. Zoological Society of London.

Manchester. Literary and philosophical Society of Manchester.

Autriche-Hongrie, *Buda-Pesth.* Budapester Handels und Gewerbe Kammer.

Gratz. Historische Verein für Steiermark.

Belgique, *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.

— *Arlon.* Institut archéologique du Luxembourg.

— *Bruxelles.* Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

— — Observatoire royal.

— — Société malacologique de Belgique.

— *Enghien.* Cercle archéologique d'Enghien.

— *Liége.* Institut archéologique liégeois.

— — Société de géologie de Belgique.

— — Société libre d'émulation de Liége.

— — Société royale des sciences de Liége.

— — Université de Liége.

— *Mons.* Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation, sciences, lettres et arts de l'Ain.

Aisne, *Laon.* Société académique de Laon.

— *Saint-Quentin.* Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

Digitized by Google

Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.

Aube, *Troyes.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.

Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.

Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.

— *Marseille.* Société de statistique de Marseille.

— — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.

Calvados, *Caen.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

— — Société des antiquaires de Normandie.

— — Société Linnéenne de Normandie.

Charente-Inférieure, *La Rochelle.* Société d'agriculture de La Rochelle.

— *Rochefort.* Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Rochefort.

Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.

Doubs, *Besançon.* Académie des sciences et belles-lettres de Besançon.

Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.

Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.

Gard, *Nîmes.* Académie du Gard.

Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.

— — Académie des jeux floraux.

— — Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse.

— — Société d'archéologie du midi de la France.

— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Digitized by Google

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.
Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.
Landes, *Dax.* Société de Borda.
Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire.
Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.
Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
— — Société des sciences naturelles de l'ouest
Loiret, *Orléans.* Société d'archéologie de l'Orléanais.
Loir-et-Cher, *Blois.* Société des sciences et des lettres de la ville de Blois.
Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.
Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.
— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.
Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.
Marne, *Châlons.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.
— *Reims.* Académie de Reims.
— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.
Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.
— — Société d'archéologie lorraine.
— — Société centrale d'agriculture de Nancy.
— *Pont-à-Mousson.* Société philotechnique de Pont-à-Mousson.
Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.
— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.
Morbihan, *Vannes.* Société philomatique du Morbihan.
Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.
— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai.
— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.

Digitized by Google

Oise, *Beauvais*. Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.

Pas-de-Calais, *Arras*. Académie d'Arras.

Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.

Pyrénées (Basses-), *Pau*. Société des sciences, lettres et arts de Pau.

Pyrénées-Orientales, *Perpignan*. Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

Rhône, *Lyon*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

— — Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon.

— — Société littéraire, historique et archéologique.

— — Société académique d'architecture de Lyon.

Saône (Haute-), *Vesoul*. Société d'agriculture de la Haute-Saône.

Saône-et-Loire, *Autun*. Société Éduenne.

— *Chalon-sur-Saône*. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Sarthe, *Le Mans*. Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris*. Société des Antiquaires de France.

— — Société centrale d'agriculture de France.

— — Société de géographie de Paris.

— — Société zoologique d'acclimatation.

— — Association scientifique de France; au secrétariat de la faculté des sciences, à la Sorbonne, à Paris.

— — Académie nationale, agricole et manufacturière, et Société française de statistique universelle.

Seine-et-Oise, *Versailles*. Société d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.

Seine-Inférieure, *Le Havre*. Société havraise d'études diverses.

— *Rouen*. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

— — Société libre d'émulation de la Seine-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de Rouen.

— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

Sèvres (Deux-), *Niort*. Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.

Digitized by Google

Somme, *Abbeville*. Société d'émulation d'Abbeville.
— *Amiens*. Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture et commerce du département de la Somme.
— — Société des Antiquaires de Picardie.
Var, *Toulon*. Société académique du Var.
Vienne, *Poitiers*. Société académique d'agriculture, belles-lettres et arts de Poitiers.
Vosges, *Épinal*. Société d'émulation du département des Vosges
— *Saint-Dié*. Société philomatique de Saint-Dié.
Yonne, *Auxerre*. Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Hollande, *Harlem*. Nederlandsche Maatschappij ter Bevordering van Nijverheid (Société néerlandaise pour le progrès de l'industrie).
Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg*. Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
Norvège, *Christiania*. Kongeliche norske Fredericks universitet.
— — Observatoire de Christiania.
Russie, *Saint-Pétersbourg*. Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg.
— — Observatoire physique central de Russie.
— — Société d'archéologie et de numismatique de Saint-Pétersbourg.
Suède, *Lund*. Lunds universitet.
— *Stockholm*. Université.
— — Académie de Stockholm.
Suisse, *Zurich*. Antiquarischen Gesellschaft in Zurich.

AFRIQUE.

Algérie, *Alger*. Société historique algérienne.
Égypte, *Le Caire*. Société khédivale de géographie du Caire.

Digitized by Google

AMÉRIQUE.

Antilles, *Haïti.*

Brésil, *Rio-de-Janeiro.* Museu nacional do Rio-de-Janeiro.

Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.

Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Columbia, *Washington.* Agriculture Departement.
— — Coast Survey Office, U. S.
— — Interior Departement.
— — Patent Office.
— — Smithsonian Institution.

Connecticut, *Hartford.* Connecticut State agricultural Society.
— *New-Haven.* Academy of Sciences of Connecticut.

Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.

Kansas. *Topeka.* Academy of Kansas.

Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.

Michigan, *Détroit.* Agricultural Society of the Stat of Michigan.

Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.

New-York, *New-York.* University of the State of New-York.

Ohio, *Columbus.* Ohio State board of Agriculture.

Pennsylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.

Wisconsin, *Madison.* Wisconsin State agricultural Society.

Mexique, *México.* Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de México.

ASIE.

Chine, *Zi-Ka-Wei,* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Hai.

A. FRIREN.

Digitized by Google

Digitized by Google

IV

ANNEXE

Digitized by Google

Digitized by Google

Extrait du *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*
Année 1888.

NOTICE

SUR

M. P.-CH. ROBERT

ANCIEN INTENDANT GÉNÉRAL
MEMBRE DE L'INSTITUT
DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE
ET MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE DE METZ

PAR

M. AUG. PROST

Membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France
et Membre titulaire de l'Académie de Metz.

Aux funérailles de M. Pierre-Charles Robert on a pu entendre successivement, avec l'éloquente allocution du président de l'Académie des inscriptions, deux discours qui auraient suffi, chacun pour sa part, à honorer la mémoire de deux hommes dont la vie eût été bien remplie. Dans l'un de ces discours était retracée une carrière militaire complète, poussée jusqu'au grade le plus élevé qu'elle pût atteindre ; dans l'autre, la vie d'un savant que l'estime et les suffrages éclairés de ceux dont il partageait les travaux avaient porté de degré en degré jusqu'à un siège à l'Ins-

Digitized by Google

titut (1). Ces témoignages si différents concernaient cependant un seul et même homme ; ils s'adressaient également à la mémoire de l'éminent confrère que nous avons perdu.

Rappeler ces particularités, c'est dire tout de suite qu'une notice, consacrée à M. Ch. Robert, doit emprunter ses éléments aux deux sources à la fois qui s'indiquent ainsi. Nous ne séparerons pas les données qui en ressortent. On doit d'autant moins le faire pour celui dont nous avons à parler ici, que c'est sa carrière militaire qui a déterminé avant tout le mouvement de sa vie dans les lieux divers où elle s'est passée ; et que ce sont souvent ces lieux eux-mêmes qui, en lui présentant des sujets d'étude, ont pu décider du choix de ceux qu'il a traités. Le rapprochement des faits appartenant à cette double origine peut donc seul donner au tableau que nous voulons tracer sa physionomie vraie, pour fixer, comme il convient ce nous semble de le faire, le souvenir de l'homme chez ceux qui ont vécu avec lui, et pour montrer ce qu'il a été à ceux qui ne l'auront pas connu.

Pierre-Charles-Robert, ancien intendant général, membre de l'Institut, décédé à Paris le 15 décembre 1887, était né à Bar-le-Duc le 20 novembre 1812, issu d'une famille de vieille bourgeoisie (2). Il était resté fils unique. Amené à

(1) Discours prononcés aux funérailles de M. P.-Charles Robert, le 19 décembre 1887, par M. Michel Bréal, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Bouché, intendant général en retraite, et par M. Héron de Villefosse, président de la Société nationale des Antiquaires de France.

(2) Plusieurs membres de cette famille se sont distingués dans les charges municipales et dans le service militaire. Un grand-oncle de celui dont nous parlons a été maire royal de Bar-le-Duc en 1776, et

Digitized by Google

Metz dans sa première enfance, il y avait commencé ses études et les avait poussées jusqu'au baccalauréat ès-lettres au collège royal de cette ville, où il avait ensuite fait, en 1831, une première année de mathématiques spéciales. Il en faisait une seconde en 1832 à Rennes, où son père venait d'être envoyé comme directeur des contributions indirectes. Tout en se préparant ainsi à l'examen d'entrée à l'École polytechnique, le jeune Robert suit alors à la Faculté de Rennes les cours d'une première année de droit, manifestant par là dès le début une facilité de travail dont il a donné ultérieurement plus d'une preuve, et une aptitude particulière à porter avec fruit son attention sur plusieurs sujets à la fois. L'étude du droit en effet ne nuisit alors en rien à celle des sciences exactes, et, à la fin de cette même année, l'étudiant zélé obtenait un premier prix de mathématiques et son admission à l'École polytechnique. Deux ans plus tard, son passage de cette école à l'École d'application de l'artillerie et du génie à Metz décide de son entrée dans l'armée, où il débute par le grade de sous-lieutenant du génie à l'École de Metz, le 1er octobre 1834. Lieutenant ensuite au 3e régiment, le 27 février 1837, puis à l'état-major de son arme, le 15 janvier 1839, il est attaché, le 20 mars de la même année, au service de la place de Metz, où il est maintenu en prenant le grade de capitaine, le 23 janvier 1840 ; et il reste dans cette ville, à divers titres, jusqu'au mois d'octobre 1842.

---

son aïeul a servi dans la gendarmerie rouge de Lunéville. Un de ses oncles, capitaine dans les dragons de la garde impériale, est mort colonel et commandeur de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Le séjour prolongé de Ch. Robert à Metz pendant ces huit années l'avait rapproché d'un homme un peu plus âgé que lui, mais auquel des similitudes de goûts, de caractère et de condition l'attachèrent par des liens qui ne se sont jamais relâchés. Nous voulons parler de M. de Saulcy, qui devait fournir une si brillante carrière de savant et qui était alors capitaine d'artillerie et professeur de mécanique à l'École d'application de Metz. Tous ceux qui ont connu M. de Saulcy se rappellent le charme de son esprit et de son caractère, l'irrésistible séduction qu'il exerçait et l'influence qu'il a prise sur la plupart de ceux qui l'approchaient, sur les jeunes gens tout particulièrement. M. de Saulcy était déjà entré assez avant alors dans ses études de numismatique ; il ne pouvait qu'encourager à prendre cette direction son jeune ami, dont la vocation à cet égard n'avait d'ailleurs pas attendu jusque-là pour se prononcer. Elle remontait à son enfance même, à une époque où un savant bien connu, le baron Marchant, médecin de sa famille, le voyait s'appliquer à former des collections qui n'eurent peut-être pas d'abord pour objet de rassembler des médailles. Le savant docteur dirigeant alors de ce côté les préférences de l'enfant, n'avait pas eu de peine à donner à ses amusements un but sérieux, auquel correspondaient ses propres goûts. Ainsi commença dès l'enfance, chez Ch. Robert, le culte de la numismatique. Ces dispositions premières avaient pu sommeiller un peu, quand la rencontre de M. de Saulcy vint leur donner l'essor et faire naître entre ces deux hommes de sympathiques relations que la mort seule a pu briser. Ch. Robert, con-

Digitized by Google

firmé par ces relations dans des tendances déjà anciennes qui lui étaient propres, entrait ainsi dans la double voie qu'il a suivie jusqu'à la fin, la carrière militaire et la vie du savant.

M. de Saulcy était à ce moment tout appliqué à l'étude des monnaies épiscopales de Metz. Ch. Robert s'attache à celle des monnaies de Toul, objet d'un ouvrage publié par lui ultérieurement (1844). Il fait auparavant, tout en poursuivant l'amusante composition d'un médaillier, quelques travaux particuliers parmi lesquels une notice sur un *Tiers de sou d'or frappé en 557-558 au nom de Childebert Ier et de son neveu Chramne*. Ce travail, publié en 1842 par la *Revue numismatique*, est le premier qu'ait livré à l'impression notre ancien confrère. Depuis lors il ne se passe guère d'années sans qu'il en donne quelqu'un, souvent même plusieurs (1) ; et cette production, loin de se ralentir, s'accélère encore à la fin. Sur quatre-vingt-treize articles à peu près que comprend l'inventaire des travaux de notre ami, quarante-deux appartiennent aux dix dernières années de sa vie.

En 1842, Ch. Robert quitte le service du Génie pour entrer dans celui de l'Intendance, où il se fixe et où il devait continuer et terminer sa carrière. En prenant cette détermination il suivait, on a quelque raison de le penser, une impulsion qu'il avait assez naturellement dû recevoir du baron Dufour son oncle, alors intendant de la 3e division militaire à Metz. Le baron Dufour,

(1) Les années peu nombreuses auxquelles ne se rattache aucune publication de M. Ch. Robert sont, depuis 1842, les années 1843, 1847, 1854, 1855, 1856, 1865, 1872.

Digitized by Google

survivant des guerres du premier empire, connaissait bien et tenait en haute estime les services administratifs qui assurent la formation, l'entretien et la conservation des armées. Il n'avait pu que recommander à son jeune parent ces importantes et utiles fonctions.

Entré dans l'Intendance, Ch. Robert ne tarda pas à s'y faire distinguer. Les études spéciales auxquelles il dut se livrer alors, pour répondre aux exigences de sa nouvelle condition, lui ont fourni la matière d'un cours théorique d'administration et de législation militaires qu'il a professé un peu plus tard et pendant plusieurs années, à partir de 1849, devant les élèves de l'École d'application de Metz. Il montrait ainsi quel fondement solide il s'était appliqué à donner à la pratique des devoirs particuliers que lui imposait sa situation. Il entendait ne rien négliger pour s'en acquitter comme il le devait. Il a su le faire — on en a mainte preuve — sans nuire aux travaux de nature bien différente que de plus en plus on le voit dès lors consacrer simultanément à l'étude des antiquités. Bien plus, cette étude, loin d'en être gênée, en tire au contraire parfois profit, l'expérience de l'administrateur militaire pouvant sur bien des points éclairer certains problèmes qui se posaient devant le savant. Ch. Robert l'a prouvé notamment, nous le rappellerons plus loin, dans ce qu'il a eu à dire un jour du régime des légions romaines. Son exemple fournit un argument à faire valoir contre le préjugé assez répandu qu'on ne peut bien faire qu'un travail auquel on se donne exclusivement.

On a vu quelquefois des hommes trop peu scru-

Digitized by Google

puleux sacrifier leurs devoirs professionnels à la satisfaction de goûts particuliers qui leur étaient contraires. Notre ami n'a pas été de ceux-là, on peut l'affirmer. La facilité de travail dont il était doué lui a permis d'ailleurs à cet égard plus peut-être que cela n'eût été possible à d'autres, un partage et comme une sorte de dualisme dans l'usage de ses facultés. Ajoutons à ces considérations cette observation que les devoirs auxquels on peut se trouver assujetti exigeant par moments dans leur accomplissement suspension et relâche, la plupart demandent ce répit, — on l'oublie trop — à des amusements futiles, à de stériles distractions ou à la pure oisiveté ; tandis qu'ils pourraient, en changeant seulement d'occupation, satisfaire au même besoin, et remplir utilement ainsi des moments qui autrement sont absolument perdus. Les travaux variés peuvent en effet procurer un soulagement suffisant, rien qu'à se succéder, ou, dans bien des cas, en opposant à la satiété et à la fatigue produites par les uns le charme attrayant des autres.

Ch. Robert avait distribué sa vie d'après ces principes. Là est le secret de la multiple activité qui lui a permis de satisfaire à la fois aux obligations de ses fonctions administratives et aux sollicitations de son goût pour l'étude. Ses chefs n'ont jamais eu à relever de défaillance dans la manière dont il s'acquittait de ses devoirs, et ses amis ont pu constater en mainte circonstance la facilité avec laquelle il passait des questions du métier aux spéculations de la science. Nous nous le rappelons à l'époque de ses graves et absorbantes fonctions de directeur au ministère de la

Digitized by Google

guerre, où nous l'avons vu souvent, au sortir d'un travail sur d'arides questions de service, tirer d'une des cases de son bureau un petit dossier renfermant des dessins et des notes d'épigraphie ou de numismatique, dont l'examen lui procurait, pour quelques moments, le délassement dont il avait besoin. Ch. Robert a pu parcourir ainsi, dans toute son étendue, la carrrière qu'il avait embrassée, y obtenir successivement tous les grades, jusqu'au plus élevé qu'elle comporte, et en même temps prendre, parmi les savants, la situation d'un confrère écouté et considéré.

Au lendemain du jour où il passait du Génie dans l'Intendance, notre ami quittait Metz. Il venait d'y vivre pendant huit années consécutives. Il y avait resserré de plus en plus les liens d'intimité noués entre lui et M. de Saulcy, qui s'en éloignait aussi vers la même époque, nommé en 1841 conservateur du Musée d'artillerie à Paris. Les deux amis prenaient à ce moment des partis très différents. Saulcy, que Paris attirait, sacrifiait, pour y suivre brillamment des voies nouvelles, son avenir militaire. Il était, à cette date, capitaine d'artillerie. Dans une situation analogue, Robert, la veille encore capitaine du Génie, adoptait un parti qui devait favoriser au contraire le développement de sa carrière dans les fonctions spéciales où il entrait. Séparés alors, les deux amis, prenant des directions différentes, devaient cependant se rapprocher plus tard en touchant au but: ils devaient se retrouver sur les bancs de l'Institut.

C'est le 30 janvier 1842 que Ch. Robert abandonnait l'uniforme du Génie pour celui de l'Intendance militaire. Il prenait dans ce corps le

Digitized by Google

grade d'adjoint de 2e classe, provisoirement à Metz, puis, au bout de quelques mois, à Lille, où il était transféré avec le même emploi le 25 octobre 1842. Il reste à Lille deux ans et demi à peu près, pendant lesquels, en 1844 (30 septembre), il passe à la première classe de son grade. Presque en même temps (20 octobre), il se marie à Reims, où il trouve dans une bonne et riche famille du pays la femme accomplie dont l'affectueuse sollicitude devait faire le charme de sa vie et le soutien de sa vieillesse. Le 10 avril 1845, Ch. Robert est nommé à l'emploi d'adjoint de première classe à Metz. Il retrouve dans cette ville ses parents qui, depuis une dizaine d'années, y résidaient. Il allait lui-même y passer encore neuf années, sans autre interruption qu'une absence de quelques mois, en 1848 et 1849, détaché alors à l'armée des Alpes, où il obtenait le grade de sous-intendant de deuxième classe (15 juin 1848). C'est en cette qualité, qu'après ce court éloignement, il rentre le 3 mars 1849 à Metz, d'où il ne devait plus maintenant s'éloigner qu'en 1854 pour un emploi à Marseille et pour la campagne de Crimée.

Pendant la période qui précède ces événements, la vie de notre ancien confrère avait pris son assiette définitive. Elle se dessine alors dans le partage que nous avons indiqué, entre ses fonctions administratives, avec leurs obligations de toute sorte, et ses études de savant, avec les attaches scientifiques et les publications qui en sont le double témoignage. Cette situation, ainsi définie, s'était annoncée dès son séjour à Lille, où, en 1843, il entrait dans la Commission historique du département du Nord — sa première affiliation à

Digitized by Google

une société d'études — puis, en 1844, dans la Société des antiquaires de la Morinie, donnant, la même année, l'important volume de ses *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul* (1844), résultat d'études commencées à Metz depuis longtemps déjà. En 1845, Ch. Robert prend place dans les cadres de la Société française pour la conservation des monuments historiques, et il est reçu membre de l'Académie de Reims ; en 1846, il est admis à l'Académie de Metz, dont il est cette année même élu secrétaire. Il entre en même temps dans la Société des recherches utiles de Trèves, puis, en 1848, dans la Société grand-ducale de Luxembourg ; en 1848, il est nommé correspondant de la Société nationale des antiquaires de France. La *Revue numismatique* avait, en 1845 et 1846, accueilli deux mémoires de lui, l'un sur une *Découverte de monnaies du moyen âge*, l'autre sur un *Tiers de sou d'or frappé à Mauriac*. En 1846, l'Académie de Metz imprime, dans ses Mémoires, ses observations sur un ouvrage relatif à l'*Histoire des monnaies royales de France* et une notice intitulée *Description d'une monnaie gauloise trouvée à Lewarde, près Douai*, travail présenté antérieurement à la Commission historique du département du Nord à Lille.

Ch. Robert se trouvait tout naturellement posé pour prendre part aux travaux du Congrès archéologique tenu à Metz en 1846. C'est là qu'il aborde pour la première fois, par des considérations générales, un sujet dont il s'est beaucoup et brillamment occupé depuis lors, et à propos duquel il devait se signaler par la nouveauté et l'originalité de ses conceptions, la numismatique mérovingienne,

Digitized by Google

celle en particulier des monétaires. Il ne voyait encore à ce moment, comme d'autres, dans les abondants spécimens de ce curieux monnayage, qu'un cadre d'études de géographie historique. C'est à ce point de vue spécialement qu'il en parle dans un mémoire intitulé *La numismatique mérovingienne considérée dans ses rapports avec la géographie*, lu au congrès de 1846, et imprimé dans le volume de ses travaux.

Après le court déplacement occasionné par une commission de service à l'armée des Alpes dont il a été question tout à l'heure, Ch. Robert avait, en 1849, comme nous l'avons dit, repris à Metz, avec ses études favorites, le courant de ses occupations administratives. Il y avait ajouté bénévolement la charge d'un cours d'administration et de législation militaires dont nous avons dit aussi deux mots, cours tout à fait nouveau qu'il eut le mérite de créer et de professer à cette École d'application de l'artillerie et du génie où il avait été lui-même élève une douzaine d'années auparavant (1). Il s'attache à ce rôle particulier, tout en remplissant ses fonctions ordinaires de sous-intendant ; et il le fait avec assez de succès pour mériter d'être expressement loué de la manière dont il s'est acquitté de ce double emploi. Il en est félicité par une lettre flatteuse du ministre de la guerre, sur le rapport du général inspecteur de l'École (10 novembre 1851). Il faut signaler ces faits pour montrer une fois de plus la facilité de travail dont était doué Ch. Robert, et son aptitude toute particulière à remplir simultanément

(1) Ce cours a été rédigé et publié.

Digitized by Google

plusieurs tâches sans sacrifier l'une à l'autre. Le jeune sous-intendant avait été cette année même nommé chevalier de la Légion d'honneur (23 mars 1851).

Tout en s'acquittant des devoirs commandés par ses fonctions ordinaires, auxquels il ajoutait le labeur volontaire d'un cours d'enseignement, Ch. Robert poursuivait ses études favorites de numismatique, et il faisait à ce moment même, sur ce terrain, une découverte capitale, qui, plus ou moins contestée d'abord, a fini par être acceptée par tout le monde. Nous voulons parler de son explication du régime des monétaires mérovingiens. Il avait, en 1849 et 1850, publié quelques travaux sur *Les monnaies de Postume*, sur celles *de Bourbourg* et *de la principauté de Dombes*, sur des *Tiers de sou d'or inédits,* et son premier mémoire d'archéologie proprement dite, sur une *Fibule antique en bronze portant trace d'émaux, découverte au pied du mont Saint-Quentin, près de Metz.* La notice sur les tiers de sou d'or inédits, imprimée dans la *Revue numismatique* en 1850, ne contenait que des descriptions. Le même sujet est abordé en 1851 à un autre point de vue dans deux écrits, *Les monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renault,* et les *Considérations de la monnaie à l'époque romane*, où l'auteur propose des idées nouvelles et tout à fait originales sur les tiers de sou d'or mérovingiens et sur le régime des monétaires aux VI^e^, VII^e^ et VIII^e^ siècles. La théorie de Ch. Robert, dont nous reparlerons un peu plus loin, est entrée dans la science ; elle sort du cadre spécial de la numismatique et pénètre dans le domaine plus large

Digitized by Google

des faits économiques et de l'histoire proprement dite. Après leur première apparition dans les deux publications de 1851, ces idées nouvelles sont reproduites dans un grand ouvrage donné l'année suivante, les *Études numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France* (1852), consacrées aux monnaies de Metz, de Toul et de Verdun, antérieures au XI^e^ siècle, c'est-à-dire appartenant aux époques gauloise, mérovingienne et carolingienne, et à celle des premiers souverains d'outre-Rhin.

Le séjour prolongé de Ch. Robert à Metz l'avait naturellement amené à diriger son attention sur la numismatique de cette ville, dont son ami M. de Saulcy avait tracé les grandes lignes, et sur quelques particularités de ce sujet d'étude. De là, deux écrits consacrés alors à cet objet spécial, les *Souvenirs numismatiques du siège de 1552* (1851-52), et les *Recherches sur les monnaies et les jetons des maîtres échevins de Metz* (1853). Ch. Robert s'était vu en même temps affilier à la Société d'émulation de Lons-le-Saulnier (1850), à la Société d'archéologie lorraine (1851), à la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace (1853), à la Société de numismatique de Berlin (1853), à la Société d'émulation de Cambrai (1854).

Les liens qui attachaient Ch. Robert à la ville de Metz s'étaient graduellement resserrés. Après ses années de collège, il y avait passé, presque sans interruption, toutes celles à peu près des commencements de sa carrière, à partir de l'École d'application en 1834. Des vingt années que comprend cette période de sa vie, il n'y avait à défal-

Digitized by Google

quer comme étrangères à cette résidence que les trois années de service à Lille (1842-1845) et les quelques mois de présence à l'armée des Alpes (1848-1849). Il avait pris à Metz des attaches de tout genre, par les relations du monde, par les rapprochements de l'amitié, par les habitudes de travail et les sujets d'étude. Il allait maintenant s'en trouver éloigné par les exigences de sa carrière, et, sauf pour un court séjour de moins de deux années comme intendant militaire, en 1861 et 1862, il ne devait plus y revenir qu'en simple visiteur.

En 1854, au lendemain de la publication du volume des Recherches sur les monnaies et les jetons des maîtres échevins de Metz, un ordre de service (28 mars) faisait partir inopinément Ch. Robert pour Marseille, où il tombait en pleine invasion du choléra. Une épidémie est le véritable champ de bataille d'un administrateur. Le sous-intendant Robert affronta résolument cette redoutable épreuve. Sa courageuse conduite faillit lui coûter la vie. Après une grave atteinte du fléau, son chef dut demander pour lui au ministre un congé de convalescence. Nous nous en voudrions de ne pas faire connaître dans quels termes est formulé le rapport joint à cette proposition (8 août 1854) : « En vous transmettant cette demande, « dit l'intendant, il est de mon devoir, M. le « maréchal, de vous signaler l'attitude énergique « du sous-intendant Robert au milieu de l'épidé- « mie qui a fait tant de victimes à l'hôpital mili- « taire de Marseille, et dont il a eu trois atteintes « successives. Ses longues séances de tous les « jours à l'hôpital ont exercé sur tout le per-

Digitized by Google

« sonnel une influence très marquée ; les infir-
« miers, dont plus de vingt ont succombé, étaient
« heureux de sa présence et s'en trouvaient encou-
« ragés. En un mot, M. le maréchal, son zèle et
« son dévouement méritent les plus grands éloges. »
Un peu plus tard, le ministre écrivait à l'intendant (12 octobre 1854) : « M. l'intendant, je vous
« charge de transmettre le témoignage de ma vive
« satisfaction à M. le sous-intendant Robert, pré-
« cédemment employé à Marseille, et actuellement
« à l'armée d'Orient, qui m'a été signalé par votre
« collègue de la 9e division comme s'étant parti-
« culièrement fait remarquer par son zèle et son
« dévouement pendant la durée de la dernière
« épidémie cholérique qui a sévi dans la 9e divi-
« sion militaire. J'ai fait déposer au dossier du
« sous-intendant Robert un extrait du rapport que
« m'a adressé à ce sujet M. l'intendant militaire
« de Cambis ».

De pareils témoignages sont des lettres de noblesse. La seconde pièce signale une phase nouvelle de la vie militaire de notre ancien confrère. Il appartient maintenant à l'armée d'Orient. La commission qui l'y attache porte la date du 26 septembre 1854. Il avait quitté Marseille au commencement d'août avec un congé de deux mois. Son congé à peine expiré, il revient s'y embarquer. Le 15 octobre, il est à Andrinople, et le 5 novembre à Constantinople. Le 19 décembre, il est promu sous-intendant de première classe, attaché au grand quartier général en Crimée, et le 1er février 1855 il prend, comme directeur, le service des subsistances de l'armée.

De pressantes occupations et une grande res-

Digitized by Google

ponsabilité ne laissent guère de liberté d'aucune sorte à l'administrateur pendant cette période de guerre. C'est ce que Ch. Robert explique plus tard à M. de Longpérier, dans une lettre publiée par la *Revue numismatique* en 1859, *Lettre à M. de Longpérier sur quelques médailles trouvées en Crimée*, où il parle de ce qu'il a entendu dire alors des récoltes de médailles faites par les Anglais, et de l'impossibilité où il a été lui-même de faire aucune recherche, sinon au dernier moment, en juillet 1856, peu de jours avant l'embarquement. Quelques fouilles pratiquées alors précipitamment dans l'emplacement de la seconde Kerson ne donnèrent presque rien : une médaille grecque antique et, avec une trentaine de petits bronzes de la fin du IVe siècle et du Ve, quelques monnaies des IXe, Xe et XIe siècles.

La part des conquêtes en numismatique était faible. Sous d'autres rapports, le serviteur de la science avait été plus heureux. Au commencement de 1855, il avait vu débarquer en Crimée un ancien camarade du Génie, entré comme lui dans l'administration, le sous-intendant Blondeau, qui arrivait d'Afrique pour prendre part à la campagne. M. Blondeau avait été envoyé, au courant de cette année, dans la Dobrudja pour y diriger les récoltes fourragères destinées à la cavalerie de l'armée. Il était tombé à Kustendjé sur l'emplacement d'une ville antique dont plusieurs inscriptions lui avaient permis de constater l'identité avec celle de Tomis, lieu d'exil d'Ovide. Ces inscriptions étaient gravées sur des blocs de pierre, quelques-uns très volumineux, que M. Blondeau avait fait embarquer comme lest avec les fourrages et

Digitized by Google

envoyés ainsi à son ami Robert, qui, de Crimée, put les expédier d'une manière analogue à Marseille. De là ces curieux monuments sont parvenus à Paris, où ils ont pris place dans les collections épigraphiques du Louvre (1).

Charles Robert revient de Crimée avec la croix d'officier de la Légion d'honneur (14 septembre 1855) et le Medjidié (27 mars 1856). Il reçoit en même temps (19 avril 1856) un ordre de service qui l'attachait à la garde impériale et qui devait le ramener à Paris. Mais, avant de venir prendre ce poste envié, il doit rester près d'un an à Aix-en-Provence, pour le travail de liquidation des comptes de l'armée d'Orient. Il avait reçu pendant ce temps la médaille anglaise, puis la médaille sarde de Crimée.

Un peu de répit étant donné dès lors à l'administrateur dans l'expédition des affaires de service, il revient graduellement à ses études favorites. Il avait dû à peu près les suspendre pendant les années 1854, 1855 et 1856. Il n'avait rien donné depuis les recherches sur les monnaies et jetons des maîtres échevins de Metz (1853). C'est à Metz que s'étaient arrêtées ses publications, c'est à Metz qu'il veut les reprendre, et il envoie en 1857, à l'Académie de cette ville, sa note sur les antiquités de Kustendjé, *Note sur des débris antiques recueillis en 1855 à Kustendjé [Dobrudja]*, dont nous avons parlé tout à l'heure. En 1858, il

(1) Quelques morceaux dédaignés, quoique non dépourvus d'intérêt, ont été réunis après les choix faits par les administrateurs du musée, et sont maintenant encastrés dans le mur latéral de la petite cour ménagée en avant de l'hôtel de M. Blondeau, aujourd'hui président de section au Conseil d'État, rue de Hambourg, n° 3, à Paris.

Digitized by Google

adresse à la *Revue belge de numismatique* une lettre sur l'origine d'un type singulier observé sur un denier carolingien de Valenciennes, *Denier au temple frappé à Valenciennes*. A 1859 appartiennent deux lettres à M. de Longpérier publiées dans la *Revue numismatique ;* la première, dont nous avons déjà dit deux mots, sur la nullité de ses trouvailles de monnaies anciennes en Crimée ; la seconde intitulée *Lettre à M. de Longpérier sur des monnaies gallo-romaines,* où il confirme une théorie récemment établie par M. de Saulcy, touchant la présence de noms de gouverneurs romains sur les monnaies gauloises des peuples placés sous leur autorité.

En 1860, Ch. Robert adresse à Metz, à la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle, sous ce titre, *Notes sur des monnaies austrasiennes inédites*, la description de quelques tiers de sou d'or nouveaux appartenant à la région de l'ancienne Austrasie ; et il refait, à cette occasion, encore une fois, l'exposition de sa théorie sur le régime des monétaires. Il écrit, en outre, pour la *Revue numismatique,* un travail commencé depuis longtemps sur les *Monnaies de Mâcon* jusqu'au commencement du XII^e^ siècle, à partir des bronzes attribués aux Éduens, et une *Notice nécrologique sur M. le marquis de Lagoy,* avec une *Première lettre à M. de Longpérier sur quelques collections du Piémont et de la Lombardie,* collections qu'il avait pu voir en parcourant le pays pendant la campagne d'Italie. Il avait pris part, en effet, à cette campagne, en 1859, avec la garde impériale, au service de laquelle il était attaché, nous l'avons dit, depuis son retour de

Digitized by Google

Crimée. Il avait été, en cette année 1859, reçu membre de la Société pour la connaissance de l'antiquité et les recherches historiques de Nassau. En 1861, il est nommé membre de l'Institut royal de Lombardie.

Au commencement de 1861, Ch. Robert est envoyé, le 13 mars, à Metz pour y faire fonction d'intendant militaire de la 5e division, en attendant la collation prochaine de ce grade, auquel il reçoit en effet sa nomination le 25 mai suivant. A Metz, qui était devenu pour lui comme une patrie d'adoption, il retrouvait encore sa mère qu'il a conservée jusqu'en 1862 (4 juillet); son père y était mort depuis une dizaine d'années déjà, le 4 juillet 1850. On voit quels liens de tout genre l'attachaient de plus en plus à cette ville aimée, où il était en quelque sorte chez lui. Il y revenait cependant alors pour la dernière fois et pour un instant seulement, après plusieurs années d'éloignement. Il y reparaissait avec un grade que, dans l'Intendance, il n'est donné qu'à un petit nombre de dépasser, et qui pour beaucoup est le couronnement de leur carrière. Il ne devait pas en être ainsi de notre ancien confrère. Relativement au chemin qu'il avait parcouru, il était jeune encore, n'ayant pas cinquante ans. Il pouvait justement prétendre ne pas s'arrêter à ce point. Il avait de beaux états de service. Il s'était fait remarquer en plus d'une circonstance par son zèle et sa capacité. Il s'était trouvé partout à la hauteur du rôle qui lui avait été assigné. Il était naturellement désigné pour un emploi du premier ordre quand l'occasion s'en présenterait. Elle s'offre inopinément vers la fin de 1862. Moins de

Digitized by Google

deux ans après son retour à Metz, l'intendant militaire Robert est appelé à Paris pour y prendre, au ministère de la guerre, les importantes fonctions de directeur de l'administration de l'armée (20 décembre 1862). Dans cette position éminente où son mérite reconnu le maintient pendant cinq années, les honneurs viennent naturellement au-devant de lui. En 1865, il est nommé commandeur de la Légion d'honneur (14 mars), et, presqu'en même temps, commandeur également de l'ordre étranger de Wasa. Vers la fin de la cinquième année de ses fonctions de directeur, un mouvement dans le personnel lui fait quitter le ministère. Il est nommé alors intendant général inspecteur (25 octobre 1867) et membre du comité d'administration (31 octobre 1867).

C'est dans cette situation que le trouve l'épouvantable tourmente de 1870. Nous l'avons vu alors passer au début de la campagne à Metz, calme et confiant encore. Il était attaché à l'armée du Rhin et chargé d'organiser le service d'évacuation des ambulances sur l'intérieur. L'intérieur, hélas ! était le cadre étroit dans lequel nous allions nous trouver retenus d'abord, refoulés ensuite. Quelques semaines en effet après nous avoir serré la main à Metz, où nous étions maintenant enfermé, Ch. Robert était intendant en chef de l'armée de la Loire, à Tours d'abord, à Bordeaux ensuite à la fin de cette guerre cruelle, terminée par une paix douloureuse qui ne l'était pas moins. L'étoile de la France avait pâli. Personnellement Ch. Robert avait, à la suite de ses fatigues, subi les atteintes d'une grave maladie, et il avait vu son fils aîné, lieutenant aux mobiles de la Sarthe, tomber

Digitized by Google

grièvement blessé sur le champ de bataille de Coulmiers. Après la paix, il revient à Paris, où il reprend sa place au comité d'administration, voué alors au travail pressant de reconstitution de notre armée, de nos arsenaux, de nos magasins.

On n'a pas oublié la tempête de récriminations déchaînée alors par l'opinion, follement emportée, contre l'institution de l'Intendance militaire. M. l'intendant général Bouché, en adressant à son ancien chef les suprêmes adieux, a rappelé les énergiques protestations formulées par lui contre ces aveugles accusations. « Il avait, dit M. Bouché, justement « apprécié alors ce qu'était le fantôme passionné- « ment évoqué d'un dualisme qui n'a jamais existé « entre le commandement tout-puissant et l'inten- « dance militaire, dévouée toujours, et docilement « subordonnée dans les limites sagement tracées, « en vue de l'intérêt supérieur de l'État, par des « lois et des règlements tutélaires. Aussi jaloux « de la bonne administration des troupes que « des deniers de l'État, il affirmait, par de judi- « cieuses et éclatantes démonstrations, combien « avait été fructueuse et efficace, pendant une « période presque séculaire, la concentration dans « les mêmes mains de la direction et du contrôle « administratif de l'armée ».

Tel était, au témoignage d'un de ses collègues, le langage de l'intendant général Robert, revenu après la guerre à ses travaux antérieurs de membre du comité d'administration. Il prend en 1876 (7 mars) la présidence de ce comité. L'année suivante, la limite d'âge le fait passer dans ce que, par euphémisme, on appelle, pour les officiers

Digitized by Google

généraux, le cadre de réserve. Il est à la retraite (20 novembre 1877). Il avait servi son pays pendant quarante-cinq ans ; il avait à son actif toutes les campagnes auxquelles il lui avait été possible de prendre part pendant cette longue période, et pouvait produire des témoignages particuliers de satisfaction de ses chefs pour la manière dont il avait partout fait son devoir, quelquefois plus que son devoir ; il avait été enfin honoré de nombreuses marques de distinction au cours de sa carrière (1).

Nous avons jugé à propos de présenter dans son ensemble et sans en rompre les lignes, le tableau des dernières années de la carrière militaire de notre ancien confrère, à partir du jour où elle paraît se fixer définitivement à Paris en 1862. Depuis cette époque, sauf la courte interruption de la guerre d'Italie, il y réside d'une manière continue. Ce qui caractérise l'existence qui lui est ainsi faite, c'est une grande régularité d'occupations, avec le calme et la sécurité morale qu'on éprouve à voir devant soi le but à peu près assuré où l'on tend, sans avoir à redouter ni arrêt ni contretemps avant de l'atteindre. Pure illusion bien souvent, il est vrai ; mais à distance des faits, cette illusion suffit à la tranquillité de l'esprit. C'est pour la plupart la situation la plus favorable aux travaux intellectuels dans une vie d'études.

(1) M. Charles Robert était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1865 et fut fait, en 1882, officier de l'Instruction publique. Il était, de plus, décoré des médailles anglaise et sarde de Crimée et de la croix du Mérite militaire de Sardaigne, officier de l'ordre des SS. Maurice et Lazare, commandeur de l'ordre de Wasa et du Medjidié, chevalier grand-croix de saint Grégoire le Grand.

Digitized by Google

Elle paraît avoir été telle pour Ch. Robert, dont les productions, résultat de ses études particulières, prennent un notable développement pendant cette dernière partie de sa carrière. A peu près nulles pendant les quatre années absorbées par la guerre de Crimée (1854-1857), leur nombre remonte ensuite annuellement à un chiffre qui dépasse celui des temps antérieurs.

Nous avons mentionné déjà quelques-uns de ces écrits des années 1857 à 1868. En 1861 l'auteur donne en un fort volume enrichi de nombreuses gravures sa *Numismatique de Cambrai*, travail commencé depuis longtemps et que paraît lui avoir inspiré originairement son séjour dans le Nord (1842-1844). La même année il insère dans les Actes de l'Institut lombard une *Lettre à M. Biondelli sur les imitations ostrogothes des sous et des tiers de sou d'or romains*, en Italie. La *Revue numismatique* imprime en même temps des observations qu'il lui adresse sur les monnaies de Lorraine ducales et épiscopales, à propos notamment d'une trouvaille récente appréciée dans une *Lettre à M. de Saulcy sur les monnaies trouvées à Contrexéville*, et l'examen des travaux de M. Chalon sur les *Monnaies des comtes de Namur*. L'Académie de Reims accueille de son côté dans ses mémoires un travail donné par lui sous ce titre : *Note sur les monnaies provinoises des comtes de Champagne*, avec une discussion sur les origines et le caractère du fameux type monétaire du peigne.

En 1862 notre ancien confrère publie dans la *Revue numismatique*, pour faire suite à la lettre de 1860, une *Seconde lettre à M. de Longpérier*

Digitized by Google

sur les collections de l'Italie, celles qu'il avait pu voir dans cette contrée pendant la campagne de 1859, et il donne dans le Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle l'appréciation d'un ouvrage d'Olivieri sur les *Monnaies et médailles des Spinola ;* ce qui lui fournit l'occasion de signaler le parti avantageux qu'au XVII^e^ siècle les petits princes italiens tiraient des produits de leur monnayage, recherchés dans les échelles du Levant, où le type de la monnaie de Dombes jouissait, nous dit-il en passant, de la même faveur.

L'année même et à la veille du jour où il venait prendre résidence à Paris qu'il ne devait plus guère quitter, Ch. Robert avait reçu le titre envié de correspondant de l'Institut à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; quelques années plus tard (8 juillet 1871) il en était élu membre libre pour y succéder à Mérimée. La fréquentation de cette savante Compagnie, dont il suivait volontiers les séances, devait attirer notre nouveau confrère sur le terrain d'études à peu près nouvelles pour lui, qui y sont particulièrement en honneur aujourd'hui, l'archéologie et surtout l'épigraphie. Il avait été reçu en 1869 membre résidant à la Société des antiquaires, où il avait trouvé déjà les mêmes tendances. Il les trouve également au sein de la Commission de la topographie des Gaules, où il est appelé en 1873, et au Comité des travaux historiques et scientifiques près le ministère de l'instruction publique, où il prend place en 1875. C'est ainsi que Ch. Robert entre dans la voie des études d'épigraphie. Ce n'est pas qu'il abandonne alors la numismatique. Loin de

Digitized by Google

là, elle restera jusqu'à la fin l'objet principal de ses travaux; mais il y associe avec succès quelques études d'un autre ordre, montrant par là une fois de plus la souplesse de son esprit et la variété de ses aptitudes.

Pour prouver ce qu'on peut appeler la fidélité de notre ancien confrère à l'objet de ses premières études, à la numismatique, il faut citer les travaux consacrés alors par lui aux monnaies des Trois-Évêchés; ses considérations sur l'*État de la numismatique de Toul* (1868), depuis ce qu'il en avait dit vingt ans et plus auparavant (1844); sa *Sigillographie de Toul* (1868), complément de sa numismatique, ouvrage commencé depuis longtemps; ses *Monnaies et jetons des évêques de Verdun* (1886); ses études sur la numismatique messine, auxquelles se rattachent un article sur les *Monnaies de Trèves, Metz et Verdun* (1866) et des mémoires sur les *Monnaies municipales de Metz sous les rois de France* (1869-1880), sur les *Monnaies de Gorze* (1870), sur les *Médailles commémoratives de la défense de Metz en 1552* (1874), sur les *Monnaies messines du trésor de Saint-Vith* (1877), trouvaille qui comblait une lacune des séries épiscopales de Metz, sur *Fr.-H. de Haraucourt-Chambley, doyen du chapitre de Metz; monnaie de compte dont il se servait, son jeton et sa devise* (1884). Signalons encore, à côté de ces travaux, un remaniement du classement de la série tout entière des *Monnaies, jetons et médailles des évêques de Metz* (1877) où notre ami trouvait des difficultés de chronologie dont il nous a souvent entretenu dans ces dernières années: œuvre considérable, très avancée et déjà en cours de publication quand la mort de

Digitized by Google

l'auteur est venue inopinément l'arrêter (1). C'est Metz, la ville en quelque sorte adoptée comme sienne par Ch. Robert après y avoir passé tant d'heureuses années, c'est Metz qui a été l'objet de ses derniers travaux. Il aimait Metz; il y avait immobilisé une partie de sa fortune; il y avait marié sa fille; il y revenait dans ces derniers temps chaque année pour passer dans ses environs quelques semaines. Il avait depuis la guerre conçu pour cette noble victime les sentiments d'attachement redoublé que lui ont voués ses propres enfants. Ces sentiments n'étaient assurément pas étrangers au choix qu'il fait un jour du sujet traité par lui dans une lecture publique à l'une des séances annuelles de l'Académie des inscriptions: les *Médailles commémoratives de la défense de Metz en 1552,* travail que nous avons mentionné tout à l'heure.

Avec les études sur la numismatique des Trois-Évêchés, il convient de rapporter encore à l'œuvre des dernières années de notre ancien confrère, dans cet ordre de faits, une notice sur une *Trouvaille de monnaies d'or du bas-empire* (1866); un grand travail sur la *Numismatique du Languedoc* (1876, 1879, 1880), destiné à entrer comme appendice dans la nouvelle édition de l'histoire de cette province par Dom Vaissette, et tout à fait digne d'être annexé à ce savant ouvrage. Nous mentionnerons également, pour compléter ce qui peut être dit des travaux de numismatique de Ch. Robert,

(1) Ce travail se termine et s'imprime en ce moment, par les soins de M. Serrure, dans l'Annuaire de la Société française de numismatique.

Digitized by Google

depuis que sa vie s'était fixée à Paris, ses publications dans divers recueils sur des sujets qui s'y rapportent : les monnaies gauloises (1864, 1868, 1876, 1880, 1884, 1885, 1886) (1); les monétaires mérovingiens (1863, 1867, 1876, 1879, 1882, 1885) (2); *Les sceau et monnaies de Zwentibold, roi de Lorraine*, dont on connaît l'importance historique et les monnaies de son frère Louis l'Enfant (1863); le *Trésor de Chinon* (1882); la *Prétendue restauration du pouvoir de Maurice Tibère dans la province romaine*, etc. (1883). Ces deux derniers mémoires fournissent à leur auteur l'occasion de compléter l'étude d'une question déjà touchée dans sa lettre à M. Biondelli (1861) et dans sa numismatique du Languedoc (1876, 1879), l'imitation, par les rois barbares de l'Europe occidentale, des sous d'or émis par les empereurs. Aux derniers travaux de Ch. Robert sur la numismatique se rattachent naturellement les Catalogues

(1) *Monnaies gauloises au type du personnage assis, etc.* (1864); *Essai de rapprochement entre les monnaies celtiques du Danube et quelques monnaies anépigraphes de la Gaule cisrhénane* (1868); *Numismatique de la province du Languedoc*, I (1876); *Description raisonnée des monnaies gauloises appartenant à M. P.-Ch. Robert* (1880); *Examen d'un trésor de monnaies gauloises dites Regenbogen-Schüsselchen* (1884); *Lettre à M. A. de Barthélemy sur les monnaies gauloises* (1885); *Ogmius dieu de l'éloquence figure-t-il sur les monnaies armoricaines?* (1886); *Arcantodan en gaulois est un nom commun et, suivant toute apparence, le titre d'un magistrat monétaire* (1886).

(2) *Monnaies mérovingiennes inédites : Agaune, Auxerre*, etc. (1863); *Monnaies de Pfalzel*, etc. (1863); *Tiers de sou d'or austrasiens* (1867); *Numismatique de la province du Languedoc*, I et II (1876, 1879); *Tiers de sou d'or de Marsal, Vic*, etc. (1882); *Notice sur un triens mérovingien inédit portant le nom de Vienne* (1885); *Dissémination et centralisation alternatives de la fabrication monétaire depuis les Gaulois jusqu'au commencement de la domination carolingienne* (1885).

Digitized by Google

descriptifs de ses collections (1880, 1886) (1); des études importantes sur les médaillons contorniates (1868, 1879, 1881, 1882, 1885) (2), dont nous aurons à dire quelques mots tout à l'heure; et, pour ne rien négliger, des articles consacrés aux *Médailleurs de la Renaissance:* comptes-rendus des publications de M. A. Heiss sur ce sujet (1882, 1883, 1884, 1885, 1886).

En archéologie et en épigraphie, Ch. Robert paraît suivre jusqu'à un certain point, dans l'ordre de ses travaux, le hasard des rencontres où les sujets s'en offrent à lui. Il avait débuté en 1850 dans les publications de ce genre par quelques observations sur une fibule antique découverte au pied du mont Saint-Quentin près de la ville de Metz où il était alors. C'était là de l'archéologie proprement dite, objet d'étude auquel il ne devait revenir de nouveau que beaucoup plus tard et d'une manière tout accidentelle. Ce n'est en effet qu'après un intervalle de vingt-cinq années qu'il trouve occasion de traiter encore une question d'archéologie, à propos d'un fragment de bronze antique inexpliqué du musée de Grenoble, où d'ingénieux rapprochements lui permettent de reconnaître le manche élégamment orné d'un boutoir romain, instrument appartenant à l'humble industrie du maréchal-ferrant. Cette découverte est

(1) *Monnaies gauloises appartenant à M. Ch. Robert, 1er fascicule* (1880); *Collection numismatique de M. Ch. Robert, 2e et 3e fascicules* (1886).

(2) *Médaillons contorniates inédits* (1868); *Catalogue des médaillons contorniates de la collection de M. P.-Ch. Robert* (1879); *Médaillons contorniates inédits* (1881); *Étude sur les médaillons contorniates* (1882); *Les phases du mythe de Cybèle et d'Atys rappelées par les médaillons contorniates* (1885).

Digitized by Google

consignée dans un curieux mémoire intitulé *Le boutoir romain* (1876). Quelques années auparavant les études épigraphiques s'étaient offertes à lui dans un monument fortuitement rencontré à Milan, où il lit et explique l'*Inscription tumulaire d'un Civis mediomatricus* (1870).

L'archéologie et l'épigraphie se mêlent dans ses travaux ultérieurs, dans les intéressants rapports entre autres que de 1876 à 1878 il présente au Comité des travaux historiques et scientifiques près le ministère de l'instruction publique (1), Comité dont il faisait partie depuis 1875 (15 février). Des travaux tout personnels sont consignés en outre par notre ancien confrère dans une *Notice sur une statuette de terre cuite avec inscriptions* (1878), petit monument trouvé près d'Angers; dans une autre intitulée *Sirona* (1879) sur une divinité indigène qui semble en relation avec les sources, tout particulièrement peut-être avec les sources thermales, associée, sur certains monuments, au personnage d'Apollon « Apollo granus », dont le surnom pourrait bien avoir une signification analogue: particularité sur laquelle on n'est au reste pas d'accord. Ailleurs il présente sous ce titre, *Quelques mots sur le mobilier préhistorique* (1886), de judicieuses observations touchant les découvertes opérées dans les stations et les sépultures préhistoriques, et fait à cette occasion de sages recommandations contre les entraînements auxquels on n'est que trop exposé, en fait d'hypo-

(1) *Les voies commerciales de la poterie romaine* (1876); *L'épigraphie romaine de Vence et de ses environs* (1877); *Les antiquités du département des Alpes-Maritimes* (1877).

Digitized by Google

thèses, dans les études encore nouvelles et fort en crédit de nos jours sur ce sujet. Mentionnons également des considérations sur *Les noms de Cologne en latin et dans les langues modernes, à propos d'un denier inédit de Lothaire I* (1886), et un dernier travail enfin sur *L'inscription de Voltino et ses interprétations* (1887).

Ces études toutes particulières ont leur mérite; mais au-dessus d'elles il faut placer, en les recommandant spécialement, les travaux d'un intérêt plus général de notre ancien confrère sur les légions romaines par exemple (1866, 1867, 1868, 1871, 1875, 1877, 1884) (1); d'autres sur *Cinq inscriptions trouvées à Lectoure* (1881), sur les Inscriptions de Bordeaux (1879, 1881, 1883) (2), et enfin son *Épigraphie gallo-romaine de la Moselle* (1873, 1883, 1887), dont le dernier fascicule, auquel avait collaboré M. Cagnat, allait paraître au moment de la mort du principal auteur. Ce dernier ouvrage était de ceux qu'avait dû naturellement lui inspirer son amour pour Metz, avec le besoin d'en porter témoignage en présence de l'effroyable situation faite par les événements à cette malheureuse ville. Ch. Robert a pu suivre en cela l'impulsion de ses sentiments patriotiques. Il a fait en même temps, dans un

(1) *Inscriptions de Troësmis* (1866); *Coup d'œil général sur les légions de l'Empire* (1867); *Les légions d'Auguste* (1868); *Emplacement des légions romaines* (1871 et 1875); *Inscription de Périgueux mentionnant les Primani* (1877); *Inscriptions laissées dans une carrière de la haute Moselle par les légions romaines* (1884).

(2) *Étude sur quelques inscriptions antiques du musée de Bordeaux* (1879); *Nouvelles observations sur les noms des deux premiers Gordien* (1881); *Quelques noms gaulois empruntés à cinq inscriptions de Bordeaux* (1881); *Les étrangers à Bordeaux* (1883).

Digitized by Google

cadre bien choisi, un ouvrage des plus remarquables. L'épigraphie de la Moselle est, dans son principe, la description raisonnée du musée lapidaire longtemps attendu dont nous terminions l'installation et que nous inaugurions à Metz, au moment même où notre chère ville nous était arrachée pour être livrée comme rançon de la France aux mains de l'ennemi. Libéré par la dure immolation imposée à la noble cité, le pays n'oubliera jamais la dette qu'il a contractée envers elle.

Nous venons de donner un aperçu des travaux qui ont rempli la dernière partie de la vie de Ch. Robert (1). C'est au milieu de ces occupations

(1) Nous avons fait connaître au cours de la présente notice les travaux qui avaient précédé ceux-là. Nous avons aussi mentionné pour les époques antérieures, à mesure que les faits se produisaient, l'affiliation de leur auteur à diverses Sociétés savantes et pour les derniers temps, en 1862, sa nomination de correspondant de l'Institut; en 1869, celle de membre résidant de la Société des Antiquaires de France dont il était correspondant depuis 1848. Rappelons encore son élection comme membre libre à l'Académie des inscriptions en 1871, et son admission dans la Commission de la topographie des Gaules en 1873, puis au Comité des travaux historiques et scientifiques près le ministère de l'Instruction publique en 1875. Nous signalerons maintenant, à partir de 1862, sa nomination à la Société des Antiquaires de l'Ouest en cette année même de 1862, à la Société belge de numismatique en 1863, à la Société des Antiquaires du Rhin en 1864, à l'Institut de correspondance archéologique de Rome en 1868, à l'Académie archéologique de Belgique en 1873, à la Société académique du Périgord en 1874, à la Société des belles-lettres et arts de Bar-le-Duc en 1875, à la Société archéologique du Midi de la France en 1877, à la Société suisse de numismatique et à l'Académie des sciences et lettres de Savoie en 1880, à l'Académie d'Hippone en 1882, à la Société numismatique de Vienne (Autriche) en 1883, à la Société des Antiquaires du Centre en 1884, à la Société du Comminges en 1885; à plusieurs autres Sociétés académiques encore, sous des dates que nous ne connaissons pas; ainsi à la Société d'agriculture, sciences et commerce du Puy, à la Société philomatique de Verdun, à la Société d'archéologie de Mont-

Digitized by Google

que l'heure de la retraite avait sonné en 1877 pour l'intendant général inspecteur, l'heure de la mise au cadre de réserve du vieil officier: redoutable épreuve pour des hommes habitués à une vie de travail et de mouvement qui voient tout d'un coup s'arrêter ainsi comme fatalement, dans le régime de leur existence, toute activité. Cette activité, la nature lui impose sans doute elle-même des bornes: mais dans les conditions ordinaires elle ne la frappe pas d'une brusque suppression. Elle en subordonne la diminution graduelle à celle des forces de l'individu. Dans ces termes, le jeu bienfaisant de ces lois procure un soulagement qui ne ressemble en rien à un coup violent, comme celui auquel il faut le plus souvent s'attendre à l'extrême limite d'une carrière consacrée au service public. Là, quand est venue l'heure fatale de la retraite, la mesure s'impose brutalement; le choc n'est amorti par aucun ménagement. Ceux-là seulement savent en adoucir les effets qui, prévoyant ce brusque arrêt, se sont assuré une prolongation d'activité dans l'accomplissement de certaines tâches procédant de leur initiative et qui, dépendant de leur seule volonté, ne peuvent leur être enlevées. Malheureusement la prévision ne va pas plus loin parfois qu'à se dire qu'on y avisera quand se fera sentir le besoin d'y pour-

---

pellier, à la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, à la Société académique de la Corrèze, à l'Institut archéologique d'Arlon, à la Société des Antiquaires du Nord (Copenhague), à la Société historique et archéologique du Maine, à la Société archéologique et numismatique de Philadelphie, à la Société archéologique de Bordeaux, à la Société royale des Antiquaires de Londres et à la Société numismatique de la même ville.

Digitized by Google

voir. Mais il est trop tard pour y penser quand le coup est porté; et beaucoup, faute de s'être préparés à temps, y succombent.

Ch. Robert pouvait justement se considérer sur ce point comme à l'abri du danger. Il avait devant les mains et pour longtemps des travaux assurés, de ceux-là mêmes qu'il aimait le plus. Il en avait, à l'état d'ébauche, à défier toutes les prévisions; et il en a finalement laissé encore sans emploi. Il vivait donc en toute sécurité et regardait tranquillement marcher les années. On comprend son effroi, on peut dire son désespoir, quand lui semble s'écrouler tout à coup l'édifice de ses espérances, au moment où il s'apprêtait à s'y arranger un sûr refuge. Quelques mois après sa mise à la retraite, étant aux eaux de Royat (1878), il se trouve, dans une crise soudaine tout à fait inattendue, menacé de perdre la vue. Les choses heureusement n'allèrent pas jusque-là; un habile praticien put même le rassurer bientôt, en lui affirmant qu'un seul œil avait été atteint et que l'autre était sauf, assez singulièrement protégé par une cataracte qui marchait très lentement et dont il n'y avait pas lieu de se préoccuper. Il lui déclarait en même temps qu'il n'avait pas même à s'imposer la cessation de toute lecture, comme il y avait été dans les premiers moments mal à propos condamné. Il lui était loisible au contraire de lire et d'écrire, avec mesure cependant. L'essentiel était de n'en être pas complètement empêché. Ch. Robert a lu, il a écrit, non sans quelque réserve il est vrai, pendant près de dix années encore.

Il y avait pourtant une menace dans le fait qui

Digitized by Google

venait de se produire. Notre ami sut l'envisager sans trouble. Grâce à l'énergie de son caractère, il se remit tranquillement après cette algarade à ses études, comme le prouvent les nombreux et importants travaux publiés par lui ultérieurement. Il s'y était plus que jamais adonné, avec un calme qu'ébranlaient à peine quelques années après de nouveaux accidents de santé et la diminution graduelle de ses forces physiques. A la même époque il avait le chagrin de perdre son vieil ami et éminent confrère, M. de Saulcy, mort le 4 novembre 1880, auquel il a consacré une *Notice* imprimée en 1883. C'était là une atteinte sensible. Ch. Robert trouva le courage d'y résister comme aux autres. Le moral chez lui était excellent, et ses facultés intellectuelles étaient intactes quand le coup fatal le frappant lui-même vint tout arrêter, surprenant le travailleur en pleine activité d'esprit. Sa dernière journée avait été toute entière consacrée à la composition d'une note qu'il devait lire le lendemain à l'Académie, pour justifier certaines opinions opposées par lui à celles d'un confrère avec lequel il était en vive mais courtoise polémique à ce moment (1).

Les pénibles épreuves qui vers la fin de sa vie ne lui avaient pas été épargnées avaient mis en relief les rares qualités morales qui distinguaient notre ancien confrère. Une fermeté douce, qui

(1) Il s'agissait de la question des sous d'or fabriqués par le roi Théodebert à l'imitation des monnaies impériales. M. Deloche avait émis à ce sujet des opinions que combattait M. Ch. Robert. La note de ce dernier a été remise à l'Académie. Il est permis d'espérer qu'elle ne sera pas négligée dans le compte-rendu qui sera fait du débat qu'elle intéresse.

Digitized by Google

sans se laisser entamer ne heurtait jamais et ne pouvait choquer les autres, donnait à son esprit une sérénité aimable et bienveillante qui en est le trait dominant pour tous ceux qui l'ont approché. Il y joignait une disposition naturelle à l'enjouement qui se manifestait librement dans la conversation. Ch. Robert était un causeur charmant. Nous ne saurions taire après cela, mais nous ne mentionnerons que discrètement, ce qu'on pourrait dire encore des généreuses inspirations de son cœur. Nous nous contenterons de signaler pour cela, sans y insister, son extrême obligeance pour tous, et, dans les occasions où elle était réclamée, une bienfaisance délicate dont les témoignages reconnaissants ne manquent pas.

Avons-nous réussi à rappeler aux uns, à faire connaître aux autres comme nous l'aurions souhaité l'homme excellent dont nous avions à parler? Nous avons essayé de tracer un tableau de ce qu'avait été sa vie si remplie, en présentant avec la suite des faits qui la constituent une succincte énumération de ses écrits. Fournir ici de ses nombreux travaux une analyse même écourtée eût été impossible. Afin de donner au moins quelque idée de leur importance, nous voudrions avant de finir mettre dans un jour suffisant pour en faire apprécier le mérite quelques points de cette œuvre considérable. Ces points seront de ceux où l'on s'accorde à reconnaître que les recherches de notre ancien confrère ont pour la solution de diverses questions ouvert la voie et quelquefois touché le but, ou bien ont au moins laissé dans la science une trace durable. Nous les prendrons dans ce qu'il a dit par exemple de la numismatique gau-

Digitized by Google

loise, des légions romaines, des médaillons contorniates et du régime des monétaires mérovingiens.

La numismatique gauloise avait été un des objets des premières études de Ch. Robert. Elle est celui du dernier grand ouvrage entrepris par lui. Cet ouvrage est resté malheureusement inachevé. L'auteur avait préparé de loin ce travail par une collection considérable de dessins et d'empreintes, par des notes nombreuses contenant ses observations, avec un commencement de rédaction, éléments divers qu'on a trouvés réunis dans ses cartons. La collection de dessins des monnaies gauloises avait été commencée il y a longtemps déjà. Ch. Robert en parle dans plusieurs de ses écrits. Dès 1859 il pensait à sa publication en collaboration avec son ami M. de Saulcy et il l'avait finalement entreprise à lui seul depuis quelques années, quand la mort l'a surpris. L'ouvrage n'est qu'ébauché; l'auteur y aurait dit son dernier mot sur des questions longuement agitées dans son esprit.

A ses yeux, d'après les indications éparses répandues dans ses diverses publications (1), le monnayage gaulois aurait eu pour principe non une institution politique, une manifestation de la puissance publique, mais simplement la satisfaction de certains intérêts économiques, les exi-

(1) Nous avons donné ci-dessus, dans une note, la liste des publications faites par M. Ch. Robert sur les monnaies gauloises depuis 1862. Il faut y joindre celles que nous avons signalées à des dates antérieures: *Description d'une monnaie gauloise trouvée à Lewarde près Douai* (1846); *Études numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France* (1852); *Lettre à M. de Longpérier sur des monnaies gallo-romaines* (1859).

Digitized by Google

gences naturelles du commerce. Les formes de ce monnayage découlent de ces particularités originaires. La monnaie gauloise pour ce qui est de ses conditions matérielles procéderait surtout de l'imitation des monnaies étrangères, des statères et des drachmes grecques pour les époques les plus anciennes, des deniers romains pour les plus récentes. Leurs types seraient avant tout des imitations des types accrédités que recommandaient les habitudes commerciales. On ne saurait donc y trouver et l'on n'y doit pas chercher des traces de symbolisme religieux, des images, des noms de divinités propres à la Gaule. On n'y rencontre qu'en petit nombre et pour les temps seulement voisins de la conquête romaine des noms de peuples et de leurs chefs. Les monnaies gauloises en un mot présentent des types d'emprunt d'une valeur surtout commerciale plutôt que des types religieux ou politiques. Cependant à la longue quelques formes particulièrement usitées suivant les lieux avaient pu prendre sur différents points un caractère en quelque sorte national. Cette observation justifie pour ces monuments, d'après ces formes, des tentatives de classification régionale dont Ch. Robert lui-même a fourni un exemple dans le Catalogue imprimé de sa collection; car tout en conservant leur caractère originaire, comme il vient d'être défini, certains types sont plus ou moins propres à tel ou tel peuple.

Le numéraire gaulois était, suivant Ch. Robert, très abondant et, quoique sa fabrication ait cessé avec l'autonomie du pays sous Auguste, il a encore longtemps après continué à être en usage et à circuler dans la Gaule graduellement romanisée

Digitized by Google

En 1885 Ch. Robert avait commencé à rédiger pour la *Revue numismatique* des considérations générales sur la numismatique gauloise, dont il parle dans une *Lettre à M. A. de Barthélemy sur les monnaies gauloises*, publiée alors par cette Revue. Ce travail paraît être resté malheureusement inachevé. On le retrouvera peut-être, partiellement au moins, dans les cartons où l'auteur a laissé ses notes pour le grand ouvrage commencé sur le même sujet.

Les légions romaines ont été aussi un des objets qui ont particulièrement attiré l'attention de Ch. Robert. Il semble y avoir été amené par une étude datée de 1866 sur les inscriptions de Troësmis dans la Mœsie inférieure. Il avait dégagé de l'examen de ces inscriptions, échelonnées au nombre de 23 de l'époque d'Adrien à celle de Constantin, un trait historique qui l'avait frappé, la fixité arrêtée en principe des légions dans les mêmes lieux, malgré les incidents des opérations militaires. Ce qu'il avait vu là pour les légions du Danube chargées de la défense de cette frontière, il le reconnut également dans la condition des légions du Rhin chargées sur le cours de ce fleuve d'un service analogue. Il conçut dès lors la pensée d'écrire l'histoire de ces légions du Rhin. De là un ouvrage longuement élaboré qui est maintenant prêt à paraître, et des travaux préparatoires qui l'ont naturellement précédé, publiés à diverses époques. Le principal a été donné en 1867 sous le titre de *Coup d'œil général sur les légions de l'Empire*, pour servir d'introduction à une histoire des légions du Rhin. Cet écrit contient, avec quelques notions nouvelles, un tableau

Digitized by Google

d'ensemble des données éparses qui ressortent des textes relevés soit dans les historiens, soit sur les médailles et les inscriptions lapidaires, touchant les légions romaines, du Ier au Ve siècle. L'auteur y associe des observations qu'il a pu faire au point de vue pratique, grâce à son expérience des choses et de l'administration militaires, sur le recrutement, l'entretien, l'instruction et la mise en action des armées. Ces idées complètent heureusement et en certains cas éclairent les données fournies sur ces divers sujets dans l'antiquité par l'érudition. C'est ainsi qu'à ses yeux acquiert toute son importance le fait qui, dans l'histoire des légions romaines, lui semble dominer les autres et auquel il donne la première place parmi les institutions militaires qui les vivifiaient. Ce fait indiqué tout à l'heure est la distribution fixe, ce qu'il appelle le mode d'emplacement des légions.

Chaque légion avec toutes ses parties accessoires constituait dans son ensemble un corps d'armée complet. Les études que notre ancien confrère consacre à ce sujet sont pour lui l'occasion de remarques nombreuses, notamment sur la distinction essentielle à faire entre le service sédentaire des légions aux frontières de l'Empire et celui des détachements mobiles qui portaient en même temps leur nom et leur numéro dans des pays très divers et parfois très éloignés les uns des autres ; ce qui a dû tromper souvent ceux qui se sont occupés de ce sujet, et dénaturer à leurs yeux le caractère permanent de l'établissement et de l'action de la légion elle-même dans un lieu déterminé auquel elle restait avant tout attachée. Ce régime de fixité de la légion est, malgré son

Digitized by Google

excellence, graduellement abandonné, l'auteur le constate, au milieu des troubles politiques qui par la suite occasionnent la dispersion des légions dans l'intérieur des provinces; système régularisé par Constantin comme par ses successeurs, et dont une des premières et des plus graves conséquences est l'affaiblissement de la digue opposée longtemps avec succès par les légions fixes aux invasions des barbares.

La question des légions romaines est reprise encore sur quelques points de détail par Ch. Robert dans des travaux particuliers que nous avons signalés précédemment déjà (1). Nous aurons le dernier mot de l'auteur sur ce sujet dans l'histoire des légions du Rhin, annoncée depuis longtemps, laissée par lui inachevée, mais très avancée, et que nous posséderons bientôt, on peut l'espérer, grâce à un collaborateur de son choix, M. Cagnat.

Sur les médaillons contorniates, les travaux de Ch. Robert nous offrent des conclusions bien arrêtées auxquelles, au point de vue général, il y a peu de choses à ajouter. Ce qui résulte de ses idées à ce sujet constitue une théorie complète offrant désormais une base solide aux études dont peuvent être l'objet ces curieux monuments à peu près inexpliqués jusqu'à présent. Grâce à lui, « ces « médaillons ne sont plus, comme au temps de « Gui Patin, d'Eckhel ou de Sabatier, des énigmes. » Ainsi s'exprime un bon juge en ces matières, M. Babelon, dans une note qu'il nous a commu-

(1) Nous avons donné ci-dessus, dans une note, la liste des publications de M. Ch. Robert sur les légions romaines.

Digitized by Google

niquée à ce sujet; et, ajoute-t-il, les principes d'où M. Ch. Robert déduit les explications qu'il en donne sont si simples, si clairs, si nets, que l'on s'étonne que personne avant lui ne s'en soit avisé. Ch. Robert n'a pas eu le temps de résumer dans un ouvrage définitif sa théorie pour l'explication des Contorniates. Elle ressort néanmoins d'une manière suffisante des écrits consacrés par lui à ce sujet, de 1866 à 1885 (1), auxquels on peut joindre un mémoire intitulé *Médaillons de terre du cabinet Duquenelle* (1881) sur des médaillons en terre cuite trouvés à Reims, dont les types présentent de l'analogie avec ceux des Contorniates.

Les médaillons contorniates ont pour caractères communs leurs dimensions généralement supérieures à celles des monnaies ordinaires, la moulure saillante qui les enveloppe, *contorno*, d'où leur vient le qualificatif qui sert à les désigner, et, sur leurs deux faces, d'un côté une tête de roi ou d'empereur pris dans une série qui va d'Alexandre et César jusqu'à Anthemius, quelquefois la tête d'un personnage illustre, d'un poète ou d'un philosophe; de l'autre côté, une image représentant des scènes mythologiques ou historiques, des fêtes, des jeux, des cérémonies, des figures allégoriques se rapportant à des spectacles, à des luttes, à des concours. Ch. Robert établit d'abord en fait que les médaillons contorniates sont des tessères et non des monnaies; qu'ils appartiennent tous à la région de l'ancien empire

(1) On trouvera ci-dessus, dans une note, la liste des publications faites par M. Ch. Robert sur les médaillons contorniates.

Digitized by Google

d'Occident et à une basse époque limitée aux IVe et Ve siècles; qu'il n'existe aucune relation entre leur date et la tête royale, impériale ou autre qui les décore, l'adoption de cette tête n'ayant qu'un caractère décoratif à titre d'hommage; que ces médaillons enfin étaient destinés à être distribués comme marques de satisfaction ou récompenses honorifiques aux individus qui s'étaient distingués dans les cérémonies, les fêtes, les jeux, dans les spectacles ou concours rappelés par l'image qu'ils portent. Quant au sigle P qui figure souvent sur ces médaillons et qui a beaucoup occupé les savants, il représenterait, suivant notre ancien confrère, le mot *Præmia*, et les barres, qui au nombre de une, deux, trois ou quatre accompagnent ordinairement la haste du P, exprimeraient l'importance du prix ainsi désigné et signifieraient une, deux, trois ou quatre fois 10,000 sesterces.

Ces explications devaient être suivies de développements que la mort de l'auteur a malheureusement arrêtés. Il a eu cependant le temps de donner, comme pour fournir une confirmation de sa théorie, un dernier travail consacré à l'interprétation, en vertu de ces principes, d'une suite de scènes réputées jusqu'alors inexplicables, et représentant sur des médaillons contorniates les phases successives du mythe de Cybèle et d'Atys. Ce mythe était le fondement d'un culte, d'origine orientale, introduit à Rome pendant la seconde guerre punique et qui se célébrait annuellement, du 22 au 27 mars, dans une série de fêtes de caractères divers rappelant la première rencontre, la mort, puis la résurrection et le triomphe du favori de la grande déesse.

Digitized by Google

Ch. Robert laisse, on le voit, sur les médaillons contorniates une théorie nouvelle concernant leur origine et leur explication. Ces ingénieuses conceptions justifiées par les faits appartiennent à la dernière période de sa vie, à l'époque où, fixé définitivement à Paris, il y jouissait des avantages de fréquentations scientifiques particulièrement favorables aux travaux de recherches. Il y a en effet pour l'esprit, dans ces conditions, un principe d'excitation et d'émulation qui en féconde le travail sans rien ôter au mérite de l'invention, et qui, pour ce qui regarde notre ancien confrère, ne diminue aucunement dans le cas présent la valeur d'idées propres qui font honneur à la sagacité de son intelligence.

Nous ne voulons plus citer maintenant comme dernier exemple de cette sagacité remarquable qu'un fait. Celui-ci se produit dans de tout autres conditions que le précédent; il appartient non plus aux dernières années, mais aux années de début du savant dans la carrière. Ce fait se présente alors comme la conséquence d'une de ces inspirations hardies qui entraînent quelquefois un jeune esprit au delà du vrai, mais lui permettent d'y entrer ensuite par la réflexion, et le laissent alors en possession de résultats inattendus qu'il aurait peut-être difficilement obtenus en suivant d'autres voies. Nous voulons parler de la théorie de Ch. Robert sur le monnayage des monétaires mérovingiens.

La question des monétaires s'offrait alors comme une énigme à la curiosité des hommes d'étude. On n'avait encore trouvé, on ne soupçonnait même aucune explication plausible de la multi-

Digitized by Google

tude et de la variété des types que présentent les tiers de sou d'or frappés dans les royaumes mérovingiens du VI^e^ au VIII^e^ siècle. On voyait sur ces pièces d'un côté avec la tête, imitation de celle qui se trouve sur les monnaies romaines, non pas une légende impériale comme sur celles-ci, ou du moins royale ainsi qu'on eût pu s'y attendre, mais des noms de lieux; et ces noms diversifiés en grand nombre étaient inconnus pour la plupart ou bien appartenaient le plus souvent à des localités d'importance tout à fait secondaire; de l'autre côté on lisait des noms d'officiers monétaires, aussi nombreux et non moins obscurs accompagnant en exergue une croix ou quelque autre figure analogue. L'explication de ces faits dépassait le cadre des lois ordinaires de la numismatique. Ch. Robert eut l'idée de la demander à un autre ordre de considérations, au régime des intérêts économiques. Il lui sembla qu'il pouvait exister un rapport entre la production multiple que paraissaient indiquer ces monnaies et les sources multiples également des revenus dont elles auraient représenté la valeur. De là une théorie qui, après quelques oscillations, se fixe dans les termes suivants : « Le régime des monétaires ne peut, dit « l'auteur, s'expliquer que par une liaison intime « entre les monnaies et les revenus de nature si « diverse établis sur un grand nombre de points « du territoire.... Les fonctionnaires, ajoute-t-il, « chargés d'une perception, les fermiers d'un « revenu auraient fait monnayer dans l'officine la « plus voisine ou sur place, par les soins d'un « agent nommé monétaire, le montant des sommes « dont ils étaient redevables envers les ayants

Digitized by Google

« droit, et par l'inscription du nom d'une cité, « d'un pagus, d'une localité ils auraient indiqué « l'origine de la somme versée, » cette somme ayant été au préalable convertie en tiers de sou d'or, et ainsi constituée avec la garantie du nom du monétaire qui figurait sur les espèces.

C'était là une vue d'historien ; elle frappa beaucoup un homme éminemment compétent pour en juger, M. Guizot, qui dès 1851, après les premières communications de l'auteur à ce sujet, l'en félicitait — nous tenons le fait de notre ami lui-même — dans des termes qui ne pouvaient que le flatter beaucoup. Cette théorie fut cependant contestée d'abord. Elle ne l'est plus guère aujourd'hui, telle que son auteur l'a finalement formulée dans un dernier écrit de 1882, auquel nous venons d'en emprunter l'expression. Elle avait été graduellement ramenée par lui à ces termes dans une suite de publications que lui-même il signale comme en contenant la démonstration ; déclaration ultérieurement reproduite, conformément à son témoignage, par tous ceux ont repris d'après lui les mêmes explications. Ces publications sont les *Considérations sur la monnaie à l'époque romane* (1851), *les Études numismatiques sur une partie du Nord-Est de la France* (1852), les *Notes sur des monnaies austrasiennes inédites* (1860), la *Numismatique de la province du Languedoc*, II, *période franque* (1879), les *Tiers de sou d'or de Marsal, Vic, etc.* (1882).

Pour se rendre un compte exact de la manière dont ces idées ont pris naissance dans l'esprit de l'auteur, il faut cependant remonter un peu plus haut qu'il ne dit et jusqu'à la description des

Digitized by Google

Monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renault (1851), qui est de la même année que les Considérations sur la monnaie à l'époque romane, mais qui leur est néanmoins antérieure, car elle y est citée (1). Dans ce premier écrit, Ch. Robert avait proposé, non sans bien des réserves, de considérer le mot *manobio* et autres analogues, qui figurent sur des tiers de sou d'or du VI^e^ siècle et du commencement du VII^e^ comme des formes dégénérées de *manubiæ* dont le sens est argent provenant de la vente du butin, et d'admettre comme ayant cette origine le métal des monnaies où on lisait ces mots, destinés lui semblait-il à distinguer les pièces ainsi marquées des monnaies ordinaires représentant les revenus des palais et domaines royaux. C'était là une erreur que l'auteur abandonna bientôt ; mais en même temps s'était produite dans son esprit l'idée vraie d'où devait découler son système. On ne saurait en douter quand on lit dans le même écrit, dans la description de la collection Renault, ce qui suit : « Quant aux monnaies les plus communes de « l'époque mérovingienne, elles portent simple- « ment le nom de l'atelier et celui du monétaire ; « et l'on peut croire qu'elles ne sont autre chose « que le signe représentatif de l'impôt local ou « du revenu de la ville... en général affermé à « un agent qui percevait les contributions en « nature ou en monnaies romaines ou étrangères, « et livrait le montant de son fermage en monnaie « courante garantie par une signature,... soit la

(1) *Considérations sur la monnaie à l'époque romane*, 1851, p. 45, note 3.

Digitized by Google

« sienne... soit celle d'un contrôleur ». — « Il « faut s'attendre, ajoute-t-il un peu plus tard « (1860), à rencontrer une monnaie spéciale au « nom de toute localité où s'ouvre la caisse d'un « agent du fisc ou du collecteur d'un revenu quel- « conque appartenant aux chefs Francs ou à leurs « leudes, aux villes, aux maisons religieuses, etc. (1).

Telle est dans son principe la théorie de Ch. Robert sur le régime des monétaires, régime singulier exclusivement propre aux monarchies mérovingiennes du VI^e^ au VIII^e^ siècle. Cette théorie, dont l'expression définitive est donnée dans la brochure de 1882 sur les *Tiers de sou d'or de Marsal, Vic, etc.*, est affirmée déjà dans celle de 1851, intitulée : *Considérations sur la monnaie à l'époque romane*, comme l'auteur l'a rappelé depuis ; mais antérieurement déjà, nous venons de le montrer, elle se manifeste pour la première fois dans la description des *Monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renault* où notre ancien confrère la propose, non sans réserve du reste, en ajoutant modestement : « Ai-je fait « fausse route ? C'est fort possible. Mais je suis « convaincu qu'avec le sens critique que l'archéo- « logie a puisé aujourd'hui dans le contact des « autres sciences, il doit être permis de demander « aux monnaies mérovingiennes autre chose qu'un « stérile dictionnaire de noms de lieux et de noms « d'hommes ».

---

(1) *Notes sur des monnaies austrasiennes inédites*, p. 62, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, 1860. Ces notes portent à la fin la date de « Paris, 25 juin 1850 », où le millésime est évidemment inexact et doit être lu 1860. En 1850, Ch. Robert était à Metz et non à Paris.

Digitized by Google

Ainsi était venue à Ch. Robert l'idée de rattacher la fabrication des tiers de sou d'or des monétaires mérovingiens à la perception des revenus fournis à un titre quelconque par les lieux dont ces pièces portaient le nom, et d'en attribuer l'émission aux agents chargés de faire ou de contrôler cette perception.

Dans le vaste champ de la science, il n'est guère de chercheur qui ne puisse se flatter de trouver à l'écart quelque point inexploré où il lui soit permis de reconnaître, en y concentrant son attention, ce que personne avant lui n'y avait aperçu. De pareilles découvertes sont à peu près à la portée de tous. Mais s'attaquer à une question posée par les savants en pleine lumière et agitée depuis longtemps ; la résoudre en triomphant le premier de difficultés qui avaient arrêté jusque-là tout le monde ; réussir là où les autres avaient tous échoué ; c'est ce qui n'est donné qu'à un petit nombre ; c'est ce qu'a su faire Ch. Robert. Il a eu deux fois notamment cette bonne fortune, en fournissant l'explication longtemps et vainement cherchée des médaillons contorniates, et en expliquant, d'une manière originale et tout à fait inattendue, le régime des monétaires mérovingiens. Ces deux découvertes resteront attachées à son nom (1).

(1) Des notes développées que nous devons à l'obligeance de deux hommes compétents, MM. Babelon et Prou, l'un et l'autre attachés au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, justifient cette appréciation à laquelle il nous semble bon de donner la confirmation d'aussi importants témoignages.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

I. SÉANCE ANNUELLE

Séance annuelle du 19 mai 1893

Pages

Bericht über die Arbeiten der Akademie während des Jahrgangs 1891-1892, erstattet durch Herr N. Box, Sekretär I

Reglement für die Vertheilung von Tugend-preisen XXXIX

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1891-1892, par M. N. Box, secrétaire 3

Rapport sur le concours d'agriculture de l'année 1891-1892, par M. Lametz, membre titulaire 37

Rapport sur le règlement des Prix de vertu, par M. Greff, membre titulaire 43

Etude sur la vie et les travaux de M. le lieutenant-colonel Pierre-Prosper Boileau, par M. A. Schuster, membre agrégé-artiste 49

Notice biographique sur M. Jean-Pierre-Gustave Régnier, par M. Auricoste de Lazarque, membre titulaire 77

Digitized by Google

Notice biographique du Docteur Jacob, par M. N. Box, secrétaire 91
Programme des concours ouverts pendant l'année 1892-1893 103
Bureau de l'Académie de Metz pour l'année 1892-1893 107

II. MÉMOIRES ET COMMUNICATIONS.

Littérature

Les animaux dans les poèmes épiques de l'antiquité (2e. Odyssée et Batrachomyomachie), par M. l'abbé Bérard, membre titulaire 111

Histoire et Archéologie

Musée de M. Huber et fouilles de Rouhling, par M. l'abbé H. Vion, membre titulaire. 147
Marmoutier et Saint-Quirin, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Metz, par M. A. Benoît, membre titulaire. . . . 157
Les nouveaux travaux projetés pour l'embellissement de la Cathédrale de Metz, par M. R. Jacquemin, membre titulaire . 193
La *Dea Icovellauna* et la *Dea Victoria* au Sablon, près Metz, par M. Ch. Abel, membre titulaire 201

Digitized by Google

III. APPENDICE

Ouvrages imprimés offerts à l'Académie pendant l'année 1891-1892 213

Travaux manuscrits déposés aux archives de l'Académie pendant l'année 1891-1892 . 235

Tableau des membres de l'Académie . . . 237

Académies, Sociétés savantes, etc., avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses publications 251

IV. ANNEXE

Notice sur M. P.-Ch. ROBERT, membre de l'Institut, membre honoraire de l'Académie de Metz, par M. Aug. Prost, membre titulaire 261

FIN DE LA TABLE.

Metz, Imprimerie Lorraine, rue des Clercs, 14.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762146
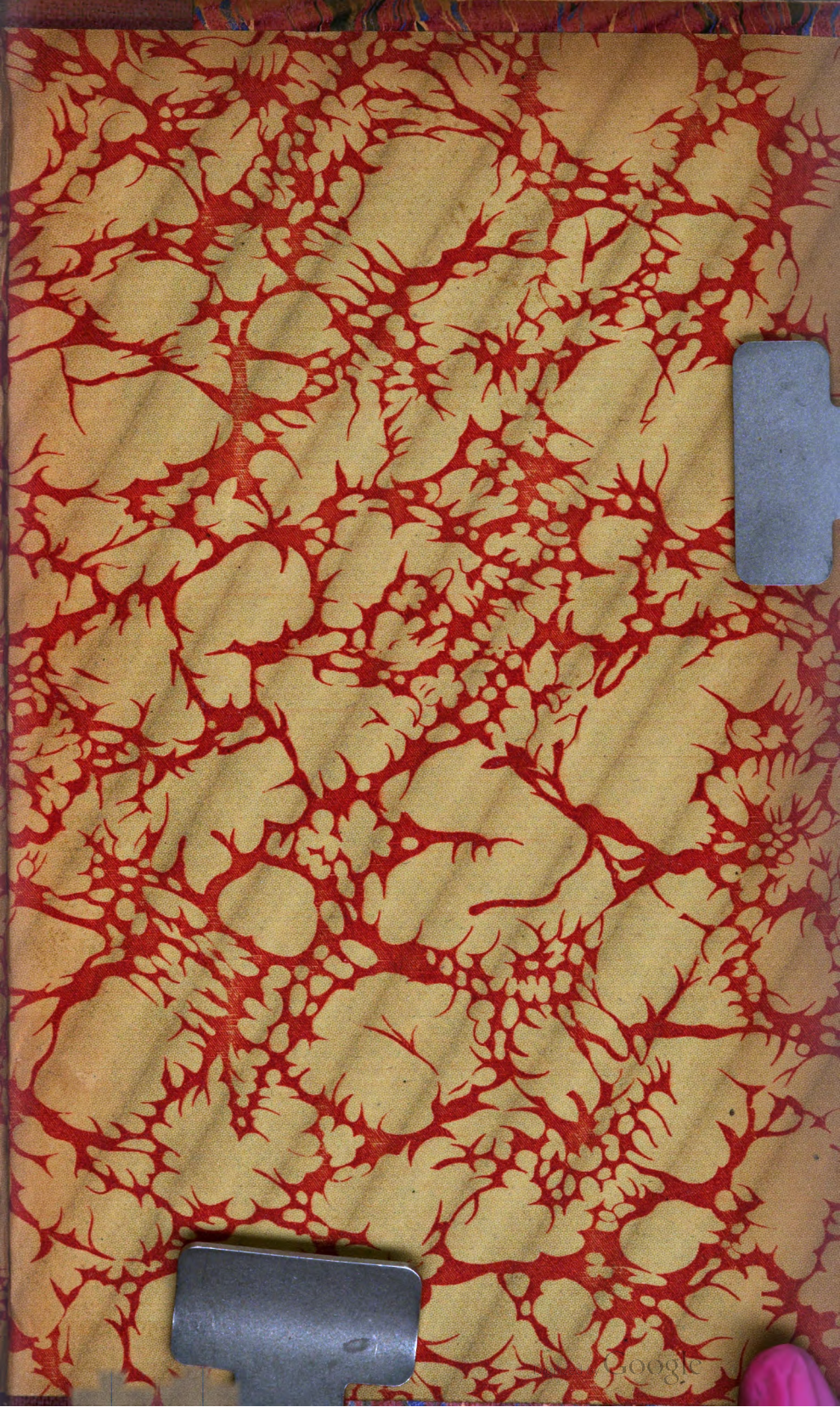
Digitized by Google